HISTOIRE

DU CONSULAT

ET DE L'EMPIRE.

IMPRIMERIE DE Vᵉ DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

HISTOIRE

DU CONSULAT

ET

DE L'EMPIRE

PAR

M. CH. DE LACRETELLE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

II

PARIS.

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR,

6, RUE DE LA PAIX.

1846

HISTOIRE
DU CONSULAT
ET DE L'EMPIRE.

CHAPITRE XIII.

LITTÉRATURE ET ANECDOTES DIVERSES.

SOMMAIRE.

Progrès et décadence du vaste pouvoir de la littérature et de la philosophie au XVIIIe siècle. — Elle est frappée par la révolution même qui a voulu consommer son ouvrage. — Le premier consul donne une organisation nouvelle à l'Institut. — Plusieurs hommes de lettres distingués sont rappelés dans son sein. — Fierté indépendante de Ducis. — Poésie légère qui charme sa retraite. — Delille. — Fécondité de ses nouvelles productions. — Sa courte et piquante entrevue avec le premier consul. — Préférence de Bonaparte pour le Théâtre-Français et surtout pour Talma. — Divers ombrages que lui inspire la représentation de plusieurs des chefs-d'œuvres de la scène française. — Son admiration pour Corneille. — Mesure arbitraire par laquelle il frappe un moment M. Dupaty, auteur d'un opéra comique.— Il répare ce tort. — Il exerce une rigueur implacable pour un drame intéressant de M. Duval. — Rivalité de deux actrices célèbres qui partage longtemps le public. — Bonaparte dans sa cour. — Son peu de galanterie envers les femmes. — Piquantes répliques qu'elles lui adressent.

(1800).

Nous ne retrouvons plus la littérature fran-

çaise dans ces jours de brillantes et vastes conquêtes que j'ai eus à dépeindre dans tout le cours de l'histoire du dix-huitième siècle, auquel elle donnait le titre de siècle des lumières pour constater et son règne et sa gloire. Le temps est déjà passé où, favorisée et prônée par des courtisans licencieux, elle régnait à la cour d'un roi qui la craignait et n'osait que faiblement lui faire sentir ses ombrages et sa colère. A l'aide des favorites et de quelques ministres, elle s'introduisait dans les conseils du roi, obtenait chaque jour plus d'influence et plus d'autorité, à force d'esprit et de persévérance adroite et courageuse. Voltaire en était l'âme. Il l'avait empreinte de son génie et de son caractère.

Les conquêtes qu'elle faisait au dehors facilitaient celles qu'elle méditait au dedans. Déjà elle comptait parmi ses disciples et ses courtisans un roi absolu, le héros de ce siècle. Il est vrai qu'il s'était réservé de la livrer quelquefois elle-même aux traits de son esprit railleur et sceptique. L'impératrice de Russie, Catherine, qui cherchait un appui après le meurtre de son époux, pourrait être rangée au nombre des grands vassaux de la philosophie.

Cette superbe Sémiramis entretenait avec

Voltaire un commerce de louanges spirituelles; offrait au sceptique d'Alembert l'éducation de son fils, de ce nouveau Ninias, héritier soucieux et morose de son immense empire; appelait à sa cour Diderot, philosophe bouillant, qui, se plongeant du moins par accès dans l'athéisme, regardait en pitié les opinions moins avancées de Voltaire.

Chose singulière, l'empire de la philosophie, en se divisant, s'était non-seulement étendu, mais affermi. J. J. Rousseau, trop fier de ses succès, trop fort, par sa dialectique éloquente, pour s'asservir à Voltaire, même en partageant ses principes hostiles à la religion révélée, enflammait le théisme que Voltaire, chaque jour, allait attiédissant. Censeur impitoyable mais irréfléchi de l'ordre social, il appelait à ses doctrines autant d'esprits exaltés ou chagrins que Voltaire en gagnait de frivoles et de voluptueux. Montesquieu se formait une autre royauté plus tempérée, et les esprits sages, positifs, ennemis des secousses violentes, ne craignaient pas d'aborder avec lui le champ des améliorations politiques, les plus hautes et les plus importantes. Turgot appliquait l'indépendance et l'étendue de son esprit à une administration qu'il fallait régénérer presque tout en-

tière; car le temps la démolissait. De là, un nouveau concours d'adeptes parmi les esprits les plus sérieux et les amis ardents du bien public. Toute la législation était soumise à un examen rigoureux et profond, mais l'on s'étudiait surtout à purger les lois criminelles d'un reste de barbarie qu'elles avaient conservée même sous Louis XIV.

Le pouvoir arbitraire tentait quelquefois de se reproduire encore, mais il était bientôt arrêté dans ses faibles efforts. Tantôt un ministère, tantôt un règne défaisait l'ouvrage de l'autre, et c'était un triomphe de plus pour la liberté.

Déjà, sous Louis XVI, la Bastille n'était plus redoutable que de nom. Les bûchers de l'inquisition s'éteignaient à Madrid et à Lisbonne. Une vaste république se formait dans le nouveau monde, sous les auspices et presque sous les lois de la philosophie. Un savant inventeur, un sage qui reproduisait la simplicité des mœurs antiques, Franklin, avait scellé cette nouvelle alliance de la liberté et de la philosophie. Celle-ci, sous la direction de Turgot et de Malesherbes, et depuis sous celle de Necker, modérait la violence ou l'amertume des sarcasmes qui avaient signalé ses premières hostilités. Bernardin de Saint-Pierre, dans des ta-

bleaux aussi purs que riches de couleurs, avait tenté de la réconcilier avec le christianisme, entreprise plus facile que l'on ne croyait ; car la charité est leur commun principe. Plusieurs hommes d'état et même quelques pontifes éclairés favorisaient une transaction qui n'avait rien de sacrilége.

La révolution, par le débordement de toutes les passions politiques, trompa tous ses efforts, ne ruina pas pour l'avenir toutes ses espérances, mais les suspendit, les humilia par des actes d'une cruauté implacable et délirante, et substitua l'agitation populaire au règne déjà trop discordant de la philosophie. La multitude, à son tour, eut ses courtisans, ses rhéteurs, et surtout ses bourreaux.

Dans quel état s'offrait aux yeux du premier consul cette littérature qui, dix ans auparavant, semblait planer sur tout le monde civilisé? Voyons les efforts qu'il fit pour ranimer le flambeau et le diriger suivant ses vues.

La Convention, dans sa dernière et meilleure époque, avait tâché de réparer le coup que, daus son impulsion vandale, elle avait porté aux lettres, aux sciences et aux arts, par l'abolition des académies. D'après les idées encyclopédiques qui dominaient dans le dix-huitième

siècle, elle avait voulu réunir en un faisceau, sous le nom d'Institut, toutes les branches des connaissances humaines; mais elle avait été forcée de le diviser dans un nombre assez arbitraire de sections spéciales. Ce corps redevint bientôt imposant, relativement aux sciences, par les noms célèbres et les travaux de savants tels que Laplace, Lagrange, Monge, Legendre, Berthollet, d'Aubenton, Fourcroy, Proni, et bientôt l'immortel Cuvier; pour les lettres, on y remarquait Ducis, Chénier, Garat, Bernardin de Saint-Pierre, Daunou, Lebrun et Parny; pour les beaux-arts, Vien, David, Vincent, Regnault, Grétry, Monsigny. On voit que beaucoup de noms illustres manquaient encore à cette liste. On ne pouvait la parcourir sans reconnaître avec horreur les vides qu'y avaient produits les coups de hache de la révolution. Elle n'avait pas rougi de frapper ce Lavoisier, créateur de la chimie nouvelle, et les barbares ne lui avaient pas même accordé un sursis de quelques jours pour enrichir sa patrie et le monde de nouvelles découvertes qu'il venait de faire. Plusieurs académies avaient à déplorer la mort de Bailly, l'éloquent historien de l'astronomie; de Condorcet, historien du progrès des connaissances humaines; de Malesherbes,

martyr de l'honneur et de l'amitié. Deux autres dignes magistrats, le président Saron et Dionis-du-Séjour, avaient été enlevés aux sciences par le tribunal révolutionnaire. Le chagrin et l'horreur avaient emporté prématurément Vicq d'Azir et Florian. Chamfort s'était délivré par un long et cruel suicide du tourment de voir souillée de tant d'horreurs une révolution qu'il avait aimée peut-être avec trop de persévérance. Que restait-il de cette Académie Française, de cette école de philosophes, de disciples et d'amis de Voltaire? C'était par l'échafaud, par la prison, par l'exil, que la révolution avait signalé sa reconnaissance envers ses imprudents précurseurs. Deux des académiciens qui avaient surnagé sur le vaste gouffre, MM. Suard et l'abbé Morellet, parce que leurs noms ne jouissaient que d'une célébrité médiocre, amenèrent par leurs réclamations un remaniement de l'Institut, qui permit d'y faire entrer le poëte Delille, Laharpe, Marmontel et l'historien Gaillard.

Le premier consul, vivement excité par son frère Lucien, ami passionné des lettres, se rapprocha de l'ancienne organisation des académies. Il eut pourtant la timidité, chez lui fort étrange, de ne point rappeler le nom d'acadé-

mies, comme si elles avaient été d'origine féodale. Il établit quatre classes, consacrées aux sciences, aux lettres, à l'érudition, aux beaux-arts, et eut grand soin de supprimer comme une superfluité la classe des sciences économiques et morales. Il n'aimait pas qu'on lui traçât des modes de gouvernement. La classe des sciences fut nommée la première, et celle de la littérature la seconde, ce qui ne rappelait point l'ordre historique de leur fondation. Peut-être était-ce un témoignage de sa reconnaissance pour la classe qui l'avait appelé dans son sein. Son éducation et ses glorieux travaux, qui avaient presque supprimé pour lui l'âge de la jeunesse, ne lui avaient permis qu'une médiocre culture des sciences et des lettres; mais, d'un coup d'œil il savait en juger les résultats et les lier à ses projets. Quant aux lettres, tout en les aimant, il prenait de l'ombrage de leur puissance, dont la révolution attestait les effets. Il avait plus le sentiment du grand que du beau, et n'était que peu sensible au joli, au délicat, quoiqu'il eût quelques bonnes fortunes de ce genre. Le fini du style lui échappait, aussi rien n'etait fini dans son élocution. Il dispersait ses pensées dans des ébauches qui allaient quelquefois jusqu'au sublime. Il lui fallait d'habiles rédac-

teurs, mais il savait les inspirer. Il eût désiré que son règne fût illustré par un concours d'hommes de génie; mais je crois qu'il n'eût supporté aucun des dictateurs littéraires du dix-huitième siècle. Il n'aurait pas aimé surtout à partager l'empire avec Voltaire. Ces deux hommes eussent fait le supplice l'un de l'autre, parce qu'ils se ressemblaient trop dans leur ambition et la capacité de la satisfaire.

Grâce au 18 brumaire, la littérature retrouvait d'illustres et surtout d'aimables exilés. L'abbé Delille, que, malgré les variations survenues dans sa renommée, on peut considérer comme l'Ovide français, apportait abondamment les fruits de la vie solitaire et studieuse à laquelle il s'était voué dans ses chagrins contre la révolution française; ses poëmes didactiques et ses brillantes traductions se succédaient avec une rapidité dont un goût sévère pouvait quelquefois lui faire un reproche. Il eut le courage d'acquitter dans le poëme de *la Pitié* la dette de la reconnaissance envers les princes autrefois ses bienfaiteurs; il se vit obligé de supprimer un passage où il peignait avec feu les trois Condés et la bataille de Weissembourg. L'effet de la suppression fut que ces vers se répandirent partout. La colère de Bonaparte fut servie d'une manière

malencontreuse par un poëte gascon, qui fit une brochure sous ce titre et ce déplorable jeu de mots : *Point de pitié pour la pitié.*

Peu de temps après, la poésie eut à célébrer un des plus beaux actes réparateurs de Bonaparte ; c'étaient des autels expiatoires qu'il fit ériger dans les tombes de Saint-Denis, dévastés par les stupides brigands de l'armée révolutionnaire.

Le poëte Ducis donna un exemple de désintéressement presque unique à cette époque (1) : il refusa, dans sa fière indépendance, le poste brillant et lucratif de sénateur, et charma son vieil âge en chantant dans des vers où respire une

(1) Ducis s'anima ensuite d'une forte haine contre le premier consul et surtout contre l'empereur; et il l'exprima dans des imprécations vraiment furibondes qui ont été publiées depuis. C'était le conquérant qu'il détestait dans le héros, et peut-être aussi le maître absolu. Il était plus républicain par ses mœurs et par son caractère que par ses opinions théoriques, qui furent toujours un peu confuses. Il mêlait à l'esprit philosophique une piété constante et inébranlable. Je n'ai point vu une plus belle tête de patriarche, si ce n'est celle de Bernardin de Saint-Pierre. Il habitait Versailles par économie, et riait beaucoup quand nous lui demandions à voir sa maison de campagne, que nous nous figurions connaître aussi bien que celle d'Horace, dans la vallée Sabine. Ce sont des biens, disait-il, que le ciel m'a refusés, mais que je me suis donnés en ma qualité de poëte, et qui ne me coûtent aucun souci de propriétaire.

bonhomie pleine de verve le bonheur qu'il trouvait dans la médiocrité, lorsqu'il arrivait à peine à une étroite aisance, et en nous faisant aimer et presque envier un bois, un jardin et un caveau qu'il ne possédait pas. Delille fut également insensible aux offres un peu tardives qui lui furent faites par Bonaparte; même lorsqu'il devint empereur, sa lyre resta muette pour tant de gloire (1).

(1) Je ne puis dire avec précision quelles furent les offres que Bonaparte fit faire au poëte Jacques Delille, dont les éloges l'eussent vivement flatté. On croit que ce fut la dignité de sénateur. Il n'accepta point, mais il conçut quelques craintes sur un refus qui était alors un acte de courage. Il saisit une occasion de lui être présenté, et voici l'étrange accueil qu'il en reçut : *Eh bien, monsieur Delille, vous battez-vous toujours avec votre femme?* Le poëte, dont la conversation était semée de délicieux impromptus, lui répondit par ces vers :

J'adore mon martyre et bénis ma prison,
Et je fais quereller la rime et la raison.

Peut-être va-t-on me reprocher de l'avoir nommé l'Ovide français, car depuis une vingtaine d'années sa réputation poétique est tombée en discrédit. L'art de la composition lui a manqué, il est vrai; mais ses poëmes négligemment tissus, et surtout ceux de *l'Imagination*, de *l'Homme des champs* et des *Trois Règnes de la nature*, sont pleins de détails ravissants et de quelques épisodes d'un très-vif intérêt. C'est un de ces talents qui éblouissent plutôt qu'il ne passionnent; n'est-ce pas là le défaut que l'on reproche à Ovide, auquel

J'aurai occasion de tracer une esquisse de la littérature, soit dans le chapitre suivant, où je parlerai du nouveau combat qui s'engagea entre la religion et la philosophie, soit plus tard, en parlant de l'institution avortée des prix décennaux. Je me borne ici à quelques faits où le premier consul manifesta fort indiscrètement son caractère irritable.

On représentait au théâtre un opéra comique d'une aimable et spirituelle gaieté, *les Valets-Maîtres*. Les frères du premier consul et quelques-uns de ses ministres y assistaient. Les voilà qui s'imaginent que ce sont eux-mêmes qu'on tourne en ridicule sous le nom de Valets Maîtres; ils prétendent même reconnaître leur costume. La vérité était qu'aucune allusion maligne n'avait été saisie par le public et ne s'était présentée à l'esprit de l'auteur, dont la pièce avait eté composée et reçue avant le 18 brumaire.

L'éclat de la colère fut terrible. Bonaparte, sans rien examiner, condamna le jeune auteur à servir dans la marine, et le fit partir pour Brest. Cet auteur était M. Dupaty, fils de l'éloquent magistrat dont les écrits on tant contribué à la reforme de notre code pénal. Ce jeune

je l'ai comparé? N'a-t-il pas la même facilité élégante, le même esprit et la même harmonie?

poëte, par des productions agréables et brillantes, préludait à des travaux d'un ordre plus sérieux, qui l'ont appelé au sein de l'Académie Française. L'agrément de son commerce, la beauté de son caractère, et enfin l'injustice criante qui lui était faite, soulevèrent en sa faveur le public et particulièrement les dames de la cour du premier consul. Joséphine se rendit leur organe, et obtint au bout de quelques jours le rappel du jeune auteur. Le premier consul reconnut franchement qu'on l'avait abusé sur les dangers de cette pièce, en permit la représentation, et personne ne songea à la cour de Bonaparte.

Un drame plein d'intérêt excita chez le premier consul un ressentiment plus prolongé, non moins injuste et surtout fort impolitique. Ce drame, dont l'auteur était Alexandre Duval, retraçait avec un vif intérêt les aventures d'un prétendant, du brillant prince Charles-Edouard, dans sa fuite après la bataille de Culloden. Cette pièce obtenait un succès très-vif, qui naissait de la situation même. Quelques royalistes avaient pu y mêler des applaudissements suggérés par un esprit de parti fort aveugle, car ni le prétendant au trône de France, ni son frère le comte d'Artois, n'avait livré des combats aussi glorieux que celui où Charles-Edouard avait

montré un si brillant courage couronné par une première victoire. Ni l'un ni l'autre ne s'était engagé dans des périls de cette nature. On aurait pu voir plus facilement un reproche fait à la prudence de ces princes, qu'une allusion à des exploits malheureux. Les allusions seraient tombées bientôt par leur ridicule inopportunité. Bonaparte depuis montra une susceptibilité aussi maladroite et aussi tenace pour deux chefs-d'œuvres de notre théâtre, *Athalie* et *Mérope*, et pour la jolie comédie de *la Partie de chasse de Henri IV*. *La Mort de César* pouvait seule offrir des rapprochements plus directs, quoique l'exaltation républicaine fût fort tombée (1).

On ne retrouvait plus le grand homme dans ses prohibitions timorées.

Après le retour d'Austerlitz, Bonaparte crut avoir assez triomphé de la défaveur qu'il s'était attirée par la mort du duc d'Enghien pour per-

(1) *Athalie*, *Mérope*, *la Mort de César*, *Héraclius*, restèrent toujours défendus ; ce fut là un soin puéril et indigne d'un grand homme. Le public se lasse bientôt de ces applications où l'esprit de parti se substitue à l'opinion générale; en se répétant, elles deviennent ridicules. Il en est qu'il est impossible de prévoir : en voici un exemple. Quelque temps après la retraite de Moscou, on donnait un ancien opéra comique, *le Tableau parlant*. Une triple salve d'applaudissements se fit entendre après ces paroles si connues qu'on

mettre la représentation des pièces qui lui faisaient ombrage. L'essai ne fut point satisfaisant, du moins à ses yeux ; quelques groupes de mécontents firent des applications injustes ou forcées. D'autres, qui n'avaient rien d'offensant, lui firent froncer le sourcil, telles que celle-ci :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Quant à *la Mort de César*, l'effet en fut assez fâcheux. Les républicains s'étaient donné rendez-vous pour manifester leurs regrets. Le grand acteur Talma avait mis une sombre profondeur dans le rôle de Brutus, et l'empereur, qui le traitait à peu près comme César traitait Roscius, lui en sut quelque temps mauvais gré. Talma avait eu le bonheur d'obliger le grand général, à l'époque où il était tombé dans la disgrâce et même dans l'indigence, lorsqu'il fut très-arbitrairement destitué par un commissaire de la Convention.

adresse à un vieillard qui rappelle ses bonnes fortunes d'autrefois :

Ils sont passés, ces jours de fêtes,
Ils sont passés, et ne reviendront plus;
Et vous aviez, pour faire ces conquêtes,
Ce que vous n'avez plus.

Une application si étrange à un tel désastre était inhumaine et antipatriotique; mais la malignité publique écarte quelquefois les scrupules les plus légitimes.

Il le combla de gratifications, ce qui n'empêcha pas ce talent admirable d'aller toujours croissant de vigueur et de variété.

Le premier consul, fidèle à montrer de la noblesse dans ses goûts, préférait le Théâtre-Français aux autres. Son esprit se plaisait plus à la grandeur des idées et des sentiments qu'à leurs nuances les plus fines et les plus délicates. On lui doit d'avoir rendu aux Français le culte de Corneille, fort ébranlé par les critiques trop fréquentes et trop superficielles de Voltaire. Il disait quelquefois de ce grand poëte : « Si Cor- » neille avait vécu de mon temps, je l'aurais » fait mon ministre. » Je crois que MM. de Talleyrand et Fouché convenaient mieux aux idées et au caractère de Bonaparte que le sublime auteur de *Cinna*.

Il aimait à s'entretenir avec les poëtes tragiques, et particulièrement avec MM. Lemercier et Arnault; écoutait avec une attention assez profonde leurs productions récentes, et quelquefois substituait des conceptions dramatiques à celles qu'on venait de lui exposer; il le faisait avec verve, avec originalité, mais en bravant avec un orgueil de souverain les convenances étroites de notre scène, ce qui rendait souvent ses conseils infructueux.

M. Lemercier, sous des formes très-polies, veillait de près à sa dignité d'homme de lettres, et d'ailleurs, quoique ennemi courageux de l'anarchie, il gardait à la liberté un amour qui alla toujours s'exaltant jusqu'à la fin de sa vie. De là vint entre eux une mésintelligence qui, chez le souverain, passa les bornes de la froideur et tomba dans l'injustice.

Bonaparte vit avec un sensible déplaisir la tentative fort ingénieuse que Lemercier avait faite dans le drame de *Pinto* pour faire descendre un événement historique, un changement de dynastie aux proportions de la muse comique. On croit qu'il traversa le succès de cette pièce pleine d'une originalité piquante, et la vérité est qu'elle ne fut appréciée qu'à la lecture, et les hommes de goût surent gré à Lemercier d'avoir dégagé l'art dramatique de plusieurs scrupules de convenance et de dignité qui le resserraient dans des limites trop étroites et auxquelles Corneille lui-même ne s'était pas toujours assujetti.

M. Arnault profita d'un dénoûment qui lui fut inspiré par Bonaparte, et s'en trouva fort bien pour le succès.

Le despotisme est fort à l'aise quand des discordes futiles pour les jeux de la scène se sub-

stituent aux agitations politiques; aussi manque-t-il rarement de les faire naitre et de les prolonger, et quelquefois d'une manière à se compromettre lui-même, ainsi qu'il arriva dans le Bas-Empire.

Une rivalité se déclara entre deux actrices du Théâtre-Français, mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges, et agita le public pendant plusieurs années. Elles étaient inégalement partagées pour les dons de la nature : mademoiselle Georges était d'une beauté éblouissante, et mademoiselle Duchesnois d'une laideur qui n'était rachetée que par une taille élégante et noble; mais celle-ci avait des inspirations plus heureuses et des accents plus pathétiques que sa rivale. L'une et l'autre avaient leurs prôneurs fort enthousiastes. Quand le public sut que le premier consul avait un penchant declaré, moins pour le talent que pour la personne de mademoiselle Georges, on crut faire un acte d'opposition courageuse en redoublant de faveur et d'applaudissements pour mademoiselle Duchesnois. Le premier consul y discerna l'intention de le braver; mais en homme d'esprit il se garda bien de signaler sa préférence au théâtre pour l'une d'elles, et surtout de faire de mademoiselle Georges une favorite déclarée. S'il eût voulu

imposer sa préférence, la lutte eût fini par être blessante pour lui-même.

Voilà sans doute une faible esquisse de l'aurore de la littérature au dix-neuvième siècle; mais considérez les temps. Après avoir subi les coups de hache de la révolution, elle est exposée aux coups de serpe de l'autorité absolue. Conquérante, elle a subi le sort des conquérants. Laissez-lui le temps de respirer et de se créer une direction qui lui soit propre. Nous verrons dans le chapitre suivant, qui sera plus spécialement consacré à la philosophie, que le moment est arrivé où elle va s'ouvrir des routes nouvelles et montrer plus de force et d'originalité. Elle devait se rajeunir et surtout se renforcer au milieu des assauts vigoureux qui allaient lui être livrés.

Mais le dix-neuvième siècle profite avec peu de reconnaissance de l'héritage laborieux que lui a laissé le dix-huitième. J'entends souvent prononcer avec un accent de dédain le nom de *littérature impériale*. On dirait qu'elle a été toute empreinte des stigmates de la servitude; mais à coup sûr elle s'est inclinée moins profondément devant Napoléon que les empereurs et les rois de l'Europe, que le pontife suprême, que les cardinaux et les prélats de France, que

nos consuls, que le Sénat, que tous les corps constitués, que maint chef de l'émigration et de la chouannerie, et que maint déclamateur de clubs. La littérature a loué beaucoup, mais des actes admirables; nul cri d'assentiment, nul éloge, nulle excuse ne lui est échappée pour des actes qui ont mérité l'animadversion de l'histoire. Des hommes tirés des prisons, de l'exil ou des déserts de Sinnamary, devaient-ils être sans voix pour bénir leur libérateur? Je ne sais s'il leur était possible de prévoir les excès désastreux de son ambition, mais il leur était beaucoup plus difficile de les prévenir, qu'à des confidents intimes, dont le pouvoir allait expirer avec le sien. Les chaînes qu'ils ont portées étaient celles de la reconnaissance publique et privée. A qui pouvaient-ils recourir, soit au dedans, soit au dehors? Où trouver un organe, une tribune, une presse pour leurs réclamations, leurs alarmes et leurs avertissements sévères?

Ce reproche de servilisme est d'une iniquité flagrante, quand on songe que les hommes à qui la renommée assigne le plus haut rang dans la littérature de cette époque firent honorer leur indépendance, leur désintéressement et quelquefois leur courage.

N'en a-t-on pas vu de glorieux exemples dans les faits que je viens de rapporter? M. de Chateaubriand a-t-il reculé devant un sacrifice courageux pour condamner l'acte le plus coupable qui fit la tache sanglante du Consulat; et M. de Fontanes, sommé de s'expliquer sur cet attentat, comme président du Corps législatif, n'a-t-il pas gardé un silence intrépide? Oublie-t-on les dix années d'exil de madame de Staël, et les longues disgrâces de MM. Chénier, Benjamin-Constant, Andrieux et Ginguené?

Je vais maintenant considérer le premier consul dans des occasions solennelles, c'est-à-dire dans ses audiences publiques et ses jours de réceptions. Il avait un grand fonds de patience pour les harangues et les panégyriques officiels, et souffrait fort bien que l'on passât la mesure dans des éloges très-mérités par ses exploits et par les beaux actes de son administration. L'art de louer demande une délicatesse que certains esprits ne comprendront jamais, et surtout quand ils croient voir leur fortune attachée à des éloges outrés ou redondants. Peut-on imaginer aujourd'hui qu'un préfet ou sous-préfet poussât l'impudence jusqu'à lui dire: « Dieu créa Bonaparte et se reposa; » et que le héros ne témoigna ni colère ni mépris pour cette révoltante

hyperbole? Les harangues lui étaient préalablement communiquées; ce qui n'eut plus lieu sous Charles X et ne se pratique pas aujourd'hui. Ses réponses étaient écrites, et presque toujours on y remarquait des images vives et des traits saillants; puis on se formait en cercle autour de lui. Il faisait des questions à tous ceux dont il venait de s'approcher, et le nombre en était considérable. Il écoutait les réponses avec une obligeance souvent très-gracieuse, et l'on a retenu de lui des mots dignes de la politesse de Louis XIV. Son humeur éclata pourtant dans quelques occasions; mais ce fut seulement vers la fin de son règne et quand il fut aigri par de premiers malheurs.

Ce qui peut étonner, c'est qu'il manqua souvent de galanterie dans les questions qu'il adressait aux dames de sa cour; mais souvent aussi elles avaient le courage de lui faire sentir et même expier ce tort par des mots piquants et courageux.

Quelques personnes ont cru voir dans ces brusqueries un reste d'habitude militaire et d'une éducation qui ne s'était pas formée dans les sociétés d'élite. Pour moi, je pense que ces discourtoisies étaient suscitées par le dépit de quelques mots piquants et indiscrets échappés à

des dames, et qu'une police, perfidement officieuse, lui avait rapportés.

Une dame, célèbre par son esprit et sa beauté, et qui portait un nom d'ancienne noblesse, avait coutume de s'exprimer sur Bonaparte avec assez d'aigreur. Elle eut un service à lui demander, et obtint audience. Un seul défaut nuisait à sa beauté, la couleur de ses cheveux était d'un blond hasardé. Le premier consul, au milieu d'un entretien où il avait gardé le silence, l'interrompit pour regarder trop attentivement ses cheveux, et lui dit : « Quel dommage ! »

« Puisque mes cheveux ont attiré votre atten-
» tion, reprit la dame, je présume que leur cou-
» leur vous a choqué. Mon miroir m'avait assez
» dit que mes cheveux tiraient un peu sur le
» roux ; mais, ajouta-t-elle avec une fierté irri-
» tée, vous êtes le premier homme qui m'en ait
» fait l'observation. » Il paraît qu'elle garda de cette remarque un ressentiment assez profond, et ses épigrammes redoublèrent de vivacité et de sel ; peut-être entra-t-elle dans quelques intrigues royalistes. Bonaparte lui ordonna de résider dans ses terres et de n'en plus sortir.

Une dame, assez célèbre par les éclats de sa conduite, se présentait souvent à la cour de madame Bonaparte, et le premier consul l'y

voyait avec peine. Il lui dit un jour brusquement : « Bonjour, madame ***; comment se » porte votre mari? Est-il toujours *trompé?* — » Et vous, sire, reprit-elle, comment vous » portez-vous? »

Voici une autre incartade qui ne lui réussit pas mieux. Celle-ci s'adressait à une jeune dame, d'un esprit très-vif, et femme de l'un des généraux qui lui étaient des plus chers. « Madame M***, aimez-vous toujours les hom» mes? — Oui, sire; quand ils sont polis et hon» nêtes. »

Quand son ministre, M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, obtint, par un bref du pape, d'épouser madame Grant, avec laquelle il avait eu une longue intimité, il la présenta au premier consul, qui lui dit avec une sévérité glaciale : « J'espère que madame de Tal» leyrand fera oublier les légèretés de ma» dame Grant. »

« Citoyen premier consul, reprit la nouvelle » épouse, je me ferai toujours une loi de suivre » l'exemple de madame Bonaparte. »

Un fait certain, et qui eut une grande influence sur le dénoûment désastreux de ce règne, c'est que Bonaparte, malgré la vigilance et l'habileté de sa politique, ne prit pas assez

de soin de s'attacher les femmes. Et cependant, outre son immense gloire, il réunissait des dons faits pour leur plaire. Je ne parle pas de son pouvoir, parce que ce moyen de séduction multiplie les conquêtes sans leur donner beaucoup de prix. Sa figure avait un type romain; ses yeux brillaient d'un éclat très-vif et se prêtaient à tous les genres d'expressions; sa bouche avait un sourire charmant, qui, pour être rare, n'en produisait que plus d'effet. Il avait au besoin des paroles enivrantes; il poussait le luxe des métaphores et des hyperboles jusqu'au style oriental, et les femmes croient quelquefois y voir le langage de la passion. Mais il craignait l'empire qu'elles pouvaient prendre sur lui, et les moments qu'elles auraient dérobés à ses grandes pensées politiques et militaires. Sa fidélité conjugale fut fort légère; mais ses liaisons galantes échappent à l'histoire, tant elles furent brusques et vides de tendresse, de constance et d'abandon.

On croit que son amour pour l'aimable Joséphine avait eu d'abord une exaltation romanesque et des expressions brûlantes. Les lettres qu'il lui écrivit au milieu de ses victoires d'Italie, et dont le recueil est devenu public, n'en offrent point de caractère. Tout y respire une

tendresse délicate et vigilante, celle d'un bon mari, d'un bon cœur; on y trouve beaucoup plus d'expressions caressantes que d'élans passionnés.

Quand Bonaparte revenait aux habitudes familières de la vie, il montrait une bonté facile, qu'un tel éclat de gloire rendait plus aimable. Malheureusement l'homme politique dominait trop en lui.

CHAPITRE XIV.

COUP D'ŒIL SUR LA RELIGION ET LA PHILOSOPHIE.

SOMMAIRE.

Causes qui contribuent au retour des sentiments religieux. — Une réaction s'annonce contre la philosophie du dix-huitième siècle. — Elle est défendue par plusieurs écrits qui exagèrent les doctrines de Locke et de Condillac. — Dupuis, *Origine des cultes.* — Volney, *Ruines.* — Cabanis, *Rapport du physique et du moral.* — Tracy, *Éléments d'idéologie.* — Les doctrines matérialistes combattues en Écosse et en Allemagne.

(1800—1803.)

A dater de l'Assemblée Constituante et surtout du schisme fatal où quelques jansénistes l'entraînèrent, presque en dépit d'elle-même, les hommes comblés des faveurs de la fortune et de la cour s'étaient repentis d'avoir souri pendant plus d'un demi-siècle à l'incrédulité philosophique. Ils ne l'avaient que trop souvent provoquée par la licence de leurs mœurs. Les femmes surtout se sentaient portées vers l'église, par le sentiment religieux toujours plus vif et plus constant chez elles, et par la pitié qui est aussi l'un de leurs plus beaux attributs. Tout

prêtre qu'on nommait insermenté était un saint aux yeux des plus dévotes, un héros aux yeux de celles qui cherchaient à le devenir ou à le paraître. Ce fut une faveur et bientôt une mode que d'entendre leurs messes dans quelque chapelle improvisée, ce que l'on appelait une messe du désert.

Quand le sang des martyrs coulait par torrents sous la main d'hommes qui avaient vu avec envie le métier de bourreaux et sous le glaive révolutionnaire qu'on appelait le glaive de la loi; quand les églises furent souillées par de sacriléges orgies, des hommes qui n'avaient pas voulu disjoindre ces deux mots *philosophie* et *humanité*, s'indignèrent contre le démenti féroce donné au principe de la tolérance invoqué par Voltaire. Dans la prison et en présence de l'échafaud ou des haches de septembre, de nobles et touchantes victimes repoussaient avec horreur les consolations du matérialisme et le repos si vanté du néant. Le peuple se demandait : Qui donc peut leur donner cette contenance si calme et si fière sur l'ignominieuse charrette? On ne savait pas que c'était souvent la bénédiction d'un vieux prêtre, compagnon de leur captivité.

Lorsque la journée du 9 thermidor mit un

frein aux fureurs homicides, l'esprit de persécution contre les prêtres insermentés se continuait dans les lois nommées révolutionnaires. Des orateurs et des écrivains, honneur de la tribune et de la presse, plus inspirés peut-être encore par le zèle de l'humanité que par celui de la foi, firent à ces lois révolutionnaires une guerre courageuse, et plusieurs portèrent à Sinnamary la peine de leurs nobles efforts. Bientôt les fureurs théophilanthropiques de Laréveillère-Lépaux rapprochèrent dans le brûlant désert les vieux prêtres de leurs défenseurs, et ils servirent à bénir des tombes qui allaient bientôt s'ouvrir pour eux-mêmes. La foi gagnait à ces rapprochements, à ces entretiens consolateurs. Alors les opprimés auraient craint de manquer à la reconnaissance pour ceux qui s'étaient exposés volontairement à partager leur sort. D'un autre côté, le peuple des campagnes et souvent celui des villes, de Paris même, éprouvaient, par une privation cruellement prolongée, combien le culte est nécessaire pour maintenir et vivifier l'union des hommes sous les regards de Dieu. Ils ne pouvaient s'habituer au silence des cloches qui s'unissent aux saintes joies comme au deuil de la famille. La sépulture ne présentait plus que des idées d'avilisse-

ment et de morne désolation pour toute l'espèce humaine. Le dimanche, cette fête à la fois riante et solennelle, où un pieux recueillement précède les joies de la famille, l'emportait tellement sur l'insignifiant décadi, que presque partout ce dernier était abandonné. Le mariage, qui pouvait se dissoudre au gré d'un dépit, d'un caprice, d'une passion coupable, livrait les enfants au plus cruel abandon, à de mauvais exemples et à une éducation discordante.

Ajoutez à ces désordres un calendrier républicain fait pour nous isoler des nations chrétiennes ainsi que des temps passés, sujet de malédiction pour l'historien, calendrier bizarre où des noms d'arbres, de légumes, remplaçaient des noms vénérés, et qui était pour jamais souillé par le nom de sans-culottides, donné aux jours complémentaires. Il est vrai que déjà, sans le secours du législateur, cette hideuse nomenclature tombait en désuétude. Ce fut un grand soulagement que l'abolition de ce calendrier, prononcée par un arrêté consulaire. Sans m'éloigner du grave sujet que je traite dans ce chapitre, je profite de l'occasion pour ajouter que tout le code de l'impolitesse républicaine était déjà réformé sans retour par l'usage, qui fit ici l'office d'un judicieux despote.

Le tutoiement, qui supprimait une bizarre mais délicate et précieuse nuance de notre langue, rare entre les hommes, n'avait guère été pratiqué envers les femmes que par les geôliers, les bourreaux et les membres des comités et du tribunal révolutionnaire. Le mot de citoyen fut par degrés enveloppé dans cette ruine. Le premier consul se piqua de l'exiger pour sa personne. En sorte qu'il demeura le dernier citoyen, mais non le plus fidèle serviteur de la république. Il était d'ailleurs très-exact à en fêter avec beaucoup de pompe tous les anniversaires. Plus il grandissait, plus nous étions la grande nation.

Cependant, au commencement du nouveau siècle, il se déclarait dans les esprits un mouvement oscillatoire plutôt que rétrograde, mouvement que près d'un demi-siècle n'a point encore complétement déterminé. La philosophie, jusqu'alors dominante, faisait force de rames pour résister au courant qui la reportait en arrière. D'un autre côté, une nouvelle école de penseurs, formée dans les rigueurs de l'exil et l'horreur des principes révolutionnaires, tentait de rétablir l'Église catholique dans toute sa gloire sur une terre encore arrosée du sang des martyrs. Les philosophes n'avaient point hérité

de la verve audacieuse de leurs maîtres; attristés, humiliés au fond du cœur du sanglant et infâme commentaire que des bourreaux avaient fait des doctrines de l'incrédulité, ils n'osaient poursuivre de leur rire des victimes échappées au massacre. Voltaire avait épuisé la liste des crimes commis au nom de la religion : comment les rappeler quand tous les cœurs frémissaient encore de crimes commis par un fanatisme contraire? car l'athéisme a le sien, et c'est celui qui offre le moins d'excuse. Il n'y avait plus d'échos dans les salons pour les sarcasmes dont Voltaire, pendant soixante ans, les avait réjouis. Fallait-il en aller chercher les échos dans les cabarets et dans les clubs?

Les nouveaux athlètes de la philosophie s'éloignèrent autant des principes et de l'ardeur éloquente de l'auteur de la profession de foi du *Vicaire savoyard* que des formes piquantes de Voltaire et de son faible théisme. Ils se jetèrent dans un matérialisme dogmatique et sec, qu'il est impossible de rendre séduisant, puisque Lucrèce, avec tout son talent poétique, n'en put venir à bout. Le premier qui se lança dans cette carrière fut le conventionnel Dupuis, dans son *Origine des cultes*. Jamais une érudition plus lourde et plus fausse ne vint appuyer dans un

style plus terne, un système confus et chimérique. Toutes les religions, et même la chrétienne, n'étaient plus que des emblèmes solaires, arrangés suivant les caprices et les connaissances astronomiques des prêtres. Il allait jusqu'à nier l'existence de Jésus, fils de Marie. Cet ouvrage, annoncé avec fracas, obtint à peine les tristes honneurs du scandale. On avait vu pis que cela dans les temples et les saturnales de la déesse Raison. Réduit de douze volumes en un seul, il réussit un peu plus à se faire vendre, mais non à se faire lire.

Ce fut avec douleur que l'on vit Volney, auteur d'un excellent *Voyage en Égypte et en Syrie*, entrer dans un système qui semble tenir à la fois du panthéisme, du scepticisme et du matérialisme. Il employa des couleurs assez vives dans son livre des *Ruines*, mais elles n'y brillent que d'un éclat phosphorique. De telles doctrines repoussent la chaleur et la vie. Ce fut peut-être en méditant ce livre que cet écrivain distingué, homme d'un caractère fier et indépendant, tomba dans une humeur morose, dans un découragement qui borna sa carrière politique et littéraire.

Le médecin Cabanis, ami de Mirabeau et ensuite des Girondins, homme d'un caractère

élevé et bienveillant, eut le malheur de fournir des armes au matérialisme par ses recherches physiologiques. En voulant expliquer le moral par le physique, il finit par absorber presque complétement l'un dans l'autre. Alors il lui devenait difficile à lui, honnête homme, de retrouver des règles immuables pour le devoir. C'était en méconnaissant le libre arbitre qu'il se montrait dans tous ses actes, et jusque sous le gouvernement de Bonaparte, un défenseur fidèle de la liberté. Du reste, il avait employé avec un goût fort habile le genre d'ornements auxquels se prête la science. Je crois qu'en sacrifiant moins le moral au physique ou plutôt en le faisant prédominer, il eût mieux réussi à faire un ouvrage précieux pour la littérature et surtout pour la philosophie.

Ami de ces deux philosophes, M. de Tracy prit une autre voie pour arriver au même but. De la théorie de *la sensation*, exposée par Condillac, il fit découler de nouvelles et tristes conséquences que ce philosophe n'avait pas vues, ou dont il se détourna par prudence, et que même il contredit quelquefois par des propositions et des preuves que peut réclamer le spiritualisme. M. de Tracy, émule de la clarté séduisante de Condillac, suit avec plus de rigueur

un système désespérant. On sent en lui un honnête homme qui part de faux principes.

MM. de Volney, Cabanis et de Tracy paraissaient convaincus que la morale de l'intérêt personnel bien entendu pouvait se développer avec une évidence presque égale à celle des propositions mathématiques et former un catéchisme populaire à l'usage de toutes les nations. Telle était la pierre philosophale du matérialisme. Deux philosophes du dernier siècle s'étaient mis à la recherche de la solution de ce problème et avaient chacun présenté un catéchisme sur lequel devait rouler la nouvelle instruction du genre humain.

Le baron d'Holbach, ce prédicant tout à la fois assommant et forcené d'athéisme, essaya une production dont on attendait tant de merveilles. Comme il ne reçut plus, pour son ouvrage sur la morale universelle, du secours de la plume du fougueux Diderot, il tomba de toute sa pesanteur.

Saint-Lambert, auteur du poëme des *Saisons*, exalté sans mesure par Voltaire, mais auquel on ne trouvait guère d'autre défaut que la froideur, avait consacré trente années à construire un fanal philosophique, d'où la lumière se versait par demandes et par réponses. Il fut pétrifié de

voir qu'un livre destiné à faire luire sur toutes les nations le flambeau de la philosophie trouvait à peine une vingtaine d'acheteurs. Sa position était bizarre. Il s'était prononcé constamment, mais sans bruit, contre les principes de la révolution, et maintenant il parlait à peu près le langage de ses plus secs et de ses plus imprudents propagateurs. Le chagrin de son mauvais succès fut si vif en lui, que sa raison parut en recevoir quelque atteinte. Il rêva une conspiration formée contre son ouvrage, et l'attribua aux femmes, qu'il avait jugées avec une analyse dénigrante, quoiqu'il eût beaucoup à se louer du dévouement de l'une d'elles. C'était tomber dans le chagrin visionnaire, que ses amis et lui-même avaient reproché si amèrement à J. J. Rousseau.

La poésie prêta quelques secours à la ligue autrefois si puissante des philosophes. Ce fut sous le Directoire et pendant les longues déportations de prêtres à Sinnamary qu'eut lieu l'attaque la plus directe contre la révélation chrétienne. Le plus aimable de nos poëtes érotiques eut le malheur et la faiblesse de publier son poëme de *la Guerre des Dieux* et *les Galanteries de la Bible*. Cette attaque envenimée ne trouva nulle faveur dans le public, ou du moins dans ces mêmes sociétés qui se piquaient de savoir

par cœur les saillies les plus licencieuses de *la Pucelle d'Orléans*. Parny était moins impudique, mais moins étincelant d'esprit et même de poésie.

A cette même époque, l'astronome Lalande publia, d'abord sous son nom, et ensuite sous celui d'un obscur collaborateur, son *Dictionnaire des Athées*, où il eut soin d'inscrire un grand nombre de savants, ses confrères, qui pourtant n'avaient pas commis cette impudente fafaronnade; du reste, ils avaient la consolation d'y voir inscrits Socrate, Platon, Pascal, Bossuet, et pour comble d'extravagance, Jésus-Christ.

La philosophie fut plus habilement défendue par Marie-Joseph Chénier, que la politique avait enlevé à la littérature sous des auspices qui ne furent pas toujours heureux. Il ne put être qu'un poëte dramatique et un orateur du second ordre. Son frère aîné, André Chénier, l'emportait sur lui en audace poétique. Ami de la révolution, il montra plus de courage pour s'opposer aux crimes révolutionnaires. Joseph Chénier employa avec goût et finesse l'arme de la satire pour la défense de la philosophie. Quant à l'équité, ce n'est pas la vertu favorite du satirique ni de l'homme de parti. Sa pensée dominante avait été de recueillir la riche succession de Vol-

taire manquée par Laharpe. J'ai déjà eu occasion de dire que, sous le consulat, il avait voulu prendre au sérieux le rôle et le titre de tribun, qui n'était pourtant qu'une fiction législative. Aussi était-il tombé dans une prompte disgrâce qu'il soutint avec fermeté.

Le premier consul n'accordait nulle faveur à ces survivants de la philosophie ; et sa principale raison était peut-être qu'il les voyait tous engagés, quoique avec réserve, dans une opposition à ses principes absolus. MM. Volney, Cabanis et de Tracy, tous trois sénateurs, ainsi que Garat, jetaient souvent dans l'urne des boules noires, et, malgré leur petit nombre, elles lui causaient un vif ressentiment. Il fulminait contre les *idéologues*, et ce mot très-vague, très-mal défini, était devenu pour lui synonyme de révolutionnaire. Lui annonçait-on quelque complot formé contre sa personne, il voulait y voir, en dépit de toute vraisemblance, des *idéologues*.

La révolution, depuis le 10 août, s'était conduite comme une fille parricide envers la philosophie. Cette école, tout à l'heure si puissante, n'avait plus ni chef ni lien. Son ascendant politique ne s'était jamais mieux manifesté que sous le court ministère de Turgot et de Males-

herbes, qui, seuls, montraient la volonté et la force d'en être les modérateurs. Quant à l'unité de doctrine, elle ne l'avait jamais possédée. C'était une division radicale que celle qui avait éclaté entre le déiste J. J. Rousseau et l'athée Diderot. Voltaire, qui détestait l'un et craignait l'autre, Voltaire, déiste d'un côté et matérialiste mitigé à la façon de Locke, n'avait pu faire prédominer aucun des deux systèmes. Le divorce n'était pas moins tranchant ni moins funeste entre les partisans du *Contrat social* et ceux de *l'Esprit des lois*. L'Assemblée constituante s'était plus rapprochée des premiers que des seconds. La philosophie n'avait eu de force que pour résister aux persécutions et pour renverser les hommes et les principes persécuteurs. La révolution, dans ses fureurs, acheva de rompre le camp des philosophes en plusieurs petits groupes, souvent hostiles les uns envers les autres. L'abbé Raynal, malgré l'emportement de ses déclamations, justement courroucé contre les meurtres populaires, fut le premier qui se déclara contre les principes de la révolution. Delille, Marmontel, Vicq d'Azir, Saint-Lambert, Suard et l'abbé Morellet, suivirent Raynal d'assez près, suivant la mesure de leur prudence. Condorcet voulut rallier l'armée désorganisée,

mais son talent était trop froid et ses principes trop exagérés pour ramener ceux qu'avaient épouvantés la rupture de l'ordre social et le renversement de tout principe d'humanité. L'infortuné Bailli, Dupont de Nemours et mon frère, restèrent fidèles au drapeau de Lafayette. Champfort et Laharpe suivirent encore quelque temps la révolution, même après le 10 août; mais l'indignation les saisit à leur tour. Le premier finit sa carrière par un suicide et le second par un désaveu de la révolution. Laharpe, sincère mais fougeux et un peu aigre, *brûla tout ce qu'il avait adoré.*

Les philosophes se rencontrèrent dans les prisons et dans l'exil sans pouvoir reformer une chaîne depuis longtemps rompue. Seulement le 9 thermidor les trouva tous ralliés pour prévenir le retour de la plus sanguinaire et de la plus abjecte des tyrannies. L'abbé Morellet surtout honora sa vieillesse par des écrits courageux en faveur des opprimés.

Les philosophes dont les noms avaient figuré dans la ligue voltairienne avaient vieilli. Quelques-uns avaient subi les coups de hache de la révolution; des débats orageux qui étaient pour chacun de nous des questions de vie ou de mort, préoccupaient trop les esprits pour qu'on pût

attacher un grand intérêt à des questions de pure philosophie. Elle essaya, comme nous l'avons vu, de reprendre des forces sous le directoire et sous le consulat; mais son réveil ne fut point heureux.

Qu'on me permette de reproduire ici en quelques mots une pensée qu'ailleurs j'ai tâché de développer. Je regarde comme un des plus grands malheurs du dix-huitième siècle le discrédit où Voltaire, disciple imprudent de Locke, avait fait tomber la philosophie de Descartes; seule elle était digne de présider à la liberté dont on méditait la conquête, seule elle affermissait les principes de toute religion; elle était si loin d'être offensante pour la foi chrétienne, que Malebranche, Bossuet, Fénélon et Arnaud en ont fait les prolégomènes de leur métaphysique religieuse. Sa morale ne peut être que sublime, puisqu'elle offre un point de contact entre ce que la philosophie ancienne a produit de plus pur et de plus élevé, et les enseignements plus hauts, plus rapides, plus féconds, que la Palestine a fournis à la nouvelle civilisation. Je sais que sa marche est trop transcendante pour être populaire; mais il ne faut pas que la philosophie se pique trop de l'être; souvent elle avilit ce qu'elle veut rendre vulgaire. Vouloir faire flotter ensemble le

fier drapeau de la liberté et le drapeau fangeux du matérialisme, c'est accoupler un aigle à un reptile.

Pendant que la philosophie du dix-huitième siècle continuait à s'égarer dans les voies ouvertes par Locke et Condillac, et dépassait de beaucoup les bornes que ceux-ci avaient respectées, les doctrines du matérialisme étaient puissamment combattues en Angleterre par Reid et Stuart, que l'on nomme aujourd'hui les chefs de la philosophie écossaise, et en Allemagne par Kant et surtout par son disciple Fichte. Les ouvrages de la philosophie écossaise et allemande étaient alors faiblement connus et mal appréciés en France. Les Écossais manquaient de cette puissance qui ébranle fortement les esprits; les Allemands la possédaient, mais ils avaient hérissé la métaphysique d'une nomenclature nouvelle dont une génération, séduite par la clarté de Voltaire et par celle de Condillac, se détournait avec effroi. Cependant même alors il se faisait un secret et laborieux efforts pour remonter jusqu'aux doctrines de Descartes, qui allait bientôt recouvrer son empire. La véritable époque de sa renaissance date parmi nous de la fondation de l'Université, vers 1810 et les années suivantes. Je diffère jusque-là d'en parler. On

peut dire que dans les premières années du consulat il y avait une sorte d'interrègne dans la métaphysique, le trône était vacant. Le matérialisme était décrié, et le spiritualisme n'osait prendre l'essor. Kant lui-même ne l'avait servi qu'avec une circonspection craintive, et Fichte dans son vol transcendant avait paru se perdre dans les nuages.

CHAPITRE XV.

CONCORDAT.

SOMMAIRE.

Réflexions sur l'empire de la philosophie et de la religion.— Suites funestes de leurs discordes et de leurs hostilités. — Les bons esprits au commencement du dix-neuvième siècle travaillent à les réconcilier. — Dispositions religieuses de Bonaparte.—Apparition du *Génie du Christianisme*, de Chateaubriand. — Cet ouvrage est conforme à la disposition des esprits. — Fermentation philosophique et littéraire qu'il excite. — L'ardeur des débats se ranime. — La jeunesse se prononce vivement pour les sentiments et surtout pour le style de l'auteur. — Bonaparte se trouve ainsi favorisé pour l'œuvre du concordat. — Il n'a point créé ses dispositions, mais il les dirige et s'en sert avec un génie supérieur. — Négociateurs français. — Portalis, Berlier et Talleyrand. — Négociateurs italiens. — Les cardinaux Spina, Gonsalvi et Caprara. — Difficultés de l'entreprise pour le Saint-Siége et pour le premier consul. — Immensité des sacrifices auxquels le pape va souscrire; mais il s'agit pour lui de recouvrer presque la moitié du monde catholique. — La fermeté du premier consul tranche les débats. — Judicieux ménagements qu'il sait garder. — Bases du concordat. — Le premier consul se rend à Notre-Dame. — Incident qu'élève la présence de madame Moreau. — Résistance des évêques de Londres. — Soumission et faible indemnité du clergé constitutionnel. — Dispositions de l'armée. — Bonaparte calme avec adresse plusieurs généraux. — Il en exile et en fait emprisonner quelques-uns. — Madame de Staël éloignée de Paris. — Rentrée et réintégration de plusieurs prélats émigrés.

(1802.)

Les monarques de la pensée ont un empire

moins éphémère que celui des rois qui sont imposés par la victoire, par d'habiles artifices et par la conquête. Ils règnent à des distances que n'a pu atteindre Rome dans le long enfantement de ses prospérités. Ils ne sont point à l'abri des catastrophes de la destinée humaine. Elles les humilient, mais rarement elles les écrasent tout à fait. Leur rivalité, leurs combats se continuent à travers les siècles. C'est pour eux une alternative de victoires et de défaites, de chutes et de restaurations; leurs disciples parviennent souvent à les concilier entre eux, et leur puissance y gagne autant que leur renommée; le genre humain surtout y gagne. Platon, Aristote, Descartes, Leibnitz, Clarcke, Malebranche et Kant peuvent s'asseoir sur le trône commun de la philosophie. Ils ont encore à y combattre des adversaires, mais d'un ordre inférieur, d'un esprit moins lumineux et qui, sentant l'impuissance de leurs armes, cherchent à combattre dans les ténèbres. A la tête de ceux-ci, il faut placer Spinosa et ses modernes disciples. Toutefois l'empire des philosophes dont je viens de rappeler les noms glorieux est bien inférieur à ceux qui ont régné et règnent encore comme inspirés de Dieu.

Pour rejeter ici toute alliance profane, je ne

dois nommer que le Christ; il a parlé en sage, et sa voix, aussi auguste que familière, est entendue des peuples de tous les climats et de tous les âges, de ceux qui entrent à peine dans la civilisation et de ceux qui se croient montés à son sommet. Sa religion fait plus que compléter les vœux des philosophes, elle les rend applicables et populaires, elle leur donne une garantie sublime et des espérances illimitées. Seule, elle répond à l'éternel besoin de notre nature ambitieuse, même en terrassant son orgueil. Mais cette religion a traversé bien des siècles d'ignorance, de barbarie, de superstition, de despotisme, de tyrannie savante, telle que celle du règne féodal, et enfin de guerres interminables, parmi lesquelles les plus odieuses sont celles dont elle-même a été le prétexte. Elles ont converti en poison ses sucs les plus salutaires, et ont fait de son flambeau allumé par l'amour des torches entretenues par la haine.

L'entreprise du dix-huitième siècle a été ou plutôt devait être de retrouver le caractère tout à la fois philosophique ou transcendant de cette religion jusque sous les laves du volcan révolutionnaire. Le but a été dépassé, et de là des fureurs et des désastres qui ont immensément grossi la liste des crimes commis contre Dieu et

contre l'humanité. Ce que le dix-huitième siècle a fait contre les abus et les excès de la religion, il faut le faire aujourd'hui contre les abus et les excès de cette même philosophie. Voilà une pensée qu'a conçue Bonaparte, pensée à laquelle nous ramenaient notre bon sens et nos malheurs, et qu'il a exécutée en souverain habile et ferme. Ce serait là l'éloge le plus magnifique de son règne, et ce seul titre suffirait à sa gloire, s'il n'avait trompé les vœux les plus légitimes de sa nation et de son siècle par son despotisme, et si, comme conquérant, il n'avait offensé et meurtri la religion et l'humanité.

Le premier consul, par le bénéfice inouï de sa position, semblait être devenu le suprême arbitre entre la religion et la philosophie. Les principes du catholicisme s'accordaient mieux avec ses idées de domination absolue. Il s'en était, sans doute, fort écarté pendant son séjour en Égypte, par des proclamations politiques où il vénérait trop complaisamment le prophète Mahomet. Maintenant il revenait aux impressions de son enfance. Les cérémonies de l'église, en plaisant à son imagination, allaient jusqu'à son cœur. Le son des cloches lui causait une vive impression.

L'athéisme surtout lui répugnait par cette force de bon sens qui lui était naturelle; or, le bon sens est une démonstration directe de Dieu pour tout esprit qui n'a point été longuement travaillé par des sophismes artificieux ou par des passions corruptrices. Un jour, il s'entretenait aux Tuileries avec le sénateur Volney, qui parlait avec assez d'ironie des causes finales. Pour toute réponse, il le mena vers la croisée, et, lui montrant un ciel magnifiquement étoilé, il lui dit : *Qui est-ce qui a fait cela? Qui est-ce qui a mis de l'ordre dans cette immensité de mondes?* et tourna le dos à son interlocuteur. Il parlait avec un dédain amer des théories politiques de J. J. Rousseau, et cachait mal sa jalousie pour l'ascendant que Voltaire avait exercé sur son siècle.

Animé de tels sentiments et en roulant de tels projets, le premier consul devait voir avec une faveur plus ou moins déclarée les écrivains dont le talent se vouait au rétablissement de la religion catholique. Fils élu de la révolution, il montrait beaucoup de tolérance pour ceux qui en attaquaient les premiers principes. Le plus brillant et le plus heureux de ceux qui s'offrirent pour donner au dix-neuvième siècle une direction inverse de celle qui avait triomphé dans le dernier siècle, fut M. de Châteaubriand.

Le *Génie du christianisme* n'apparut pas comme une démonstration évangélique dans toute la rigueur du raisonnement ni dans toute l'ardeur de la foi. Le siècle, endoctriné par Voltaire et J. J. Rousseau, se fût assez mal prêté à l'une et à l'autre de ces entreprises. Mais ce que Voltaire avait frappé d'un ridicule qu'on croyait ineffaçable, il voulut et il sut ou le faire reverdir dans sa grâce et sa fraîcheur primitive ou le relever à la hauteur sublime des prophètes et de la parole de Jésus-Christ. Comme il n'était plus guère de temple, d'autel qui ne portât les empreintes du marteau révolutionnaire, et comme leurs ministres étaient encore errants pour la plupart dans des contrées civilisées ou sauvages, il prêtait à des ruines d'hier la solennité mélancolique des ruines anciennes, en sorte que ses tableaux réunissaient trois genres de poésies, l'idylle, l'élégie et le cantique. Cette poésie était versée à flots. De nouvelles et fécondes combinaisons d'harmonie ne laissaient point regretter le rhythme régulier, et je suis convaincu que, même sous la main la plus habile, il y paraîtrait déplacé.

Deux épisodes de ce grand ouvrage, *Atala* et *René*, avaient excité une grande commotion littéraire. Le public le plus frivole aussi bien que

le plus sérieux avait ouvert une guerre déclarée sur le mérite de ces deux productions, de la première surtout. Les admirateurs ou les censeurs amers d'*Atala* pouvaient se distinguer par l'âge. Au-dessus de quarante ans, on ne trouvait guère que des détracteurs qui reprochaient à ce roman des couleurs forcées, des images ambitieuses et un emploi trop fréquent de l'hyperbole. Mais les jeunes gens et les femmes, toujours portés soit à se ranger de leur parti, soit à leur commander leurs propres impressions, célébraient *Atala*, *René* et tout le génie du christianisme, comme une découverte qui allait ouvrir un nouveau ciel poétique. L'intérêt d'*Atala* était vif, pénétrant. Depuis *Zaïre* on n'avait pas tiré un parti plus habile du choc des deux sentiments les plus exaltés de l'âme, l'amour et la religion. Le roman de *René* était plus profond et réveillait des souvenirs déchirants dans toutes les familles dépouillées par l'émigration. Seulement on s'étonnait qu'un épisode fondé sur un amour incestueux, quelque comprimé qu'il fût, fît partie d'un ouvrage d'un caractère aussi grave, aussi saint. On juge de quel côté dut rester la victoire, et les vieilles plaisanteries du vieil abbé Morellet ne purent la balancer longtemps.

M. de Chateaubriand ne portait rien d'acri-

monieux dans une polémique où les plus graves docteurs, où les plus saints personnages ont souvent poussé la colère jusqu'à l'invective. Il sembait joindre la politesse du gentilhomme à la modération de l'écrivain. On pouvait même deviner qu'il avait aimé ou admiré autrefois les auteurs qu'il combattait aujourd'hui. Son premier ouvrage, publié à Londres et alors peu connu en France, en faisait foi.

C'était un grand titre de faveur pour M. de Chateaubriand que d'avoir été adopté en quelque sorte par M. de Malesherbes, ce glorieux martyr de l'honneur et de l'amitié. Son frère aîné avait épousé mademoiselle de Rosambo, petite-fille de ce ministre, et avait péri avec sa jeune épouse sur le même échafaud où le sage du dix-huitième siècle subit un supplice plus affreux que celui de Bailly même, puisqu'on frappait avec lui tous les aimables et purs objets de son affection paternelle. C'était ainsi que des bourreaux qui se disaient philosophes, et ce Robespierre, qui osa depuis se déclarer adorateur de Dieu, s'étaient vengés des larmes que le sublime dévouement de Malesherbes avait fait couler chez tout ce qui portait un cœur d'homme.

M. de Chateaubriand se garda bien de s'éloi-

gner des principes de la tolérance, et il cherchait de son mieux à les concilier avec les arrêts les plus sévères de la religion catholique.

Qui ne se fût attendri en voyant nos malheurs si cruels et si récents pleurés par un homme poursuivi par de tels deuils! C'était à lui d'invoquer la religion, ce baume céleste des profondes douleurs. L'exil avait pesé de tout son poids sur son ardente jeunesse. Il en avait connu les longues misères à Londres. C'était sous de plus heureux auspices qu'auparavant il avait visité l'Amérique. Une entreprise hardie s'était offerte à son désir de gloire : il avait conçu le projet de chercher par terre et en voyageur pédestre, la communication que peuvent offrir des fleuves entre l'océan Atlantique et la mer du Sud, passage que le capitaine Cook, ce grand navigateur du dix-huitième siècle, avait vainement cherché et reconnu possible. Chateaubriand, forcé d'y renoncer, en fut dédommagé par les inspirations qu'il avait reçues de la nature grandiose de ce jeune hémisphère. Il en fit la conquête, non à la manière des Cortés, des Pizarre, mais au nom de la poésie. Il est juste pourtant de reconnaître qu'avant lui, Bernardin de Saint-Pierre avait versé sur notre littérature les rayons du soleil des tropiques.

Le dix-neuvième siècle, au moment même où il s'ouvrait, cherchait une direction qui lui fût propre. L'imagination trop comprimée par l'allure raisonneuse du matérialisme et d'une politique inhumaine, brûlait de s'émanciper et de pousser ses conquêtes bien au delà du domaine qu'elle avait perdu. Ce qui paraissait singulier, c'est que, pour secouer ses chaînes, elle s'adressait à la religion, qui avait été longtemps son épouvantail, et qui réprime sévèrement ses licences. M. de Chateaubriand avait triomphé de ce préjugé par les grands exemples qu'il rappelait et par le sien même. C'était avec une critique pleine de charmes et sous des aspects nouveaux qu'il analysait les ouvrages où le génie s'est inspiré de la sublime austérité des prophètes et de l'Évangile.

M. de Chateaubriand entraîna dans sa sphère tous les jeunes poëtes et toutes les imaginations ardentes. Ce mouvement littéraire eut-il le caractère d'un catholicisme sérieux et fervent? Je ne le pense pas, ou du moins rien ne le démontre jusqu'ici. Mais, à dater de cette époque, la religion eut beaucoup moins à craindre les assauts de l'incrédulité dogmatique et les flèches de l'incrédulité railleuse. L'esprit de domination qui prend le masque du zèle le plus ombrageux

pourrait seul, en opérant une réaction formidable, renouveler ces combats et les sanglantes victoires de l'athéisme.

L'ascendant du *Génie du christianisme* fut tel, que les dieux de l'Olympe se virent même chassés du Parnasse. Il est vrai que ces ingénieuses allégories étaient devenues fort banales. Mais il n'était pas aisé de les remplacer par des dogmes sévères qui veulent être pris dans un sens littéral et positif. La piété crédule de nos chevaliers a pu se prêter au double mysticisme de la religion et de l'amour. L'imagination sourit à ce mélange, le sentiment y puise une nouvelle flamme, mais souvent le bon goût en murmure et la religion s'en offense.

Le plus grand service que la religion et l'histoire reçurent de cet important ouvrage, ce fut un éloquent et savant tableau de la civilisation nouvelle sous l'empire du Christ. Ses bienfaits furent, il est vrai, cruellement combattus, mais non étouffés par l'invasion des Barbares, par le fléau de la féodalité et par celui des persécutions et des guerres religieuses. Cependant il est évident que l'esprit de charité a reçu des développements et des applications fécondes et hardies, que les sages de l'antiquité osaient à peine espérer et qu'ils n'ont jamais sollicitées dans leurs

écrits. Cette impulsion est telle, que l'incrédulité même s'est vue forcée de faire cet heureux larcin au christianisme. Quant au matérialisme, loin de fortifier ce mobile, il n'est propre qu'à l'avilir et à le briser. Son règne, dans les plus cruelles années de la révolution, en porte un sanglant témoignage. Les pères de l'Église les plus éloquents n'avaient pu offrir ce tableau dans le cinquième siècle, époque de la plus terrible dévastation de la société humaine. Les solitaires de Port-Royal, dans leur pieuse misanthropie et leurs chagrins contre le siècle, n'avaient jeté qu'un regard assez terne sur ce tableau. Bossuet, Fénélon, Massillon, placés à un meilleur point de vue, en avaient saisi quelques traits qu'ils avaient peu développés. Voltaire était trop acharné au combat qu'il livrait à la religion chrétienne, et trop occupé à supputer ce que les massacres religieux avaient coûté au monde, pour regarder avec scrupule, avec complaisance, la partie consolante du tableau ; et cependant la justesse naturelle de son esprit l'a forcé de reconnaître plusieurs de ces bienfaits. Ils brillent d'une lumière plus pure sous le pinceau enchanté de M. de Chateaubriand, et depuis ils n'ont plus cessé d'être signalés avec soin et souvent analysés avec

profondeur dans notre littérature contemporaine. C'est la poésie surtout qu'ils ont merveilleusement inspirée ; elle est à la fois rajeunie, fortifiée, ardente et pourtant philosophique, dans les chants de Lamartine et de Victor Hugo. Alexandre Soumet avait heureusement préludé à cet essor dans le poëme de *l'Incrédulité*, ouvrage brillant et incomplet de sa première verve.

M. de Chateaubriand venait d'écrire, sans s'en douter, la préface ou plutôt le manifeste du concordat du premier consul avec le pape Pie VII. Il est certain, du moins, qu'il facilita et affermit le succès de cette conception, l'une des plus hardies que pût accomplir le génie de Bonaparte.

L'ultramontanisme n'avait pas encore déployé toutes ses voiles. Le fougueux M. de Maistre n'avait pas encore poursuivi de sa verve acrimonieuse, de sa pieuse rage, Voltaire, Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau, ces souverains du dix-huitième siècle, et n'avait point encore anathématisé les institutions dont ils avaient posé les fondements. M. l'abbé de Lamennais n'avait point encore tonné avec la sombre énergie de son éloquence contre l'indifférence religieuse et les libertés de l'Église gal-

licane, en élevant son drapeau contre celui de Bossuet lui-même. M. de Bonald seul, esprit plus calme, mais non moins absolu dans ses principes ultramontains et despotiques, avait fait paraître son ouvrage sur la *Législation primitive*, fruit des chagrins amers et rêveurs de l'émigration, et dans lequel la contre-révolution paraissait armée de toutes pièces.

Quand le fils chéri et peu soumis de la révolution travailla pour se faire reconnaître le fils aîné de l'Église, il ne trouvait partout qu'obstacles à ses desseins. L'opinion irréligieuse s'était attiédie, mais elle avait pris racine dans les mœurs et les institutions. Renier Voltaire paraissait presque une apostasie. Seulement on était disposé à faire des concessions à la politique, et Bonaparte en était le génie. La paix puplique était devenue le grand cri de ralliement; mais s'accorderait-elle bien avec les inflexibles exigences du catholicisme? Un schisme qui semblait irréconciliable régnait encore dans le clergé. Toute la faveur des âmes dévotes restait acquise au clergé insoumis, qui ne semblait plus qu'un peuple de martyrs. Les évêques et les curés constitutionnels ne voyaient plus réunie sous leur houlette qu'une partie peu nombreuse et surtout peu zélée du troupeau. Quelques-uns,

tels que l'abbé Grégoire, qui s'établissait leur patriarche, et, en quelque sorte, leur primat, s'étaient gravement compromis, eux et leur parti, dans les votes cruels et les déclamations furibondes qu'ils avaient prononcés à la Convention. La secte des théophilanthropes, amie forcénée de la révolution, avait frappé, sous le règne du directeur Laréveillère-Lépaux, sur toute espèce de prêtres. Cette secte isolée et méprisée craignait tout de leur vengeance. Les protestants, qui ne sortaient que depuis une vingtaine d'années de la persécution qui, jusque dans le cours du dix-huitième siècle, n'avait cessé de s'exercer contre leurs pasteurs et les prédicateurs du désert, frémissaient en se rappelant les terribles jours de Charles IX, de la Ligue, des Dragonnades et des Cévennes.

Du moins, le rétablissement du culte catholique allait-il être favorisé ou secondé avec ardeur par le parti des vieux royalistes? Le résultat même était problématique. La plupart des prêtres insoumis avaient lié leur cause à celle des Bourbons; et des souffrances endurées pour eux et à côté d'eux avaient resserré ces liens. Or, il était évident que le concordat négocié avec la cour de Rome contiendrait implicitement le sacrifice de la cause des princes exilés. Voilà ce

qui révoltait des archevêques, des évêques, des prélats, autrefois riches bénéficiers, issus pour la plupart des plus grandes familles de France, précurseurs de la grande émigration et qui en avaient sans succès béni les armes. Au sein d'une nation hérétique, dont le gouvernement les entretenait avec une hospitalité assez dispendieuse, ils formaient une sorte de consistoire permanent, dont les instructions, plus ou moins clandestines, parvenaient à tout le clergé insoumis. La contre-révolution avait dû toujours, ou du moins longtemps, leur présenter l'idée d'une réintégration complète de tous les intérêts lésés, et les leurs l'avaient été sans mesure. On rompt difficilement avec les souvenirs de tant de splendeur perdue, et ils augmentent plus qu'on ne le croit soi-même les scrupules religieux.

Eh bien! je n'ai point encore parlé de la plus grande difficulté que présentait le rétablissement du culte catholique, c'était l'opposition de l'armée. Il me paraît impossible que les soldats et les marins vivent sans croyance, quoiqu'ils soient très-portés à une incrédulité fanfaronne, comme un nouveau témoignage de leur intrépidité. La présence continuelle du danger les dispose même à la superstition. Notre armée était saisie d'un vif enthousiasme, et toute noble exaltation

admet ou suppose un mobile religieux plus ou moins couvert de nuages. Qui se dévoue est malheureux s'il ne voit plus haut que la terre. Une nuit passée au bivouac, un ciel étoilé ne permettent pas l'athéisme, et tous les militaires demandent, comme le faisait Bonaparte à Volney, qui a fait cela? Il n'en est pas moins vrai que l'armée de la révolution trouvait dans les mots patrie, gloire et liberté, une sorte de mythologie qui était le premier ressort de son enthousiasme; et comme le sentiment personnel se glisse au milieu même des sentiments généreux, le mot d'avancement avait bien aussi sa magie. La *Marseillaise* et quelques autres chants patriotiques étaient les seuls cantiques de l'armée. Les prêtres et les cérémonies du culte y étaient trop souvent des objets de dérision. Voltaire faisait le grand fonds d'instruction des officiers et des généraux. Ce que tout militaire redoutait le plus c'était d'être appelé capucin, et le moindre acte de piété vous exposait à ce reproche. Tous ces inconvénients, tous ces dangers, Bonaparte les brava et les surmonta. La religion célébra son triomphe, et la philosophie nota les concessions importantes qu'elle avait obtenues de l'Église. On dira qu'elle était assez puissante pour s'en passer. Je ne le pense pas. La tolérance avait

jusque-là mal accompli son œuvre, puisqu'elle s'était démentie par une cruelle persécution que Bonaparte seul avait pu faire cesser, mais qui aurait bientôt repris son cours sous un régime plus libre. Il n'est point de nation qui ne veuille être satisfaite sur le sentiment religieux, le plus noble besoin de l'homme. L'anarchie, qui tendait toujours à renaître, n'eût pas manqué de profiter de l'anarchie des religions. Il ne fallait qu'une étincelle pour faire renaître la guerre civile dans les départements de l'ouest.

Je sais bien que Bonaparte avait d'autres vues plus personnelles. Pour les résumer en un mot, il voulait faire du vicaire de Dieu le vicaire de son ambition, le consécrateur de sa couronne, le pontife qui marquerait ses volontés d'un sceau divin. Mais il ne trouva pas dans le pape Pie VII un instrument aussi flexible qu'il l'avait espéré, et il eut bientôt lassé sa patience et réveillé ses scrupules.

On pouvait s'étonner que le pape Pie VII eût commencé par être moine; mais en Italie, cette profession ne ferme pas le chemin des grandeurs ecclésiastiques, et de mémorables exemples en font foi.

Clermont ou Chiaramonte tenait à la famille illustre de France, dont une branche s'était éta-

blie en Italie. C'était un homme d'un aspect vénérable et imposant, d'une piété sincère; sa charité, sa modestie et la nature même de ses opinions, qui s'approchaient fort près du républicanisme, l'avaient rendu très-populaire dans son diocèse d'Imola. Le saint-siége était vacant, mais affermi par la mort du pape martyr Pie VI, ce qui semblait rappeler le temps de la primitive église. Dans l'état de confusion où étaient l'Italie et l'Europe, un pareil sort pouvait menacer le pape qui lui succéderait. Il fallait donc faire choix d'un homme assez ferme dans sa croyance pour résister à la loi du plus fort, et en même temps d'un esprit assez mesuré pour le fléchir.

Les pertes que la révolution française avait fait éprouver à l'autorité spirituelle du saint-siége étaient immenses; le cours de nos victoires menaçait le reste de sa domination. La religion romaine n'avait plus en France que le souffle. Il en était à peu près ainsi des états qu'elle avait subjugués ou occupés par ses armes, tels que les cantons catholiques de la Suisse, la Belgique, les états de la rive gauche du Rhin, et même la plus grande partie de l'Italie. Si Rome était encore le siége de la papauté, on ne le devait qu'à la magnanimité ou à un calcul politique de Bonaparte. Ni Luther, ni Zwingle, ni Calvin

n'avait donné une aussi terrible secousse au saint-siége. Une seule chance de salut restait à cette puissance versée dans les secrets les plus profonds de la politique, c'était de recouvrer d'un trait de plume toutes les pertes que je viens d'énumérer. Bonaparte voulait être sacré des mêmes mains que l'empereur Charlemagne, son modèle; mais il avait auparavant reçu le sacre de la révolution et de la philosophie; pouvait-il les désavouer l'une et l'autre? L'inflexibilité de la discipline catholique ne serait-elle pas forcée à de grands sacrifices? Le nouveau pape était à la fois l'homme le plus disposé à faire de grandes concessions, et à ne pas les dépasser. Rien de pareil ne s'était encore vu depuis que la chaire de Saint-Pierre était devenue un trône d'où sont partis tant de foudres sur les rois, les princes et les peuples.

Le saint-siége, appuyé sur le dernier des conciles, celui de Trente, n'avait rien cédé à la réforme évangélique. Il s'agissait ici de sacrifices qui eussent autrefois révolté le plus timide des papes. D'abord il fallait que Rome se séparât de la cause des Bourbons, et que le droit divin cessât de consacrer la légitimité des princes. Ceci n'était pas nouveau pour la cour de Rome, dont les scrupules ne portaient pas sur ce point.

N'avait-elle pas excommunié ou dépossédé les plus puissants souverains de l'Europe? N'avait-elle pas, de sa pleine autorité, changé une dynastie dans les Deux-Siciles? Il est vrai que les ennemis de la révolution regardaient comme indissoluble l'alliance du trône et de l'autel, et plaçaient leurs droits sur la même ligne. La principale cause du martyre de Louis XVI avait été le refus de sanctionner la constitution civile du clergé. L'intérêt la nécessité de reconstituer l'unité catholique l'emporta sur les scrupules de la reconnaissance. Enfin la question n'était plus douteuse, puisque le premier consul négociait un concordat fort différent de celui de François Ier.

Reconnaître la vente des biens du clergé était le point délicat. Combien de souverains, de grands vassaux, de seigneurs n'avaient-ils pas été frappés des foudres de Rome pour s'être adjugé quelques parties de ces biens! Ce fut avec une résignation apostolique que le pape Pie VII, son légat le cardinal Caprara, et les principaux négociateurs du traité, les cardinaux Spina et Gonsalvi, souscrivirent à un sacrifice si important. L'Église acquérait de nouveaux droits à la vénération des fidèles en abandonnant ainsi des biens temporels. Tel n'était pas

pourtant l'avis des principaux bénéficiers réfugiés à Londres; mais leur opposition demeura vaine. Or, une telle concession rendait le concordat populaire pour une très-grande partie de Français acquéreurs à bon marché des biens du clergé, et qui voyaient ainsi sanctionner leurs droits par l'Église même qu'ils avaient dépouillée. Aussi la valeur de ces biens s'accrut-elle dans une proportion remarquable. En revanche, Rome triompha dans la question du mariage des prêtres, résolue négativement, quoique après d'assez vifs débats, au concile de Trente. Ces mariages n'avaient pas été très-multipliés sous la révolution même, parce que l'opinion les avait repoussés avec une rigueur assez constante. Le premier consul prenait ombrage du célibat des prêtres et regardait leur mariage comme une garantie de leurs sentiments civiques. Par la raison contraire, le pape voulait conserver ce point d'une discipline rigoureuse; il fallut lui céder. Le pape accorda des bulles de sécularisation aux prêtres mariés. Il y en eut de spéciales accordées à l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand, qui en profita comme nous l'avons vu; aussi prêta-t-il ses talents diplomatiques, quoique sans mission apparente, à la négociation du concordat; il y fut secondé par un ecclésiastique qui avait suivi une

bannière toute différente dans la révolution. C'était le curé Bernier, le missionnaire prophète de l'armée vendéenne, homme alors très-habile à répandre un fanatisme dont il était exempt, et l'un des auteurs principaux de la pacification de l'Ouest. Il avait acquis des droits à la bienveillance du premier consul. Il montra un grand zèle à réconcilier ou du moins à laisser subsister, l'un à côté de l'autre, les deux clergés que la révolution avait déclarés en état de guerre. Ce conciliateur mérita et obtint la mitre épiscopale; depuis, Bonaparte s'en servit pour défendre les libertés de l'Église gallicane, les seules qu'il voulût bien nous laisser, parce qu'elles protégeaient son pouvoir.

J'allais presque oublier de parler du négociateur en chef, Joseph Bonaparte. Je ne ne sais s'il posséda, malgré ses nombreuses et importantes missions, de grands talents diplomatiques; mais ils ne fournissent rien à l'histoire. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'était le don de faciliter des négociations difficiles par des manières polies et un commerce agréable, avantages qui appartiennent surtout aux caractères peu décidés.

Sans vouloir rien affaiblir des hautes vues qui dirigèrent le premier consul dans la plus

haute et la plus difficile de ses négociations, je crois pouvoir dire que ce fut le jurisconsulte philosophe et chrétien Portalis qui le seconda le plus puissamment. Où Bonaparte aurait-il appris ces distinctions subtiles et profondes qui séparent en France le pouvoir civil du pouvoir spirituel? Ce ne sont point de ces choses que le génie peut concevoir par une illumination soudaine; il faut aller les chercher dans les parties les plus ténébreuses de l'histoire, dans ses sentiers les moins fréquentés, et, pour tout dire, dans d'effrayants in-folios. Je ne vois que Portalis qui fût nourri de ces connaissances et qui pût se mesurer avec les cardinaux négociateurs du traité.

Un choc terrible en apparence devait se présenter sur tous les points qu'on agitait. L'autorité pontificale était, pour la première fois, condamnée à reculer, et l'on exigeait d'elle d'immenses pas rétrogrades. La foi catholique n'en serait-elle pas lésée? Qu'allait devenir le dogme de l'infaillibilité du pape? A la responsabilité qu'il subirait devant les successeurs de saint Pierre et devant tout le monde catholique, ne se joindrait-il pas une responsabilité plus terrible devant Dieu? Non, il n'y avait rien d'affecté dans le tremblement dont le cardinal Spina

fut saisi plus d'une fois, dans les larmes qu'il versa en abondance, dans la désolation du cardinal Gonsalvi et dans les terreurs du pape. Mais, d'un autre côté, c'était une victoire presque miraculeuse qu'allait obtenir le saint-siége dans son abaissement, dans la profondeur de sa chute. Cette victoire, on ne pouvait l'obtenir que d'un seul homme, et le légat s'en était amèrement convaincu dans tous les entretiens qu'il avait eus à Paris. De quoi s'agissait-il? de remettre la moitié du monde catholique sous les lois du saint-siége, seul moyen de raffermir sa domination sur le reste. Joignez-y ce mot si touchant pour le cœur d'un saint pontife, la paix de l'Église. Dans cette alliance spirituelle, le premier consul offrait une dot d'un prix inestimable; et quant à lui, s'il pouvait y voir un affermissement et même une extension pour son autorité absolue, d'un autre côté il pouvait en être détourné par des dangers que lui seul, de tous les Français, osait affronter. Il allait heurter une très-grande partie d'une génération vouée depuis près d'un demi-siècle à une incrédulité railleuse. Le plus grand danger pour lui eût été d'essuyer les brocards de l'armée. Toutes ses victoires auraient échoué sous le titre de *capucin* donné par les soldats. Mais il

en était si chéri, si admiré que nul n'osa proférer ce sobriquet injurieux. Ne vous étonnez donc pas que sa fermeté fût triomphante ; mais voyez aussi que d'habiles ménagements il sut garder.

Sa Sainteté se résigna à une nouvelle circonscription de diocèses qui en supprimait un grand nombre, brèche importante faite au droit canon.

Les dix-huit évêques réfugiés à Londres protestèrent contre cette décision; ils refusaient d'envoyer leur démission pour les siéges supprimés. Il fut résolu qu'on s'en passerait. Le pape se conformait au génie tranchant du premier consul. Il admit pour les évêques récalcitrants le système de démissions supposées, fiction hardie, peu canonique et peu morale.

La plupart de ces évêques persistèrent dans leur opposition aux volontés du saint-siége. Eux qui s'étaient voués à une ruine complète pour attester leur fidélité canonique, ils ne craignirent pas de créer un schisme nouveau qui eut peu de retentissement. Ils n'avaient pu réunir qu'un petit nombre de prosélytes obscurs; on les appela *petite église*. Plusieurs ne rentrèrent en France qu'avec Louis XVIII.

Quatre fêtes de l'Église furent seulement conservées. Il ne fut plus question de moines ni

d'abbayes; ce qui faisait considérer leur abolition comme définitive. On rétablit des couvents de religieuses, mais avec des vœux qui devaient être renouvelés d'année en année. Cette paix se fit aux dépens du clergé constitutionnel. Quatre de ces évêques furent seulement confirmés dans leur siége; mais le premier consul eut grand soin de veiller à ce que la réconciliation se fît en épargnant le mot d'amnistie à tout ce clergé qui, par sa soumission, attesta de nouveau ses sentiments civiques. Cependant une autre petite église se forma sans bruit autour de l'abbé Grégoire.

L'État prenait des engagements pour subvenir aux besoins des évêques et des curés; ce qui se fit d'abord avec parcimonie. Mais Bonaparte, devenu empereur, surpassa ses promesses. Son premier soin parut être de complaire aux évêques. Leur autorité sur le clergé inférieur devint bien plus large et même plus absolue qu'elle ne l'avait été dans les jours les plus florissants de l'Église. Ils regagnaient en pouvoir ce qu'ils avaient perdu en richesses. Les curés furent divisés en deux classes. Ceux du premier ordre s'appelaient curés de canton, et n'étaient point soumis à une subordination excessivement rigoureuse. Quant à ceux du second ordre, qui formaient le plus

grand nombre, et qu'on appelait desservants, ils restaient sous la main directe des évêques, qui les nommaient, les faisaient changer arbitrairement de destination et pouvaient les destituer. Le premier consul se flattait de trouver des instruments plus dociles de ses volontés dans des prélats nommés par lui que dans une multitude de prêtres imbus de préjugés tenaces ou de scrupules inflexibles.

C'est le propre du despotisme de transmettre à ses agents la plénitude de ses pouvoirs. Mais le clergé avait deux maîtres, l'un à Paris, l'autre à Rome. Avant la chute de l'empire, le clergé se tournait déjà vers le pape opprimé et captif. Sous la restauration et avec un nouveau concordat, la tendance ultramontaine se prononça plus fortement. Le clergé inférieur, privé d'indépendance, suivit la houlette du pasteur, toujours cheminant vers Rome.

Le concordat, l'acte le plus important et le plus épineux de notre droit public, fut conclu sans la moindre participation ni du Sénat, ni du Corps législatif, ni du Tribunat, et voici en quels termes succincts le premier consul en donna la nouvelle au Conseil d'État, au moment où il levait une séance occupée de tout autre objet.

« J'ai besoin de vous parler du concordat.
» Tout est fini. Il y aura cinquante évêques,
» on leur donnera 5 à 6,000 francs, et environ
» six mille curés, un par canton. On payera les
» évêques sur les dépenses secrètes, et les curés
» sur des centimes additionnels. J'ai réglé ce
» qui concerne les protestants. Les calvinistes
» ont leur métropole à Genève, il n'y a pas de
» difficultés. Les luthériens recevaient leurs
» ministres des princes d'Allemagne; on leur
» envoyait les plus mauvais sujets. A l'avenir
» ils nommeront eux-mêmes leurs ministres.
» Les luthériens de Strasbourg l'ont demandé.
» Quant aux juifs, c'est une nation à part; elle
» ne se mêle avec aucune autre secte. Elle est
» d'ailleurs en trop petit nombre pour s'en oc-
» cuper. »

A la nouvelle du concordat, les murmures éclatèrent vivement à l'armée, mais beaucoup moins parmi les soldats que parmi les généraux. Il n'en était aucun qui ne pénétrât la pensée ambitieuse qui avait présidé à cet acte. Leurs scrupules républicains réveillaient leurs scrupules philosophiques. Ils voyaient déjà couler l'huile sainte sur le front de leur jeune camarade. Les plus fidèles et les plus dévoués, tels que Lannes, se réservaient au moins la li-

berté du murmure et du sarcasme militaire. Chez la plupart des autres généraux de l'Italie, de l'Égypte et de Marengo, la soumission, sans être ébranlée, restait inquiète et grondeuse. L'opposition avait un caractère un peu plus profond chez Moreau, Masséna, Brune, Lannes, Augereau, et presque tous les généraux de l'armée du Rhin, tels que Ney, Lecourbe, Richepanse, Gouvion Saint-Cyr, Grenier. Mais la police militaire était organisée avec une force qui, sans arrêter leurs paroles, rompait toutes leurs mesures. Ces généraux étaient surveillés de près, et même par quelques émules de leur gloire et de leur valeur. Il leur semblait que c'était l'armée qui régnait sous son nom, et qui régnait bien. S'ils se moquaient de quelques-uns de ces actes, c'était à peu près comme les légions de César qui ne lui épargnaient pas des quolibets injurieux, même en lui restant aussi dévouées qu'aux jours de Pharsale et de Munda. L'enthousiasme pour un tel chef était encore plus vif chez les jeunes officiers qui ne faisaient que d'entrer dans la carrière des honneurs militaires. Leur plus grande crainte était d'être arrêtés dans leur marche ascendante; et voilà malheureusement ce qui fortifiait Bonaparte dans l'ardeur et le besoin de la guerre.

On avait craint une grande commotion pour le jour où le premier consul, après avoir signé le concordat, devait faire son entrée triomphante et religieuse à la cathédrale de Notre-Dame de Paris. On parlait de plusieurs conciliabules dans lesquels les généraux mécontents avaient arrêté de signaler leur opposition par quelque manifestation éclatante. Madame de Staël les y avait vivement excités, soit par un zèle philosophique, soit par un zèle protestant, soit enfin par un zèle républicain; ce dernier mobile était le plus plausible. Le premier consul en fut instruit. Il manda quelques-uns des généraux. Les premières paroles qu'il leur adressa respiraient la colère. Mais au ton du maître irrité il fit succéder bientôt celui de l'ami, du frère d'armes. Il s'informait de tout ce qui pouvait satisfaire leur ambition, flatter leur orgueil ou la vanité de leurs femmes. Il avait pour eux des ambassades, des emplois de sénateurs, et pour leurs parents des recettes générales. Puis il s'emportait contre les délateurs qui venaient troubler leur repos et le sien; parlait de guerre, et insinuait que leur fortune, leur gloire et leurs honneurs iraient toujours s'élevant à mesure qu'il s'élèverait lui-même. Il expliquait son concordat comme un triomphe de la philoso-

phie, et prouvait, par la liberté de son langage, qu'il était loin d'en abjurer les principes.

Il se plaignait devant les amis les plus intimes du général Moreau des discordes que l'intrigue cherchait à semer entre eux. « On ne » cesse, disait-il, de l'animer contre moi. On » voudrait m'exaspérer contre lui, c'est vainement; ses services ne sont pas de ceux qu'on » oublie. Je connais sa loyauté; mais sa jeune » femme est disposée à l'aigreur que donne une » vanité excessive; et sa belle-mère joint l'esprit de tracasserie à l'ambition la plus folle. » C'est à vous, ses dignes amis, à le préserver » de conseils dangereux. La vie politique n'est » point son élément; mais sa vie militaire peut » recevoir un nouveau lustre. »

L'effet de ces entretiens fut d'attiédir l'opposition militaire. Le premier consul se rendit à la vieille basilique de la capitale avec un cortége qui semblait déjà tout impérial. Le peuple parut ébloui de cette magnificence militaire, et en célébra le héros avec les acclamations accoutumées. C'était, aux yeux du public éclairé, une nouvelle paix obtenue, et celle qu'on espérait le moins. La solennité ecclésiastique parut toucher les âmes si cruellement froissées par les profanations extravagantes qui avaient accom-

pagné les fêtes de la déesse Raison. Les femmes surtout jouissaient intimement de cette douce et pure cérémonie. Ce n'était pas seulement leur patrie, c'était leur famille même qui leur semblait épurée. Elles y verraient désormais régner plus de concorde, des sentiments plus tendres et des devoirs mieux remplis. Je ne sais quelle pensée secrète leur disait peut-être aussi que la religion ajoute beaucoup à leur influence domestique.

Un seul incident de cette solennité révéla, mais sans scandale, quelque mécontentement parmi les militaires. La jeune et jolie femme du vainqueur de Hohenlenden, soit qu'elle n'eût point reçu d'invitation pour une des tribunes privilégiées, soit qu'elle se fût présentée un peu tard, éprouva quelque difficulté à se placer. On s'en aperçut. Aussitôt vingt généraux accourent, réprimandent fortement ceux qui ont exécuté l'incivile consigne, et la conduisent auprès de madame Bonaparte d'un air triomphal qui plut beaucoup aux spectateurs.

Je lis dans la relation de cette journée que le prêtre officiant entonna *Domine salvam fac rempublicam et consules*. Cette addition, faite en l'honneur des consuls Cambacérès et Lebrun, blessait à la fois la grammaire et leur modestie.

De bonne foi on ne songeait guère à eux dans cette cérémonie. Mais surtout il paraissait ironique d'entendre demander à Dieu le salut de la république concurremment avec celui du grand homme qui se disposait à lui retirer le dernier souffle.

L'Église et la France recouvrèrent, par ce concordat, plusieurs prélats faits pour honorer l'une et l'autre. De ce nombre était M. de Belloy, nommé archevêque de Paris et bientôt après cardinal. C'était, par son âge presque centenaire, par son aménité et la finesse de son esprit, je ne dirai pas le Nestor, mais le Fontenelle du haut clergé. Il remplissait avec un zèle infatigable ses fonctions de prélat, et ne manquait pas le soir à celles du courtisan. Auprès de lui on distinguait MM. de Boisjelin et de Cicé, tous deux membres distingués de l'Assemblée constituante, et qui n'avaient pas craint de s'annoncer comme les amis de Turgot et de Malesherbes; MM. de Fontange et de la Tour du Pin, dont le zèle pastoral était embelli par d'aimables vertus, et MM. de Roquelaure et d'Osmont, prélats aux grandes manières et d'un esprit fin et pénétrant.

Quelques mesures rigoureuses et même despotiques suivirent la publication du concordat.

Ce fut, en effet, un acte tyrannique que d'avoir fait enlever et conduire à une maison de fous l'abbé Fournier, prédicateur, dont la véhémence pouvait être inconsidérée, mais n'avait ni excité de scandales ni mérité de graves reproches. Le clergé ne fit au premier consul que des représentations circonspectes sur une mesure si offensante pour l'Église. Vers le même temps, le général Donadieu, qui s'était souvent exprimé sur Bonaparte avec emportement, fut conduit au Temple; et le général Mallet, peut-être pour des griefs du même genre, partagea ce sort. Nous verrons à l'époque de l'empire comment il fit éclater sa vengeance. Le merveilleux abonde tellement dans la conception et l'exécution du complot par lequel il se flatta, lui captif, de renverser du trône le puissant empereur, qu'on pourrait l'appeler le Bonaparte des conspirateurs. C'était un temps où rien ne se faisait dans les proportions ordinaires. Le général Delmas fut forcé de quitter Paris. On arrêta un officier supérieur nommé Fournier, redouté par la fréquence et les cruels résultats de ses duels. On prétend qu'il avait fait entendre d'effroyables menaces contre le premier consul.

Madame de Staël fut aussi comprise dans ces

rigueurs. Bonaparte semblait attendre une occasion de réprimer la vivacité de son éloquente opposition. Il disait quelquefois : « Les Français » sont causeurs, et je n'aime pas à sévir contre » des paroles sans portée. » Mais il ne regardait point comme des causeries frivoles les philippiques improvisées de madame de Staël. Comme elle était fidèle et courageuse en amitié, elle trouvait, parmi des hommes dévoués au gouvernement, des amis qui ne pouvaient renoncer à son commerce plein de charmes ni être hautement infidèles à la reconnaissance. Bonaparte leur savait mauvais gré de ces assiduités, et disait avec amertume : « Madame de Staël pro» longe beaucoup son séjour à Paris. Quand » donc ira-t-elle donner des soins à la vieillesse » de son père? » Ce qui était traduit comme un ordre de départ. Mais cet ordre fut prononcé d'une voix plus irritée, quand il apprit les liaisons de madame de Staël avec des généraux mécontents, et le projet d'une opposition indirecte au concordat. Madame de Staël fut contrainte de partir brusquement; et comme son illustre père publia peu de temps après un ouvrage politique, dans lequel il se montrait plus républicain qu'on ne l'avait supposé, et invitait le premier consul à imiter l'abdication de Wash-

ington, Bonaparte ne voulut y voir qu'une inspiration de madame de Staël, et dès lors commencèrent pour elle les dix années d'exil qu'elle a rendues célèbres.

CHAPITRE XVI.

ÉDUCATION PUBLIQUE. CODE CIVIL.

SOMMAIRE.

État déplorable où était tombée l'éducation publique. — Elle avait pourtant commencé à réparer ses pertes dans la dernière année de la Convention. — Le Directoire n'avait fait pour elle que de faibles efforts. — Le premier consul entreprend de la restaurer. — Il n'a point encore conçu le vaste plan de l'Université; mais il introduit diverses améliorations. — Écoles centrales, Écoles spéciales, École normale. — Fondation de six mille bourses. — Vaste entreprise du Code civil. — A quel point elle était nécessaire. — Discordance des lois féodales, du droit romain, du droit coutumier, des édits royaux et des lois révolutionnaires. — Jurisconsultes chargés de rédiger. — Bonaparte prend une part active à la délibération du Code civil au conseil d'État. — Quelques traits d'humeur lui échappent en parlant des femmes; mais il veille sur leurs droits et trace impérieusement leurs devoirs. — Comme il médite un divorce, il le défend avec feu contre l'opinion de Tronchet et de Portalis. — Chagrin de madame Bonaparte sur le parti que prend son époux dans cette question. — Ce chagrin est adouci par l'opinion de son époux sur l'adoption. — Espérance qu'elle en conçoit pour son fils et son petit-fils. — Vues générales sur les heureux et grands effets.

(1802-1803.)

C'était un singulier régime de liberté que celui où, pendant un grand nombre d'années,

on ne s'était occupé de l'éducation publique, pivot des républiques anciennes, que pour en ruiner tous les établissements, pour les envahir sans en tirer aucun parti, que pour laisser les enfants et les adolescents de toutes classes dans une ignorance plus complète que celle où la révolution les avait trouvés. Il est vrai que l'on en avait parlé à différentes reprises, et que des projets, des programmes d'instruction encyclopédique, dignes du siècle des lumières, avaient été proclamés avec faste. L'Assemblée constituante entendit un rapport de M. de Talleyrand sur ce sujet. Quoique rédigé avec art, il avait paru aux uns ambitieux et chimérique, tandis que les autres n'y trouvaient que des conceptions mesquines. On avait fini par l'oublier en le réservant aux soins de l'Assemblée législative; et celle-ci, plus avancée en idées républicaines, n'y trouva pas assez bien établie la base d'une république et s'endormit parfaitement sur l'avenir des générations nouvelles. La Convention vint, qui, toujours frappant, toujours détruisant, ferma des écoles, des colléges à peu près désertés et confisqua leurs biens, aussi tranquillement que ceux des hôpitaux, tandis qu'elle dispersait, emprisonnait ou égorgeait ce qui pouvait rester d'instituteurs,

comme si à des pères barbares on voulait donner des fils plus barbares encore. Les nombreux orphelins qu'elle faisait par son glaive restaient abandonnés, heureux encore quand une mère, quand une sœur survivait pour leur procurer des aliments, une instruction légère et de pieuses leçons (1).

Cependant cette même Convention, délivrée du joug de ses tyrans et rendue à des soins humains, même au milieu de la guerre étrangère et sous l'obsession des troubles civils, s'occupa sérieusement et avec quelque efficacité de l'instruction. Ce fut l'abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, dont j'ai tracé plus haut

(1) On peut citer ici l'exemple si recommandable de mademoiselle de Rigny, nièce du ministre des finances, baron Louis. Elle avait quinze ou seize ans lorsque son père et sa mère furent obligés de se soustraire par l'émigration à des mandats d'arrêt. Au milieu des embarras d'une fortune mise sous le séquestre, elle parvint à se procurer des ressources pour subvenir à l'entretien de trois ou quatre frères plus jeunes qu'elle, et se chargea de leur instruction. Toutes ses heures y furent employées avec tendresse, vigilance et succès. Ce fut à elle que le brillant vainqueur de Navarin dut d'être initié aux connaissances qui en firent un de nos marins les plus distingués et un ministre habile. Les membres du comité révolutionnaire de Toul furent si touchés de voir une jolie personne occupée de ces soins sérieux et presque maternels, que sa sécurité ne fut jamais troublée.

le caractère, qui réclama le premier contre cet abandon barbare de l'enfance et de la jeunesse.

Il fut secondé très-activement par le député Lakanal; il avait provoqué la fondation de l'Institut et la renaissance de l'instruction publique. Les écoles centrales, établies par la Convention dans les derniers temps de son règne, furent une première digue opposée au torrent du vandalisme révolutionnaire. Toutefois leurs succès furent bornés sous le Directoire, qui ne leur accordait qu'un intérêt assez médiocre, et qui, d'ailleurs, toujours obéré, ne pouvait guère pourvoir à des dépenses urgentes. La défiance des parents était excessive. Quelques choix d'instituteurs, faits par les communes et les départements, rappelaient des souvenirs fâcheux, et pouvaient faire craindre des théories dangereuses. L'école normale, fondée pour donner à la jeunesse des professeurs instruits et distingués, obtint plus de succès, grâce aux noms célèbres des Laplace, des Legendre, des Monge et des Fourcroi. Garat, qui professait la philosophie, y fit admirer l'éclat de son élocution improvisée. Mais les chaînes de Locke et de Condillac s'aggravaient encore sous la main de leurs disciples. Rendues plus lourdes par la révolution, elles n'étaient nullement favorables

à l'essor du sentiment religieux ni à celui de l'imagination poétique, et la morale vacillait au gré de *l'intérêt personnel bien entendu*, que la passion et le vice interprètent toujours à leur gré.

L'éducation était tout à la fois molle et confuse, deux défauts insupportables à l'esprit net et au caractère décidé du dictateur. De plus, elle ne descendait pas jusqu'au peuple, et il ne voulait pas que la grande nation et que la grande armée fussent flétries par un reproche d'ignorance. En méditant sur cet objet, son esprit s'élança bien au delà des idées de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de François Ier, de Richelieu et de Louis XIV. Toujours dominé par le principe d'unité monarchique, il voulut constituer l'éducation publique sur cette base; mais les lettres ont une direction libérale qui leur est propre et que le despotisme ne peut faire fléchir. Peut-être il voulait se servir de l'université pour préparer les voies à l'autorité absolue. Ses vœux furent heureusement trompés, et l'université, même sous l'empire, devint un des derniers refuges des principes libéraux. Soit que le plan de cette création n'eût pas encore été fortement arrêté dans son esprit, soit qu'il eût craint de choquer trop ouvertement les principes du jour, pendant son consulat il ne pro-

céda d'abord que par des réformes partielles et graduées dont les effets se firent bientôt sentir. Les lycées furent substitués aux écoles centrales, les professeurs furent choisis avec plus de soin et de discernement. La discipline, sans être pédante et ni cruelle comme autrefois, fut plus fermement établie. Cependant, sur ce point il eut plus tard le tort de céder aux habitudes qu'il avait prises dans les camps. Il transporta dans les colléges et les écoles quelques points de la discipline militaire, annonça et fit ridiculement au son du tambour l'heure des exercices de l'intelligence. J'ai loué son extrême prudence et ses habiles soins pour ne point sacrifier le civil au militaire. Sans doute, il devait son pouvoir aux baïonnettes qui avaient, à Saint-Cloud, dispersé et avili les toges de la représentation nationale; mais il en devait la consécration aux vœux du peuple, qui l'avait reconnu et le bénissait encore comme son libérateur. Là était sa force permanente. Un choix purement militaire aurait été bientôt défait par un autre choix de même nature, et nous aurions eu en perspective les longues et sinistres misères de l'empire romain ou même des successeurs d'Alexandre. Le son de ces tambours qui semblaient transformer les colléges en casernes ne trahissait-il pas le génie

d'un conquérant qui ménageait à son ambition les instruments les plus habiles et les plus façonnés à l'obéissance passive, âme de la discipline militaire? L'événement justifia trop cette prévision.

Mais on ne put qu'applaudir à un acte judicieux de sa munificence. Il créa, aux dépens de l'état, six mille bourses pour récompenser dans leurs enfants ceux qui avaient rendu de grands services dans l'ordre civil et dans le militaire. C'était ménager un noble dédommagement aux fonctionnaires vigilants et intègres et une consolante pensée aux militaires qui succombaient à leurs glorieuses blessures, et qui pouvaient se dire : « Mon fils touchera le prix de mon sang. » Bientôt ils purent aussi espérer pour leurs filles qu'ils laissaient orphelines. Il leur ouvrit les maisons de Saint-Denis et d'Écouen, où elles recevaient une éducation trop semblable à celle des jeunes personnes nées au sein de l'opulence.

Ce fut un bel établissement de la Convention que celui de l'école Polytechnique. Elle prospéra merveilleusement, fournit aux sciences des adeptes dignes de leurs savants et illustres professeurs, tels que les Malus, les Poisson, les Biot, les Poinsot, les Gay-Lussac, etc., etc. On vit rare-

ment une plus brillante effervescence du génie scientifique, et cette école contribua beaucoup aux triomphes de Napoléon, en lui fournissant les ingénieurs et les artilleurs les plus distingués de l'Europe. Les écoles spéciales dont la monarchie était assez bien dotée, celles du droit et de la médecine, furent rétablies d'une manière plus large et plus judicieuse.

Je réserve ce que j'aurai à dire sur ce sujet pour le moment où je parlerai de l'organisation définitive de l'instruction publique.

Bonaparte était bien grand lorsque, se séparant pour quelques heures des soins militaires et même des soins politiques, il venait présider les séances du conseil d'État, où se discutait le travail profond des jurisconsultes chargés de préparer les bases et la rédaction du Code civil. Nulle entreprise n'était ni plus haute ni plus salutaire; nul problème plus difficile à résoudre. Un seul homme pouvait le tenter avec succès. Louis XIV l'avait jugé au delà de son pouvoir absolu. C'était, en effet, dans notre jurisprudence que paraissait régner le choc de tous les éléments: combat du droit romain, maintenu encore dans plusieurs provinces du Midi contre le droit coutumier, qui, dominant ailleurs, variait ses décisions non-seulement de province à province,

mais quelquefois de bourgade à bourgade; combat de la féodalité tyrannique contre cette équité dont la conscience de l'homme porte l'empreinte. A l'épaisseur de ces ténèbres joignez l'opposition de plusieurs édits de nos rois avec les lois qu'avait rendues l'Assemblée constituante et l'opposition même de celles-ci avec le corps monstrueux des lois révolutionnaires.

Etait-ce à nos assemblées délibérantes à débrouiller ce chaos? Mais elles ne s'occupaient des lois civiles qu'avec distraction. Elles aggravaient le mal qu'elles voulaient réparer, non-seulement par le choc et l'entraînement des passions révolutionnaires, mais aussi par l'esprit contentieux, subtil, des hommes de loi qui formaient la partie la plus nombreuse de ces assemblées. Quelle clarté, quelle force, quel ensemble pouvaient résulter de lois surchargées d'amendements et de sous-amendements rédigés à la hâte par des esprits confus, et acceptés au hasard par des esprits distraits? Le parlement britannique, malgré son omnipotence, n'a pu atténuer qu'à peine les erreurs les plus choquantes d'une législation qui, au milieu du dix-neuvième siècle, vous faisait voguer en plein moyen âge.

La gloire de cette réforme, ou plutôt de cette

création, devait appartenir à la France. Les Cujas, les Dumoulin, les l'Hôpital, les Pithou, les d'Aguesseau l'avaient préparée. Domat et Pothier, offraient un secours plus direct et plus actuel. Il fut beau de voir ces deux lumières de la jurisprudence romaine et française arriver après leur mort à la dignité de législateurs par la profonde équité de leurs décisions et la vaste perpicacité de leur esprit. On pouvait les considérer comme des collaborateurs des Tronchet, des Portalis, des Malleville, des Bigot de Préameneu, esprits lumineux et dont les tempêtes révolutionnaires n'avaient pu troubler la sérénité. Rendons grâces à cette netteté, don particulier de notre langue et son joyau le plus précieux. Le Code civil fut rédigé avec cette clarté qui permet à tout homme intelligent de conduire ses affaires avec prévoyance, avantage qui n'appartient à aucun autre pays. Le premier consul, préoccupé de la plus grande pensée de son règne, trouvait un vif attrait à ces discussions.

J'ai quelquefois entendu dire à des membres du conseil d'État de cette époque que Bonaparte semblait né jurisconsulte ainsi qu'il était né général et diplomate. Il y avait peut-être sincérité, mais excès d'enthousiasme dans ce juge-

ment. On se demandait où l'élève de l'école militaire de Brienne, où le jeune vainqueur toujours occupé de régir de vastes conquêtes, avait pu puiser des connaissances si difficiles pour celui qui ne consacre pas spécialement ses veilles; mais un sens exact, ferme et pénétrant s'ouvre bien des portes inconnues aux esprits superficiels. Quoiqu'il se piquât peu de méthode il était aisé d'apercevoir le lien logique de ses idées; c'était une conversation forte, familière, abondante en expressions caractéristiques; il s'occupait sans doute de l'intérêt général, mais à sa manière, c'est-à-dire en le rapportant à celui de sa domination. Adversaire assez constant mais non emporté des idées philosophiques, il les embrassait vivement lorsqu'elles pouvaient seconder ses vues ultérieures.

Les discussions auxquelles il prit le plus de part furent celles qui intéressaient la condition des femmes et le mariage.

On a vu par divers traits que j'ai rapportés qu'il n'était point dominé par les idées et les mœurs galantes que la France féodale a transmises à la France civilisée. Cependant il se montra souvent dans cette discussion un défenseur zélé et très-habile, des intérêts des femmes, dans leurs transactions civiles. Ce qui ne l'empêcha

pas d'être le véritable auteur de cet article fameux du Code civil par lequel *la femme doit obéissance à son mari*. Il était si pressé d'arriver à cette déclaration impérieuse, qu'il n'attendit point le chapitre où elle serait mieux à sa place. A propos d'un article qui porte que le mariage sera célébré devant l'officier de l'état civil du domicile de l'une des parties, le premier consul s'écria vivement : « Est-ce que vous ne ferez pas pro-» mettre à la femme obéissance à son mari? » Lorsque l'article qui remplissait son vœu fut mis en délibération en ces termes : *Le mari doit protection à sa femme, et la femme obéissance à son mari*, M. Crétet, conseiller d'État, demanda si les lois l'avaient imposée; le premier consul répondit: « L'ange l'a dit à Adam et à Ève. On le pro-» nonçait en latin lors de la célébration du » mariage, et la femme ne l'entendait pas. Ce » mot-là est bon pour Paris surtout, où les » femmes se croient en droit de faire ce qu'elles » veulent. Je ne dis pas que cela produise de » l'effet sur toutes; mais enfin cela en pro-» duira sur quelques-unes. Les femmes ne » s'occupent que de plaisir et de toilette. *Si* » *l'on ne vieillissait pas, je ne voudrais pas de* » *femme*. Ne devrait-on pas ajouter que la femme » n'est pas maîtresse de voir quelqu'un qui ne

» plaît pas à son mari? Les femmes ont toujours
» ces mots-là à la bouche : Vous-voulez m'em-
» pêcher de voir qui me plaît. »

On sent à ce langage brusque et inconvenant les défauts de l'improvisation saccadée d'un homme qui s'exprime en maître devant des auditeurs fort disposés à l'admiration. L'époque était mal choisie pour lancer contre les femmes un trait d'humeur digne de ceux qui peuvent échapper dans une nuit de bivouac. Bonaparte ignorait-il la conduite héroïque qu'elles avaient tenue pendant le cours le plus atroce de la révolution? Mais nous allons l'entendre s'exprimer comme un moraliste éloquent. Il s'agissait d'un article qui décidait que la mort civile emportait la dissolution du contrat civil du mariage et l'incapacité d'en contracter un nouveau. « Il serait
» donc défendu, dit-il, à une femme profondé-
» ment convaincuë de l'innocence de son mari
» de suivre dans la déportation, peine à la fois
» humaine et utile, l'homme auquel elle est
» plus étroitement unie? ou si elle cédait à sa
» conviction, à son devoir, elle ne serait plus
» qu'une concubine. Pourquoi ôter à ces infor-
» tunés le droit de vivre l'un auprès de l'autre
» sous le titre honorable d'époux légitimes?
» La société est assez vengée par la condamna-

» tion. Tuez plutôt le condamné : alors sa femme » pourra du moins lui élever un tombeau dans » son jardin et venir y pleurer. »

Un rapprochement douloureux se présente à la pensée. Ce maître de la France, qui en fut longtemps le bienfaiteur, devait aussi connaître le supplice de la déportation et l'espèce de mort civile qui en est la suite ; lui qui avait exprimé avec tant de noblesse les devoirs de la femme dans la catastrophe la plus cruelle qui puisse peser sur son époux, à quels tourments ne dut-il pas être livré sur le rocher de Sainte-Hélène lorsqu'il cherchait vainement sur les flots de la Méditerranée d'abord, et ensuite sur les eaux de l'Océan, le vaisseau qui eût conduit vers lui son épouse remettant son fils chéri entre ses bras !

Quand on discuta les chapitres du divorce et de l'adoption, le premier consul se vit forcé de trahir des pensées qui roulaient silencieusement dans son cœur ; il sait cependant qu'il parle devant des esprits pénétrants, mais il sait qu'il est maître, et que sa volonté doit s'accomplir à l'heure déterminée.

Lui qui venait de professer des principes sévères et moroses sur les femmes, sur la famille ; lui qu'on trouve le plus souvent adversaire déclaré de la philosophie moderne, il se range

sous ses lois dans la question du divorce. Sans doute il veut modérer les énormes scandales auxquels il a donné lieu, et dont le cours s'est ralenti par une amélioration qui s'est introduite dans les mœurs depuis qu'il a mis fin aux désordres politiques. Mais deux puissants adversaires se sont élevés contre le divorce : dans la commission du Code civil et dans le conseil d'État qui le discute : ce sont les deux oracles de la jurisprudence, Tronchet et Portalis. Bonaparte entreprend de lutter avec eux ; il le fait avec éclat. Quant à la victoire, il est bien sûr de l'obtenir. Il parle dans son intérêt, dans sa passion ; c'est un souverain qui veut une postérité ; écoutons-le : « La question est de savoir » s'il y aura ou s'il n'y aura pas de divorce. » Que l'on consulte donc les mœurs de la na- » tion ! Tout ce qu'on a dit est en opposition » avec elles : on cède à des préjugés religieux » et non aux lumières de la raison.... Les fem- » mes ont besoin d'être contenues dans ce temps- » ci, et cela les contiendra ; elles vont où elles » veulent et elles font ce qu'elles veulent. C'est » comme cela dans toutes les républiques ; elles » ont trop d'autorité. Il y a plus de femmes qui » outragent leurs maris que de maris qui outra- » gent leurs femmes. Il faut un frein aux fem-

» mes qui sont adultères pour des clinquants,
» des vers, Apollon, les muses. On oppose les
» bonnes mœurs : il n'y a rien qui les blesse
» davantage qu'une loi qui rend le divorce im-
» possible. Les avocats de l'indissolubilité mar-
» chent toujours à leur but sans considérer les
» besoins de la société. Mais l'indissolubilité
» n'est que dans l'intention au moment du con-
» trat; elle n'existe pas malgré les événements
» imprévus, tels que la disparité de caractère,
» de tempérament et les autres causes de des-
» union. Le mariage ne dérive point de la
» nature, mais de la société et des mœurs. La
» famille orientale est entièrement différente de
» la famille occidentale. La première est com-
» posée de plusieurs femmes et de concubines;
» cela paraît immoral, mais cela marche; les
» lois y ont pourvu. Je n'adopte point l'opinion
» que la famille vient du droit civil et le droit
» civil du droit naturel. Les Romains avaient
» d'autres idées de la famille; son organisation
» vient des mœurs. Le citoyen Portalis n'a point
» répondu à l'objection résultant de l'âge fixé
» pour le mariage. La plupart des unions sont
» faites par convenance; il n'y a que le temps
» qui puisse les sanctifier. Proscrivez le divorce
» après un certain temps, quand on s'est connu,

» quand il y a échange d'amour et de sang,
» comme après dix ans de ménage, à la bonne
» heure : j'en conçois la raison. On ne doit pas
» chasser une femme dont on a eu des enfants,
» à moins que ce ne soit pour cause d'adultère;
» alors c'est une affaire criminelle. Mais avant
» les dix ans, il faut que l'incompatibilité suf-
» fise, que l'affaire se traite devant un conseil
» de famille, présidé par un magistrat, et que
» l'on ne puisse pas divorcer deux fois, car cela
» serait absurde et avilirait le mariage. Il faut
» que les individus divorcés ne puissent se ma-
» rier qu'après un délai de cinq ans, afin que
» ce ne soit pas la perspective d'un autre ma-
» riage qui les porte au divorce. Alors vous
» aurez fait tout ce qu'exige la morale, mais
» n'aurez pas sciemment fermé les yeux sur les
» inconvénients de votre système. Chaque indi-
» vidu a une grande liberté dans sa famille,
» même sous le despotisme oriental. Il faut
» aussi considérer le bonheur des individus.
» Que direz-vous à une femme qui, se fondant
» sur le code romain, demandera le divorce pour
» impuissance de son mari? Vous n'en parlez
» pas. Cela arrivera cependant. En vain crie-
» rez-vous alors au scandale. Plusieurs membres
» du conseil allèguent les bonnes mœurs pour

» rejeter le divorce pour cause d'incompatibi-
» lité : cela n'est pas exact. Un mari sait que
» sa femme est adultère ; s'il a des mœurs, elle
» lui serait insupportable, il ne pourra pas
» vivre avec elle. Il ne veut pas, par pitié pour
» elle, demander le divorce pour cause d'adul-
» tère ; il ne le veut pas pour lui, à cause du
» ridicule qui, dans nos mœurs, rejaillit sur
» le mari ; il ne le veut pas pour les enfants,
» qui seraient déshonorés par la mauvaise con-
» duite de leur mère. »

Les membres du conseil d'État durent sans doute reconnaître à plusieurs traits de ce discours la résolution fortement arrêtée d'un homme qui veut être le fondateur d'une dynastie, et qu'importune, non le caractère, mais la stérilité désormais incurable de son épouse. L'intérêt des maris paraît seul le préoccuper dans une cause qui a été le plus souvent plaidée dans l'intérêt des femmes. En applaudissant à plusieurs réflexions judicieuses et même délicates, ces auditeurs purent s'étonner que l'auteur du concordat parlât si lestement des préjugés religieux ; peut-être aussi trouvèrent-ils peu exacte l'assertion *qu'il y a plus de femmes qui outragent leurs maris que de maris qui outragent leurs femmes.* N'est-il pas vrai de dire

que c'est le plus souvent l'infidélité des maris qui se déclare la première?

On juge qu'après cette discussion, pleine de véhémence et surtout d'autorité, le divorce fut confirmé, mais avec des modifications judicieuses et qui n'étaient point de nature à borner les grands projets du premier consul. Madame Bonaparte avait trop d'amis dans le Conseil d'État, et cette discussion avait trop retenti dans la société pour qu'elle ne parvînt pas aux oreilles de cette dame, en proie à tant de sollicitudes au sein d'un bonheur prodigieux. L'arrêt de sa répudiation ne venait-il pas d'être prononcé par la bouche qui lui avait prodigué tant d'expressions tendres et passionnées? Je ne sais si elle laissa éclater toute sa douleur ou percer son ressentiment; je ne sais non plus si elle mit plus de charmes et une tendresse plus vigilante dans les soins qu'elle rendait à son époux; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle parvint à suspendre la prononciation d'un divorce cruel, et même à être élevée pour quelque temps à un honneur immense, mais éphémère. Peut-être ne dût-elle ce répit qu'à l'ambition même de son époux, qui voulait un choix digne de toute sa grandeur pour y mettre le sceau. Au reste, ses alarmes purent

être adoucies par la chaleur avec laquelle, dans le Conseil d'État, le premier consul défendit le principe de l'adoption. Ceci présentait le plus favorable espoir à l'épouse inquiète. Mademoiselle de Beauharnais, mariée à Louis Bonaparte, en avait eu un fils, dont la naissance avait paru épanouir le cœur du premier consul, et déjà l'opinion avait vu dans cet enfant le futur héritier d'une si vaste domination. D'un autre côté, il semblait avoir pour Eugène de Beauharnais la tendresse d'un père adoptif; et certes ce brillant jeune homme en était digne par les excellentes qualités de son cœur, par le culte qu'il lui avait voué, et par des talents militaires déjà prononcés. Il les avait signalés avec éclat à la bataille de Marengo, lorsqu'il commandait une division de ce corps que le premier consul, dans son style pittoresque, avait nommé une colonne de granit. Il semblait désigné à guider l'inexpérience du neveu de Bonaparte, qui était aussi le sien, si celui-ci était appelé prématurément au pouvoir suprême.

Ce qui domine dans le Code civil et ce qui en fait le point le plus important pour l'ordre social c'est la loi de succession. Par la suppression du droit d'aînesse, elle coupait l'arbre féodal par le pied, faisait cesser un esprit d'hostilité

et de rancune secrète entre les frères, ne permettait plus que l'orgueil chez les parents prévalût sur la tendresse, et remédiait au vice des vocations forcées, qui altèrent les mœurs, déplacent les talents ou les font avorter, et peuplent à contre-sens les couvents, les séminaires et même les armées. La révolution avait détruit plusieurs de ces refuges. Il n'existait plus guère de moyens de subvenir à l'indigence des frères et surtout des sœurs cruellement dépouillées et sacrifiées.

Nulle loi ne pouvait avoir une plus grande influence politique, car elle embrasse le sort d'un grand nombre de générations, et détermine leur direction, soit aristocratique, soit démocratique. Voyez l'Angleterre. L'aristocratie n'a pas un plus ferme fondement que sa législation civile. La loi du partage commun entre tous les enfants était une des plus vastes conquêtes de la révolution et devait servir à l'union des familles; mais elle était si absolue que l'autorité paternelle restait en souffrance. Si la loi lui interdisait des prédilections aveugles, immodérées ou les calculs d'une ambition posthume, elle lui retirait les moyens de récompenser l'affection, le travail, les vertus, ou de venir en aide à la faiblesse et aux infirmités. Le Code civil y pourvut, et ses dispositions, à cet

égard, ont été jugées et le sont encore comme offrant de judicieuses limites. Quand l'esprit aristocratique a voulu les dépasser sous la restauration, il a été repoussé par un cri national. Dans le cours de la discussion, le premier consul avait laissé percer des craintes sur les dangers de la propriété trop disséminée; mais il n'insista pas, et craignit d'encourir une grande défaveur. Élevé à l'empire et fasciné par la victoire, il revint à des idées de dotation, de majorat et de substitutions qui ouvraient une nouvelle porte au règne féodal, en sorte qu'il paraissait conspirer contre son propre ouvrage ou plutôt contre celui du siècle.

Quatre autres codes se rédigeaient en même temps, tous dignes du siècle qui les vit naître, du maître qui en conçut la pensée salutaire, et des mains habiles qui les rédigèrent. Mais aucun ne put avoir l'importance du Code civil. Nous pensions alors, et cette espérance, quoique un peu ajournée, n'est pas perdue aujourd'hui, nous pensions, dis-je, que notre Code civil pourrait devenir le régulateur des peuples de l'Occident, et nous pouvions le présumer aussi pour le Code pénal, qui, quoique imparfait, se conformait beaucoup mieux qu'aucune autre législation criminelle au grand principe si vic-

torieusement établi dans le dix-huitième siècle de la proportion des délits et des peines. Bonaparte, empereur, comme pour expier ses conquêtes, portait avec lui son Code civil et son Code pénal. Il les introduisait avec des ménagements habiles, autant que les localités le permettaient, dans les pays soumis à sa domination. Ces conquêtes il les a perdues; mais il n'est aucun de ces peuples auquel les deux principaux codes n'aient apporté quelques améliorations. Plusieurs ont su en garder le bienfait, et d'autres le redemandent.

CHAPITRE XVII.

AMNISTIE DES ÉMIGRÉS.

SOMMAIRE.

Dispositions et caractères des deux frères de Louis XVI. — Le comte d'Artois, chef apparent des intrigues contre-révolutionnaires, réside à Londres. — Monsieur écrit de Varsovie une lettre à Bonaparte, qui la reçoit avec quelque émotion, et lui fait une réponse polie qui ne l'engage à rien. — Les royalistes fondent leur espoir sur madame Bonaparte, qui voudrait borner l'ambition de son époux et l'écarter du trône. — Négociation secrète de la duchesse de Guiche, qui bientôt est renvoyée en Angleterre. — Les dispositions du premier consul en faveur des émigrés persistent, mais les autorités constituées le contrarient sur ce point. — Il paraît quelquefois céder, mais après le concordat il se décide. — Le conseil d'État rédige et le sénat rend un sénatus-consulte suivant les vœux du premier consul. — Diverses exceptions portées à cette amnistie. — Retour assez modeste des émigrés. — Bonaparte permet à plusieurs de recouvrer la possession de leurs bois.

(1802.)

Voici encore un autre acte de pacification pour nos discordes civiles, et qui certes ne manque pas de grandeur; je veux parler de l'amnistie des émigrés. Ceci me fournit l'occasion de jeter un coup d'œil sur la France du dehors. Parlons d'abord des princes exilés.

Les deux frères du roi différaient beaucoup entre eux de caractère et d'opinion. L'aîné

était, dès sa jeunesse, affligé d'une épaisse corpulence, qui le rendait peu propre aux brillants exercices et au métier des armes. Ses traits étaient réguliers, son teint frais et coloré ; sa physionomie eût paru auguste s'il n'y eût trop régné un caractère de finesse et de malignité. Son esprit était facile, délié, délicat, agréablement cultivé, mais moins nourri de connaissances exactes et solides que celui de Louis XVI. C'était l'histoire qu'il avait le plus cultivée. Il avait surtout médité sur les avantages que les rois, ses prédécesseurs, avaient tirés d'une alliance avec le tiers-état. Les coups les plus cruels de la révolution avaient beaucoup modifié ses idées sur ce sujet, mais sans les déraciner. Quoique son gouverneur, le duc de Lavauguyon, eût été un dévot à la manière dont les courtisans l'étaient depuis Louis XIV, c'est-à-dire un dévot jésuite, les principes de la philosophie nouvelle avaient pénétré jusqu'à ce prince. Ils se conciliaient fort bien dans son esprit avec l'épicurisme d'Horace, qui fut toujours l'objet de sa prédilection littéraire. Époux fort négligent, il avait été un amant fort asservi à une maîtresse spirituelle et impérieuse, madame la comtesse de Balbi. Sans être libertin, il aimait les contes et les saillies du libertinage, et peu

d'hommes brillaient plus que lui dans ce divertissement peu royal. Réservé dans sa confiance par la loi commune aux princes, il ne l'accordait point à demi à qui avait obtenu sa faveur. Comme pour donner un démenti aux philosophes qui refusent aux princes le bonheur de l'amitié, il en montrait non-seulement l'abandon, mais encore les soins les plus délicats. Il supporta les épreuves de l'exil et de la révolution avec autant de calme et de fermeté qu'il était possible d'en conserver dans un temps si fécond en horribles catastrophes.

Dans la seconde assemblée des notables, il s'était montré favorable aux principes démocratiques, et avait appuyé la double représentation du tiers-état. Ses opinions avaient pu varier dans le cours déjà trop agité de la révolution sous l'assemblée constituante, et je crois que sa politique resta fort incertaine pendant les longues années de son exil et les horreurs dont son cœur fut navré dès la fin de l'année 1792, comme frère et comme Français. On voit dans sa correspondance, récemment publiée, avec M. le comte de Saint-Priest, qu'il repoussa longtemps l'idée d'une transaction avec les principes et les intérêts révolutionnaires. On ne peut déterminer à quelle époque il y fut ramené. Il

y a lieu de croire qu'il dut au conseil de M. Royer-Collard un heureux et sage retour à des principes qui, après nos grands désastres militaires, préparèrent une clôture de la révolution plus sage et plus libérale que celle qu'avait pu opérer le despotisme d'un homme plein de gloire et de génie. Ces conseils étaient exprimés dans une correspondance peu assidue, mais fort importante, qu'il ouvrit vers la fin de l'empire avec le publiciste philosophe que je viens de nommer.

Deux autres de ses correspondants purent le confirmer dans ses principes; l'un était l'abbé de Montesquiou, qui avait présidé trois fois l'Assemblée constituante avec une dignité pleine de charme, et l'autre M. Becquet, dont le nom avait paru avec assez d'honneur dans l'Assemblée législative.

Dans un temps où tout retentissait du bruit des armes, et où la France était sous les lois du plus grand des guerriers, un prétendant qui ne l'était pas semblait peu propre à recouvrer l'héritage reconquis si vaillamment par Henri IV. Mais son heure n'était pas encore venue.

A en juger par les dons extérieurs, le comte d'Artois semblait plus propre à ce rôle brillant. Sa taille était élégante et leste. Sa figure agréa-

ble peignait plutôt l'étourderie que le feu martial. Il était hardi et adroit dans tous les exercices. Ses manières et son langage avaient quelque chose de vif, d'ouvert, de chevaleresque. Mais son éducation s'était faite dans le palais splendide de Versailles et dans la cour savamment corrompue de Louis XV, et non dans ces châteaux sévères d'où sortaient les Duguesclin, les Bayard et les Henri IV. La noblesse, qui, dans les dernières années de Louis XVI, voyait s'accroître ses périls, avait soufflé au jeune prince les préjugés de son ordre et l'ambition d'un chef de parti. Il les conserva et les accrut dans l'émigration, et malheureusement quand il fut roi. Point d'espérance chimérique qu'il ne partageât, point de complot d'aventuriers où il ne fût initié. On affecta de lui dire et il se persuada sans peine qu'il était un grand politique. Il forma des élèves de son école, parmi lesquels le plus intime était le prince de Polignac. Cependant il n'avait que des idées sommaires et confuses de la France d'autrefois, et jugeait de travers la France d'aujourd'hui. Personne n'avait reçu plus que lui le bandeau de l'esprit de parti. Il possédait assez de littérature pour causer gaiement avec un officier de dragons.

Sa jeunesse avait été celle d'un franc libertin;

mais au milieu de ses écarts perçaient les élans d'un bon cœur. L'âge et le malheur amenèrent sa réforme, mais je n'en puis préciser la date. On sait seulement que son retour au sentiment religieux et même à la vie dévote n'éclata que depuis la mort de la comtesse Diane de Pollastron, qu'il avait tendrement aimée. Il ne prit point le parti plus que sévère de l'abbé de Rancé après la mort de la belle duchesse de Montbazon; mais il eut la puissance de réprimer ses penchants voluptueux. La religion développa et mûrit les meilleures et même les plus aimables qualités de son âme. Dans le commerce de la vie, c'était ce qu'on appelait autrefois un gentilhomme accompli. Son élocution était facile, abondante, chaleureuse. Il exerçait autour de lui des séductions innocentes, parce que lui-même était séduit. Il est un reproche que l'histoire et le moraliste s'étonnent d'avoir à répéter contre un petit-fils de Henri IV ; il n'était point guerrier quand sa position lui prescrivait de l'être. A Dieu ne plaise que je le blâme de n'avoir point pris du service dans les armées étrangères, ou de ne l'avoir fait qu'un moment seulement dans les plaines de la Champagne. Il eût compromis par là les chances de retour de son frère et du sien. On ne lui offrait point un rang

digne de sa naissance, et il n'avait point assez d'expérience militaire pour le conquérir, et enfin les rois n'étaient ni assez zélés ni assez sincères dans l'appui qu'ils paraissaient prêter aux Bourbons. Mais je demande si Henri IV, ou même le petit-fils de Jacques II, à défaut d'une escadre, ne se fût point jeté dans une barque pour être conduit dans ces champs de la Vendée, dans ce *Bocage* de gloire où des paysans, où des gentilshommes rivalisaient d'héroïsme. La bonne intelligence n'avait jamais été parfaite entre les deux frères de Louis XVI; aussi depuis plusieurs années vivaient-ils séparés, et même par de longues distances. Monsieur résidait à Varsovie, où la munificence de Paul Ier, continuée par l'empereur Alexandre, lui faisait un traitement convenable. Il y était accompagné de son neveu le duc d'Angoulême. Ce prince venait d'épouser Madame Royale, cette orpheline du Temple, dont la captivité avait causé un si vif intérêt. Le comte d'Artois vivait à Londres, versé dans toutes les intrigues contre-révolutionnaires que soldait le cabinet britannique.

Le premier consul n'avait garde de perdre de vue les princes exilés, qui, sans le gêner beaucoup pour le présent, l'embarrassaient pour ses projets ultérieurs. Sa vue principale était de

leur dérober tout ce qu'il pourrait du parti royaliste. C'était une de ses combinaisons les plus difficiles et qu'il lui importait de cacher avec soin, tant les émigrés étaient repoussés par des intérêts contraires et des souvenirs haineux. De leur côté, nombre de royalistes, tant à Paris qu'à Londres, s'étaient flattés de conquérir Bonaparte et d'en faire un connétable de France, pour prix de la cession d'un trône. La direction monarchique était si fortement empreinte dans tous les actes du consulat, qu'il restait une seule question à décider : Quel serait le monarque? Le premier consul avait à choisir entre le rôle de César et celui du général Monk. D'un côté c'était beaucoup s'élever, et de l'autre c'était beaucoup descendre. Il y avait encore de graves périls à prendre ce dernier parti, et l'exemple du général Pichegru l'avait assez prouvé. Mais Bonaparte aimait mieux les courir pour son propre compte. Il préférait vingt-trois coups de poignard à un rôle avili. Le mot d'usurpateur sonnait mieux à ses oreilles que celui de traître. Mais le prétendant, à qui ce caractère n'était pas connu, pouvait en juger autrement. Dès les premiers jours de l'année 1800, il se décida à écrire la lettre suivante, chef-d'œuvre de délicatesse dans une transaction si délicate.

« Quelle que soit leur conduite, des hommes » tels que vous, Monsieur, n'inspirent jamais » d'inquiétude. Vous avez accepté une place » éminente, et je vous en sais gré. Mieux que » personne, vous savez ce qu'il faut de force et » de puissance pour faire le bonheur d'une » grande nation. Sauvez la France de ses propres » fureurs, vous aurez rempli le premier vœu de » mon cœur; rendez-lui son roi, et les généra- » tions futures béniront votre mémoire. Vous » serez toujours trop nécessaire à l'état pour » que je puisse assez acquitter, par des places » importantes, la dette de mon aïeul et la » mienne. LOUIS. »

Le premier consul médita quelque temps la réponse qu'il avait à faire, et qui pouvait donner prise sur lui aux révolutionnaires les plus acharnés, et causer de l'ombrage même aux amis de sa personne et de son pouvoir. Voici quel en fut le premier brouillon :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous » remercie des choses honnêtes que vous m'y » dites.

» Vous ne devez pas souhaiter votre retour » en France; il vous faudrait marcher sur cent » mille cadavres.

» Sacrifiez votre intérêt au repos et au bon-

» heur de la France. L'histoire vous en tiendra
» compte.

» Je ne suis pas insensible aux malheurs de
» votre famille. J'apprendrai avec plaisir et
» contribuerai volontiers à assurer la tranquil-
» lité de votre retraite.

» BONAPARTE. »

Mais, après y avoir réfléchi, il changea le dernier paragraphe en un autre qui ne l'engageait à aucune indemnité.

Les agents royalistes, dans ces négociations peu sérieuses, fondaient leur principal espoir sur madame Bonaparte, dont ils embellissaient la modeste cour. Elle revenait avec eux à ses premières habitudes; sa grande crainte était alors de voir son mari s'emparer de la couronne, dût-elle en partager un moment l'éclat. Sa stérilité, que l'âge rendait ou allait rendre incurable, en dépit de ses voyages aux eaux thermales, trompait l'un des plus ardents désirs de son ambitieux époux, c'était celui de léguer à un fils un héritage auquel sa pensée n'assignait guère de limites. Elle n'apprenait pas sans terreur que le premier consul, dans ses conférences sur le Code civil, se prononçait avec chaleur pour le maintien du divorce, et que les jurisconsultes-rédacteurs y adhéraient plutôt par

condescendance que par conviction. Elle eût mieux aimé, par tendresse et par prudence, voir en lui un maire du palais qu'un roi; ce qui lui faisait prêter une oreille assez complaisante aux insinuations politiques qu'on chuchotait autour d'elle. Elles avaient passé par la bouche de la duchesse de Guiche, célèbre à la cour de Louis XVI par sa beauté, ses grâces et son esprit aimable. Quelques indiscrétions furent commises; madame Bonaparte reçut une sévère réprimande de son époux, et madame de Guiche l'ordre de retourner à Londres. Bonaparte n'en persévéra pas moins dans la pensée de favoriser le retour des émigrés en France. Les feux de la machine infernale, dirigée contre lui par des royalistes chouans, ne purent l'y faire renoncer.

C'est une triste recherche pour l'historien que de s'attacher à souiller par des motifs personnels des œuvres d'une magnanimité évidente. Deux mobiles purent concourir aux grands actes du consulat : l'amour du bien et l'ambition. On ne peut pas plus méconnaître l'un de ces mobiles que l'autre. L'ambition veillait toujours dans le cœur de Bonaparte, et je conviens qu'au moment où elle paraissait le plus satisfaite, elle suivait encore une marche progressive. Mais ne voit-on pas en lui un homme

qui se sentait appelé à remplir la plus noble et la plus difficile des missions, celle d'éteindre des discordes longtemps atroces et toujours menaçantes, qui pouvaient remplir encore plus d'un siècle? Voilà ce qui arrive même à de nobles âmes, lorsqu'elles n'ont point atteint la perfection de la générosité. Elles sont stimulées d'abord par un mobile généreux qui exalte l'âme et soutient sa vigueur, puis elles songent, et souvent beaucoup trop, a la récompense.

L'amnistie des émigrés semblait rencontrer encore beaucoup plus d'obstacles que l'acte même du concordat. Tout se remuait, tout prenait de l'ombrage dans les corps de l'État et dans la classe fort nombreuse et fort puissante des acquéreurs des domaines nationaux, lorsque le premier consul, par des mesures préliminaires, laissait soupçonner cette intention. Il se tirait alors de leurs interpellations et de leurs murmures insolites par des dénégations vagues où l'on croyait retrouver le soldat de la république. Sa temporisation eut un plein succès. On reconnut que l'homme qui avait apporté des précautions si judicieuses dans le concordat, serait loin de sacrifier les intérêts des acquéreurs des biens des émigrés, et que leur sécurité s'établirait comme celle des acquéreurs des biens du

clergé qui vivaient en présence des anciens titulaires. La grandeur d'une si vaste amnistie, qui n'avait point encore d'exemple dans l'histoire, répondait à la grandeur du génie de Bonaparte.

Après la signature et le succès du concordat, Bonaparte se sentit maître d'accorder à la France un autre bienfait qu'il jugeait arrivé à sa maturité; c'était une vaste, mais non universelle amnistie des émigrés. Comme il laissait percer cette intention, les avertissements sévères lui arrivaient de tous côtés. Ses conseillers les plus intimes et les plus dévoués s'en rendaient les organes. Bonaparte leur répondait par de hautes et puissantes considérations que j'essaye de traduire ainsi : « Je suis le grand » conciliateur; j'y mets mon bonheur et ma » gloire. Pendant longtemps nous avons entendu » retentir ces mots affreux, inscrits dans nos » lois révolutionnaires : *Mort aux prêtres rebelles!* » *mort aux émigrés!* Eh bien! j'ai voulu faire res- » pecter les uns, je saurai faire grâce aux au- » tres, à ceux-là du moins qui ne peuvent plus » être dangereux. Les haines populaires étaient- » elles plus fortes contre ceux-ci que contre » ceux-là? jugeons-en par les faits. Les biens du » clergé se sont facilement vendus et ceux des

» émigrés fort mal. On se sentait arrêté par des » scrupules de délicatesse et peut-être par une » pitié involontaire.

» Je veux la France grande et calme ; je la » veux riche de tous ses enfants, de ceux qui » peuvent la servir ou l'ont autrefois servie avec » honneur. Je dois planer sur les partis, parce » que je plane sur des passions et des préjugés » que ma vie militaire a laissés moins parvenir » jusqu'à moi ou que j'ai su combattre. Faites » le même travail sur vous-mêmes. Vous me » parlez souvent avec dédain des préjugés de » quatorze siècles ; défiez-vous de ceux qui ne » datent que de quatorze ans. Sans doute, il est » des émigrés dangereux par la position qu'ils » ont occupée, par des intrigues criminelles, » par les salaires honteux qu'ils reçoivent ou » qu'ils escroquent. Je ne les crois redoutables » ni par leur génie ni par leur caractère. Ils le » sont du moins par de méchantes habitudes. » Ceux-ci, je dois les tenir éloignés. Ils ne feraient » que servir de pâture à des commissions mili- » taires, et j'ai horreur des exécutions sanglantes » si multipliées jusqu'à moi. On compte nombre » de courtisans parmi les émigrés qui avaient » mieux étudié les intrigues de l'œil-de-bœuf » que les champs de bataille, et une foule

» beaucoup plus grande de pauvres gentils-
» hommes ou de bourgeois pleins d'une sotte
» importance, dont l'épée a traversé toutes les
» contrées de l'Europe sans jamais sortir du
» fourreau, et qui n'ont été entraînés à la cou-
» pable émigration que pour éviter l'affront de
» l'envoi d'une quenouille; ils baisseront les
» yeux devant les braves qui les ont vaincus. Les
» Vendéens étaient, certes, d'autres hommes, et
» malgré tout le mal qu'ils ont fait à la France
» et surtout aux champs qui les ont vus naître,
» ils inspirent du respect par leur héroïsme.
» Vous venez d'en rencontrer plusieurs sur les
» degrés de ce palais, et nul de vous n'en mur-
» mure; vous y voyez plutôt un hommage rendu
» à la cause que je fais triompher. Eh bien, des
» émigrés oisifs depuis dix ans, qui ont vécu
» des produits de quelque chétive industrie et
» surtout de la ressource d'enseigner à des fem-
» mes, à des enfants, leur langue maternelle,
» vous inspireraient-ils plus d'alarmes? On me
» dit que les acquéreurs de leurs biens vont être
» cruellement inquiétés: pourquoi donc? L'am-
» nistie que je vais accorder est au contraire une
» confirmation de cette vente, plus libre et plus
» solennelle que celle des lois révolutionnaires.
» On craint qu'ils ne soient exposés à des ven-

» geances. Mais je suis là, moi, fils de la révolu» tion. Le peuple possède ce qui vous manque, » à vous, fiers esprits : il a foi en moi. Les émigrés » ont péché contre la patrie, ils en ont porté la » peine par leur ruine. Quelques biens ont » échappé à la confiscation, tant mieux ; il est » noble de les rendre à ceux qu'on ne craint pas » et d'épargner ce que le feu des révolutions n'a » point dévoré. C'est la victoire, c'est la paix » qui nous permettent aujourd'hui d'être plus » que juste, d'être généreux. La générosité est » le plus beau témoignage de la force et la meil» leure garantie de ses conquêtes. »

Ces considérations, prononcées de si haut, firent retomber beaucoup d'objections et même étouffer beaucoup de ressentiments.

On ne pouvait pourtant promulguer ce grand acte d'amnistie sans violer un article de la Constitution de l'an VIII ; mais il y avait un moyen tout simple d'écarter cet obstacle et de lever ce scrupule ; c'était de recourir au Sénat, arbitre suprême de la constitution, et qui savait la morceler chaque fois qu'il en recevait l'ordre du premier consul. L'opposition fut en effet légère dans ce corps, et si sourde que le bruit en parvint à peine à nos oreilles.

Par le sénatus-consulte qui fut rendu le

23 mai 1802, les émigrés étaient tenus de prêter serment de fidélité à la constitution ; ils étaient sous la surveillance spéciale du gouvernement, qui leur assignait une résidence, dispositions qu'on laissa bientôt tomber. On exceptait de l'amnistie : 1° les individus qui avaient été chefs de rassemblements armés contre la république ; 2° ceux qui avaient eu des grades dans les armées ennemies ; 3° ceux qui, depuis la fondation de la république, avaient conservé des places dans les maisons des ci-devant princes français ; 4° ceux qui étaient connus pour avoir été ou pour être actuellement moteurs ou agents de guerre civile ou étrangère ; 5° les commandants de terre ou de mer, ainsi que les représentants du peuple qui s'étaient rendus coupables de trahison envers la république ; 6° les archevêques et évêques qui, méconnaissant l'autorité légitime, avaient refusé leur démission. Tous ces individus étaient définitivement maintenus sur la liste des émigrés. Les exceptions, surtout la quatrième, semblaient réduire singulièrement l'étendue de l'amnistie ; mais il fut statué que le nombre des exceptés ne pourrait excéder mille, dont cinq cents seraient nécessairement désignés dans le cours de l'an x. Les biens qui étaient encore dans les mains de la

nation devaient être rendus aux amnistiés, excepté ceux qui lui étaient échus par partages de présuccession, succession ou autres actes et arrangements faits entre la république et les particuliers; les bois et les forêts déclarés inaliénables par la loi du 2 nivôse an IV; les immeubles affectés à un service public; les droits de propriété ou prétendus tels sur les grands canaux de navigation; les créances qui pouvaient leur appartenir sur le trésor public et dont l'extinction s'était opérée par confusion.

Les émigrés rentrèrent avec des dispositions fort pacifiques et furent accueillis ici avec des égards et là avec des signes d'intérêt. L'esprit de conciliation marchait aussi vite que l'avait fait l'esprit de discorde depuis l'assemblée des notables. D'un côté, l'on avait à raconter d'horribles malheurs; de l'autre, de longues et déplorables misères. Les patriotes confessaient la fougueuse illusion de leurs espérances de 1789, et les émigrés convenaient de bonne grâce de toutes les chimères dont ils s'étaient bercés. On s'accordait pour bénir le suprême pacificateur; mais les patriotes laissaient percer quelques regrets sur tant de libertés perdues, et les émigrés, sur une cause, sur une dynastie qu'ils avaient si vainement servie par tant de sacri-

fices. La loyauté militaire donnait une teinte plus saillante à cette réconciliation. Ainsi, des généraux et des officiers de l'armée du Rhin aimaient à rappeler à des officiers de l'armée de Condé qu'ils avaient fort gaiement soupé ensemble à l'auberge des *Trois-Rois*, à Bâle, en se promettant de se battre de bon cœur le lendemain.

Un fait très-honorable pour les familles des émigrés, c'est qu'en général elles s'empressèrent de les indemniser de leurs pertes, et cependant elles-mêmes elles avaient été cruellement rançonnées par les lois révolutionnaires, même après que la prison et l'échafaud avaient cessé de les atteindre. On avait fait payer au père, de son vivant, la part de chacun de ses fils émigrés, comme si sa succession était ouverte; puis était venue la loi des otages, dont le cours fut heureusement borné. A la surprise générale, les biens de ces familles figuraient encore pour une part assez forte, et bientôt figurèrent pour beaucoup dans la richesse territoriale. La nécessité les avait ramenées à une économie judicieuse qu'elles avaient peu connues dans leurs jours les plus florissants. La mère de famille remplaçait avec avantage les cupides intendants. La cour, surtout depuis

Louis XIV, avait été la cause de leurs gênes toujours croissantes, et cependant elles ne cessaient de regretter cette cour, qui, très-souvent, les indemnisait par de larges pensions.

Bonaparte paraissait avoir fait une restriction plus que sévère en refusant de rendre aux émigrés leurs bois, qui, maintenant, faisaient partie des forêts nationales. Ce n'était pas un scrupule légal qui l'avait arrêté, car il fit un grand nombre de restitutions partielles de ces bois; mais il voulait se faire prier par ces familles, les voir à ses pieds, et les attirer dans sa cour, qu'il aspirait à former, autant qu'il lui était possible, à l'image de celle de Louis XIV. Cette idée, qu'il poursuivait toujours, gâtait beaucoup ses plus nobles actions, et lui en inspira de fort condamnables.

Cette amnistie des émigrés, précédée de l'acte encore plus important et plus hardi du concordat, me fournit un rapprochement que je ne crois pas sans intérêt pour l'histoire. Cinq ans s'étaient à peine écoulés depuis que le Directoire avait jeté dans les déserts pestilentiels de la zone torride ou forcé de recourir à la fuite les membres les plus distingués du Conseil des anciens et de celui des cinq-cents, et un nombre

plus grand encore d'écrivains politiques. Quel était le crime des Barbé-Marbois, des Tronçon du Coudrai, des Lafon Ladébat, des Matthieu Dumas, des Camille Jordan? Quel était le nôtre? Celui d'avoir élevé quelques timides réclamations, moins en faveur des émigrés que de leurs familles dont on voulait achever la ruine par une barbare fiction; c'était d'avoir invoqué la tolérance pour les prêtres du culte catholique. Bonaparte, alors général de l'armée d'Italie, n'avait pas été étranger à cet acte funeste du Directoire. Dans un ordre du jour, adressé à son armée, il avait parlé très-amèrement de la majorité des deux Conseils; et en lui supposant des desseins contre-révolutionnaires, il avait envoyé à Paris le général Augereau, avec la mission présumée de prêter main-forte au coup d'État médité par le Directoire. Et le voilà qui s'élève, je ne dirai pas seulement au niveau des meilleurs hommes d'État, mais des sages, par ces deux augustes conciliations. Il y fallut employer toute sa force, toute son habileté, tout son courage, car il avait beaucoup d'honorables périls à braver. Au moment où se célébrait la messe solennelle de Notre-Dame, il était curieux et triste de se rappeler quels plats

et furieux sarcasmes avaient été lancés contre Camille Jordan, pour avoir rappelé la douce émotion qu'excitait le son des cloches dans les campagnes. Puisque je viens de rappeler ce jeune orateur, à l'âme candide, à la parole éloquente, je noterai, comme un fait remarquable, que vers l'époque même du concordat, ce député, qu'on avait accusé des passions contre-révolutionnaires les plus ardentes, bravait la colère du premier consul, dans un écrit où il le pressait de mettre des bornes à son autorité, et de nous rendre quelques-unes de ces libertés qu'une grande nation ne peut perdre sans honte et sans regret.

L'établissement de la Légion d'honneur pouvait paraître une attaque fort directe à ce principe d'égalité tant de fois répété dans les serments civils et militaires, et dans ceux mêmes du premier consul; aussi éprouva-t-il une forte opposition au Tribunat. Bonaparte avait plus profondément étudié que nos tribuns l'esprit militaire et l'esprit français. Le coup d'essai qu'il avait fait en distribuant des épées, des sabres et des fusils d'honneur, l'avait convaincu que ces distinctions étaient reçues sans scrupule et avec orgueil par les meilleurs républicains de l'armée. Une idée de haute politique et mer-

veilleusement adaptée à sa situation l'avait dirigé dans l'établissement de la Légion d'honneur; c'était de la faire servir également de récompense pour les services militaires et civils. On ne peut trop remarquer le soin avec lequel le dictateur soldat veillait à dissimuler le régime militaire pour ne l'employer qu'au besoin. Il parlait avec plus d'empire aux généraux, avec plus d'égards aux personnages de l'ordre civil.

Les tribuns Chénier, Daunou, Andrieux, Chazal, Savoye-Rollin, fulminèrent contre cette institution, sous laquelle ils virent un renversement complet des résultats inouïs de cette nuit fameuse du 4 août 1789, où les derniers rameaux et les profondes racines de l'arbre féodal périrent sous les coups multipliés et portés par les descendants de ceux mêmes qu'il avait le plus favorisés de son ombrage et nourris de ses fruits. Ils prédirent, sans qu'il fût besoin d'une grande sagacité, que l'on verrait bientôt renaître une caste privilégiée de comtes, de ducs et de princes, et enfin des majorats, des dotations. Ce qu'ils se gardèrent bien de prédire, c'est que ces distinctions, ces priviléges si odieux, seraient bientôt recherchés avec avidité, et possédés avec orgueil par des républi-

cains jusque-là très-intolérants. C'est ce qui arriva; et jamais, dans un changement de rôles et de principes, les transitions ne furent moins ménagées. Les puritains de philosophie furent pris en défaut. Le premier consul, soit pour s'assurer de nouveaux gages, soit pour confirmer son plan de réconciliation universelle, disposa souvent des croix et des grands cordons de la Légion d'honneur en faveur des membres de la Convention qui avaient jugé et condamné Louis XVI, et bientôt il voulait en faire des comtes, des ducs ou des princes. En portant ces hochets, si longtemps objets de leurs amers dédains, ils n'avaient pas l'air résigné, mais radieux.

Quant aux anciens nobles, ils plaisantèrent de cette nouvelle noblesse assez discrètement. Ce n'était plus le temps où leur verve satirique pouvait s'épancher dans *les Actes des Apôtres*, derniers soupirs de leur liberté caustique. Mais, au bout de quelque temps, plusieurs se trouvèrent heureux d'obtenir à leur tour ces titres portés par un si grand nombre de gagneurs de batailles. Ils attendaient la monarchie toute prête à se déclarer, bien sûrs qu'on les appellerait pour en faire, sinon l'appui, du moins la décoration, tant le terrain était savamment

travaillé pour l'érection d'un trône. Chacun le voyait si bien en imagination, qu'on ne pouvait plus s'étonner de le voir en réalité. Bonaparte différait, retenu plutôt par je ne sais quelle pudeur que par crainte. Ce délai fut fatal, car il choisit un moment sinistre pour y monter. En attendant il marchait d'un pas si rapide et si habile dans ses actes réparateurs, que l'histoire est embarrassée de l'y suivre, quelque noble et quelque consolant que soit ce tableau. Elle serait forcée d'entrer dans des détails compliqués qui embarrassent l'esprit des lecteurs. L'histoire ancienne ne se fait pas scrupule de les élaguer et de les sacrifier à l'intérêt dominant du récit. Celle des temps modernes doit se rapprocher de cette marche.

Il faut remonter à des temps bien couverts de ténèbres pour trouver une position semblable à celle de Bonaparte, suprême législateur de la France. Il devenait, en quelque sorte, arbitre entre quatorze siècles de la vieille monarchie et le siècle philosophique terminé par la plus vaste et la plus tranchante des révolutions. Il pouvait choisir, pour sa construction, entre les décombres de l'édifice démoli et des éléments tout nouveaux, mais jetés, rassemblés avec confusion, et dont plusieurs

avaient déjà passé à l'état de ruines. Le ciment avec lequel il réunit des matériaux si disparates est une invention qui lui appartient, et l'on ne peut en contester la force. Après plus de quarante ans nous vivons encore sous cet abri. Expliquons-nous. Il a suffi d'un moment pour emporter tous ses actes constitutifs, c'est-à-dire despotiques, tandis qu'un grand nombre de ses actes législatifs ont subi l'épreuve du temps et de trois révolutions, en restant tutélaires pour l'ordre public.

CHAPITRE XVIII.

DIVERS PERSONNAGES SOUS LE CONSULAT.

SOMMAIRE.

Considérations générales sur l'esprit de l'armée et de la nation.— Disgrâces de Bourienne et de Fouché; l'une définitive et l'autre momentanée. — Activité extraordinaire qui règne dans l'administration. — Bonaparte communique à tout ce qui l'entoure sa passion et son aptitude pour le travail. — Ses emportements suivis souvent d'un heureux repentir.— La franchise du général Lannes le fatigue; il l'envoie pour quelque temps à Lisbonne. — La froideur entre les deux frères, Napoléon et Lucien, prend un caractère plus menaçant. — Un mariage contracté par ce dernier sans l'aveu du premier consul, se présente comme la cause futile, mais certainement injuste, d'une disgrâce prolongée.— Les rapports entre Bonaparte et Moreau prennent une couleur fâcheuse. — Mécontentement stérile et bientôt résigné de Jourdan et d'Augereau. — Brune laisse plus percer le sien. — Circonspection craintive de Masséna. — Situation difficile de Bernadotte.

(1802—1804.)

Dans l'introduction de cette histoire, on a vu que je me suis fortement préoccupé de la pensée de ne pas sacrifier à la gloire du héros qui la remplit avec tant de grandeur, des renommées inférieures à la sienne. En traçant le portrait d'un grand homme, je n'ai point dû perdre de vue une nation qui, avant lui, prépare au mi-

lieu des orages ces grandes destinées, les continue sous lui avec plus d'éclat, mais au prix des sacrifices les plus regrettables, et qui doit après lui les recommencer avec plus de fierté et de sagesse, en recouvrant et assurant sa plus belle conquête, la liberté. Voyez quelle armée lui a été donnée par la révolution; quel enthousiasme permanent, même au milieu de ses revers passagers; quelle vivacité de coup d'œil; quelle facilité de soumettre au frein de la discipline le transport qui l'anime; combien de généraux s'élèvent tout à coup au rang des plus grands capitaines; voyez aussi quelle concorde entre ces généraux et ces armées qui combattent à de si longues distances, tandis qu'au dedans nous étions en proie à des haines atroces. Kléber semble un autre Bonaparte à Héliopolis; Moreau se montre le digne rival de son audace et de son génie à Hohenlinden; Masséna, par sa défense obstinée de Gênes; Lannes, par sa victoire de Montebello, lui prépare celle de Marengo, qu'il n'eût point obtenue sans le dévouement de Desaix et sans l'impétuosité de Kellermann.

La plupart des institutions par lesquelles il a rétabli l'ordre parmi nous ont survécu à sa chute et ont pu s'associer à des institutions

libérales, dont elles sont devenues le boulevard; mais elles ne surpassent point en grandeur celles de l'Assemblée constituante, qui changeait en quelque sorte la marche des siècles. On sent que je ne veux point parler ici de sa constitution débile, qui n'a pas vécu même un an et qui ne pouvait pas vivre, mais de l'abolition subite de mille abus, en vain consacrés par le temps, de celle des priviléges onéreux, et surtout de cette grande division territoriale qui a fait régner un accord harmonieux dans le plus beau royaume de la terre. Il faut que les Gaudin et les Mollien prennent leur part dans les améliorations financières; les Rœderer, les Crétet, les Bénezech, les Regnault, les Duchâtel, les Chaptal et les Montalivet, dans l'ordre administratif; et que dire des Tronchet, des Portalis et des Bigot de Préameneu dans la confection du Code civil!

Dans sa carrière politique et ambitieuse, la mort l'avait délivré des adversaires les plus redoutables qu'il eût rencontrés sur sa route, tels que Mirabeau et Vergniaud, escorté de ses girondins. Je ne veux point parler d'hommes tels que Danton, qui lui eussent opposé, outre les armes de leur éloquence populaire, celles du crime. Son bonheur fut de se trouver en face

d'une génération d'hommes d'état et d'orateurs guéris des illusions politiques et revenus à des conceptions aussi saines que fortes.

En s'attachant à Bonaparte, ils devenaient forts de son caractère, ils profitaient de la fécondité de ses idées, les rectifiaient avec prudence et les fécondaient souvent. Sans doute ils avaient à sacrifier des opinions exagérées qui leur étaient propres et surtout qu'ils tenaient de leur siècle; mais ils n'en faisaient pas un complet abandon, ils étaient libéraux dès qu'on leur permettait de l'être; ils l'étaient surtout pour l'avenir. En voyant le pouvoir absolu sans frein dans le système des conquêtes, ils revenaient aux idées constitutionnelles et les méditaient mieux.

Dès que Napoléon fit douter de sa puissance et surtout lorsqu'il la mit en péril, une liberté modérée devint le ralliement commun des esprits et même de ceux qui d'abord l'avaient repoussée avec indignation, comme de ceux qui l'avaient outrepassée avec fureur. Ce penchant se formait sans le secours de la presse asservie, et la conversation lui laissait un assez libre cours.

Ce n'est point prématurément que je trace une observation si importante. Je la regarde

comme la clef de cette histoire, comme expliquant seule les événements ultérieurs. Aujourd'hui le règne de l'opinion peut être suspendu, entravé, mais il ne finit pas. Ce genre d'opposition secrète se présenta lorsque Bonaparte eut à franchir le seuil de l'empire. Il le comprima par huit ans de victoires et de prodiges. Ses malheurs le firent éclater. Il ne faut pas oublier que ce fut un fonctionnaire éminent de l'empire, Talleyrand, qui conçut et put exécuter le passage de l'empire à une monarchie constitutionnelle. Il avait vu clair dans la disposition des esprits.

Ce qu'il fallait d'abord au premier consul, toujours méditant et toujours agissant, c'étaient d'habiles rédacteurs de ses pensées. Il en avait deux précieux dans son cabinet intime. C'étaient Maret et Bourienne. Le premier semblait né pour cet emploi. Il l'avait exercé d'abord auprès de Mirabeau, puis auprès de Sieyès, devenu directeur. Comme il n'avait que peu d'originalité dans les pensées, il recevait sans contrôle et avec une rare perspicacité les opinions d'un esprit plus puissant, leur laissait la teinte de celui qui les avait conçues, les développait par des idées intermédiaires que la rapidité de la conception avait franchies, restait

toujours le personnage dont il imitait le ton, et n'était jamais lui-même. Bourienne, secrétaire encore plus intime, restait chargé des affaires plus personnelles. Il avait auprès de l'homme dont chaque jour accroissait la puissance, le périlleux avantage d'avoir vu, comme son compagnon à l'école militaire de Brienne, ses plus humbles commencements et reçu ses premières confidences. Vif et brusque, présomptueux, il ne perdait pas assez le souvenir d'une familiarité qui devait toujours décroître. Son travail était expéditif et plus saillant que celui de Maret. Il avait vu de loin naître la pensée de l'empire. Elle allait être éventée, mais Bonaparte hésitait, reculait quelquefois. Ce fut à cette époque que son ancien compagnon lui devint importun. Il le traita brutalement un jour et lui lança une épithète grossière. L'impatient secrétaire perdit la tête et lui répondit par une grossièreté de même force. C'était signer sa démission. Elle fut vite acceptée.

Ceci me fournit l'occasion de parler des mémoires qu'il a publiés sur ce règne. La colère s'y fait sentir avec ses injustices, mais l'admiration l'emporte, et Bourienne l'accroît avec d'autant plus d'effet qu'il paraît y céder involontairement. J'aurai cependant à relever dans ses

mémoires une très-grave accusation contre Bonaparte, et je me flatte d'en démontrer l'injustice. Il surpasse infiniment les très-futiles mémoires de la duchesse d'Abrantès. Il est impossible de manquer plus complétement le portrait d'un grand homme et de le réduire à des proportions plus vulgaires.

La disgrâce de Bourienne ne fut suivie que d'une indemnité assez tardive et de courte durée. En cela, le premier consul dérogeait à l'une des règles principales de sa conduite et à l'une des plus heureuses impulsions de son caractère. Il voulait que quiconque s'était confié à sa fortune n'eût jamais à s'en repentir. Il déplaçait quelque temps ses agents, mais ne les renversait pas tout à fait, et revenait à eux après un premier éclat de sa colère.

Cependant, vers la même époque, le premier consul avait ôté à Fouché le ministère de la police générale. Il redoutait à la fois le ministère et le ministre : le ministère, parce que le secret et l'arbitraire en faisaient essentiellement partie et qu'il voulait en faire son domaine exclusif; le ministre, parce que celui-ci avait trop pénétré ses desseins et pouvait avoir, d'après son origine et son parti politique, mille moyens de les contrarier. Fouché était loin d'avoir fait un

usage violent de ses attributions redoutables. Bonaparte avait prescrit la modération à l'ancien conventionnel, et celui-ci le servait suivant ses vœux, quelquefois même au delà. Il avait réclamé contre quelques-unes de ses mesures les plus rigoureuses et en avait du moins amorti l'effet. Comme il était versé autant que son maître dans les ruses politiques, ils s'inspiraient une défiance réciproque. Après l'avoir craint au sein du gouvernement, le premier consul le craignit encore plus au dehors, parce que Fouché avait acquis à peu près la consistance d'un chef de parti et pouvait traverser ses projets d'empire.

Il l'en détournait à cette époque, et comme Bourienne suivait la même direction, ils étaient vivement protégés par madame Bonaparte. Ils étaient dans une opposition constante avec les frères du premier consul. Rœderer était à la fois leur conseil et leur organe le plus habile. La disgrâce à peu près simultanée de Bourienne et de Fouché fut regardée comme un signe de l'avénement prochain de Bonaparte au trône, fait qui ne dépendait plus que de sa volonté.

Le renvoi de Fouché fut surtout déterminé par le ressentiment de l'accueil glacial que Bonaparte avait reçu du peuple lorsqu'il se présenta pompeusement au Luxembourg après le

sénatus-consulte qui lui avait décerné le consulat à vie. Il s'était persuadé que c'était le ministre de la police qui avait préparé ce froid accueil, soit par l'absence des précautions ordinaires pour témoigner et provoquer l'enthousiasme, soit même par l'intervention de quelques agents qui venaient le comprimer. Bonaparte ne voulait souffrir aucun obstacle à son règne sur l'opinion, et il s'en croyait le dictateur à perpétuité.

Ce que le premier consul détestait le plus dans ses agents, c'était la paresse d'une part et l'improbité de l'autre. Je ne dis pas que sur ce dernier chapitre il n'eût quelquefois à fermer les yeux; mais il faisait sentir assez amèrement sa condescendance à ceux qui en étaient les objets, et se plaisait à tromper ou à borner leur ambition. La plupart de ses ministres furent très-recommandables par leur désintéressement. Le ministre des finances, M. Gaudin, et celui du trésor public, M. Mollien, eurent pendant un long cours d'années à manier les richesses de la France et en grande partie celles de l'Europe, la modicité de leur fortune fut un témoignage victorieux de leur scrupuleuse délicatesse; on peut se rappeler que sous Louis XIV, Louvois et Colbert laissèrent, le premier surtout, des

fortunes immenses, et je ne parle pas de la fortune révoltante de Mazarin, qui suffirait presque pour justifier la fronde. Il fallait vivre de beaux émoluments, des présents et des dotations de l'empereur; de plus il fallait les dépenser largement. Il stigmatisait l'avarice de quelques fonctionnaires et de quelques sénateurs par les ironies les plus mordantes (1).

Quelquefois, comme je l'ai déjà dit, il s'exprimait sur les hommes et sur la manière de les conduire avec une dureté caustique et dédaigneuse. Dans ces traits suggérés par l'humeur, il allait au delà de ses pensées habituelles ; il maniait trop bien les ressorts de l'administration pour s'en tenir à ceux de l'argent et de la terreur, fond de la politique des tyrans vulgaires. J'aime beaucoup mieux ce qu'il disait à Fontanes : « Pour régner sur les Français, il faut s'en faire » aimer, admirer et craindre à propos. Voyez

(1) Je ne sais si ce fut sous le consulat ou sous l'empire que Bonaparte fit à l'un de ses sénateurs une leçon fort piquante. Il l'avait vu débarquer au château de Saint-Cloud d'une ignoble voiture de louage ; il lui fit un accueil gracieux, et le lendemain il lui envoya un joli équipage et un beau cocher. Le sénateur se confondait en remercîments d'une telle munificence, lorsque, le jour suivant, on lui apporta, par ordre de l'empereur, la note du fournisseur, qu'il fallut bien se déterminer à payer.

» si mon métier est facile. » Voilà son règne expliqué. Malheureusement, à une liberté qui avait franchi les bornes, il substituait une gloire qui ne les franchissait pas moins.

Le pas de course était un grand moyen de ses victoires; l'activité continue et sans relâche était, dans l'administration civile, la loi qu'il imposait à tous ses agents et bien plus encore à lui-même.

Ce ne fut pas sous son règne, ni surtout dans sa sphère, que l'on put goûter les charmes de la mollesse. Toutes les primes étaient assurées aux grands travailleurs. C'était une guerre perpétuelle soit au sommeil, soit au doux recueillement. Les hauts fonctionnaires ainsi que des guerriers gagneurs de batailles possédaient de magnifiques châteaux, sous la condition d'en jouir trois ou quatre jours dans l'année. Le coup de la sonnette consulaire ou impériale terminait brusquement les repas, les doux entretiens de la famille ou les bonnes fortunes. Bonaparte était la voix du destin qui nous crie toujours *marche*, aux heures où nous croyons savourer le repos. Je crois que rien ne pourra plus endormir une nation que la révolution et Bonaparte ont réveillée. Soit que la nature vous eût donné un corps de fer comme à MM. Maret, Daru, Re-

gnault de Saint-Jean d'Angely, comme aux généraux Berthier et Dumas, soit que vous fussiez boiteux comme Talleyrand, chargé d'embonpoint comme Cambacérès, malingre comme Champagni, aveugle comme Portalis, il fallait marcher et faire marcher du même pas une armée de commis. Après le sort d'un employé de M. Daru, je ne connaissais rien de pis que le sort de M. Daru lui-même. Pourtant un tel sort plaisait aux ambitieux captifs, et le moment où ils seraient délivrés d'une vie si insupportable leur paraissait un coup de foudre. Ce qui prouve que le travail a des jouissances qui lui sont propres et plus durables que beaucoup de jouissances matérielles qui peuvent en être le prix.

Une telle contrainte n'était pourtant pas le plus cruel tourment de cette position élevée. Quand la nature n'aurait pas donné à Bonaparte un tempérament irascible, son orgueil exalté par des succès inouïs, son pouvoir absolu, et la scélératesse des complots formés contre lui, devaient l'exciter à de fougueux emportements. Il y céda dans de graves circonstances, et voilà ce qui obscurcit la fin de son brillant consulat. Mais habituellement, il surveillait, réprimait ou même réparait des mouvements aussi dange-

reux pour sa politique que pour sa gloire. Il se dédommageait de cette contrainte, tantôt par des brusqueries militaires qui n'avaient pas de suite, tantôt par des railleries dont ceux qu'il avait blessés gardaient un pénible souvenir.

On le croyait, d'après son origine corse, porté à la vengeance. Cette passion n'était point la sienne ; il y échappait par le dédain. Comme quelques membres de son conseil offraient ce que nous nommons aujourd'hui des *antécédents* fâcheux, il les rappelait de temps en temps, au risque de décrier ses propres choix. Cambacérès, radieux de bonheur, bouffi d'une vanité trop puérile pour un esprit aussi distingué, Cambacérès, archichancelier de l'empire, décoré d'une épaulette de diamants, et chargeant encore de diamants la poignée d'une épée inoffensive, n'échappait pas à ces jeux de prince. Fouché ne laissait pas toujours sans réplique les traits qui lui étaient lancés comme membre de la Convention, et qui pis est de la Montagne. « Il faut bien, dit-il une fois, et d'un ton » assez léger, pardonner quelque chose aux » membres de la Convention; ils étaient sans » doute des instruments de la Providence pour » amener un règne glorieux. »

Voilà pour les railleries. Quant aux emporte-

ments ils étaient rares, et Bonaparte avait de la peine à se les pardonner. Un jour il se fâcha contre son ministre de l'intérieur Chaptal, savant distingué et habile administrateur, dont le caractère était un type de douceur et de patience, au point de lui donner, dit-on, un soufflet. Peut-être a-t-on amplifié cet acte de violence. « Voilà, di» saient les courtisans, un soufflet qui maintient » Chaptal au ministère pour dix ans. » Ce penchant de Bonaparte à un retour expiatoire avait été finement observé par M. de Talleyrand. L'anecdote suivante en offre un témoignage.

Ce ministre avait alors pour secrétaire intime M. Laborie, esprit vif, prompt et saillant, et qu'animait une bienveillance trop indéfinie. C'était un peu le miroir de l'esprit des autres, mais un miroir qui embellissait tout. Il avait rendu beaucoup de services courageux, désintéressés, avant d'en rendre d'autres où l'intrigue perçait un peu. Il écrivait quelques centaines de billets par jour avec un laconisme affairé dont on se faisait un divertissement proverbial, et dont les objets étaient tellement croisés, qu'il finissait, je crois, par ne pas s'y reconnaître lui-même. Un de ces billets, griffonné à la hâte, lui fut fatal. On crut y voir que le secret de l'État avait été compromis sur la négociation la plus

importante, celle du traité d'alliance conclu entre le premier consul et l'empereur Paul Ier. Son cœur était aussi incapable d'une trahison que son esprit susceptible d'une étourderie. La colère de Bonaparte fut d'abord foudroyante; mais comme une foule de personnages rendaient compte des bons sentiments de Laborie, l'éclat se termina par un exil à Hambourg. Il se prolongeait, et l'actif Laborie se consumait d'une inaction qui aggravait pour lui tous les supplices de l'exil. Sa femme, jeune et belle, conçut la pensée de recourir au premier consul lui-même. Elle vint consulter M. de Talleyrand sur un projet digne de la hardiesse qui signale les femmes dans de telles occasions. Il s'agissait de pénétrer jusqu'à Bonaparte au milieu d'une revue, de se faire ouvrir les rangs des soldats et de tomber aux pieds du cheval du dictateur. « Votre projet est excellent, lui » dit le ministre avec un grand sang-froid; le » premier consul s'emportera, vous dira les » choses les plus dures, puis, rentré aux Tui- » leries, il se repentira, et s'il diffère un peu à » vous accorder cette grâce, elle n'en est pas » moins assurée. » Tout arriva comme l'avait prévu le puissant observateur.

Deux hommes seuls conservaient avec le

premier consul quelques airs non de fierté, mais d'indépendance, tous deux fortifiés par le souvenir de l'immensité des services qu'ils lui avaient rendus. L'un était le général Lannes et l'autre Lucien Bonaparte. Le premier lui avait sauvé la vie à la bataille d'Arcole, et le second, dans la journée du 18 brumaire, avait par son intrépidité détourné de lui le glaive terrible du *hors la loi*. C'était un supplice pour le premier consul que d'être encore soumis au tutoiement de Lannes, son ancien camarade, et de plus aux reproches que lui adressait ouvertement ce républicain peu éclairé, mais toujours fier de ce titre. Il venait de provoquer en lui un accès de colère, lorsque le premier consul l'interrogea sévèrement sur une administration militaire qui lui était confiée. Prodigue, ainsi que le sont souvent les excellents cœurs, Lannes se trouva ou parut être en défaut, et Bonaparte exigea de lui, et sur-le-champ, le payement d'une somme assez forte que le brave guerrier était bien loin de posséder. On se sépara avec beaucoup d'amertume, et Lannes alla verser son chagrin dans le cœur de son frère d'armes Augereau, qui se hâta de remettre entre ses mains toute la somme réclamée, et s'exhala en reproches contre l'ingratitude de leur ancien compagnon. Il

me semble que c'était au premier consul à la verser de lui-même entre les mains de son ami. Cette altercation, qui dut être fort douloureuse au cœur de l'un et de l'autre, se termina par l'envoi du général au poste d'ambassadeur à Lisbonne. Lannes en revint toujours prêt à se dévouer pour la gloire de son ami et toujours l'asservissant à sa franchise militaire.

Quant à Lucien Bonaparte, le courroux de son frère contre lui devait avoir une explosion plus vive, et beaucoup plus longue. L'histoire est embarrassée à en pénétrer les causes et s'afflige de les dire. S'agissait-il encore du vieux et injuste grief d'avoir autorisé le *Parallèle entre César, Monck et Bonaparte?* On ne conçoit pas comment Bonaparte, nommé consul à vie et qui allait se faire proclamer empereur, pouvait encore en être irrité; et même il paraît évident que sa colère sur ce sujet fut toujours une feinte, un expédient politique suggéré par la circonstance, car il est à peu près prouvé que le premier consul avait eu quelque participation à cet écrit révélateur des desseins qu'il xécuta. Au retour de Lucien Bonaparte, on put oir que la bonne intelligence était peu rétablie ntre les deux frères. Lucien fut nommé sénaeur et conseiller d'état, et en cette dernière

qualité il fut chargé de défendre le concordat. Mais on le voyait peu à la cour, ou s'il y paraissait, c'était avec un air dégagé que presque lui seul osait prendre. Après avoir cédé à des amours passagers, Lucien avait conçu une passion profonde pour une personne jeune, jolie, spirituelle, et qu'une certaine exaltation rendait quelquefois éloquente. Le premier consul, instruit de cette liaison et du dessein qu'annonçait hautement son frère d'épouser l'objet de son amour, s'emporta, parla de ce choix dans des termes fort durs; ce qui provoqua chez le fougueux Lucien des représailles inconvenantes sur madame Bonaparte. Le cœur et la fierté de son époux en furent offensés. Depuis plusieurs années, la haine s'était déclarée entre les frères du premier consul et l'aimable Joséphine, qui paraissait pourtant peu susceptible de ce sentiment; mais elle n'avait pu leur pardonner les ombrages et les reproches par lesquels son mari l'avait accueillie à son retour d'Égypte. De plus, elle s'était persuadée que Joseph et Lucien ne cessaient de flatter et de stimuler dans Napoléon le désir de ceindre la couronne. On avait tellement accrédité cette opinion dans le public, qu'elle a pu égarer la plupart des historiens qui m'ont précédé, et surtout M. Thiers. Deux

puissants motifs s'offrent à moi pour la combattre. Le premier, c'est que sur de tels sujets Bonaparte ne recevait point de conseils, et qu'il n'en admit jamais pour les actes les plus importants et les plus caractéristiques de son règne. Le second motif est que cette ambition lui était suggérée par ses victoires, par son administration non moins triomphante, par l'amour du peuple, et enfin par un pouvoir sans bornes auquel on ne pouvait plus ajouter qu'un titre solennel. Voici d'autres considérations propres à disculper entièrement Lucien du reproche d'une très-grave inconsistance, soit avec ses premières opinions républicaines, soit avec l'opposition qu'il manifesta contre l'empire, au prix d'une disgrâce éclatante et d'un douloureux exil. Plusieurs lettres écrites par Lucien ou qui lui furent adressées par des amis restés fidèles à sa disgrâce, autorisent à penser qu'il n'eût pas voulu sortir de la constitution de l'an VIII, qu'il appelle quelquefois sa chère constitution. Je conviens que cette préférence n'indique pas en lui un zèle fort scrupuleux pour la liberté, mais enfin elle maintenait encore quelque apparence ou quelque formule de république, et peut-être la voulait-il non telle qu'elle fut exécutée par son frère, mais

telle qu'elle fut conçue par les commissaires qui prirent part avec lui à cette œuvre législative. Il est possible encore qu'il ait préféré à certaine époque une royauté constitutionnelle à une dictature qui prolongerait le pouvoir absolu. Le consulat à vie lui déplut souverainement, et peut-être un motif d'ambition excitait en lui ce déplaisir. Par la constitution de l'an VIII, le pouvoir du premier consul expirait au bout de dix ans, et l'on n'avait point songé aux moyens qu'il possédait de renverser cette barrière, grâce à la complaisance toujours plus servile d'un sénat nommé conservateur et qui ne se piquait pas du scrupule de rester fidèle à cette mission, à ce titre. Si on avait nommé pour lui succéder son frère Joseph, c'était continuer sous ce nom, sous ce faible caractère, le règne de Napoléon. On avait donc pensé à Lucien pour lui succéder, et celui-ci ne manquait pas de promettre à ses amis que cette grande magistrature perdrait sous lui ses formes absolues et deviendrait plus conciliable avec la liberté. Je me rappelle avoir entendu plusieurs entretiens de ce genre tenus par des hommes fort importants. Le premier consul, comme on n'en peut douter, eut connaissance de ce projet, et il n'aimait pas à avoir un successeur désigné de son vivant. J'incline

à penser que ce fut la véritable cause qui étouffa en lui la voix du sang et de la reconnaissance. Le mariage projeté par Lucien, et bientôt conclu par lui avec une fermeté digne des héros de roman et à laquelle le sentiment ne peut qu'applaudir, ne fut qu'un prétexte à une colère dont le motif devait être plus profond et plus politique. Est-ce que Lucien, en donnant à son frère le plus vaste pouvoir, n'avait pas conservé une liberté dont nulle loi ne peut priver un citoyen? Bonaparte rêvait l'empire, et peut-être croyait-il déjà le tenir dans sa main; mais enfin il n'était pas encore empereur.

Si, à ce titre, il pouvait disposer du mariage de ses frères comme chef d'une dynastie, le moment n'était pas encore venu d'en faire pour eux une loi obligatoire. Une telle rétroactivité était vraiment révoltante. Il n'allégua jamais que ce grief contre un frère qu'il exclut de la successibilité au trône. Lucien avait une trop belle âme pour acheter, par une répudiation qui violentait son cœur, l'une de ces couronnes qu'il voyait pleuvoir sur la tête de ses frères. Je ne sais si l'homme d'état a droit de le condamner; mais je sais que le philosophe, et par conséquent l'historien, doit honorer un si rare désintéressement. On eût dit qu'il y avait entre les deux

frères un assaut d'inflexibilité corse; mais autant elle était honorable pour celui qui maintenait avec de grands sacrifices la liberté de ses affections et la sainteté de ses engagements, autant elle est choquante chez celui qui du haut du trône ne tend pas la main pendant dix ans à un frère qui, par son intrépidité, l'a élevé au suprême pouvoir. Et quel était son grief? une alliance qui blessait sa vanité de monarque parvenu. Est-ce qu'un père de famille ne serait pas blâmé d'un ressentiment aussi tenace? Quelque fâcheuse que fût cette discorde, elle ne présentait aucun danger politique. Il n'en fut pas ainsi de celles qui s'annonçaient sourdement entre le vainqueur de Marengo et celui de Hohenlenden. Le général Moreau mettait peut-être quelque affectation à se montrer rarement à la cour du premier consul; mais y était-il appelé aussi souvent et accueilli avec autant de cordialité que le méritait l'éclat de sa dernière victoire et le souvenir de sa conduite si modestement dévouée au 18 brumaire? Le danger de sa position, c'était d'être redevenu un drapeau pour tous les mécontents et surtout pour ceux qui, même au milieu de la France calme et triomphante, soupiraient sous les ruines de la liberté et auraient voulu remonter aux jours

de 1789. On cherchait à lui souffler une ambition politique à laquelle sa nature l'appelait peu, et on la légitimait à ses yeux en la conciliant avec le retour des institutions libérales. Jusqu'à quel point résista-t-il à ces instances? Voilà ce que l'on ne peut savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il paraissait voué à une vie calme et presque casanière. Il recevait les plus intimes de ses compagnons d'armes dans sa magnifique terre de Grobois; et si quelques blâmes contre les actes de l'ambitieux consul échappaient à leur franchise militaire, c'était sans mystère et sans amertume. Aimé d'une jeune et charmante épouse, il se recueillait doucement dans le bonheur domestique; mais le premier consul n'avait pu oublier cette scène de Notre-Dame, qui dut troubler pour lui la joie de ce jour solennel où il fit comme le premier essai de son trône. Toujours il se demandait pourquoi tant de généraux s'étaient élancés pour faire asseoir triomphalement madame Moreau à côté de madame Bonaparte. Cette bravade n'avait-elle pas eu pour objet de lui montrer dans Moreau un rival ou un successeur qui se contenterait fort bien de partager l'autorité consulaire avec deux collègues illustres et fidèles à la liberté? Les projets qui avaient été conçus, lorsqu'on le crut battu à

Marengo, revenant péniblement à sa mémoire, ne pouvaient-ils pas renaître à la première disgrâce dont le sort le frapperait? A dater de ce jour, la mésintelligence entre les deux grands hommes de guerre, sans éclater, n'échappa plus au regard du public, qui se plaisait peut-être à mettre ces deux personnages en opposition. On remarquait l'absence de Moreau dans des banquets et des fêtes où tous les yeux l'auraient cherché. Il n'avait reçu pour un dîner, auquel se trouvaient réunis tous les généraux les plus illustres, qu'une invitation singulièrement tardive. Il affecta ce jour-là d'aller dîner chez un restaurateur célèbre, et ce fut un événement pour la société. On s'exerçait en conjectures, en prévisions; mais nul de nous n'eût jamais pensé que le sage Moreau pût être jamais amené à jouer le rôle de Coriolan.

Le vainqueur de Zurich, celui de Fleurus, celui de Castiglione, et enfin ce général Brune, qui avait dicté la capitulation du duc d'York et terminé, non sans gloire, la campagne de Marengo, devaient être rangés au nombre des mécontents, et s'en cachaient peu. Tout autre que Bonaparte se serait inquiété d'une opposition militaire qui, réunie à celle de Moreau et de presque tous les chefs de l'armée du Rhin, pouvait

détacher de lui le cœur des soldats. Il n'en était que faiblement troublé, tant il avait le don, la force et l'habitude de se subordonner tout ce qui portait une épée. Dès sa première victoire, à l'âge de vingt-cinq ans, il imposait le respect même aux vétérans de la gloire. Son prestige s'exerçait sur les soldats avant de tomber sur les généraux. On eût dit qu'il avait reçu l'organe du commandement; l'énergie permanente de la volonté lui tenait lieu de droit divin. Ceux qui le bravaient de loin restaient subjugués en sa présence; rien n'échappait à sa pénétration; il répondait à toutes les pensées secrètes qu'il avait devinées. Il était bien plus qu'un soldat, et croyait ne voir que des soldats autour de lui. Après le 18 brumaire, il avait sauvé de la proscription, non sans grâce et sans magnanimité, Jourdan et Augereau, qui, dans leur effervescence tribunitienne, paraissaient tout prêts à prononcer contre lui la mise hors la loi ; tous deux en avaient été vivement émus; mais la reconnaissance ne les portait pas encore à faire le sacrifice de leurs opinions républicaines. Je vais me servir d'un terme peu digne de l'histoire et que Bonaparte a mis en crédit parmi nous; on sait qu'il appelait les plus vaillants de ses soldats, ceux de sa garde impériale, *ses vieux gro-*

gnards, et qu'en dépit de leurs fréquents murmures, c'était toujours sur eux qu'il comptait le plus pour la victoire. Cette expression me paraît propre à caractériser les illustres généraux que je viens de nommer. Il avait un moyen infaillible de dompter leur mauvaise humeur, c'était de leur offrir un nouveau champ de bataille et de leur assigner un commandement. Cette passion l'emportait chez eux sur toutes les autres. Ils étaient hommes de guerre avant d'être républicains. La guerre, ils l'entendaient fort bien; la république, ils l'entendaient assez mal.

Masséna, le plus distingué de ces généraux, Moreau excepté, sublime sur le champ de bataille, dans la paix n'était plus qu'un homme médiocre. Je le rencontrai plus d'une fois; c'était une bonne fortune pour un historien que de voir et d'entendre celui que Bonaparte avait appelé *l'enfant gâté de la Victoire*. Officiers, soldats ou généraux de l'armée d'Italie ou de l'armée helvétique, tous me parlaient avec la même admiration de son calme imperturbable dans les dangers, du coup d'œil avec lequel il discernait l'endroit faible de l'ennemi, de l'impétuosité foudroyante avec laquelle il le terrassait, des rayons de flamme qu'il lançait autour de lui, quand tout paraissait découragé. En l'observant,

je n'en apercevais pas la moindre étincelle. Même au milieu des tributs les plus flatteurs qu'il recevait de tout un cercle empressé autour de lui, il semblait gêné, peu communicatif, se refusait à des récits, à des tableaux qu'on attendait impatiemment. C'était le plus riche des généraux français, quoiqu'il ne le fût pas autant qu'on le supposait. On sait quelle célébrité les soldats avaient donnée au fourgon de Masséna. Ce n'était point un courtisan; mais, dans son humeur un peu sauvage, il poussait très-loin la circonspection. Brune l'était beaucoup moins. Aussi vous verrez comment il fut arrêté dans la carrière des honneurs et des récompenses dues à ses exploits.

Mais il était un général que Bonaparte observait avec plus d'inquiétude; c'était Bernadotte. Il n'avait pu le gagner à sa conspiration du 18 brumaire, et n'avait obtenu de lui qu'une neutralité suspecte. Quoiqu'il n'eût point commandé en chef, il avait un beau renom militaire. Sa taille était haute et belle, ses traits avaient de la noblesse et sa physionomie du feu; sa vivacité gasconne ne l'emportait jamais trop loin, il restait toujours maître de ses pensées. Quoique attaché à la cause populaire, non-seulement il gardait des manières aristocratiques,

mais il les communiquait aux officiers et même aux soldats de sa division. Homme à la fois séduisant et profond, il attendait sans impatience les faveurs de la fortune ; il sut les justifier et les goûta sans ivresse. Il mourut sur le trône où l'avait appelé un peuple libre, et Bonaparte mourut à Sainte-Hélène.

CHAPITRE XIX.

NOUVEAUX TABLEAUX DE L'INTÉRIEUR. MONUMENTS PUBLICS ET BEAUX-ARTS.

SOMMAIRE.

Nouvelles mesures administratives du premier consul. — Ordre dans la comptabilité. — Création de la Cour des comptes. — On rétablit nombre d'impôts indirects supprimés ou réduits par l'Assemblée constituante et sous la révolution, et qui prendront le titre de droits réunis. — Bonaparte se sent assez fort pour résister aux murmures du peuple. — Paroles éloquentes par lesquelles il justifie sa confiance. — Le peuple est détourné des idées de sa souveraineté en exercice par de grands travaux qui l'occupent et dont il comprend la grandeur. — Monuments publics qui s'élèvent, se restaurent ou se continuent. — Le Louvre, les Tuileries, l'église de Saint-Denis, le dôme des Invalides. — Nouvelles communications ouvertes dans Paris. — Les Halles, *Louvre du peuple*. — Travaux de Louis XIV et des Romains surpassés par les magnifiques routes des Alpes. — Coup d'œil sur la renaissance de la peinture. — Création du Musée. — A quel point il est enrichi par les tributs que lui rapporte Bonaparte à la suite de ses victoires. — David, Regnaud, Vincent, Gérard, Girodet, Gros, Guérin.

(1800-1803.)

C'est sans doute une étude intéressante et fructueuse que de suivre Bonaparte dans ses délibérations au Conseil d'État, ainsi que dans ses actes administratifs; mais il y a plus d'un

danger attaché à cette recherche scrupuleuse. Le premier, c'est de se laisser entraîner à des détails qui deviennent un fardeau pour l'attention des lecteurs. Le second, c'est de céder au prestige de cette parole vive, ferme et tranchante. Ainsi nous avons vu, pour le Code civil, que ses principes varient au gré de ses passions, et viennent aboutir à son autorité absolue, comme à leur centre. En voyant de quel abîme de désordre et d'anarchie il a tiré l'administration, on est d'abord tenté de croire qu'il s'est fait un corps de doctrine digne de servir de modèle aux gouvernements. Il conserve dans toute son intégrité la puissance de l'esprit d'ordre; mais ses principes d'économie politique restent au-dessous de ceux qui commençaient à dominer de son temps, et qui règnent plus salutairement aujourd'hui, soit en France, soit en Angleterre. Son dédain, souvent très-amer, pour la philosophie du dix-huitième siècle, s'était étendu jusqu'à la doctrine des économistes. Il faut convenir que d'abord elle avait été posée d'une manière absolue, tranchante et fort inconsidérée par le docteur Quesnai et ses premiers disciples; mais elle avait été rectifiée, modérée, étendue par le ministre Turgot, aux lumières duquel on doit les plus sages réformes

de la révolution. Peut-être dans cette doctrine restait-il encore des principes trop absolus, trop peu confirmés par l'expérience, et surtout en ce qui concernait les contributions indirectes; mais Adam Smith avait jeté sur cette branche du revenu public un coup d'œil plus sûr, plus pénétrant, et il était devenu l'oracle de ceux qui étudiaient l'administration avec un esprit philosophique.

Le premier consul, suivant une marche tout à fait inverse de l'Assemblée constituante, tendait à rétablir plusieurs des impôts qu'elle avait supprimés ou modifiés. Il bravait le danger de se rendre impopulaire par le rétablissement des droits sur les objets de consommation. Le peuple s'en était délivré comme un vainqueur turbulent au 14 juillet, et avait réjoui ses yeux de l'incendie des barrières, tristes feux de joie pour tous ceux chez qui le patriotisme s'unissait à l'esprit d'ordre. On voit à quel point l'entreprise était difficile. Aussi le premier consul y mit-il de la prudence, des ménagements et des gradations. De quelles remontrances amères les parlements autrefois n'eussent-ils pas assailli des ministres qui auraient fait se succéder avec cette promptitude des édits bursaux! Le peuple se tut, le Sénat, le Corps législatif et le Tri-

bunat se turent; ces impôts indirects étaient jugés nécessaires pour résoudre un problème, dont la révolution, malgré ses promesses, s'était fort peu occupée, celui de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Quelques-uns de ces impôts indirects furent mitigés, d'autres établis dans des proportions assez justes. Le Code pénal contre les délits de contrebande devint moins tyrannique; mais les droits sur les vins, sur les boissons, le cédaient peu à ceux de l'ancien régime par les excessives rigueurs de ce qu'on appelait l'*exercice*. Pendant tout le règne de Napoléon, les réclamations contre ces divers impôts furent ou bien timides ou bien promptement étouffées; elles éclatèrent avec énergie et même avec violence sous la Restauration, qui en avait reçu l'héritage incommode.

Deux impôts surtout méritaient l'animadversion des moralistes financiers (ces deux mots ne doivent pas être antipathiques), c'était l'impôt des loteries et celui des jeux. Ceux-ci furent affermés; et l'élévation subite de la fortune de ces entrepreneurs aurait dû révéler aux joueurs imprudents la certitude du bénéfice qui leur était alloué; les diverses polices prélevaient de fortes contributions sur ces banquiers, car on ne rougissait pas de leur donner ce nom.

Peu de temps après la paix d'Amiens, le revenu de l'État fut porté à six cents millions; mais les pays restés alors sous notre domination, presque tous riches, fertiles et industrieux, entraient pour une forte part dans ce revenu. Si je ne craignais de me détourner d'un sujet trop fertile en faits variés et qui le sera bientôt en catastrophes, je pourrais faire ici un rapprochement qui servirait à démontrer combien l'état de paix est supérieur aux bénéfices apparents des plus vastes conquêtes. Ce rapprochement, dont je m'abstiens parce qu'il s'offre de lui-même à mes lecteurs, aurait servi à montrer aussi combien le système des impôts s'est successivement amélioré, combien notre agriculture et notre industrie se sont perfectionnées; enfin il montrerait toute la puissance du crédit public, science que Bonaparte avait prise dans un aveugle dédain, tandis qu'il avait sous les yeux les ressources colossales dont l'Angleterre s'armait pour le combattre. Il réduisit de beaucoup l'arriéré de la dette publique, et même il cessa de le solder. Gardons-nous bien de l'en féliciter. Il y procéda avec trop peu de scrupule, d'équité et même de prudence. Les liquidations furent, sous son règne, un constant objet du murmure. Les créanciers fré-

missaient à ce mot d'une dette mise à l'arriéré, ce qui voulait dire méconnue, anéantie. M. de Fermont était chargé de cette opération rigoureuse; il avait été un membre utile de l'Assemblée constituante, et depuis un membre aussi probe que courageux de la Convention. Un sobriquet épigrammatique s'attacha au nom du directeur de la caisse de liquidation; on l'appelait *Fermont* la *Caisse*.

Le mérite incontestable de Bonaparte, considéré comme financier, ce fut d'avoir créé une comptabilité qui était restée fort confuse sous l'ancien régime, et qui s'était engouffrée dans la révolution. Il tenait à voir clair. Sans être au fait de la tenue des livres en partie double, il se formait des résultats nets qui étonnaient souvent les hommes d'affaires par leur précision; il possédait ce tact intime qui fait discerner les honnêtes gens des fripons, et il l'avait souvent exercé comme général des armées d'Italie et de l'Orient; il fut heureux dans ses choix, et ses ministres le furent souvent à son exemple. Les fortunes scandaleuses datent du règne des directeurs, qui pourtant, à l'exception de l'un d'eux, étaient des hommes intègres; elles s'arrêtèrent sous son administration; mais j'ai déjà dit que son horreur pour les fripons l'avait sou-

vent entraîné à des mesures arbitraires et quelque peu orientales; c'était une autre manière de borner l'essor du crédit public. Nous avons vu qu'il mettait peu de scrupule à faire des emprunts à l'ancien régime; mais il perfectionnait toutes les institutions dont il rappelait l'usage. Celle de la Chambre des comptes était une des plus anciennes de la monarchie; il la rétablit avec des règlements plus sages, plus étendus, et dont l'expérience a démontré l'utilité.

Un tel homme ne pouvait manquer d'empreindre les monuments publics de son génie et de sa grandeur. Il tenait plus du goût d'Alexandre et des Romains que de celui de Périclès; mais il faut remarquer en lui une différence entre le premier consul et l'empereur. Sous ce premier titre ses moyens étaient bornés; mais il était difficile d'en faire un usage plus noble et plus judicieux. Les ruines l'offusquaient, celles de la révolution lui étaient odieuses. Il mettait sa gloire à relever dans sa capitale les palais et les basiliques, aussi bien que les humbles presbytères et les métairies dans la Vendée. Ses premiers soins se portèrent sur les Tuileries et sur le Louvre, abandonnés depuis plus d'un siècle; il dégagea leurs alentours, soit de ces constructions mesquines et

disparates, soit de ces immondes échoppes que l'incurie monarchique et l'anarchie révolutionnaire avaient multipliées jusqu'au dégoût et au scandale.

On ne peut dire avec quelle joie nous vîmes tomber ces hideuses excroissances, aussi importunes à l'œil que le seraient des loupes et des verrues sur un visage imposant ou gracieux. Une grille dorée et un arc de triomphe coquettement imité de l'arc Septime Sévère bordaient une vaste cour destinée à des revues qui, alors, étaient des présages assurés de nouvelles conquêtes. Deux longs et tristes couvents furent abattus pour ouvrir une splendide et riante communication entre le palais des Tuileries, la place Vendôme et les boulevards. Déjà était projeté cet arc de triomphe des Champs-Élysées, qui, destiné à célébrer plus de gloire militaire qu'aucun peuple n'en a obtenu dans un même nombre d'années, donne à Paris une entrée dont nulle capitale n'a jamais égalé la splendeur. Autour des Tuileries il fit percer des rues nouvelles, larges, spacieuses, que décorait le nom de ses principales victoires. Celle de Rivoli, par ces belles arcades et la hauteur de ses bâtiments, semblait digne de servir de rendez-vous soit pour les

entretiens, soit pour les délibérations d'un peuple roi; mais le peuple ne délibérait sur rien.

Le premier consul ne recula point devant l'entreprise d'achever le Louvre, qui, conçu avec tant de grandeur, avait été pendant plus de deux siècles continué avec tant de négligence pour être ensuite abandonné avec un lâche désespoir.

Louis XIV, lui-même, n'avait pas été exempt de ce reproche, puisqu'il avait détourné son attention et ses royales dépenses d'un monument si digne de lui et de son siècle pour satisfaire au magnifique caprice de Versailles, d'où il semblait attendre le vasselage de tous les rois de l'Europe.

Le Louvre, qui eût encore demandé un siècle ou deux à la vieille monarchie, fut achevé en moins de dix ans, et l'économie répondit à la promptitude. Il était beau à Bonaparte d'oublier ici ce rôle de créateur qui convenait si bien à son orgueil et à son génie. Le Louvre continué doit toujours être considéré comme l'un des plus grands ouvrages de Napoléon. Il avait paru se sacrifier à la gloire de Louis XIV et de François Ier; mais j'ai le regret de dire que lui-même gâta une si haute et si sage pensée

par une vanité puérile. Empereur, il fit graver la lettre N, initiale de son nom, sur tous les points de ce vaste édifice ; c'était une monotonie choquante pour l'œil et insupportable à l'imagination et à la raison même. Les noms de François Ier et de Louis XIV resplendissaient encore plus par le soin qu'il avait pris de les faire oublier.

Il faut que je me hâte d'adoucir une censure si sévère et si légitime, en rapportant de lui un mot digne de Henri IV. Tandis qu'il contemplait le progrès de ces travaux avec ses architectes, il leur dit : « Et maintenant, messieurs, occupons-nous des halles ; c'est le Louvre du » peuple. » Ces architectes étaient MM. Percier et Fontaine, dont le nom se joindra à celui de Claude Perrault, comme celui de Napoléon à ceux de Louis XIV et de François Ier. On le dira comme moi en pensant au poétique escalier du Musée par lequel on semble monter vers l'olympe. Ce qui distingue encore ces deux architectes éminents, c'est le sens exquis de toutes leurs constructions, la probité mémorable et la fidélité de leurs devis.

C'est Bonaparte qui a donné la belle impulsion qui se continue aujourd'hui sur un plan plus vaste pour tous les moyens de circulation faci-

les, de propreté, de salubrité, de douce aisance, dont le pauvre se félicite autant que le riche, et qui accroissent dans le citoyen l'orgueil et l'amour de la cité. Les sciences sont venues à l'aide pour ces projets utiles dont quelques-uns n'étaient encore qu'ébauchés, à partir du point où nous sommes. L'industrie particulière, dirigée par une intelligence plus sûre, plus éclairée et même par l'intérêt personnel, a devancé l'appel du gouvernement. Que de nouveaux ponts ont été jetés non-seulement sur notre fleuve, mais sur tous les fleuves, sur toutes les rivières de France! Quelle construction simple, hardie et peu dispendieuse, a été inventée pour ces ponts par l'art de l'ingénieur! Nous retrouvons partout les heureuses et salutaires applications de la chimie. L'économie s'unit à la magnificence dans un nouveau système d'éclairage dont nous ne voyons encore que les merveilles naissantes. Que dirai-je de tous les soins pris pour la propreté et la salubrité publique, par un nouveau pavage, par des abattoirs, par l'éloignement graduel de tous ce qui offusque les sens et compromet la santé, par des bornes-fontaines qui purifient incessamment nos rues! Voilà de grands projets sans doute, et qui étaient à peine entrevus sous le consulat et même sous l'em-

pire; mais il y aurait une cruelle ingratitude à méconnaître tout ce que Bonaparte a fait pour les devancer. Voyez ces magnifiques quais qui bordent tout le cours de la Seine, et nous mettent à couvert du fléau de l'inondation. Ce beau jardin des Plantes si merveilleusement enrichi des plus précieux, des plus rares produits des trois règnes, et cet art ingénieux, ce goût de paysage qui donne aux animaux exilés quelques souvenirs de leur patrie. Voyez, pour tous les genres de consommations, des entrepôts, des magasins et quelquefois d'élégantes baraques où tout respire la propreté; ces nouveaux marchés et de fleurs et de fruits qui flattent à la fois l'odorat et la vue.

Louis XIV ne lui avait rien laissé à faire pour un monument où ce monarque avait devancé le génie guerrier de Bonaparte, l'Hôtel des Invalides. Mais il y joignit un genre de décoration qui parlait encore plus puissamment à l'orgueil français. C'était une tenture telle qu'il n'a été encore donné à aucune nation de la posséder, une multitude de drapeaux déchirés, splendides haillons conquis par la victoire, décoration qu'il allait quadrupler encore en moins de dix années; mais, hélas! décorations fugitives! Cet hôtel devait, dans la plus auguste cérémonie

funèbre que le monde eût vue depuis la mort d'Alexandre, s'agrandir du tombeau de Napoléon. C'était cependant l'église de Saint-Denis qu'il avait réservée pour sa sépulture.

Cette pensée s'offrait sans doute à Bonaparte lorsque, sublime vengeur de la sainteté des tombeaux et de la majesté royale, il voulut, lui, premier consul de la république, réparer cette antique église contemporaine de la vieille monarchie et dépositaire sacrée de ses deuils, dépositaire si horriblement dépouillée et profanée par le fanatisme du néant et du crime, par les brigades de l'armée révolutionnaire. L'homme qui portait si loin la gloire de la nation ne devait pas souffrir que la France restât souillée de ces horreurs, quelle ne vit jamais qu'avec indignation, et nul monument ne fut plus national que les autels expiatoires élevés à Saint-Denis.

C'était un consolant spectacle que de voir à Paris les ouvriers occupés enfin de travaux solides, réguliers et dont ils paraissaient comprendre la grandeur. On les avait tant employés à démolir, que c'était pour eux une satisfaction que de construire; l'amour de l'ordre renaissait dans leur cœur, parce qu'ils y voyaient plus de sécurité pour eux et pour leurs familles; ils oubliaient la souveraineté imaginaire dont on

les avait bercés, et je les ai entendus plus d'une fois préférer le temps où le travail leur était payé à celui où ils allaient, eux et leurs femmes, passer une partie de la journée à la porte des boulangers pour y recevoir quelquefois deux onces d'un pain noir et malsain. On eût dit qu'ils étaient fiers de s'associer aux travaux utiles et réparateurs du héros qu'ils admiraient; ils se raillaient alors des ridicules constructions qu'on leur avait fait faire pendant dix ans, en bois, en plâtre, en carton, et qu'on les appelait à démolir le lendemain d'une fête maussade et tumultueuse qui les avait rarement égayés. Voilà ce qui entretenait la popularité de Bonaparte; il en recevait les tributs lorsqu'il venait, à cheval, visiter les faubourgs, et bien plus encore lorsqu'il inspectait des travaux si judicieusement ordonnés. Le mot de « Mes enfants, » adressé aux ouvriers, les enorgueillissait. parce que c'était celui dont il se servait pour les compagnons de ses victoires. Quand parmi eux on lui indiquait quelques-uns de ses vieux soldats, il les interrogeait et les encourageait avec une bonté paternelle dont l'expression est plus pénétrante quand elle adoucit un visage sévère.

Un jour, le ministre de la police Fouché lui témoignait quelque crainte sur le rétablissement

des droits sur les vins et les eaux-de-vie, et pensait que sa popularité, quoique bien fondée, ne résisterait pas à cette épreuve. « Vous vous » trompez, lui dit-il; le peuple m'aime, il croit » en moi, je suis son homme et son véritable » tribun; je ne le suis pas à la manière des em» pereurs de Rome, qui nourrissaient ces pau» vres maîtres du monde et les vouaient à la » misère en soldant leur paresse orgueilleuse. » Je n'ai pas besoin pour m'en faire aimer des » magnificences barbares du Cirque et de me » prostituer sur la scène pour lui plaire. Je ne » l'amuse ni par la mort des gladiateurs ni par » celle des sénateurs, objet de son envie; mais je » l'occupe de grands travaux qui exercent son » intelligence et flattent sa dignité, car le peuple » a la sienne, et pour se délasser, je l'occupe de » ma gloire, de celle de mes armées, c'est-à-dire » de celle de ses enfants et de ses frères. Le peu» ple a la fibre bien plus sensible pour cette » gloire que vous autres hommes d'étude, hom» mes de réflexion et citadins amollis. Il croira, » et il aura raison, qu'en établissant un impôt » qui le gêne, je lui ménage quelque ressource » nouvelle ; il fera quelques pas de plus pour » aller boire hors des barrières, et y célébrera » mon nom avec le même enthousiasme. »

Cet entretien m'a été rapporté par le ministre Fouché, et il est assez frappant pour qu'après de longues années il revienne à ma mémoire dans ses données principales.

Par le canal de Saint-Quentin, Bonaparte a semblé préluder à cette longue suite de canaux qui ont fait l'orgueil de la Restauration, orgueil beaucoup diminué par la circulation infiniment plus rapide, plus commode et plus merveilleuse, des chemins de fer.

Mais que les plus beaux monuments de Louis XIV, et ceux mêmes des Romains, s'humilient devant la construction de ces trois grandes routes des Alpes qui rendent si faciles les communications, auparavant si périlleuses, de la France et de l'Italie. Jamais on ne fit pour un motif plus utile un plus sublime défi aux obstacles de la nature. Ce n'était point le fabuleux et ridicule vinaigre d'Annibal dont on se servait pour faire crouler les masses des rochers, c'était ce salpêtre si redoutable aux hommes. Les mines ne servaient plus à engloutir des villes, à engloutir des files de guerriers, mais à enlever des rochers énormes et à rapprocher les deux plus belles contrées de l'Europe, à les inviter à un doux voisinage, à un échange fructueux des plus riches produits de leur sol, de

leur industrie, à une glorieuse émulation pour les travaux du génie qui les ont illustrées. Je sais que Bonaparte mêlait à ce grand bienfait social des vues de son ambition personnelle, et qu'il voulait ranger les deux empires sous les mêmes lois, c'est-à-dire sous les siennes; mais qu'importe puisqu'il était parmi nous le réparateur de dix ans d'anarchie et de discordes atroces, et qu'il voulait l'être en Italie de trois siècles d'oppression étrangère et domestique! Si elle lui appartenait alors, c'était pour qu'un jour elle s'appartînt à elle-même.

C'est une tâche difficile et souvent téméraire pour l'historien que d'assigner le progrès des arts à telle ou telle époque; ce n'est pas seulement un siècle, c'est une génération qui casse les arrêts des précédents sur des matières sujettes aux variations du goût. J'entends moins admirer aujourd'hui et j'entends même déprécier ce qui excitait un commun enthousiasme il y a trente ou quarante ans; je crois cette rigueur injuste, et d'ailleurs la faveur dont telle école a joui dans les lettres et les beaux-arts est un fait historique toujours important à constater, puisqu'elle jette quelques lumières sur la disposition des esprits, et quelquefois sur les mœurs. C'était un âge florissant pour la peinture. Il ne datait ni du

consulat, ni du temps de l'assemblée constituante, mais des dernières années de Louis XVI. C'est alors que parurent trois peintres célèbres, fort zélés pour l'antique et pour le goût italien qui le reproduisait. David marchait à leur tête, Regnaud et Vincent étaient ses acolytes. Comme leurs prédécesseurs, du moins depuis la régence, avaient trop sacrifié à des grâces maniérées, à un emploi banal de la mythologie, et même à des tableaux lascifs, les réformateurs se piquèrent de sévérité; on eût dit surtout que David avait deviné l'âge républicain qui allait naître; c'est que malheureusement il portait dans son cœur un genre de fanatisme qui devait être fatal à sa gloire et à un grand nombre de ses semblables. Son tableau de *Junius Brutus*, précédé de ceux de *Bélisaire* et de *la Mort de Socrate*, avait été signalé comme une époque de renaissance. Le musée enfin s'ouvrit pour la gloire des beaux-arts. D'admirables tableaux italiens, français et flamands restaient depuis deux siècles épars ou enfouis dans ce que l'on nommait le Cabinet du Roi, et se trouvaient ainsi dérobés à l'admiration du public et à l'étude des artistes. On conçut enfin l'heureuse idée de les réunir et de les classer avec ordre dans la magnifique et spacieuse galerie qui fait la communication des

deux palais. Ce musée fut la seule création due à la république; c'est sa seule expiation pour avoir mutilé ou renversé tant de chefs-d'œuvre. Mais quel fut notre orgueil lorsque nous le vîmes décoré, agrandi par les prodiges de la statuaire antique et par les tableaux immortels (si les tableaux peuvent l'être) de Raphaël, du Dominiquin, du Corrége, du Titien, du Guide et des Carrache! C'était à l'épée du conquérant et à son orgueilleuse diplomatie que nous devions ces trophées enviés de toute l'Europe. Il nous transportait dans les plus heureux siècles de la Grèce et de l'Italie, et cependant le génie de la civilisation élevait quelques murmures contre un enlèvement qui privait un peuple voisin, un peuple notre aîné pour le goût, des chefs-d'œuvre dont il avait été le dépositaire ou le créateur. Quelle jouissance pour Bonaparte d'entrer dans ce musée où tout parlait de lui! L'émulation de nos artistes était excitée, mais non découragée par la contemplation de ces œuvres du génie. La jeune école de David entrait dans une glorieuse rivalité avec son maître, profitait de ses leçons, et savait éviter ce défaut que le goût lui reprochait, celui de donner des poses trop atlétiques à des personnages sévères de l'histoire. Une teinte mélancolique, ou plutôt un sentiment

profondément religieux de tristesse, résultat nécessaire de nos impressions cruelles, dominait dans la plupart de ces tableaux, et nous ramenait à nos souvenirs. C'est ainsi que nous retrouvions nos deuils, notre désespoir dans le tableau du Romain proscrit de Guérin. Combien de nos généraux, de nos orateurs les plus illustres n'avaient-ils pas erré comme Bélisaire, sous un ciel orageux, sur le bord de l'abîme, avec l'unique appui du jeune guide!

Les dernières calamités du déluge, peintes par Girodet, n'avaient rien qui étonnât les contemporains et les victimes d'une révolution. David, heureusement enlevé à la politique et à sa furie législative, n'avait plus d'autre ambition que celle d'être l'Apelle de ce nouvel Alexandre. Qui eût dit à cet impitoyable membre du comité de sûreté générale qu'il mettrait le dernier orgueil de ses pinceaux à peindre le sacre d'un général français ci-devant républicain, recevant l'huile sainte des mains d'un pape dans l'enceinte de cette auguste basilique que lui et les siens avaient laissé souiller des turpitudes sacriléges du Temple de la Raison? Déjà les traits de Bonaparte et l'une de ses grandes actions se trouvaient reproduits dans le tableau des *Pestiférés de Jaffa*, par Gros, élève de David, avec

une force d'expressions et un coloris d'un admirable effet. Plusieurs des tableaux de cette grande époque sont aujourd'hui jugés avec plus de rigueur, parce que les couleurs ont perdu de leur éclat et que d'autres en manquèrent même au moment de leur naissance. Mais nous eûmes un puissant coloriste dans le peintre Gros, artiste infortuné, qui, cédant au désespoir pour quelques signes d'indifférence du public, n'a pas su attendre le moment où il aurait joui pleinement de sa gloire. Le temps vint où le ciseau, le burin et le pinceau ne furent occupés qu'à retracer les plus déplorables scènes des champs de bataille, et ne firent plus qu'accroître la monotone horreur que nous causaient des exploits si répétés et si cruellement achetés par le sang de nos jeunes Français. Gérard, par une heureuse inspiration, avait su éviter des détails trop navrants pour le cœur dans la composition de son admirable tableau de la *Bataille d'Austerlitz*.

Je ne me bornerai point à une ébauche si incomplète sur les arts, ni à celle que j'ai faite ailleurs sur la littérature. J'attends, comme je l'ai déjà dit, l'occasion des prix décennaux pour en parler encore, ainsi que pour tracer les progrès des sciences, progrès que les violences de la révolution n'avaient pu interrompre.

CHAPITRE XX.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

SOMMAIRE.

Vives inquiétudes pour la durée de la paix, qui déjà déplaît à l'Angleterre. — Le premier consul est observé avec jalousie dans les actes qui résultent du traité d'Amiens. — Il conduit avec une politique adroite et ferme l'affaire des sécularisations en Allemagne. — Il favorise la Prusse et brave le ressentiment de l'Autriche. — Bientôt il est forcé d'intervenir dans les affaires de la Suisse. — Le gouvernement que la France y a établi est menacé à la fois par les oligarques et par les cantons démocratiques. — Obligé de fuir de Berne, il appelle le secours de la France. — Bonaparte y envoie trente mille hommes sous le commandement du général Ney. — L'ordre se rétablit. — Le premier consul est appelé comme médiateur par les deux partis. — Il montre une rare prudence dans l'acte de médiation. — Cependant des souvenirs de l'invasion restent profondément gravés dans le cœur des Suisses. — Contraste de la situation florissante et généralement respectée des treize cantons avant l'invasion avec l'état inquiet et désordonné qui l'a suivie. — Malheureuse expédition des Français à Saint-Domingue. — Le succès en était-il possible? — Vente faite par le premier consul de la Louisiane aux États-Unis.

(1803.)

Un an s'était à peine écoulé depuis la paix d'Amiens et déjà elle menaçait ruine. A la guerre de la révolution allait succéder une guerre véritablement punique, c'est-à-dire un conflit désastreux entre la nouvelle Rome et

la nouvelle Carthage. Il ne s'agissait plus ici de principes sociaux, mais d'intérêt, d'orgueil, de domination et de cupidité. L'humanité élève un grand cri contre cette autre guerre plus fatale que la première, même plus féconde, au moins au dehors, en destruction, en ébranlement de trônes, en exploits gigantesques. Il me suffit de dire, pour en donner l'idée, que des grandes capitales de l'Europe, deux seulement, Londres et Pétersbourg, furent à l'abri du fléau d'invasions répétées.

A laquelle des deux puissances faut-il imputer la rupture de cette paix ? Il me paraît évident que ce fut à l'Angleterre; mais je crois aussi que le premier consul prit trop peu de soins pour éviter ses ombrages, et qu'il fournit trop de prétextes à son ambition jalouse.

Louis XIV, après sa triomphante paix de Nimègue, entraîné par son orgueil et par les conseils violents de Louvois, avait commis divers actes qui trahissaient en lui des prétentions de suzeraineté ; et de là, deux ligues formées contre lui, des victoires toujours éclatantes mais devenues stériles en résultats, et enfin des défaites trop tard réparées et qui firent le tourment de sa vieillesse.

Bonaparte avait de plus puissants motifs de

triompher après la paix d'Amiens et n'était pas d'un caractère à modérer ses prétentions. On ne peut dire précisément qu'il abusa des avantages de cette paix, mais il les exerça dans toutes leur étendue et au delà des bornes que suggérait la prudence.

Les deux traités de Lunéville et d'Amiens le provoquaient presque nécessairement à faire intervenir son pouvoir et son ascendant médiateur dans les affaires de l'Allemagne et de la confédération helvétique. Il sortit de l'une et de l'autre de ces épreuves avec la sagesse qui caractérise la plupart des actes du consulat. J'ai déjà dit un mot, et je l'ai dit avec regret, sur la sécularisation des principautés ecclésiastiques en Allemagne, puisque j'y ai vu un *agiotage diplomatique*; mais ceci ne compromet ni la gloire ni l'honneur du premier consul et ne regarde que des agents subalternes, sur lesquels des soupçons ont pu planer. Le mobile de sa politique fut de se rendre facile aux vœux du roi de Prusse et de la ligue protestante. L'Autriche en murmurait; mais il était toujours prêt à lui montrer les armées de Marengo et de Hohenlinden, et semblait lui dire : « Si l'on m'irrite, » je ne m'arrêterai plus à dix-huit lieues de » Vienne. » On trouva des dédommagements

un peu plus faibles, il est vrai, pour les électeurs ecclésiastiques et nombre de prélats dépossédés par la victoire; mais ce que le publiciste doit regretter, c'est que l'indemnité se fit souvent aux dépens de plusieurs villes libres de l'Allemagne qui, depuis leur accession à la ligue anséatique, avaient acquis de grands droits à la reconnaissance de l'Europe. Leur ôter tous leurs priviléges, toute leur existence politique, s'appelait les médiatiser. Je n'entrerai pas dans le détail d'une négociation si compliquée. J'admire le courage et le talent de l'historien qui a voulu et su faire pénétrer un rayon de lumière dans ce chaos; mais c'est de la nation française que j'ai à m'occuper dans cet ouvrage, et non de l'Allemagne. Que Bonaparte, dans le cours de cette négociation, se soit acquis des droits au titre qu'il prit bientôt de protecteur de la confédération du Rhin et qu'il se soit habilement essayé au rôle de Charlemagne, je l'accorde volontiers; mais cette confédération du Rhin existe-t-elle encore? et quel fait important a-t-elle fourni à l'histoire dans sa courte durée?

Il était un autre titre que Bonaparte ambitionnait et qu'il sut justifier, celui de médiateur de la confédération helvétique.

La république française avait fait sous le Di-

rectoire un cruel usage de ses armes contre les Suisses, ses aînés en liberté. La politique ne pouvait trouver un problème plus difficile à résoudre que celui de fondre dans un gouvernement unitaire ces petits états séparés par tant de dissemblances, de souvenirs historiques, d'intérêts, de religions, de mœurs et de langage. Ce fut dans le Directoire un étrange aveuglement que de vouloir forcer les héros de Morgarten, de Morat et de Granson, à subir les dures lois d'une république satellite. Les petits cantons surtout, quand on leur offrit cette perspective, se souvinrent des jours de Guillaume Tell, et se battirent contre les Français, sinon avec autant de bonheur, du moins avec autant de courage que leurs ancêtres sortant de prononcer le serment du Rütli. Mais tous leurs efforts héroïques, même en y comprenant ceux de leurs prêtres et de leurs femmes, ne purent les sauver de la domination française; et ce pays si pauvre, si cruellement rançonné par des hommes dont le trésor de Berne n'avait point rassasié la cupidité; ces beaux lacs que traversent deux grands fleuves, cet immense réservoir d'eaux et de glaces, ces paisibles chalets qui n'avaient point vu depuis trois siècles la fumée d'un camp ennemi, s'é-

tonnèrent d'être le théâtre des batailles entre les Français, les Autrichiens et les Russes.

Nous avons vu que cette conquête inique fut pour les Français un heureux et formidable point d'agression, quand Bonaparte et Moreau combinèrent leurs beaux plans de campagne. Après la victoire, les troupes françaises s'éloignèrent de ce théâtre qu'elles avaient souvent désolé; mais des griefs trop récents et cruels se réveillèrent dans le cœur des glorieux pâtres des petits cantons et des oligarques de Berne. Ni les uns ni les autres ne pouvaient se résoudre à fléchir plus longtemps sous les lois du directoire satellite et du gouvernement tristement unitaire que la France leur avait imposé. La diplomatie européenne, quoique intimidée par des défaites accablantes, faisait jouer tous ses ressorts à travers ces modestes cités et ces pauvres cabanes, pour soustraire à la domination française ce point central dont la guerre proclamait l'importance. Ce qu'il y avait de singulier dans cette position, c'est que les aristocraties et les seules démocraties qui aient pu se constituer en Europe dans les temps modernes, s'unissaient avec une égale ardeur dans leurs intrigues contre-révolutionnaires. Au fond, leurs intérêts étaient les mêmes; les cantons démo-

cratiques, tout en jouissant des formes d'une liberté presque absolue, étaient tombés sous les lois de quelques familles puissantes, telle que celle des Reding dans le canton de Schwitz. Les prêtres catholiques et les moines étaient conjurés contre un nouveau gouvernement imposé par la France et dont les principaux membres étaient imbus des maximes de la philosophie du dix-huitième siècle.

A peine la paix avait-elle été proclamée qu'un premier soulèvement éclata dans les petits cantons contre le directoire helvétique; le nouveau gouvernement se trouva trop faible pour y résister, et se vit obligé d'appeler l'intervention française, ce qui le rendit excessivement impopulaire. Le général Ney parut à la tête d'une armée de trente mille hommes, et tout rentra dans l'ordre ou du moins dans cette espèce de soumission altière qui veut dire : Vienne un moment plus favorable, et nous sommes prêts à recommencer. En effet, dès que le nouveau gouvernement, cédant à un mouvement patriotique, eut obtenu du premier consul qu'il retirât ses troupes, les cris de guerre troublèrent de nouveau la paix de ces vallées. Le chef du mouvement, Reding, se crut assez habile en politique pour calmer le ressentiment et en-

dormir la vigilance de Bonaparte. Il vint à Paris, fut reçu avec des égards par le premier consul; et put intervenir dans les affaires du gouvernement de son pays, même à titre de landamman; mais il trahit bientôt des intentions hostiles; fut disgracié, et recourut aux fusils et aux fourches de ses paysans pour chasser à son tour le gouvernement qui l'avait exclu. Berne, qui en était le siége, fut investie. L'armée peu nombreuse des insurgés n'était point à mépriser; c'était celle qui avait soutenu des combats glorieux et désespérés dans les petits cantons contre les troupes plus nombreuses et plus exercées du général Brune; on y voyait plusieurs de ces soldats de la garde suisse, échappés à leur glorieuse défaite et au massacre du 10 août. L'Angleterre payait à plusieurs d'entre eux une solde pour entretenir leur fureur contre la France. A la suite de quelques collisions qui n'étaient nullement décisives, le nouveau gouvernement donna des signes de crainte et de faiblesse. Le landamman Older, patriote d'un esprit modéré et d'un caractère peu ferme, abdiqua ses fonctions. Bientôt le Conseil prit une fatale mesure que ne provoquait pas un danger assez évident; c'était celle d'abandonner Berne et de se retirer sur le canton de Vaud, tout dé-

voué aux Français par une langue commune et par l'esprit dont il était animé.

Il faut plaindre ces patriotes suisses qui avaient conçu la pensée de borner le pouvoir des familles et des cantons aristocratiques, et qui peut-être s'étaient vengés de leur dédain avec une animosité imprudente. Leurs vues étaient toutes patriotiques, mais leur position était embarrassée, parce qu'on leur imputait les torts des Français qu'ils avaient appelés. Vainement intercédaient-ils pour leurs compatriotes, leurs plaintes étaient peu écoutées. Parmi eux l'histoire doit accorder un intérêt particulier au colonel Laharpe, aussi distingué par ses talents que par son caractère, et à qui l'humanité doit, comme je l'ai dit ailleurs, d'avoir inspiré les plus nobles principes au cœur d'un prince qui fut depuis l'empereur Alexandre.

Voilà donc les patriotes suisses, ces partisans d'un système unitaire, obligés de recourir encore une fois à la dangereuse et impopulaire intervention du gouvernement français. Pour cette fois, le premier consul vit avec déplaisir le nouvel arbitrage qui lui était offert. Il se sentait surveillé de près par les gouvernements étrangers, et surtout par l'Angleterre. Il faisait des efforts sur son caractère impérieux, qui

même dans la paix ne se refusait pas à des conquêtes commodes. Celle de la Suisse n'avait rien de spécieux pour l'ambition, et encore moins pour la cupidité. Sans être un ami décidé de la paix, il voulait en jouir, en faire jouir la France, au moins pendant tout l'intervalle qui lui était nécessaire pour recréer la marine. Quoique sa résolution fût bien formelle de respecter l'indépendance helvétique, il ne put résister au désir de s'adjuger un des treize cantons, celui du Valais, mais c'était dans le dessein louable et utile pour la Suisse d'ouvrir la magnifique route du Simplon. Ce motif fut agréé, et ne devint point un grief pour les autres cantons. Pour détourner le fléau d'une invasion nouvelle, ils se virent obligés d'appeler eux-mêmes l'intervention du premier consul; il accepta cette médiation, et saisissant cette nouvelle occasion de s'établir en législateur, il donna une constitution à la Suisse, comme il en avait donné une à la république cisalpine, mais dans un sens plus libéral et plus judicieux. Quoique personne n'ait poussé plus loin que lui la théorie et la pratique du principe unitaire, il s'en abstint cette fois, borna la centralisation aux états plus étendus, plus fertiles, plus populeux, qui pouvaient la supporter, et ne dérogea point pour les autres aux vieilles

habitudes, ni aux souvenirs historiques. Il serait, je crois, bien inutile d'en retracer ici les dispositions principales; car ce régime fut transitoire, et depuis les cantons se sont fractionnés et leur nombre s'est presque doublé. Le premier consul reçut et prit avec plaisir le titre de médiateur de la Confédération helvétique. Il renonça franchement à ce système unitaire, auquel le Directoire français s'était acharné, et ne crut pas que notre division départementale pût être appliquée à un état coupé à la fois par les extrêmes inégalités du sol et par la diversité de la conformation politique. Il se flatta de paralyser ainsi l'esprit contre-révolutionnaire, qui tâchait de réparer ses forces dans cette agreste contrée; mais malgré la modération et la sagesse de cet acte médiateur, les souvenirs de l'invasion française restaient toujours brûlants dans le cœur des Suisses. L'iniquité en était évidente; la convoitise du trésor de Berne en avait été le motif abject et odieux. Le régime en avait été plus que dur. Les exactions commises sur un peuple pauvre surpassent de beaucoup en rigueur celles que l'on exerce sur un territoire qui offre une proie facile et opulente : car souvent elles amènent par un dénûment absolu la mort de ceux qu'elles dépouillent. C'en était

fait de cet âge d'or de la Suisse, qui avait duré près de trois siècles. A dater de la paix qui avait suivi la bataille de Marignan, la France et la Suisse s'étaient servi de protections et de barrières réciproques. La fière neutralité de la Suisse, fourmilière de guerriers qu'elle prêtait à d'autres états, valait pour nous toute une ligne des fortifications de Vauban. Les soldats des treize cantons, enrichis par une solde qui leur était largement payée, et qu'ils justifiaient par une fidélité à toute épreuve, redevenaient ici des pasteurs paisibles et là des laboureurs ou des vignerons actifs, combattant sans relâche les rigueurs d'un sol ingrat et dur. Les voyageurs affluaient dans cette contrée : ils la considéraient comme une oasis de liberté au milieu de l'Europe continentale; ils étaient heureux de trouver à Berne une aristocratie pleine de cette judicieuse modération, dont le profond Montesquieu a fait la loi de ce gouvernement. Le bien-être villageois qui brillait dans le marché de cette ville, et qui pouvait paraître du luxe aux yeux des voyageurs navrés des misères de nos campagnes, proclamait la sagesse héréditaire et le grand sens *des magnifiques seigneurs* (1). Ils

(1) La constitution aristocratique de Berne avait été longtemps citée comme un modèle par des voyageurs plus ou

aimaient à payer tribut à la gloire scientifique de Genève, prodigieusement agrandie par Jean-Jacques Rousseau. Deux grands naturalistes, Bonnet et Saussure, éveillaient leurs observations. Non loin de là, un illustre réfugié, Voltaire, gouvernait, de sa maison *Des délices*, et l'Europe et son siècle. Heureux qui était admis à voir à Berne le grand physiologiste Haller, qui, doué de talents divers, en y comprenant celui de poëte, pouvait être considéré comme un demi-Leibnitz.

On faisait encore de plus doux pèlerinages à

moins superficiels; elle était fort supérieure à celle de Venise, et n'avait que sobrement recours à l'espionnage, honteux appui de cette dernière; mais elle avait le défaut de ne pas élargir ses rangs et d'irriter, non par l'oppression, mais par un impolitique et injuste dédain, ceux qu'elle appelait ses sujets, et notamment le canton de Vaud, pays riant et fertile, où se répandaient les lumières venues de la France.

Je me souviens d'avoir entendu prononcer à Benjamin Constant, avant la révolution de la Suisse, un jugement qui me parut étrange. « La constitution de Berne, disait-il, est » détestable en théorie, mais admirable dans la pratique. » Comme on trouvait dans ces paroles une espèce de non-sens, il se justifia en disant : « Le vice de cette constitution est que » l'aristocratie veut rester concentrée à perpétuité dans les » mêmes familles, tandis qu'autour d'elle tout croît en pro- » spérité, en savoir; et c'est par là que périra ce gouverne- » ment, malgré la sagesse de son administration. »

Zurich, vers cet aimable Gesner, qui avait transporté dans cette nature sublimement sauvage les mœurs pastorales des bergers de l'Arcadie, et les avait embellies d'un pur et secret vernis du christianisme. Près de lui, on venait chercher Lavater, ce digne pasteur, dont la conversation éloquente était comparée à celle de Diderot; mais avec cette énorme différence que l'un parlait en inspiré de Dieu, et que l'autre puisait souvent son enthousiasme dans la matière, divinisée sous le nom de nature. Lavater était doué d'une figure sous laquelle on aimait à se représenter les prophètes de l'Ancien Testament.

Mais la curiosité des voyageurs était bien plus vive quand ils entraient dans ces petits cantons, fondateurs rustiques de la liberté générale qui régnait sur ces monts. C'était là qu'on croyait trouver réalisé le problème, insoluble partout ailleurs, d'une démocratie libre sans faction, fière sans turbulence; et pourtant elle n'était jusque sous ces chaumières qu'une illusion adroitement perpétuée par de sages et glorieuses familles, qui usaient d'un ascendant héréditaire sans chercher des titres, sans rien sacrifier à l'ostentation, à la vanité.

Que le spectacle de cette contrée était différent et qu'il l'est encore pour les voyageurs de-

puis la fatale invasion ! Que de discordes dans ces cités régulières où l'on avait cru voir le recueillement du bonheur et les pures joies de famille, jointes à l'ardeur constante du sentiment civique ! dans ces cabanes où le noble vieillard couvert de cicatrices rassemblait trois ou quatre générations fidèles à se rallier le soir à sa voix pour recevoir de lui la bénédiction du Seigneur ! Quel bonheur ce devait être pour un poëte tel que Schiller de se transporter sur les lieux au champ de Rutly, au défilé de Chrusnach, et de former en écoutant les légendes héroïques de ces nobles pâtres, de ces fils de Guillaume Tell, les grandes scènes dont se compose son admirable drame !

Je voyageais dans cette contrée, cinq ans après la fatale invasion et malgré toutes les pensées qu'éveille la grandeur des lieux et des souvenirs. Je restais oppressé des chagrins que je lisais sur tous les visages. Je n'osais multiplier mes questions sur des faits récents, parce qu'elles réveillaient toujours de douloureux souvenirs chez mes interlocuteurs. Je frémissais à la vue d'un pont fameux jeté sur des abîmes à une hauteur effrayante : les Français et les Suisses s'y étaient battus à toute outrance, battus corps à corps pour rouler quelque fois ensemble dans

le précipice; et les agresseurs étaient mes compatriotes. Quand je demandais où campaient les satellites de Gesler ou les soldats de l'archiduc Léopold, on me répondait tristement et avec l'accent d'un reproche caché : C'est là que campaient les Français. Quelquefois c'était la veuve d'un bon cultivateur qui, entourée d'orphelins au front hâve, aux joues amaigries, avait juré de ne plus quitter le deuil depuis que son mari avait été tué en défendant trop vainement sa patrie, et j'apprenais par elle que toutes les autres veuves de ces mêmes combattants s'étaient imposé la même loi. Une autre fois, le jeune homme qui me conduisait s'arrêtait en soupirant, et me montrait le chêne auprès duquel ses trois sœurs avaient été tuées; car c'étaient autant de Jeanne d'Arc inconnues qui avaient quitté la houlette et la quenouille pour prendre part au danger de leurs frères.

Je viens de sortir du cadre de l'histoire, mais c'est pour remplir le plus saint office de l'historien. L'homme d'État et le conquérant devraient être tenus de visiter pendant de longues heures de la nuit le champ de bataille qui leur parle de gloire. Il serait également bon qu'ils visitassent le peuple qu'ils ont rançonné, asservi, ruiné, tandis qu'on célèbre encore leur triomphe;

et l'historien ne fait pas mal de leur présenter ce tableau dont ils cherchent à détourner leurs yeux.

Après avoir parlé au nom de la justice et de l'humanité un langage que beaucoup d'esprits positifs vont trouver déclamatoire, je puis parler au nom de la politique.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis l'invasion de la Suisse par le Directoire de la république française, et cet assemblage d'états hétérogènes n'a pu renaître encore à l'harmonie dont il a joui pendant plusieurs siècles jusque sous le consulat et l'empire; la confédération suisse est restée un champ ouvert à toutes les intrigues diplomatiques. Les guinées de l'Angleterre y ont balancé l'ascendant de l'impérieux grand homme. Des conspirations s'y sont formées dans l'ombre contre ses jours. Un sourd et profond mécontentement contre la France y a été fomenté lors même qu'elle présentait à ce peuple un bras tutélaire. C'est par cette frontière longtemps jugée impraticable pour une invasion que les Autrichiens, en 1814, ont pu pénétrer sur notre territoire.

Nous goûtons depuis trente-quatre ans les bienfaits de la paix continentale. Après tant de secousses effroyables, tant d'excès et tant d'atten-

tats, notre paix intérieure n'a été troublée que pendant trois journées qui doivent être inscrites bien haut dans les annales de la liberté, et par quelques émeutes populaires, furieuses il est vrai, mais qui ont été promptement réprimées, et qui depuis douze ans ont cessé de reparaître. En a-t-il été de même de la Suisse? Les troubles civils s'y sont perpétués, et ce qu'il y a de plus déplorable, ils ont pris un caractère religieux qui les rend plus vivaces et plus envenimés. Le sang a coulé chez les Suisses non plus par la main des Français, mais par celle de leurs frères. Ce n'est plus un médiateur du dehors, ce n'est plus un Napoléon qu'ils ont à implorer; le remède à leurs maux ne peut plus exister que dans la force, la prudence et le courage d'un parti médiateur formé dans leur propre sein; il s'annonce aujourd'hui chez eux sous d'assez favorables auspices. Un parti de ce genre ne paraît que trop tard à la suite des révolutions qu'il pourrait contenir à leur naissance; l'égoïsme et avec lui l'inertie ou les calculs sordides et les misérables craintes, pénètrent facilement dans ce parti, qui n'est point dominé par l'enthousiasme, tandis que les factions intéressées à le combattre et à le renverser décuplent leur force d'abord par l'ardeur de la victoire, puis par le

fanatisme, et enfin par l'enivrement du crime. Les lumières ne sont rien si la vertu, cette vérilité de l'âme, n'est là pour les soutenir.

Les puissances tant de fois vaincues, et l'Angleterre, qui déjà s'efforçait en secret de les rattacher à sa cause en les tenant à sa solde, observaient d'un œil inquiet et jaloux le premier consul dans cet acte de médiation. Sa sagesse et la politique habile qu'il garda dans l'affaire des sécularisations, en favorisant la Prusse, trompèrent leurs espérances. Mais le grief que l'Angleterre cherchait avidement pour recommencer la guerre, elle le trouva bientôt dans la prise de possession du Piémont.

La faveur de la guerre nous avait donné pour limite ce que la politique appelle les limites naturelles. Il était beau d'avoir pour barrières les Alpes, les Pyrénées, le Rhin, et d'être couvert au Nord par l'Océan. Il semblait que ce dût être un gage de sécurité pour l'Europe comme pour nous. Nous ne pouvions plus les franchir sans rendre notre puissance moins compacte, moins une, et par conséquent sans la soumettre à tous les dangers d'une domination excentrique, dangers trop connus de l'Espagne.

La victoire nous établissait protecteurs naturels de l'Italie, qui, sous nos lois victo-

rieuses, reprenait la vie et pouvait reconquérir son unité. Ce sentiment avait facilité la première et surtout la seconde conquête de l'Italie. Ses divers peuples acceptaient volontiers un libérateur, dont la famille, quoique transportée en Corse, était originaire d'Italie et paraissait y avoir tenu un rang honorable. Leur langue était sa langue maternelle; il avait usé chez eux, mais non abusé, des droits de la guerre; il flattait avec art leur passion de redevenir un peuple libre. L'ordre renaissait à sa voix; il touchait et guérissait d'une main habile et ferme les grandes plaies de l'Italie, la superstition, le brigandage et jusqu'à la mendicité monacale; en un mot, l'Italie semblait mettre son orgueil à disputer Bonaparte à la France. Il souriait complaisamment à ces illusions tant qu'elles pouvaient servir sa politique. La présidence qu'il s'était fait adjuger de la république Cisalpine venait confirmer cette espérance. S'il avait cédé Venise à l'Autriche, c'était, disaient les Italiens, avec l'intention de la reprendre dans un moment plus favorable. Ses égards pour le saint-siége et la faveur méritée dont il y jouissait aujourd'hui, enfin le grand acte du concordat, qui rendait la France à l'Église, gagnaient encore plus le cœur des Italiens.

Vous trouverez la pensée de l'unité italique et de sa résurrection par Bonaparte dans toutes les harangues qui lui étaient adressées, dans cette pluie d'odes et de sonnets qui tombaient sur son passage, et ce qui était d'un plus grand prix, dans les poésies du célèbre Monti, le plus chaud et le mieux inspiré des nouveaux Pindares, dont la lyre le suivait partout. Et pourquoi ces poëtes auraient-ils dû rougir de ces hommages? Les plus habiles publicistes de l'Italie partageaient ces espérances que l'événement et Bonaparte lui-même rendirent depuis illusoires. Ces poëtes italiens du dix-neuvième siècle ne faisaient qu'unir leurs vœux à ceux du Dante, qui, dans l'exil et la pauvreté, était encore divinement inspiré par le regret de l'Italie et de son antique et triomphante unité. Il s'unissait aux vœux du sublime chantre des croisades, et enfin à ceux de l'Arioste lui-même, qui frémissait sous le joug étranger, en présence de deux souverains tels que François Ier et Charles-Quint.

Rien n'était plus propre à dessiller les yeux des peuples italiens que l'occupation du Piémont, qui enrichissait la France de six nouveaux départements. Ainsi, les Alpes n'étaient plus reconnues comme une barrière de l'indépendance, et l'Italie pouvait être traversée sans

obstacle, d'un côté par les Autrichiens, maîtres de Venise et de sa superbe domination, et de l'autre par les Français. « Il faut que je m'ap-
» proche ainsi de vous, disait le premier consul
» aux Cisalpins. Ne verriez-vous pas bientôt les
» Autrichiens s'élancer de Mantoue pour oppri-
» mer vos républiques naissantes, si la France
» n'était là pour les surveiller et les repousser,
» et venger vos alarmes et vos affronts jusque
» dans Vienne même? »

Quoique ce langage fût spécieux, les Italiens ne jugeaient pas nécessaire, pour effectuer cette protection de la France sur l'Italie, que le Piémont fût, d'un trait de plume, annexé à la France. Cet État florissant ne pouvait-il, comme les républiques Cisalpine et Ligurienne, conserver du moins une ombre d'indépendance politique?

Le traité d'Amiens avait été conclu soit avec une telle précipitation, soit avec un tel désir d'éviter des explications embarrassantes, qu'on n'y avait rien décidé sur l'état futur du Piémont. Je laisse à penser pourtant si le premier consul ne fournissait pas aux Anglais le grief dont ils étaient avides pour violer plus ouvertement eux-mêmes le traité d'Amiens.

Le premier consul s'était montré exempt de

tout scrupule sur cet acte de réunion, auquel il avait fait donner la forme d'un sénatus-consulte. Il paraît même qu'il croyait n'avoir point compromis la paix par cette mesure hardie. Il avait reconquis depuis deux ans le fertile Piémont, où tout reconnaissait les lois françaises; il en disposait comme de son propre bien. Le traité d'Amiens, qui entrait dans beaucoup de détails sur le sort des États d'Italie, avait gardé sur le Piémont un silence qui semblait tout promettre à ses desseins.

Ce fut avec la même sécurité qu'il s'empara de l'île d'Elbe. La politique n'y pouvait faire aucune objection, car il avait procédé par la voix d'un échange avec son timide vassal le roi d'Étrurie. Il lui donnait en indemnité la principauté de Piombino, qui lui avait été cédée par le roi de Naples. Ah! si le livre des destins avait été un moment entr'ouvert à ses yeux, comme il eût frémi de penser que cette île d'Elbe, ce noir débris d'un volcan, pût devenir un jour le dernier débris de sa grandeur foudroyée, avant qu'une autre île, plus petite et beaucoup plus éloignée, devînt sa prison et son tombeau!

Je trouve un puissant indice de l'intention où était le premier consul de maintenir la paix

avec l'Angleterre, au moins pendant quelques années, dans l'expédition de Saint-Domingue, triste épisode d'un règne jusque-là si prospère et qui allait être plus que jamais triomphant. A coup sûr le premier consul n'eût pas lancé sur les mers une partie de ce qui lui restait de vaisseaux et de sa victorieuse armée, s'il eût voulu, en violant ce traité, provoquer le ressentiment des dominateurs de la mer et leur offrir une si vaste proie. Depuis la paix ses regards se portaient sur la marine, le commerce et les colonies. Deux d'entre elles s'offraient à ses méditations politiques : l'une, Saint-Domingue, autrefois si puissante, et l'autre, la Louisiane, qui semblait appelée à le devenir sous un gouvernement ferme et vigilant. Mais Saint-Domingue était perdue pour la France; et la Louisiane était une acquisition récente, une espèce de rançon que lui avait payée l'Espagne, tremblante au moindre bruit d'une invasion qui descendrait des Pyrénées. Il s'agissait de reconquérir l'une par un grand et puissant effort, et de faire fleurir l'autre par des dépenses plus judicieuses que considérables. Il semblait qu'il n'y eût pas à hésiter sur le choix de ces deux opérations. Par quelle fatalité le premier consul se décida-t-il à tenter la conquête plus

que jamais difficile de Saint-Domingue, et à vendre la Louisiane à une république habile et entreprenante, dont l'ambition mal dissimulée couve des yeux tout le nouvel hémisphère? Je ne dirai aujourd'hui qu'un mot sur ce sujet, car l'attention de l'historien et des lecteurs se préoccupe déjà du terrible conflit qui va se réveiller entre la France et l'Angleterre, et ne semble avoir été suspendu que pour reprendre plus de force et de fureur.

La perte de Saint-Domingue avait causé des regrets cuisants à la France. On ne cessait de répéter que cette colonie valait à sa métropole deux cent cinquante ou trois cent millions dans la balance du commerce. On en était venu à la préférer, non sans exagération, au revenu des mines du Mexique et du Pérou. D'un autre côté, on ne pouvait plus prononcer le nom de Saint-Domingue, de la révolte des nègres et du massacre des blancs, sans causer un morne désespoir. Les horreurs commises dans cette colonie, proportion gardée, surpassaient celles dont nous avions été les témoins et les victimes. L'idée d'affronter de nouveau des nègres ivres de vengeance ne pouvait s'offrir qu'à l'esprit de quelques colons animés par le même sentiment.

Le massacre des blancs semblait appeler celui des noirs, ou du moins les vouer à un esclavage plus cruel que jamais. L'humanité reculait devant cette perspective.

Cependant cette malheureuse colonie, livrée à elle-même, c'est-à-dire à son ignorance, à sa barbarie, paraissait renaître à l'ordre sous les lois d'un chef habile qui osa se proclamer le Bonaparte des noirs. C'était une prétention ridicule; mais du moins on pouvait voir dans Toussaint-Louverture un Spartacus fait pour prendre l'empire sur ses compagnons d'esclavage. Il n'était certainement pas dénué de quelque génie organisateur, et s'était subordonné d'autres chefs des noirs, tels que Christophe et Dessalines, qui se montraient plutôt ses courtisans que ses rivaux. Le chef-d'œuvre de sa politique fut d'avoir ramené au travail des barbares qui ne demandaient pas mieux que de s'endormir dans la victoire, et auxquels suffisait la nourriture des patates et du manioc, qu'on obtient si facilement à l'aide de quelques coups de bêche. Les villes commençaient à se rebâtir, à se repeupler. C'était, de tous les chefs, celui qui avait montré le plus de pitié pour les malheureux colons. Il ouvrait ses ports à des marchands français, et ne pliait pas

sous l'arrogance des Anglais, qui s'offraient à lui comme des protecteurs; il ne voulait pas être le vassal de leur gouvernement.

Bonaparte était son modèle pour son administration, et tout annonçait qu'il comprenait ses actes réparateurs, signe d'une rare intelligence chez un homme à qui toute étude avait été refusée. Mais son admiration ne le portait pas à reconnaître dans son île les lois du premier consul. Les noirs ne lui eussent pas permis de se soumettre à la métropole, dont ils craignaient la trop légitime vengeance, et des colons, dont ils avaient envahi les propriétés. Ne pouvait-on, par degré, amener un chef si clairvoyant et si ferme à quelques transactions, ou du moins à une indemnité qui, depuis, fut réclamée trop tard? La voie de la conquête parut préférable au premier consul. Il faut s'en étonner et le déplorer. Quelle pouvait en être l'issue, même à supposer le succès? On rendait aux colons leurs terres; mais où trouver les cultivateurs? Le premier consul annonçait, dans ses proclamations, qu'il ne voulait plus faire renaître l'esclavage; mais après des victoires qui n'auraient pas manqué d'être sanglantes, pouvait-il tenir cette promesse? Le travail libre aurait-il pu s'organiser avec sécu-

rité? S'il éprouve aujourd'hui des embarras et des lenteurs dans les îles anglaises, où il est présenté avec toute la sincérité d'un bienfait, était-il praticable avec des noirs sortant tout échauffés du combat et altérés de vengeance? A quel moyen recourir pour retrouver des cultivateurs? Fallait-il encore renforcer les atroces rigueurs du *Code noir*, ou procéder par une extermination?

Voilà ce que se disaient en France les hommes judicieusement imbus des idées libérales. Ils regrettaient qu'elles n'eussent pas pénétré plus profondément dans le cœur de cet enfant de la victoire. Mais nous n'eûmes pas longtemps à débattre ces pénibles conjectures; l'événement se prononça contre cette expédition, dont les premiers succès furent payés par des revers accablants. J'en présenterai plus tard, mais à la hâte, le tableau désolant.

CHAPITRE XXI.

RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS.

SOMMAIRE.

Embarras causés au commerce anglais par le nouvel état de paix. — Les négociants tout à l'heure opposés aux tories s'allient maintenant avec eux. — Les journaux de la Grande-Bretagne ont déjà poussé le cri de guerre ; le premier consul répond lui-même à leurs attaques dans les notes *du Moniteur*. — L'irritation s'accroît de part et d'autres. — Violence atroce d'un journal français rédigé à Londres par Peltier. — Le premier consul ne peut parvenir à faire renvoyer le rédacteur de l'Angleterre; il le fait accuser devant un tribunal de Londres. — Toute la presse anglaise prend feu pour le rédacteur. — Il est défendu par un membre de l'opposition. — Peltier n'est condamné qu'à une peine légère. — Discours de la couronne qui annonce un armement de précaution contre la France. — Débats orageux dans lesquels les tories expriment toute la profondeur de leur haine contre Bonaparte. — Beau discours de Fox. — Parallèle de cet orateur avec Mirabeau. — Le premier consul s'irrite, mais il voudrait encore le maintien de la paix. — Noblesse et franchise de son langage dans son entretien avec l'ambassadeur d'Angleterre. — Mots imprudents qui gâtent l'effet de cette allocution. — Publication intempestive d'un rapport du général Sébastiani sur l'Égypte. — Prétexte qu'il fournit aux partisans de la guerre. — Message du 8 mars, où le ministère Addington demande un armement peu compatible avec l'état de paix. — Discours violent de lord Granville et de Canning. — L'armement adopté à l'unanimité. — Paroles vives et brusques adressées par le premier consul à l'ambassadeur d'Angleterre devant le corps diplomatique. — La guerre paraît inévitable. — Cependant elle est différée de trois mois par les soins de Talleyrand et la médiation de la Russie et

de l'Autriche. — Rappel des deux ambassadeurs. — La déclaration de guerre de l'Angleterre est précédée de la capture d'un nombre immense de nos bâtiments de commerce. — Représailles aveugles et injustes exercées par le premier consul. — Arrestation des Anglais qui se trouvent en France. — Fâcheux effets que produit cette nouvelle violation du droit des gens.

(1803.)

Le traité d'Amiens était une rude épreuve pour la fierté britannique; l'orgueil des tories avait été obligé de plier devant les souffrances du commerce et du peuple anglais. Pitt avait jugé lui-même que son arc trop tendu était prêt à éclater. « Essayons de la paix, s'était-il dit, et » nous verrons si le commerce s'accommodera » longtemps de la concurrence qu'il sera forcé » de soutenir et qui s'aggravera de jour en jour. » Essayons de la paix avec un ennemi qui peut » masquer et non réprimer une ambition sans » borne, et nous verrons si l'Europe remuée et » humiliée par un dominateur superbe ne vien- » dra pas nous implorer pour la relever de son » abaissement. »

Le moment était venu pour lui de reparaître sur la scène et de reprendre son empire. Ses prévisions s'étaient réalisés. Le commerce, tout à l'heure ardent ami de la paix, et qui l'avait en quelque sorte imposée à son gouvernement,

s'étonnait de ces embarras nouveaux, et se prêtait fort mal à une concurrence qui pourtant ne pouvait être encore très-menaçante. La vieille jalousie contre la France éveillait ses alarmes; elle était fidèlement propagée par une presse habituée à exalter la fierté nationale. De grandes entreprises et des spéculations trop hardies, suscitées par l'état de guerre, avaient amené des faillites dans de grandes maisons, et de plus humbles en sentaient le contre-coup.

Tous les actes du premier consul étaient notés et censurés avec amertume dans des journaux qui avaient longtemps servi d'organe aux fureurs contre-révolutionnaires. Le premier consul en écoutait la traduction avec des accès de colère qu'il ne pouvait contenir, et se hâtait d'y répondre dans son Moniteur, d'un ton si tranchant, qu'on croyait l'entendre dicter ces notes à son secrétaire Maret. Tous les moucherons de la presse britannique se réjouissaient de voir que le lion se sentait blessé, car Bonaparte avait en France le monopole des idées politiques, et tout écrivain qui se serait exprimé sur le ton des notes du Moniteur aurait encouru le risque d'aller continuer ses méditations et ses philippiques dans la prison du Temple.

Un journal français, rédigé à Londres par un

émigré, surpassait tous ceux de ce pays en violence. L'auteur, Peltier, avait commencé de bonne heure ses hostilités contre la révolution française, qu'il avait mordue à son berceau. C'était alors le rédacteur d'un journal nommé, par une plaisanterie peu scrupuleuse, *les Actes des apôtres*. A côté de diatribes d'un mauvais goût, on y rencontrait souvent des couplets, des épigrammes et des saillies ingénieuses qui, des salons de Paris, allaient se répandre dans tous les châteaux et dans tous les cafés, où les mécontents allaient exhaler leur bile impuissante. Des hommes d'une légèreté incurable auraient voulu faire renaître *le bon temps* où une chanson faisait tomber des ministres tels que Turgot et Malesherbes. Ils s'étonnaient que la révolution pût survivre à leurs petites flèches; mais, née plébéienne, elle était d'un tempérament robuste.

Tandis que les relations pacifiques étaient rouvertes entre la France et l'Angleterre, on vit avec étonnement paraître un article du Courrier de Londres rédigé par ce même Peltier, où l'écrivain royaliste semblait avoir trempé sa plume dans l'encrier de Marat. Il importe d'en retracer les hideuses expressions. Le voici : « Français, c'est en ce moment qu'il faut se ré- » soudre à servir ou à commander, à recevoir

» la terreur ou à l'inspirer. Le tigre qui ose se » dire le fondateur ou le régénérateur de la » France jouit du fruit de vos travaux comme » d'une dépouille enlevée aux ennemis. Il n'est » pas rassasié de la destruction du roi, de celle » de tant de braves, de tant de princes que la » guerre a moissonnés; il devient et plus avide » et plus cruel dans les circonstances où la pro- » spérité change, chez la plupart des hommes, la » fureur en pitié. Reste-t-il à des hommes qui » veulent être dignes de ce nom, autre chose à » faire qu'à venger leur injure, ou à périr avec » gloire? La nature a marqué le terme de notre » vie à tous, même aux plus puissants; nul ne » doit attendre la dernière extrémité sans avoir » tenté quelque chose pour la liberté, s'il ne » veut passer pour une femmelette timide et » pusillanime. »

Le premier consul ne fut pas maître de sa colère en lisant cet article odieux, en dépit de toute sa platitude. « Comment le gouvernement » britannique entend-il donc la paix? s'écriait- » il; de pareilles atrocités seraient encore ré- » voltantes au sein d'une guerre acharnée, et » c'est là le bouquet de paix que l'on vient m'of- » frir! Je connais les lois anglaises, et je sais » comment le gouvernement peut à son gré

» élargir ou restreindre la liberté de la presse.
» Il ne prend point sur lui les excès auxquels
» elle se livre; il répond à ceux qu'elle blesse ou
» qu'elle tue par ce mot liberté. Eh bien ! je me
» tairais, je paraîtrais moi-même respecter cette
» liberté, si c'était une plume anglaise qui eût
» tracé de telles horreurs. Mais c'est un Fran-
» çais, c'est un étranger que le gouvernement
» peut chasser de son territoire en vertu de
» l'*alien bill*. C'est un contre-révolutionnaire
» effréné, un écrivain à la solde des princes
» français, qui sont eux-mêmes à la solde des
» princes et des émigrés français. Ne pou-
» vait-il leur retirer une solde dont ils font un
» si criminel usage et qui a dû servir à la ma-
» chine infernale ! Quelque conspiration de ce
» genre se forme-t-elle à l'ombre de la paix? je
» l'ignore ; mais je viens d'en lire le manifeste.
» Je ne crois point capable de crimes le gou-
» vernement qui remplace M. Pitt, et dont il
» tient les fils dans la coulisse. Il est, me dit-on,
» sans énergie et sans couleur. Je veux qu'il se
» prononce, je lui tends la main pour qu'il s'é-
» mancipe de la tutelle de cet homme impé-
» rieux et profond qui ne voit plus de crime
» partout où se présente un intérêt pour la do-
» mination de son pays. »

C'est ainsi que Bonaparte s'expliquait devant ses ministres et ses conseillers, et les notes du Moniteur en étaient l'âpre commentaire; mais il fit vainement sommer, par son ambassadeur, M. Addington et lord Hawkesbury de chasser Peltier, et d'avertir sévèrement le prince et les émigrés, dont cet écrivain paraissait l'interprète. Ces ministres se refusèrent à un acte d'inhospitalité discourtoise envers des hommes dont ils avaient soulagé et voulaient venger les infortunes.

Alors le premier consul, toujours livré à sa colère, prit une fausse mesure, celle de faire poursuivre Peltier devant un tribunal anglais. Ce fut un cri d'indignation dans toute la presse britannique. « Subirons-nous, disaient ces écrivains, le vasselage de la France, et prétend-il nous condamner au mutisme et à la servilité de ses journaux ? » L'opposition, quoique assez favorable au grand homme, joignit ses cris à ceux du torysme exalté, et l'on vit avec plaisir un membre distingué de l'opposition, sir James Makintosh, l'un des auteurs de la Revue d'Édimbourg, journal où les principes libéraux sont défendus avec une hauteur remarquable d'idées et de talents, prendre la défense d'un écrivain forcené dans ses principes royalistes. La cause fut plaidée avec éclat, et le défenseur

peignit avec tant d'esprit et de verve l'état de torture et d'avilissement où était tombé la presse en France, qu'il fit frémir l'auditoire sur les dangers que courait la liberté anglaise si elle perdait celle des écrits périodiques; enfin l'effet de ce discours fut tel, que Bonaparte, qui mandait tant de princes et devait bientôt mander tant de rois à sa cour, paraissait lui-même mandé à la barre du tribunal où était jugé l'injurieux écrivain. Toutefois il obtint une satisfaction, mais légère et peu faite pour apaiser son ressentiment : Peltier fut condamné à deux mois de prison, peine que le gouvernement se hâta de lui remettre dès qu'il y eut rupture avec la France. Faveur très-condamnable, puisque c'était avouer des principes révoltants pour la morale publique.

Ce n'était là qu'un premier effet de l'éclair précurseur de l'orage désastreux qui devait éclater; il s'annonça sourdement par un passage du discours de la couronne, prononcé le 23 novembre 1802, à l'ouverture du parlement.

« Dans mes relations avec les puissances » étrangères, avait dit sa majesté britannique, » j'ai été jusqu'à présent animé du désir sincère » de consolider la paix. Il m'est néanmoins im- » possible de perdre de vue un seul instant le

» sage et antique système de politique qui lie
» intimement nos propres intérêts aux intérêts
» des autres nations. Je ne puis donc être in-
» différent à tout changement qui s'opère dans
» leur force et dans leur position respective.
» Ma conduite sera invariablement réglée par
» une juste appréciation de la situation actuelle
» de l'Europe, et par une sollicitude vigilante
» pour le bien permanent de mon peuple. Vous
» penserez sans doute comme moi qu'il est de
» notre devoir d'adopter les mesures de sûreté
» les plus propres à offrir à mes sujets l'espoir
» de conserver les avantages de la paix. »

Ainsi le cabinet anglais annonçait le dessein de reprendre la tutelle de l'Europe vaincue, découragée, désarmée, comme si des victoires maritimes, des prises de vaisseaux, d'îles et de ports, pouvaient réparer l'effet des sanglantes défaites qu'elle avait essuyées et qui la menaçaient encore sur le continent. Une joie cruelle, une joie de parti éclata après ce discours, mais elle redoubla à l'annonce des préparatifs qui laissaient peu de doutes pour une guerre aussi prochaine que terrible. Le roi demandait des subsides pour l'armement de cinquante mille matelots, et annonçait que cinquante vaisseaux de ligne pourraient en moins d'un mois sortir

des ports de l'Angleterre. Pitt n'assistait point à cette séance; il ne voulait point paraître trop empressé de proclamer cette guerre qu'il portait dans son cœur. Il s'était fait remplacer par le plus éloquent et le plus fidèle de ses disciples, Canning, qui devait être un de ses successeurs. Celui-ci fit saigner toutes les blessures de l'orgueil anglais et tint les ministres humiliés sous ses interpellations, ses apostrophes et ses sarcasmes. Le dédain pour eux, la fureur contre le maître de la France, perçaient dans toutes ses paroles. Il rendait ces ministres d'un jour responsables des suites nécessaires des victoires de Marengo et de Hohenlinden ; les traités s'anéantissaient à sa voix; tous les faits historiques étaient confondus; il voulait ne pas voir que tout ce qu'il reprochait à la faiblesse de M. Addington était dû soit à la présomption, soit à la politique de M. Pitt son maître. « Ah! s'écriait-» il d'un air ironique, c'est l'invasion de la » Suisse, ce sont les actes de suzeraineté qu'ils » exercent dans cette contrée qui vous tirent en-» fin de votre léthargie, et vous avez vu sans » émotions, sans souvenirs de l'honneur anglais, » de l'honneur des trônes de l'Europe, notre » éternel ennemi s'adjuger la Toscane en pla-» çant sur ce trône un prince qu'il en fera

» descendre à son premier souffle; se faire céder
» la Louisiane par l'Espagne, dont il fait son
» jouet en attendant qu'il en fasse sa proie.
» Vous avez signé le traité définitif. La cire avec
» laquelle vous aviez imprimé ce traité était à
» peine refroidie, que l'infatigable usurpateur,
» plus arrogant encore dans la paix que dans
» la guerre, disposait de l'Allemagne plus im-
» périeusement que n'avaient pu le faire ni Char-
» lemagne, ni Othon le Grand; la coupait en mor-
» ceaux, y formait des lots pour récompenser les
» princes qui couraient au-devant de son joug,
» aux dépens de ceux qui l'avaient noblement
» affronté; et l'Autriche supportait avec un dés-
» espoir muet ces dépècements, ces outrages,
» parce qu'elle n'était plus soutenue par le bras
» puissant de l'Angleterre. C'était, disiez-vous,
» une conséquence du traité d'Amiens; mais si
» ce traité devait avoir des résultats si funestes
» pour nos alliés, si fâcheux pour nous-mêmes,
» pourquoi l'avez-vous signé avec une impru-
» dence, un aveuglement, une précipitation
» qu'on excuserait à peine chez une nation qui
» aurait subi les plus accablants revers? Et ce-
» pendant nous étions vainqueurs; notre pavil-
» lon flottait glorieusement sur toutes les mers,
» sur tous les rivages des deux mondes. L'Eu-

» rope ne voyait que dans notre île son dernier
» appui. Pourquoi donc avoir laissé dans ce
» traité fatal tant d'obscurités, tant d'équivoques,
» tant de réserves mal exprimées, en traitant
» avec un homme qui tranche toutes les diffi-
» cultés, tous les nœuds gordiens, à la manière
» d'Alexandre ou d'Attila? Suivez-le donc en
» Italie : que lui manque-t-il aujourd'hui pour
» régner en maître absolu dans cette contrée?
» n'y est-il pas déjà roi, sous le titre de prési-
» dent de la république Cisalpine? Voyez de
» quel pied léger sa politique a franchi les Al-
» pes pour ranger le Piémont en départements
» français. Des départements! il en formera
» jusqu'à Rome, jusqu'à Venise, jusqu'au Da-
» nube, jusqu'à l'Elbe, si nos ministres conti-
» nuent à le suivre d'un œil complaisant et dé-
» bonnaire dans ces conquêtes de la paix comme
» dans celles de la guerre.

» Ne nous souvenons-nous plus que nous
» avons des alliés fidèles et dévoués à qui nul
» revers, nul sacrifice n'a coûté? Supporterons-
» nous avec une lâche dureté de cœur l'abais-
» sement où ils sont tombés, leur chute, leur
» détrônement? Où chercherons-nous aujour-
» d'hui le roi de Sardaigne et le stathouder?
» Avec quelque amertume que je vienne de

» parler de l'apathie de nos ministres, je dois
» pourtant les remercier des communications et
» des mesures trop tardives que nous venons d'en-
» tendre. Je les remercie surtout de la résolution
» où ils paraissent être de conserver Malte, ce gage
» important de notre sécurité, de notre grandeur
» maritime. Je n'attends plus qu'un aveu de
» nos ministres, c'est qu'ils se reconnaissent
» impuissants pour conduire l'Angleterre et ra-
» nimer l'Europe dans les grands événements qui
» se préparent. Une telle œuvre n'appartient
» qu'au génie, et c'est assez désigner l'homme
» qui a élevé si haut notre grandeur en continuant
» l'ouvrage de son glorieux père. »

Jamais Fox ne fut mieux inspiré par le génie de l'humanité que dans le discours qu'il prononça en réponse à cette philippique amère et si cruellement belliqueuse. Pressé par des bornes étroites que je suis obligé de m'imposer en parcourant le sujet le plus vaste, je ne puis ni reproduire en entier, ni mutiler par des citations incomplètes, un discours tissu à la manière de Démosthène, ce modèle du plus grand des orateurs britanniques. Il n'avait nul intérêt à venger des ministres qui ne se rangeaient ni à ses opinions ni à son parti ; cependant il s'en montra le plus ferme apologiste, et reporta sur le mi-

nistère de Pitt et de Grenville tous les reproches qui venaient d'être articulés contre celui d'Addington. Les premiers n'étaient-ils pas, par leurs agressions aussi ardentes qu'implacables, et des coalitions malheureuses et mal conduites, les véritables auteurs des désastres subis par leurs imprudents et trop aveugles alliés? Tout ce qu'on impute au système pacifique n'était-il pas le résultat de la guerre? Est-ce qu'une grande partie de l'Italie n'était pas déjà au pouvoir des Français? Est-ce qu'ils ne s'étaient pas élancés bien au delà de la rive du Rhin et avancés à une faible distance de Vienne? Est-ce que la cause des électeurs ecclésiastiques n'avait pas été abandonnée et trahie par l'Autriche, même avant la signature des préliminaires de paix à Londres? On veut une guerre qui ne repose plus sur des oppositions de principes ni sur des alarmes politiques, puisque le pouvoir qui domine en France sacrifie à la stabilité qu'il a rétablie la liberté même dont sa patrie s'est montrée si avide. Mais maintenant arrivons à la conclusion de son discours. « Parce que la France nous pa-
» raîtrait trop grande aujourd'hui, continua Fox,
» plus grande que nous ne l'avions jugé d'abord,
» rompre un engagement solennel, retenir Malte,
» par exemple, ce serait un indigne manque de

» foi, qui compromettrait l'honneur britanni-
» que. Si véritablement les conditions du traité
» d'Amiens n'ont pas été remplies, et jusqu'à ce
» qu'elles le soient, nous pouvons garder Malte;
» mais pas un instant de plus. J'espère que nos
» ministres ne feront pas dire d'eux ce qu'on di-
» sait des ministres français après les traités d'Aix-
» la-Chapelle, de Paris et de Versailles, qu'ils les
» avaient signés avec la secrète pensée de les vio-
» ler à la première occasion. J'en crois MM. Ad-
» dington et Hawkesbury incapables; ce serait
» une tache à l'honneur de la Grande-Bretagne.
» Après tout, ces continuelles invectives contre la
» grandeur de la France, ces terreurs qu'on cher-
» che à exciter, ne servent qu'à entretenir le
» trouble et la haine entre deux grands peuples.
» Je suis certain que s'il y avait à Paris une as-
» semblée semblable à celle qui discute ici, on y
» parlerait de la marine anglaise, de sa domina-
» tion sur les mers, comme nous parlons dans
» cette enceinte des armées françaises, de leur
» domination sur le continent. Je comprends
» entre deux puissantes nations une noble riva-
» lité, mais songer à la guerre, la proposer parce
» qu'une nation grandit, parce qu'elle prospère,
» serait insensé et inhumain. Si on vous annon-
» çait que le premier consul fait un canal pour

» amener la mer de Dieppe à Paris, il y a des » gens qui le croiraient et qui vous proposeraient » la guerre. On parle des manufactures françai- » ses, de leurs progrès; j'ai vu ces manufactu- » res, je les ai admirées; mais, s'il faut en dire » mon sentiment, je ne les crains pas plus que » je ne crains la marine de la France. Je suis » certain que les manufactures anglaises l'em- » porteront quand la lutte s'établira entre elles » et les manufactures françaises. Qu'on les laisse » donc essayer leurs forces; mais qu'elles s'es- » sayent à Manchester, à Saint-Quentin. C'est là » que la lice est ouverte; c'est là le champ clos » dans lequel doivent se rencontrer les deux na- » tions. Faire la guerre pour assurer le succès » des unes sur les autres, serait barbare. On re- » proche aux Français d'interdire l'arrivée de » nos produits dans leurs ports; mais est-ce là » un droit dont vous puissiez empêcher l'exer- » cice? Et vous qui vous plaignez, y a-t-il une » nation qui emploie les prohibitions plus acti- » vement que vous ne le faites? Une partie de » notre commerce souffre, cela est possible; » mais cela s'est vu à toutes les époques, après » la paix de 1763, après la paix de 1782. Il y » avait alors des industries développées par la » guerre au delà de leurs proportions ordinaires,

» qui devaient rentrer à la paix dans des limites
» plus étroites, et d'autres en retour qui de-
» vaient prendre un plus grand développement.
» Que faire à tout cela? Quant à moi, mon choix
» est fait. S'il faut, pour des passions insensées,
» immoler des milliers d'hommes, je reviens
» aux folies de l'antiquité: j'aime mieux que
» le sang coule pour les expéditions romanes-
» ques d'un Alexandre que pour la cupidité gros-
» sière de quelques marchands affamés d'or. »

Voilà l'homme public élevé à une hauteur d'où il plane non-seulement sur les intérêts de sa patrie, mais sur ceux du monde, sans excepter la nation rivale. Peut-être trouvera-t-on que je parle avec exagération de ce discours; mais je ne l'ai point donné dans son ensemble, où tout est force de logique et vérité de sentiment; ce discours, je le joins dans ma pensée à plusieurs de ceux que, comme historien, j'ai recueillis du même orateur, et particulièrement à celui qu'il prononça, lorsque, avec un cœur déchiré, il vit se séparer de lui son ami Edmond Burke; et celui où il voulut si noblement que le parlement britannique intervînt pour sauver les jours de Louis XVI, et enfin ce discours si profondément pathétique où il demanda, au nom du droit des gens et de l'honneur, la liberté

du général Lafayette, enfermé dans les cachots d'Olmutz. Il est donc donné aux hommes passionnés de s'élever à une grandeur de sentiments que ne connaissent pas les hommes positifs, endurcis aux spéculations politiques. C'est un rapport que Fox présentait avec notre Mirabeau, et la vérité veut que j'y apporte une restriction. Les passions chez Fox, même celle du jeu, laissaient chez lui l'honneur intact, tandis que chez Mirabeau elles le tinrent quelquefois en souffrance; mais enfin le grand rôle qu'il se sentait appelé à remplir dans la seconde partie de sa carrière aurait sans doute purifié son âme en exaltant son génie. Je me suis figuré quelquefois l'heureux changement qui se serait opéré dans nos destinées, si Mirabeau, domptant les fureurs naissantes de la révolution, eût été élevé au poste de président du conseil des ministres, sous un gouvernement représentatif sérieux, et si Fox, en même temps, redevenu premier ministre de la Grande-Bretagne, eût accepté de notre révolution, qu'il aimait, des données compatibles avec la constitution plus vénérée et plus forte de la Grande-Bretagne. Je ne puis faire de doute qu'il n'eût pu opérer alors sans secousse, et avec des transitions ménagées, les réformes que vient d'y introduire le grand ministre Robert Peel,

et peut-être celles qu'il se propose encore. Quelle épouvantable série de catastrophes, de révolutions, de crimes effroyables et de guerres atroces, eût été épargnée à l'univers!

Mais nous étions encore sous le plus ardent conflit des espérances témérairement exaltées et des vieux préjugés qui travaillaient à se réchauffer. On put en voir l'effet dans cette même séance du parlement d'Angleterre. Le discours de Fox et ceux de ses amis, quoique écoutés avec une attention respectueuse, n'ébranlèrent point la majorité ministérielle. La rentrée de son rival Pitt dans toute l'étendue de son pouvoir dictatorial, et en même temps une guerre, une conflagration universelle, furent dès lors regardées comme certaines. S'il restait quelques doutes, ils furent bientôt levés par la résolution que prit le ministre Addington de se refuser à une évacuation de Malte, tandis que le premier consul ne s'était refusé à aucune des vastes restitutions stipulées dans le même traité.

On voit que la fierté du moins patient des hommes était mise à une rude épreuve. Son ministre, M. de Talleyrand, employait tous ses efforts à détourner les éclats de sa colère. Lui-même avait beaucoup à se féliciter des résultats de la paix; ils étaient aussi utiles pour la

France qu'ils présentaient d'embarras à l'Angleterre. Nous avons vu d'ailleurs qu'elle le gênait peu pour exercer au dehors des actes de domination qu'il tempérait par un judicieux arbitrage. Il recourait au *Moniteur* pour exposer tous ces griefs, et comme sur chacune de ses notes on croyait voir apposé le sceau du premier consul, elles devenaient des événements diplomatiques. Les représailles des écrivains anglais, et surtout de ceux qui étaient dévoués à Pitt et à Grenville, furent amères et provoquantes. Le premier consul, pour ne pas rester en arrière, fit imprimer dans ce même *Moniteur* une lettre fort importante du général Sébastiani, qu'il avait chargé d'une mission en Orient, et dans laquelle cet écrivain, homme d'état, montrait beaucoup de chances de recouvrer l'Égypte et une grande influence sur les affaires d'Orient. Cette insertion causa un grand émoi non-seulement parmi les écrivains, mais parmi les hommes d'état de l'Angleterre : ce grief fut porté au parlement. Tous les partisans de la guerre, Pitt, Grenville et Windham, s'emparent vivement de ce texte pour pousser de nouveau le cri : Aux armes! Mais l'Angleterre croyait trouver sa vengeance dans la conservation de l'île de Malte, à laquelle elle s'obstinait, en dépit du traité. Le ministre

Addington, dont l'existence était attachée à la paix, se crut obligé de faire une nouvelle et large concession au parti de la guerre. Par un message du 8 mars, il annonça un nouvel armement, de nouvelles levées de troupe, et ses mesures furent encore jugées mesquines et insuffisantes par des hommes dont l'orgueil patriotique allait jusqu'à la rage. Fox, que la popularité abandonnait cette fois, redoubla d'efforts pour détourner le fléau qu'on allait lancer sur le monde. Mes lecteurs verront avec plaisir les expressions suivantes, qui pourraient servir de base à un traité de morale politique. « A mes yeux, le principal
» mérite du traité d'Amiens était surtout d'avoir
» affranchi l'Angleterre des détestables et abo-
» minables principes d'après lesquels la der-
» nière guerre avait été conduite. J'espérais
» n'avoir plus à entendre parler de guerres en-
» treprises sous un simulacre de protection pour
» la religion et pour l'ordre social. Je me per-
» suadais qu'une telle hypocrisie était détruite à
» jamais, et qu'on ne verrait plus les ministres
» s'efforcer de tromper un peuple généreux,
» sur leur véritable but, par le mensonge et des
» prétexte si faux! »

Ce fut surtout à la chambre des lords que la plus superbe des aristocraties exhala ses fureurs

belliqueuses. Écoutons lord Grenville. « Ne » voyez-vous pas, s'écria-t-il, Bonaparte guettant » l'occasion de vous surprendre en pleine sécu- » rité, et de procéder à des coups de foudre tels » qu'il est habile à les lancer? Peut-être les fera- » t-il éclater dans l'Irlande, dans nos plus pré- » cieuses colonies, dans notre empire indien et » sur nos propres rivages. Point de sécurité pour » l'Angleterre tant que l'usurpateur conservera » en France son pouvoir absolu. Nous n'avons » pour nous que les chances du système révolu- » tionnaire. » Notez ces paroles ; voilà le représentant, le doyen, le suprême arbitre de l'oligarchie anglaise qui regrette et qui appelle le système révolutionnaire, ce tissu de toutes les calamités et cet effroi de tous les gouvernements.

Ce discours emporté de lord Grenville semble être un long commentaire d'un mot prononcé par M. Pitt, que l'histoire doit recueillir, et qui mérite la plus sévère réprobation de la morale publique. « C'est donc une guerre perpétuelle » que vous voulez? lui disait un membre de » l'opposition. Non, répondit avec flegme cet » homme d'état, c'est une guerre viagère. » Mot qu'il faut traduire ainsi : une guerre contre la vie d'un homme.

L'amiral Nelson venait d'entrer dans la cham-

bre des pairs pour prix de ses glorieux services. On juge quelles paroles guerrières sortirent de cette âme de feu, et quels nouveaux triomphes maritimes on crut lire dans ses yeux. Lord Moira termina un discours plein de feu en saisissant le bras de l'héroïque marin, et en s'écriant : *Voilà les amis qu'il nous faut!* L'adresse qui engageait la guerre fut votée dans la cham- des lords à l'unanimité.

M. Canning à la chambre des communes retraça avec beaucoup de véhémence et une grande profusion de figures oratoires la puissance et l'ambition du premier consul, qui surpassait de beaucoup celle de Louis XIV, si noblement réprimée par Guillaume et par Marlborough. Il feignait d'oublier que la compagnie des Indes venait de joindre à ses vastes possessions une centaine de millions d'Indiens rangés sous ses lois, par ses armes, ses fraudes et ses crimes politiques. L'ex-ministre Windham, qui s'était associé à toutes les passions des contre-révolutionnaires français et leur avait donné un fatal secours dans l'armement de Quiberon, représentait Bonaparte comme le continuateur de cette révolution dont il avait bouleversé tous les principes, enfin comme le survivant de ces Jacobins qu'il avait jetés par cen-

taires dans les tombes brûlantes de Synnamari.

Aucun membre de l'opposition, pas même Fox, n'osa parler pour l'evacuation de l'île de Malte. La plus robuste popularité devait, en Angleterre, échouer contre toutes les propositions de ce genre. Cette île était pour elle d'un bien autre prix que le rocher de Gibraltar. L'opposition était tellement affaiblie et divisée, que Sheridan vota pour l'adresse, ce qui était implicitement voter pour le retour de Pitt et le triomphe des tories les plus exaltés.

L'extrême véhémence de ces débats au parlement d'Angleterre avait été causée par un entretien à jamais mémorable du premier consul avec lord Withworth, ambassadeur de cette puissance. Avant que d'en rendre compte, cherchons à lire dans l'âme de Bonaparte. Nul doute qu'il ne vît alors avec regret et une profonde irritation la prochaine rupture de la paix d'Amiens, c'est-à-dire de la paix du monde.

Son génie et les miracles multiplies de la fortune en sa faveur lui disaient, il est vrai, que cette guerre maritime, suivie nécessairement d'une nouvelle guerre continentale, serait pour lui l'occasion de conquêtes qui porteraient sa puissance par de là les limites de Charlemagne, et qui le rendraient plus nécessaire que jamais à

la France; c'était pour lui perpétuer sa dictature, c'est-à-dire le pouvoir absolu, en lui donnant le titre et les formes despotiques qu'il lui conviendrait d'adopter. Mais quand il aurait terrassé les puissances de l'Europe, il lui resterait encore à vaincre l'Angleterre. Il se retrouverait donc en face des Anglais, dont la puissance maritime se serait encore accrue, tandis qu'il n'aurait pu tenter que de faibles efforts pour relever la sienne. Il aurait bien pu consentir au partage de Jupiter et de Neptune entre lui et le gouvernement anglais, et il a plusieurs fois énoncé cette pensée sans se servir de cette forme mythologique; mais il concevait bientôt que le partage serait inégal pour lui, et que la balance des richesses pencherait toujours pour l'industrieuse Angleterre. La guerre, sans interrompre les projets qu'il avait conçus pour la splendeur et la prospérité de la France, les ralentirait nécessairement.

Bonaparte voulait donc la paix à cette époque, ou du moins il voulait rester maître de déclarer la guerre à son heure, suivant la progression de ses desseins ambitieux.

Les ménagements et la dextérité politique de son ministre Talleyrand, qu'il savait fortement imbu du désir de la continuation de la paix,

commençaient à l'importuner; il y voyait des signes de crainte ou de faiblesse. Il avait fait de la diplomatie sur les champs de bataille; sa plume avait toujours été placée à côté de son épée, et le plus victorieux de ses arguments avait été de dire : « Je veux! » Ses victoires étaient trop récentes et avaient eu un éclat trop merveilleux pour que le souvenir en fût effacé; mais il le rendait plus présent en parlant lui-même, et avec cette franchise altière qui convient à la puissance, au succès et au génie. Peut-être aussi n'était-il pas fâché de se créer dans son cabinet et jusque dans sa cour une tribune d'où il pourrait répondre avec grandeur et loyauté aux orateurs acrimonieux du parlement britannique.

Le 18 février 1803, le premier consul s'expliqua devant l'ambassadeur d'Angleterre sur ses griefs, sur ses desseins, et fit l'apologie de sa fidélité à tenir tous ses engagements. Ce ne fut point un entretien, car le premier consul parla presque seul. Lord Wirthworth, à qui nous devons un document si précieux pour l'histoire, et qui, certes, ne peut être suspecté d'avoir voulu donner une idée exagérée des talents oratoires et politiques de Bonaparte, paraît étonné de cette innovation diplomatique

il sentit tout le danger d'être entraîné par cet exemple à sortir des bornes de la circonspection craintive et quelquefois perfide des entretiens diplomatiques. Il fut reçu avec des recherches de courtoisie. Après l'avoir fait asseoir près de lui, Bonaparte s'expliqua ainsi :

« Ce qui s'est passé entre vous et M. de Talleyrand m'a fait sentir le besoin de vous exposer mes sentiments d'une manière claire et positive, afin que vous puissiez les transmettre à votre gouvernement. Je ne puis vous dissimuler que j'éprouve une peine infinie de voir que le traité d'Amiens, loin d'être entre les deux nations une occasion de paix et de conciliation, soit devenu la source d'une jalousie et d'une défiance qui ne font que s'accroître tous les jours. Au mépris des conditions les plus expresses de ce traité, je vois encore Alexandrie et Malte occupées par les troupes de votre gouvernement. C'est un point sur lequel je ne transigerai jamais; et si j'avais à choisir, j'aimerais mieux voir les Anglais maîtres du faubourg Saint-Antoine que de Malte (1).

(1) M. Thiers, qui cède volontiers à son admiration pour Bonaparte et ne se permet sur certains actes qu'un blâme fort réservé, après avoir transcrit cette phrase s'écrie : *Effroyables paroles !* Le commentaire qu'il ne donne pas de

» Les papiers anglais me traitent d'une ma-
» nière atroce; mais cela m'importe beaucoup

cette exclamation, je vais tâcher de le présenter; je dis comme lui : effroyables paroles, et j'ajoute : cruel souvenir ; cette phrase, Napoléon l'a répétée dans ses jours de triomphe, et, ce qu'il y a de plus funeste, au milieu de ses revers, et lui a fait manquer une paix qui lui imposait sans doute des sacrifices douloureux, mais qui sauvait encore la moitié de ses conquêtes. Ce n'était donc point chez lui l'une de ces hyperboles avec lesquelles le bon sens doit se déclarer irréconciliable, c'était l'expression d'une inflexibilité qui pouvait aller jusqu'au délire. Il semblait qu'une fatalité terrible lui suggérât une supposition qui blessait toutes les lois de la vraisemblance et devait recevoir par lui, par lui seul, son accomplissement. C'est une telle inflexibilité qui a pu amener sous notre Jules César, et malgré une armée supérieure même à celle de Pharsale, les ennemis sur la hauteur de Montmartre et de là dans les murs de Paris. Le chef d'une nation est-il donc maître de prendre des engagements si forcénés? existe-t-il une nation assez insensée pour les ratifier? n'est-ce pas là supprimer toute diplomatie, toute négociation? n'est-ce pas là tuer la paix, et par une guerre de bravades susciter une guerre éternelle? Un gouvernement auquel on propose un si étrange ultimatum ne pourrait-il pas dire à son tour : J'aimerais mieux voir les drapeaux ennemis flotter sur la Tamise et sur la Tour de Londres, que de rendre l'île de la Trinité ou celle de Ceylan? Avec de tels mots on musèle la bouche, on étouffe le génie des négociateurs les plus habiles; ne vaut-il pas mieux les laisser parler dans leur calme, et se rendre les arbitres entre les passions de l'ennemi qu'ils veulent désarmer et celles mêmes de leur souverain que trop d'orgueil enivre? Ce seul trait d'une fausse éloquence détrui-

» moins que les outrages qui me sont prodi-
» gués dans les papiers français imprimés à

sit tous les faits d'une communication où Bonaparte montra non-seulement un talent fort remarquable, mais encore une franchise qui ajoutait beaucoup à sa grandeur. Son opiniâtreté, si fastueusement annoncée, réveillait celle de l'orgueil national chez les Anglais, et nous venons d'en voir l'explosion dans la terrible séance du parlement d'Angleterre au 8 mars. Le rocher de l'île de Malte était le point sur lequel allait recommencer le duel entre le premier consul, dictateur de la France, et le ministre Pitt, dictateur parlementaire de l'Angleterre. Pitt le réclamait comme un bill d'indemnité pour les énormes dépenses qu'il avait coûté à son pays, et Bonaparte ne voulait pas qu'on pût dire : Il a conquis Malte au profit de l'Angleterre. Cependant cette conquête, quelque importante qu'elle fût, entrait pour peu de chose dans son immense gloire, car il l'avait due soit à la trahison, soit à une incompréhensible terreur qui s'était emparée de chevaliers si longtemps et si justement renommés pour leur vaillance. L'île de Malte peut sans doute devenir d'un grand prix si l'Europe est condamnée à intervenir dans l'effroyable crise qui suivra la chute de l'empire ottoman. Peut-être sera-t-elle ou est-elle dès aujourd'hui un point d'arrêt pour l'ambition de la Russie que poursuit le rêve de Constantinople. Mais enfin la puissance de l'Angleterre consiste bien plus dans ses escadres, jusqu'aujourd'hui sans rivales, que dans les points éloignés de sa domination. Que ne s'est-on avisé alors de la conquête d'Alger ! il me semble qu'elle aurait pu servir d'une riche compensation pour la cession de Malte. Nous l'avons faite, nous la continuons depuis quinze ans, et peut-être sommes-nous prêts d'en recueillir quelques-uns des fruits abondants que notre imagination s'en était promis. L'Angle-

» Londres. Il est évident qu'ils ont le dessein » de me rendre haïssable à l'Angleterre et peut-» être à la France. On m'avait promis d'envoyer » Georges et ses semblables au Canada ; au lieu » de cela, on les souffre à Londres, on les pro-» tége, on les pensionne ; et cependant ces » hommes ne sont occupés qu'à méditer ou à » commettre des crimes sur les côtes de France » et dans l'intérieur. Deux d'entre eux viennent » d'être arrêtés en Normandie, et sont main-» tenant en route pour Paris. Ce sont des as-» sassins notoires, payés par l'ancien évêque » d'Arras, le baron de Rolle, par Georges et » Dutheil. L'instruction de leur procès le prou-» vera. J'avoue que je me sens chaque jour » aigri davantage contre l'Angleterre ; tout vent » qui souffle de là ne m'apporte qu'injure et ini-» mitié. On prétend que j'ai de nouvelles vues » sur l'Égypte. Si j'avais eu la moindre velléité

terre l'a vue sans doute avec des ombrages jaloux, mais sa puissance n'en a reçu aucun échec, et ses hommes d'état ont eu le bon sens de ne point engager pour cette conquête une guerre aussi funeste au monde que celle dont l'île de Malte a été la cause ou le prétexte. Désintéressez l'orgueil chez des nations chrétiennes et qu'éclairent à la fois la philosophie et le concours heureux de toutes les sciences, de toutes les industries, et quelques rochers isolés sur les mers ne sont plus l'occasion de désastres épouvantables.

» d'en renouveler la conquête, j'y aurais fait » passer, sans aucun obstacle, vingt-cinq mille » hommes, qui auraient chassé vos quatre mille » hommes de garnison. Cette mesquine armée » ne peut que compromettre la tranquillité de » ce pays, car elle me fournirait un prétexte » légitime pour l'envahir. Cependant je ne le » ferai jamais, quelque désir que j'aie de fon» der une colonie dans ce pays, parce que je » ne veux pas courir les risques d'une guerre » où j'aurais l'air d'être l'agresseur, et où j'au» rais plus à perdre qu'à gagner, car, tôt ou » tard, l'Égypte appartiendra à la France, soit » par la ruine de l'empire turc, qui tombe en » lambeaux, soit par quelque accommodement » avec la Porte. »

Ici l'attention de lord Withworth devint plus vive. Bonaparte continua :

« Que gagnerais-je à faire la guerre à l'An» gleterre? Je n'ai de moyen contre elle qu'une » descente, à la tête de laquelle il faudrait que » je me misse. Mais au point où je suis par» venu, voudrais-je courir les risques d'une » expédition dont la chance pourrait être d'aller » au fond de la mer? Je ne m'en dissimule pas » les difficultés. Je la tenterais cependant si la » guerre devait être la suite nécessaire de cet

» entretien; et tel est l'esprit de mes soldats,
» que les armements se suivraient sans cesse
» pour le succès de l'entreprise.

» La France a quatre cent vingt mille hommes
» prêts à tenter les plus périlleuses aventures.
» L'Angleterre possède une marine qui lui as-
» sure l'empire des mers, et avec laquelle je ne
» pourrais rivaliser avant dix ans. Deux États
» semblables, qui s'entendraient bien, gouver-
» neraient le monde comme leurs débats le bou-
» leverseraient. Si depuis le traité d'Amiens,
» l'Angleterre n'eût pas donné mille preuves
» de son inimitié, il n'est rien que je n'eusse
» fait pour lui prouver le désir de la paix et de
» l'union, partage des indemnités, traité de
» commerce, influence sur le continent; mais
» rien n'a pu vaincre la haine du cabinet bri-
» tannique; maintenant tout consiste en deux
» mots : la paix ou la guerre! Si c'est la paix, il
» faut exécuter le traité d'Amiens, contenir la
» liberté de la presse dans des bornes décentes,
» renoncer à protéger des misérables tels que
» Georges et ses pareils; si c'est la guerre, il
» suffit d'un mot, et dites-le franchement, my-
» lord! »

Cette allocution, souvent rude dans la forme, mais empreinte d'un caractère de franchise

presque inouïe dans le langage de la diplomatie, jeta un trouble extrême dans le cabinet de Londres, qui, formé pour conclure la paix, ne pouvait plus subsister que par son maintien. Le ministre Addington, embarrassé dans sa marche, se jeta dans les bras de l'orgueilleux Pitt, qui ne demandait pas mieux que de le laisser tomber; aussi refusa-t-il de reprendre les rênes de l'État, qu'il avait abandonnées temporairement. Lassé du rôle d'ami de la paix, qu'il avait essayé d'une manière équivoque, il voulait ne reparaître qu'avec toutes les foudres de la guerre. De là la terrible séance du 8 mars, où il ne se montra pas, mais qui fut remplie tout entière de son nom, de ses sentiments haineux contre la France et Bonaparte, et de ses projets de domination sur l'Europe épuisée, qu'il fallait à prix d'or ramener au combat.

Le premier consul lut ces débats la veille du dimanche, jour où il recevait en grande pompe tout le corps diplomatique. Quand on lui annonça l'ambassadeur d'Angleterre, il s'avança vivement vers lui. « Mylord, lui dit-il, » avez-vous des nouvelles d'Angleterre? » Et sans attendre la réponse, il ajouta, et de manière à être entendu de tous les assistants: « Vous voulez donc la guerre? Nous nous

» sommes battus dix ans; vous voulez donc que » nous nous battions dix ans encore? Comment » a-t-on osé dire que la France armait? On en a » imposé au monde. Il n'y a pas un vaisseau » dans nos ports; tous nos vaisseaux capables » de servir ont été expédiés à Saint-Domingue. » Le seul armement existant se trouve dans les » eaux de la Hollande, et personne n'ignore » depuis quatre mois qu'il est destiné pour la » Louisiane. On a dit qu'il y avait un différend » entre la France et l'Angleterre, je n'en con- » nais aucun. Je sais seulement que l'île de » Malte n'a pas été évacuée dans le délai pres- » crit; mais je n'imagine pas que vos ministres » veuillent manquer à la loyauté anglaise, en » refusant d'exécuter un traité solennel; du » moins ils ne nous l'ont pas dit encore. Je ne » suppose pas non plus que, par vos arme- » ments, vous ayez voulu intimider le peuple » français! On peut le tuer, mylord! l'intimi- » der, jamais! »

Après de telles paroles, lancées des deux rives de la Manche, la guerre était inévitable. Cependant on parvint à la différer encore d'environ trois mois. M. de Talleyrand ne se lassait pas d'imaginer des moyens habiles pour rouvrir les négociations sur ce terrible rocher de Malte.

Il recourait à la médiation de la Prusse et à celle de l'empereur Alexandre, dont la belle âme et la saine politique se manifestaient par son zèle à maintenir une paix si cruellement compromise; mais tous les termes moyens échouaient successivement, soit devant la volonté de Bonaparte, soit devant celle de Pitt, qui, du fond de sa retraite, commandait toujours à l'Angleterre. Tantôt on avait proposé de rappeler les chevaliers dans leur île, mais en laissant des forces à la possession des Anglais; tantôt de la laisser en dépôt entre les mains de l'empereur de Russie pendant un certain nombre d'années. Ces propositions furent cruellement éconduites, et cependant elles étaient appuyées par deux monarques puissants, présentées avec beaucoup d'instances et d'habileté par M. de Talleyrand; elles étaient également appuyées par les vœux de tous les peuples, que tout avertissait des nouveaux fléaux sous lesquels ils allaient être broyés. Le ministère Addington eût bien voulu se prêter à ces moyens termes, qui, dans la vérité, différaient la guerre plutôt qu'ils ne la détournaient; mais les tories, fortifiés par l'inexorable fils de lord Chatam, accusé d'ineptie et de lâcheté, les ministres ne pouvaient se prêter à ces vains accommodements, Malte ou

la guerre était leur dernier mot; et une voix formidable leur répondait du palais des Tuileries: La guerre ou rendez Malte. Et toujours le premier consul allait exprimant ses ressentiments contre l'Angleterre, avec un redoublement de fureur devant les ambassadeurs de toutes les puissances. On l'entendait murmurer ces mots: « Il faut donc couvrir les traités d'un » crêpe noir? » Malheur à qui rompt les traités! Paris attendait avec une vive anxiété la résolution définitive du cabinet de Saint-James, qui devait se manifester par le rappel de l'ambassadeur. On allait observer avec une sombre tristesse les préparatifs de son départ. Si la nouvelle courait qu'il était contremandé, une joie non équivoque se lisait sur tous les visages. Enfin, le 17 mai, les deux ambassadeurs se rencontrèrent à Douvres, l'un quittant l'Angleterre et l'autre y retournant. Mais le gouvernement anglais a la coutume odieuse et déloyale de faire précéder une déclaration de guerre par un acte de piraterie qu'il exerce à la fois sur toutes les parties du globe, et qui lui livre sans combat la proie la plus riche et la plus inoffensive.

L'ordre fut donné, par l'amirauté, à tous les bâtiments de guerre de fondre sur nos vaisseaux de commerce. Toutes les mers en étaient cou-

vertes. Les Français avaient cédé à cette généreuse mais imprudente confiance qui forme l'attribut de notre caractère.

Les négociants de Bordeaux, de Nantes, de Marseille et du Havre, heureux de revoir des ports qui leur étaient fermés depuis longtemps, avaient lancé d'aventureuses expéditions. Un nombre immense de bâtiments fut capturé sans avoir pu répondre par un seul coup de canon à cette agression barbare. L'Angleterre tenait à cet usage, qui n'est autre chose que le droit du plus fort exercé dans sa violence la plus inique. Un cri d'indignation y répondit de tous nos ports, de toutes nos villes. Bonaparte n'écouta que trop celle dont son cœur était remplie en apprenant cet attentat au droit des gens; mais il eut le malheur et le tort d'inventer pour le punir un genre de représailles qui faisait à ce droit des gens une nouvelle et profonde blessure. Il imagina de faire arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en France, et ceux qui venaient restaurer leur santé sous un ciel plus favorable, et ceux qui avaient applaudi à l'essor patriotique de notre révolution, avec un désir plus ou moins réservé, plus ou moins prochain d'amener de telles réformes dans leur patrie, et ceux qui venaient jouir des plaisirs et des

splendeurs de notre capitale, étudier nos progrès dans les beaux-arts, dans les lettres, les sciences, et commencer avec nous un plus doux genre de rivalité; et enfin ceux même qui n'avaient été conduits en France que par le désir de voir et de connaître le plus grand homme des temps modernes. Les tories s'étaient bien gardés d'aborder dans un pays contre lequel ils conservaient les préventions les plus cruelles; ils aimaient mieux rester dans leur île, ou se transporter dans les diverses cours de l'Europe pour y ranimer les feux de la guerre. C'étaient donc sur des indifférents, sur des curieux, sur des malades, et enfin sur ce que l'Angleterre possédait d'hommes les plus dévoués à la paix, les plus favorables ou les moins contraires aux vœux de la France, que portait la stérile et aveugle vengeance du premier consul. Ce fut un secret triomphe pour nos plus superbes ennemis; ils s'applaudissaient de voir que les whigs, leurs adversaires, portaient cette peine de leur crédulité, de leur confiance, de leur sympathie pour notre caractère et nos opinions, et de leur enthousiasme pour l'homme des victoires.

Cette mesure, que le premier consul avait prise d'abord d'une manière absolue, fut modifiée successivement d'après les représentations

de ses conseillers les plus intimes et les plus judicieux. On prit le parti d'envoyer le plus grand nombre à Lunéville; ils n'y étaient point prisonniers mais consignés; la liberté fut accordée à quelques-uns, on ferma les yeux sur l'évasion de quelques autres. Mais le résultat de cette nouvelle entreprise contre le droit des gens fut que Bonaparte accrut beaucoup la fureur de ses ennemis en Angleterre, et diminua et le nombre et le zèle des amis de la France, et compromit aveuglément le sort des Français, que des intérêts commerciaux ou qu'un goût pour de nobles et savantes études avaient pu conduire en Angleterre. Heureusement le gouvernement anglais lui laissa tout l'odieux de cette mesure et se garda bien de l'imiter. Cette innovation affaiblit l'horreur qui devait être et qui sera toujours attachée à la capture de vaisseaux qui cinglent avec confiance sur la triple garantie de la paix, de l'honneur et du droit des nations.

CHAPITRE XXII.

FAITS DIVERS.

SOMMAIRE.

Le premier consul fait des pas de plus vers le trône. — Il joint à l'effectif de la royauté toutes ses décorations extérieures. — Divers détails et anecdotes sur la nouvelle cour qui se forme, sur les changements qui en résultent pour les mœurs et sur les habitudes du premier consul. — Nouveau coup d'œil sur les modes, sur les arts et sur les lettres. — Dispositions des principales cours de l'Europe après la rupture de la paix d'Amiens.

(1803.)

La conspiration de Pichegru et de Georges et la formation de l'empire vont faire la clôture de ce consulat où la sagesse a fait longtemps alliance avec la gloire. Ces deux événements vont fortement préoccuper les esprits. Le premier réveille des impressions sinistres et le second des réflexions politiques d'un grand intérêt. Ils viennent se lier l'un à l'autre. Quand les plus formidables dangers se renouvellent pour Bonaparte, il va chercher son refuge dans le poste qui les aggrave le plus, c'est-à-dire sur le trône. Dans la plupart de ses actes même les plus indifférents, nous l'avons vu obsédé de cette ambition importune et dévorante. Déjà il possède

tout l'effectif de la puissance absolue tempérée par des formes variables et qu'il rend à peu près illusoires. Consul à vie et maître de se choisir un successeur, que manque-t-il à sa sécurité? Il est si grand! qu'a-t-il besoin de monter sur des échasses impériales? pourquoi enlève-t-il une dernière et faible illusion à des hommes qui ne veulent pas être complétement détrompés du rêve de 1789, et ne pas être frustrés du prix de tant d'efforts, de tant de généreux sacrifices qu'a payés le sang de leurs frères? Il croit tout couvrir par sa gloire, mais au fond nous nous sentons humiliés et nos soldats eux-mêmes peuvent se dire et ils se diront un jour : Qu'est-ce donc que nous avons défendu? S'il lui faut un autre titre que celui de consul à vie qui lui paraît trop mesquin, eh bien! qu'il le choisisse à son gré, qu'il le prenne ou se le fasse décerner, mais qu'il nous restitue du moins nos libertés les plus précieuses et celles qui font l'ornement et la garantie d'une monarchie tempérée.

Quant aux décorations extérieures et même aux attributs les plus magnifiques du pouvoir, il en fait chaque jour la conquête. Le vulgaire en est ébloui, les républicains en frémissent, les sages s'inquiètent de ce qu'il y attache trop

de prix. Qui peut penser, en entrant au palais des Tuileries, que le monarque est absent? quel genre de luxe et d'hommage a-t-il à regretter? Pour qui les gênes de l'étiquette devraient-elles être plus accablantes que pour un homme livré à de si fortes méditations, que pour un général habitué aux fatigues, à la sévère tempérance et enfin à la franchise de la vie des camps? que lui font des éloges outrés et monotones dans leur servile adoration, lorsqu'il a tant de droit à des éloges qui s'échappent du cœur et franchissent les bornes du respect officiel? Mais rien ne peut le guérir d'une fantaisie qui ne l'élève point et nous dégrade.

Chaque jour ajoute quelque chose aux pompes de la royauté dont il s'environne. Il se montre dans une voiture traînée par huit magnifiques chevaux. N'a-t-il pas un cortége de dignitaires couverts d'or et de diamants? et l'attention ne se porte-t-elle pas de préférence sur ceux à qui leurs hauts faits tiennent lieu de parure? Des fils de la victoire, des savants, des magistrats qui lui doivent le titre de législateur, des prélats honorés par leurs longs malheurs et leur piété constante, plus encore que par leur naissance, ne lui tiennent-ils pas lieu d'une foule enrubanée de gentilshommes et de courtisans

futiles? Son aimable compagne, sa mère, ses sœurs, n'ont-elles pas déjà leurs dames du palais et leur lectrice confidente? Un cercle de jeunes femmes, dont quelques-unes sont charmantes, offre à ses yeux toutes les séductions de la toilette de cour ou de leur coquetterie. Le palais des Tuileries, où il a couché pour la première fois avec toute la jubilation de l'orgueil satisfait, lui paraît incommode et peut-être trop petit. Il ne visite plus guère cette jolie retraite de la Malmaison, ni ces beaux arbres sous l'ombrage desquels il a conçu tant d'actes bienfaisants, tant de monuments réparateurs et peut-être le plan merveilleux de sa campagne d'Italie. Le château de Saint-Cloud devient sa résidence favorite; mais les rires, les jeux étourdis, les saillies piquantes, les chansons, les divertissements de tout genre qui entraient si familièrement à la Malmaison, n'osent plus pénétrer dans cette demeure royale. Il a son théâtre particulier; mais les plus beaux talents y paraissent étouffés sous une étiquette glaciale qui ne permet pas les applaudissements, et Talma lui seul les emporte quelquefois. Ce grand acteur va être appelé plus que jamais auprès du premier consul. Mais savez-vous quel genre de leçon le maître reçoit en secret de ce grand artiste? c'est celui de porter le manteau

impérial qu'il va revêtir. Quant à celui de parler et de regarder en maître, c'est Talma qui aurait pu recevoir des leçons du général. Cependant une obésité importune commence à le menacer; il cherche à l'arrêter par des exercices violents, et il y porte quelquefois une audace alarmante. Quand il conduisait madame Bonaparte, née fort craintive, il s'amusait de ses terreurs, et ne manquait pas de franchir brusquement, malgré ses plus tendres supplications, tout obstacle plus ou moins sérieux. Un jour, dans le parc de Saint-Cloud, soit par son imprudence, soit par celle du cocher, la voiture versa de telle sorte que lui-même fut renversé à terre et qu'on en craignit les suites les plus fâcheuses; mais il en fut quitte pour une contusion légère, et se relevant bientôt, prescrivit à tous un secret rigoureux, que madame Bonaparte, encore saisie d'effroi, trahissait par ses larmes. Pareil accident lui arriva deux ou trois fois dans ses magnifiques revues; il était un cavalier plus intrépide qu'habile, et ne pouvait se prêter à aucun sacrifice, à aucune répugnance de son cheval. Quelques saignées commandées par son médecin Corvisart, prévenaient les suites de ces chutes, qui causaient toujours dans Paris une grande rumeur.

Un jour où l'on s'entretenait de l'un de ces accidents, le ministre Fouché ne craignit pas de dire dans son salon ces mots : Il croit qu'on peut conduire les chevaux comme il conduit les hommes, et il a tort ! L'habitude de ruse lui était tellement naturelle qu'il trichait au jeu, puis découvrait sa fraude en riant aux éclats; les coups étaient annulés, ce qui rendait le jeu fort insipide. Il aimait à prendre l'empire de la mode sans lui sacrifier; mais c'était pour la faire rétrograder ou remonter aux jours de l'ancien régime, suivant les vues de sa politique. Il fit beaucoup d'efforts pour faire revenir l'ancien habit français, que le frac anglais avait remplacé; on ne s'en revêtait que pour le porter dans les fêtes et les cérémonies de cour, mais on évitait de le garder dans un salon. Je rougis d'entrer dans de si futiles détails, et c'est pourtant un grand homme qui force l'histoire à le suivre sur ce terrain mobile(1). Bref, tout était préparé pour

(1) Je prends le parti de reléguer dans une note d'autres observations de ce genre, dont quelques-unes peuvent paraître très-futiles, et qui s'encadrent fort mal dans un récit de scènes grandioses et d'événements tragiques, mais que réclame la peinture des mœurs. L'inimitable Walter Scott nous en a fait sentir tout le prix, et il est bon que l'historien, en les effleurant, les indique au romancier philosophe qui voudra suivre ses traits.

nous épargner l'ennui de prononcer ces longs mots *citoyen premier consul*, et nous faire repren-

Bonaparte, grand observateur de tout ce qui éblouit le vulgaire, prêtait une forte attention aux costumes. Ceux de l'ancien régime avaient de l'attrait pour lui. L'habit français, avec l'épée au côté, lui paraissait essentiellement monarchique. Il sut, comme je l'ai dit, l'imposer dans quelques cérémonies, mais non le rendre d'un usage familier. Il fallait une étude particulière pour porter avec aisance et grâce cet habit français qui par lui-même est roide et empesé. Il n'était qu'un incommode fardeau pour les jeunes gens élevés à la rude école de la révolution. Les jeunes femmes, de leur côté, se liguaient contre les vieilles modes, et surtout contre le rouge regretté par les douairières. Madame Bonaparte se déclara en faveur de la jeunesse; seulement elles se permirent l'usage discret et presque imperceptible de ce rouge qui avait illuminé à faux le teint de leurs mères. Les modes grecques, réputées trop républicaines, tombèrent, et je ne sais comment la décence y gagna peu.

Les mascarades de carnaval avaient été renouvelées et payées très-libéralement. Mais les jeunes gens du bon ton se dégoûtèrent bientôt de ces joyeusetés de la police.

Les bals masqués de l'Opéra obtinrent plus de succès; ils donnèrent bientôt lieu à un scandale révoltant. Les banquiers de jeu y transportèrent leur roulette infernale. D'un côté des notaires, et de l'autre des dames masquées et qu'on pouvait reconnaître à leur trouble, y perdirent des sommes considérables. Cet abus fut bientôt réformé.

La cour impériale s'empara des bals masqués. La rivalité des dames et même des princesses profita d'une occasion qui permet tout à la malignité et à la vengeance, et la chroni-

dre l'habitude de prononcer un mot plus harmonieux à son oreille, celui de *sire*.

que y gagna plusieurs de ces anecdotes piquantes qui font le désespoir des familles.

On ne connaissait point encore l'usage de ces raouts anglais, de ces cohues guindées où l'insignifiance se mêle au tumulte. Les plaisirs étaient plus francs dans des sociétés moins nombreuses. Quoique sous un régime absolu dont la surveillance était servie par cinq ou six polices différentes, la conversation était libre, animée; elle courait plus vite et le trait atteignait mieux le but. Comme il n'y avait plus de tribunes sérieuses ni de clubs, on était à l'abri de l'emphase banale. L'épigramme prenait la place de la déclamation. Les frondeurs ne manquaient pas, mais ils ne s'annonçaient plus par des traits farouches et sombres. Comme on était forcé d'admirer Bonaparte, on se vengeait sur ses serviteurs trop zélés et sur ses monotones adulateurs. Sa tolérance était grande pour tout ce qui ne le blessait pas lui-même. Il ne se courrouçait pas sans mesure contre des traits fins et caustiques dont il pouvait être l'objet. Il faut bien, disait-il, que l'esprit français prenne son cours et son allure. Exempt de peur, il n'aimait pas à la répandre hors de propos. Tel fut surtout le caractère des quatre premières années de son consulat. Il contait bien. Comme les romans de madame Radcliffe avaient mis à la mode les fantômes, les revenants, les souterrains et les marquis scélérats de l'Italie, il en forgeait à plaisir dans ses accès de gaieté et s'amusait beaucoup de la frayeur des dames.

La gastronomie dans ses plus fines recherches, mais non dans son intempérance grossière, était rédigée en art et presque en science. C'était chose bizarre que de voir l'épicurisme fleurir après tant d'horribles catastrophes, et au milieu

Le plaisir et encore plus le luxe avaient régné dans Paris pendant l'hiver de 1803 ; la con-

de tant de travaux, de fatigues et de combats. La chanson reprenait son empire, Désaugiers en tenait joyeusement le sceptre, et Béranger le tailla en lyre et quelquefois en épée.

La tragédie, que Chénier avait voulu élever aux honneurs de la tribune, s'y trouvait embarrassée et refroïdie. Raynouard, dans quelques belles scènes et dans un admirable récit des Templiers, prouva que le secret des vers cornelliens n'était pas perdu.

La comédie avait à regretter la mort prématurée de Colin d'Harleville, qui nous avait offert tant de tableaux gracieux, dans les jours qui précédèrent la révolution et dans ceux qui suivirent la terreur. Elle se plaignait aussi que la politique lui eût enlevé pour plusieurs années Andrieux, dont le premier et le plus heureux essai rappelait l'élégance piquante de Regnard. L'ingénieux et fécond Picard avait délivré cette muse du rouge et du musc dont elle avait été couverte, dans un siècle coquet ; on l'appelait et il s'appela lui-même le petit collatéral de Molière. Il était loin de la profondeur sublime de son modèle ; mais il en reproduisait le naturel, la gaieté et quelquefois les observations morales dans des esquisses trop précipitées. Duval balançait souvent les succès de cet auteur. On doit lui savoir gré ainsi qu'à Picard, à Andrieux et à Colin d'Harleville, et enfin à un auteur comique, qui a recueilli et agrandi leur héritage, et nous charme aujourd'hui, d'avoir substitué aux petits maîtres d'autrefois des étourdis plus francs, plus aimables et chez qui percent les traits d'un heureux naturel jusque dans leurs écarts.

La musique dramatique avait brillé d'un plus grand éclat. Avant la révolution Gluck, Piccini, Sacchini, Grétry et Monsigni avaient produit concurremment tant de chefs-

fiance suivant notre instinct national redevenait excessive, même dans le cœur du premier consul. Pour renvoyer sans une apparence de disgrâce le ministre Fouché, qu'il craignait toujours, le premier consul avait supprimé le ministère de la police, pour en faire une attribution

d'œuvre d'un genre si divers, qui rappelaient les souvenirs de la tragédie grecque, les autres qui reproduisaient la vivacité, la fraîcheur et la tendresse de nos plus douces impressions ! Chérubini, Lesueur, Méhul, Dalayrac et bientôt Berton, se montraient souvent leurs heureux imitateurs ou s'ouvraient quelques routes nouvelles.

La poésie se montrait comme étonnée de la grandeur et de la variété souvent terrible des tableaux qui s'offraient à ses couleurs; il est rare qu'elle réponde de suite aux prodiges qu'elle voit en action. Elle a besoin de les méditer avec recueillement, et la raison lui prescrit d'en consulter les effets, les résultats. D'ailleurs qu'avions-nous besoin de Tyrthée sous le règne d'un foudre tel que Napoléon? L'époque actuelle convient mieux à des sujets dont notre imagination n'est plus écrasée. La poésie avait un nouvel effort à faire pour rentrer dans son premier domaine, d'où elle avait été chassée par la morgue philosophique. Elle sacrifia beaucoup moins à l'orgueil des pensées et du vers sentencieux. Le régime sous lequel nous vivons n'en permettait pas l'essor. A l'exemple de Delille, ses élèves et ses imitateurs prodiguèrent les tableaux descriptifs. Baour-Lormian et Perceval brillèrent par l'éclat et la vérité de leurs couleurs; ils rendirent plus de nombre et enfin plus de scrupules à une versification que Voltaire, toujours sûr de séduire, avait laissée tomber dans une excessive négligence.

incohérente, et même contradictoire, du ministre de la justice; M. Régnier en était revêtu sous le titre imposant de grand juge. Jurisconsulte probe et habile à bien dire, il convenait à une magistrature régulière, mais non à une fonction où dominent l'arbitraire et la finesse, il n'aimait pas à troubler la sécurité du héros qu'il admirait et qu'il avait courageusement servi au 18 brumaire, en lui présentant des rapports de police qui lui inspiraient peu de foi à lui-même. Mais Fouché, mécontent, surveillait malicieusement l'inexpérience de son successeur, recueillait et liait ensemble les indices encore vagues d'un complot formidable. Depuis la découverte qu'il avait si habilement faite des véritables auteurs de la machine infernale, il suivait de près la marche occulte des chouans dans Paris, et les agents de police étaient toujours fidèles à communiquer soit leurs renseignements, soit leurs conjectures, à un patron devant lequel ils s'inclinaient. Bonaparte n'avait perdu ni l'habitude ni le besoin de conférer avec un homme qu'il n'aimait pas, qu'il craignait même, mais dont la surveillance lui avait été utile dans de graves événements. Celui-ci brûlait de reconquérir un ministère qui lui donnait un ascendant forcé sur l'esprit du premier consul dans

des circonstances critiques pour ses jours. Il ne se trompait pas sur le motif de sa disgrâce : Bonaparte avait voulu éloigner en lui un ministre qui se faisait l'allié secret de son épouse pour le détourner de la royauté, et qui du moins en cela se montrait fidèle à des principes qu'il avait cruellement manifestés pendant la révolution. Comme il tenait plus à son ministère qu'à ses principes, il entra facilement en capitulation ; dans les conférences qu'il eut avec le premier consul, il lui tint un langage de cette sorte. « Le cours des choses vous porte invinciblement à la royauté ou à l'empire, suivant le titre qu'il vous conviendra de prendre ; on a béni et on bénit encore une dictature qui a produit les effets les plus merveilleux et les mesures les plus salutaires dont parle l'histoire. Mais une dictature doit avoir un terme, et si elle le dépasse, elle prend un caractère odieux. Arbitraire par son essence, elle ne paraît jamais suivre la marche d'un gouvernement régulier. Tout vieux républicain que je suis, je conviens que l'on craint plus les haches d'un dictateur que le sceptre d'un roi. Montez au trône hardiment, mais montez-y comme un roi protecteur de ces libertés, qu'un cri universel appelait en 1789. Il était impossible à Louis XVI, à ce faible héritier d'une mo-

narchie absolue, de ne pas être garrotté par les préjugés de sa naissance, asservi à l'esprit de sa cour; il était aussi incapable de renoncer franchement à cette autorité que de la maintenir. Puissant par vos victoires, par votre génie et par l'amour du peuple, vous seul êtes appelé à remplir ce rôle à l'heure et dans les conditions qu'il vous conviendra de choisir. »

« Vous m'avez fait nommer senateur; j'étudie l'esprit de ce corps. Eh bien! la pensée que j'exprime est celle qui domine, soit dans la majorité, soit dans la faible opposition que vous avez vue quelquefois résister à vos vœux. Ne doutez point que tel ne soit l'esprit du Corps législatif et du Tribunat. Tous les républicains de bon sens sont détrompés de leurs chimères; mais ils veulent un poste honorable pour faire leur retraite, et c'est celui de constitutionnels. »

« Que vous veuillez ou non confirmer cet espoir, il importe de le présenter. »

Bonaparte ne pouvait sans doute songer sans quelque impatience au rôle de roi constitutionnel que Sieyès s'était vu forcé de lui offrir sous le titre de grand électeur, et qu'il avait repoussé avec le dédain le plus amer, mais par des mots vagues et qui ne l'engageaient pas. Il paraissait

sourire à cette idée qui rendait plus commode son passage à l'empire. Je doute fort que Fouché ait cru à la sincérité du premier consul et que la sienne même fût complète; ce qu'il y a de certain, c'est que le programme de la royauté nouvelle fut présenté sous cette forme, tant par lui que par le ministre Talleyrand, avec lequel il était en hostilité ouverte. Deux ou trois mois avant la création de l'empire, j'entendais des hommes graves et même des hommes d'esprit répéter ces mots : « Le terme de la dictature est arrivé et nous aurons une royauté constitutionnelle. » Quelques-uns étaient dupes, les autres affectaient de l'être. Le complot de Georges et de Pichegru fit tomber ce dernier espoir par les mesures plus que sévères qu'il amena ; mais il ne fit qu'accélérer la marche du premier consul vers le trône, en l'environnant pour la première fois de l'appareil de terreur.

Je ne sais pourquoi des historiens recommandables, et dont l'un surtout est un homme distingué à plusieurs titres, vont répétant que Bonaparte fut excité par ses frères à prendre possession du titre d'empereur. L'aîné, Joseph, homme de mœurs douces et paisibles, ne conçut jamais la pensée d'exercer quelque ascendant, quelque influence politique sur un frère

dont il adorait respectueusement le génie. Quant à Lucien, déjà frappé à cause de son mariage d'une disgrâce que je puis nommer ingrate, il se déclara sans déguisement contre l'empire, et revint à un dédain philosophique pour les grandeurs qui allaient pleuvoir sur tous les siens.

Louis, époux de l'aimable Hortense de Beauharnais, était trop timide, trop jeune pour désirer, ni pour lui, ni pour les siens, ni pour le héros qui étonnait le monde et qui charmait la France, des honneurs si périlleux. Quant à Jérôme, le dernier de tous, il expiait alors dans l'exil un mariage imprudent qu'il avait contracté en Amérique sans l'aveu de son frère. Bientôt il se dégagea de ce lien, et pour prix de son obéissance il fut roi.

La mère de tous ces nouveaux souverains, madame Lætícia Bonaparte, se montrait en quelque sorte terrifiée d'une élévation entourée de tant de précipices; sa tendresse maternelle se portait avec prédilection vers Lucien, adversaire déclaré de ces magnifiques projets.

L'épouse du premier consul avait été avertie par des mots sévères de renoncer à son opposition secrète et à ses timides remontrances; elle se résigna au trône.

Comme les chagrins allaient s'accumulant autour de son époux, il sentait plus que jamais le besoin d'un si doux commerce, le seul auquel son âme se livrât sans défiance. Heureux si dans une circonstance terrible qui allait se présenter il eût cédé à une intercession qui le sauvait d'un danger plus affreux que la chute de sa puissance, plus affreux que la mort, qui le sauvait d'un crime !

La rupture de la paix d'Amiens avait causé en France plus d'indignation que de terreur. La haine contre l'Angleterre n'avait jamais vivement répondu à celle que les orateurs et les écrivains de la Grande-Bretagne venaient d'exhaler avec tant d'amertume. La plupart des villes de commerce et de manufactures ne respiraient plus que vengeance pour la capture de leurs bâtiments pacifiques, et attendaient avec une confiance exaltée le moment où la flottille qui se formait dans les ports de Boulogne, de Calais et du Havre irait visiter les opulents magasins de la cité de Londres. Après un long état de souffrance on était étonné de la grandeur des efforts qu'elles faisaient pour punir cet acte impudent de piraterie. Les bateaux plats qui devaient porter jusque dans la Tamise une armée de cent cinquante mille hommes se con-

struisaient avec cette célérité que Bonaparte imprimait à toutes ses opérations guerrières. Son nom et sa fortune rendaient tous les miracles possibles. On jouissait, on se faisait une image délectable de la terreur qu'allait causer un si vaste armement à ces hommes avides, qui, jusque-là forts de leur position insulaire et de leurs innombrables vaisseaux. Ils contemplaient avec indifférence ou avec un cruel sourire les désastres du continent causés par leurs pernicieux subsides.

Londres, Manchester, Liverpool, représentaient à l'imagination les richesses de l'univers qu'une brume épaisse et que le courage plus que jamais furieux des vainqueurs de l'Europe pouvaient mettre en notre pouvoir ou livrer à un incendie. Oh! quelle eût été l'ivresse de l'espérance si, au lieu de ces bateaux plats dont l'aspect n'avait rien de formidable, on eût vu construire et s'élever dans nos ports ces bâtiments à vapeur que le génie de Fulton avait voulu prêter au génie de Bonaparte, et qui, par un aveuglement inexplicable, rebutés par nos savants, c'est-à-dire par les savants les plus illustres de l'Europe, avaient été fatalement éconduits par un homme dont ils pouvaient doubler la puissance!

La flottille de Boulogne causa plutôt une profonde irritation qu'une terreur durable aux Anglais, et voilà ce qui rendit pour eux la guerre nationale; si elle n'avait point eu ce caractère, elle aurait été bientôt condamnée. Les peuples aiment à se venger d'une peur qu'ils ont conçue mal à propos; elle a pu renaître pour les Anglais à différents intervalles; mais cette flottille si redoutée resta toujours inactive. Le nombre des bateaux plats put s'accroître et se porter à deux mille; mais tout le succès de la flottille consista à n'être point brûlée dans nos ports. Les Anglais respirèrent surtout lorsqu'ils virent la guerre rallumée sur le continent et bientôt avec plus de fureur, de catastrophes et de bouleversements, que n'en avaient amené celles qui avaient pour mobile un genre nouveau de fanatisme politique. Le nombre des troupes, et surtout des troupes d'élite, qui pouvaient être lancées contre l'Angleterre, diminuait considérablement. Bonaparte, à coup sûr, préférerait à une expédition si hasardeuse des victoires sur le continent, dont il avait le secret et qui paraissaient pour lui infaillibles.

En 1803, les dispositions des cours de l'Europe favorisaient peu pour l'Angleterre l'espoir d'une diversion qui diminuerait et rendrait pres-

que nuls ces dangers intérieurs. La Russie, le seul état dont les forces fussent restées intactes, avait suivi, dans les négociations qui précédèrent la rupture du traité d'Amiens, une marche plus que conciliatrice, car la perspective plus ou moins directe de l'île de Malte avait déterminé ses vœux du côté de la France. Le caractère de l'empereur Alexandre fortifiait cette conjecture. Enclin à des idées philanthropiques dont son adolescence avait été imbue par ses instituteurs et par sa mère, il commençait à les réaliser. Ses ukases tendaient tous à adoucir le sort des malheureux serfs qui forment l'immense population de son empire. Il lui avait fallu force d'âme pour résister aux obsessions du parti qui l'avait porté au trône par un régicide. Tous les conjurés dont il paraissait devoir subir la loi étaient des partisans déclarés de l'Angleterre, et leur principal grief avait été l'intimité politique des nouvelles relations de Paul I[er] avec Bonaparte. Les vœux personnels d'Alexandre étaient souvent trompés ou éludés par ses propres ministres, et surtout par son ambassadeur à Paris. Jamais un diplomate ne se fit moins scrupule de trahir des dispositions hostiles; il le fit non-seulement par des paroles qui renfermaient une aigre censure, mais par des actes de protection

pour divers intrigants politiques, suspects et odieux au premier consul. On juge avec quelle amertume celui-ci s'en plaignit à l'empereur Alexandre. L'autocrate craignait de mécontenter le parti aristocratique en sacrifiant trop brusquement M. de Markof aux ombrages de la France; il n'improuva que faiblement sa conduite. Les dispositions du roi de Prusse n'étaient point équivoques; on lui offrait tout au moins une partie du Hanôvre, qui allait être occupé par des armes françaises; et déjà un corps d'armée, sous le commandement du général Mortier, se préparait à cette invasion, en débouchant par la Hollande.

Quant à l'Autriche, elle avait eu de nouveaux affronts à dévorer; mais ses plaintes avaient été si réservées et s'étaient calmées si promptement, que tout révélait la profondeur de ses blessures. L'archiduc Charles, le guerrier le plus heureux et le plus habile qui eût relevé ou soutenu l'honneur des armes impériales, prêtait toujours un ferme appui au système pacifique.

L'Espagne avait fait quelques timides efforts pour adoucir le joug que lui imposait la France; mais les tentatives que faisait le présomptueux et faible Godoy, pour signaler l'indépendance de ce royaume, étaient toujours expiées

par des contributions nouvelles que le premier consul exigeait sous différents prétextes. Un seul monarque se montrait par son langage, sinon par ses mesures, directement hostile ; c'était le nouveau roi de Suède, Gustave IV. Mais comme rien n'annonçait en lui un véritable héritier de Gustave-Adolphe, et que la Suède isolée ne pouvait rien contre la France, le premier consul méprisait son courroux fanfaron. L'Italie restait presque tout entière sous nos lois. Jamais plus d'égards, plus de cordialité n'avait régné dans les relations du premier consul avec la cour de Rome. Celle de Naples n'avait pu rentrer dans ses états que par la protection de l'Angleterre. Le premier consul se réjouissait d'avoir à se venger de la rupture du traité d'Amiens par une conquête reconnue si facile.

Telles étaient les dispositions des principales cours de l'Europe ; je ne puis pénétrer plus avant dans le secret de leurs pensées politiques : avec de la sagesse et de la modération on pouvait facilement les prévenir ou les étouffer ; mais une telle force, une telle ambition, une telle fortune devaient réveiller des alarmes, et la modération est fort peu à l'usage des conquérants, et surtout de ceux qui viennent de s'élever magiquement sur le trône. La France sous

Louis XVI avait eu à supporter une longue guerre maritime avec des succès à peu près balancés, et sa situation intérieure n'en avait reçu aucun choc, ni même aucun sacrifice apparent; seulement il fallut depuis en payer les énormes dépenses; de là le déficit de la révolution. Il était peu dans le génie de Bonaparte de procéder par des emprunts, et d'ailleurs ses fausses maximes sur le crédit public lui en interdisaient les moyens. Le premier expédient auquel il eut recours ne fut point heureux. Ce fut la vente de la Louisiane pour soixante millions. La gloire de Bonaparte couvrait tout, et un tel acte ne fut l'objet que d'une faible censure; mais je demande quel grief on en aurait fait contre l'infortuné Louis XVI.

L'escadre destinée à la funeste expédition de Saint-Domingue était rentrée à Brest avant l'odieux coup de filet que l'Angleterre avait jeté sur nos bâtiments de commerce. Je me suis réservé de parler plus tard, mais sommairement, d'une expédition qui rappelle de si fâcheux souvenirs.

CHAPITRE XXIII.

CONSPIRATION DE PICHEGRU ET DE GEORGES.

SOMMAIRE.

Pichegru. — Événements divers qui amènent l'un des plus illustres généraux à conspirer contre la république et ensuite contre Bonaparte. — Espérances qu'il se forme d'entraîner Moreau dans son complot. — Georges Cadoudal, chef des chouans. — Projet audacieux qu'il conçoit pour attaquer le premier consul à force ouverte, aidé de soixante chouans. — Pitt, rentré au ministère, encourage et solde une entreprise dont la témérité va jusqu'au délire. — Débarquement successif de Georges et ensuite de Pichegru et de quelques nobles français. — Tentative de Pichegru auprès du général Moreau, qui le refuse et ne le trahit pas. — Découragement des chouans. — Ils reviennent au projet d'une attaque ouverte. — Tandis que la police dort, Fouché, qui ne la dirige plus, recueille en silence tous les signes avant-coureurs d'une grande conspiration soldée par l'Angleterre. — Avis qu'il reçoit d'un espion, ancien jacobin, qui sert et trahit. — Drake. — Les royalistes et le cabinet de Londres. — Entretien de Bonaparte avec son ancien ministre. — Mesure qui amène la découverte de la conspiration.

(1803-1804.)

C'est avec un sentiment de tristesse que j'arrive à la fin, déjà sombre, de ce brillant consulat. Mais il faut convenir que jamais dictature ne fut plus nécessaire, plus généralement consentie, ni signalée par plus de grandeur, par une plus haute et plus ingénieuse sagesse. Une

dictature est ordinairement bornée à des mesures provisoires, et celle-ci est consacrée par un grand nombre d'institutions permanentes. La liberté y est fortement comprimée; mais on sent que l'ordre rétabli sur des bases à la fois anciennes et nouvelles favorisera tôt ou tard sa renaissance et la rendra moins orageuse. La gloire militaire y brille d'un vif éclat, mais n'y est point prodiguée avec ce fracas, avec cette perpétuité d'orages et de bouleversements, avec cette progression d'illustres massacres qui déconcerte l'esprit le plus attentif et froisse jusqu'aux cœurs les plus endurcis au métier de la guerre.

Napoléon va succéder à Bonaparte. Le don des miracles lui appartient toujours, et le suivra jusque dans sa double chute, aussi éblouissante que terrible.

A mesure qu'il décline, la vie politique des peuples recommence, et c'est contre ce conquérant qu'ils exercent leurs forces renaissantes. La lutte devient trop forte pour un seul homme. Il disparaît de la scène. Qu'arrivera-t-il? Des institutions dont il avait fait le piédestal de l'autorité absolue deviennent en France, et sous des mains plus sages, celui de la liberté constitutionnelle. L'œuvre de la philosophie du dix-

huitième siècle et des travaux de l'Assemblée constituante, ce prix de nos longues souffrances, ne sera perdue ni pour nous ni pour la civilisation nouvelle.

Un complot terrible contre la vie de Bonaparte fut le premier manifeste de guerre du cabinet de Saint-James. D'illustres personnages y figurent à côté de ces chouans qui viennent de se rendre exécrables par leur machine infernale. Le chef renommé du complot, c'est Pichegru. Vous diriez d'abord un duel ou un combat en champ clos que vient tenter le vainqueur de la Hollande contre celui de l'Italie, le professeur de l'école de Brienne contre son heureux disciple. Tels avaient été les commencements de ces deux généraux, dont le sort devait être si différent.

Pichegru, sans nom et sans fortune, s'était trouvé heureux, dans sa jeunesse délaissée, d'être accueilli par des moines qui, par un raffinement d'humilité, s'appelaient les *Minimes*. Il enseignait les mathématiques dans cette école fondée ou soutenue par la munificence du frère opulent de ce cardinal de Brienne qui fut, sous de si tristes auspices, premier ministre de Louis XVI à l'approche de la révolution. Il comptait parmi ses élèves un jeune Corse, au

front méditatif, aux yeux ardents, à la parole brève et saillante. Je ne sais si ces deux hommes illustres purent pressentir leurs talents; mais il était impossible qu'ils devinassent rien de leurs grandes et orageuses destinées.

J'ai dit ailleurs comment Pichegru, fier de ses triomphes militaires et fatigué de l'anarchie qui succédait à la terreur, avait accepté le rôle du général Monck, que Bonaparte rejetait avec une inflexible fierté. Le titre de connétable qui lui était offert au nom du prétendant eût suffi à son ambition. Il s'y prit fort mal pour jouer un rôle qui demandait la dissimulation la plus profonde Les intermédiaires qu'il employait auprès du prince de Condé étaient fort peu dignes de sa confiance; et l'un d'eux, le comte de Montgaillard, le prouva par la plus lâche dénonciation. Il ne sut point redoubler d'ardeur pour maintenir la confiance de ses soldats et celle du Directoire. Un de ses corps d'armée fut taillé en pièces près de Manheim. Je ne puis croire que ce fut de sa part une trahison méditée. Outre que cette insigne perfidie devait être odieuse à un militaire qui avait mérité une gloire éclatante, elle rompait tous ses plans, amenait sa destitution, et le rendait inutile à ceux auxquels il voulait consacrer ses services.

Il entra depuis au Conseil des cinq-cents avec une intention assez manifestée de seconder et d'enflammer l'opinion royaliste qui dominait dans une assez grande partie de ce corps, avec plus ou moins de réserve. Il est certain que, dès lors, il était en relation directe avec le prince de Condé. Quand l'animosité la plus violente se déclara entre le Directoire et les deux Conseils, Pichegru avait résolu, dit-on, de se servir d'une compagnie aventureuse d'émigrés et même de chouans pour tenter un coup de main sur le Directoire, lorsque lui-même fut prévenu, dans la nuit du 18 fructidor, par un coup d'État qui amena tant de proscriptions arbitraires, rompit tout ordre constitutionnel, et nous replaça sous un régime que les gouvernants eux-mêmes ont nommé une demi-terreur.

Quelques jours après cette fatale journée, la coupable correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, qui avait été saisie sur un chariot de Kinglin, fut transmise au Directoire par le général Moreau, avec un retard qui dénotait dans ce loyal militaire le regret profond d'accuser un ami. Cette correspondance autorisait sans doute une procédure légale, et, plût à Dieu que le Directoire eût suivi cette

marche, et ne se fût point jeté tête baissée dans des mesures tellement arbitraires, que le plus inflexible des républicains, Carnot, y était puni de la déportation à Synnamari, de ce supplice auquel on voulait donner un air de clémence! Droit des tribunaux, droit des accusés, lois constitutionnelles, liberté civile, liberté politique, liberté de la presse, liberté religieuse, tout fut sacrifié à la vengeance et à la peur; et toutes ces violences reçurent pour complément la banqueroute des deux tiers de la rente, seule iniquité devant laquelle eût reculé la Convention.

J'ai dit comment Pichegru, avec plusieurs de ses infortunés compagnons, fut, au bout d'un an, délivré des horreurs de Synnamari, et l'on croit que leur évasion fut due à l'or de l'Angleterre. Londres lui offrit un refuge où tout devait nourrir ses ressentiments, et ranimer en lui l'espoir d'être le moteur d'une restauration. Il put s'entretenir avec un homme qui l'avait précédé dans cette malheureuse tentative; c'était le général Dumouriez, qui, dans les plaines de la Champagne et surtout dans celles de la Belgique, avait donné le premier essor à nos victoires. Tous deux avaient deviné, avec une sagacité merveilleuse, le parti qu'on

pouvait tirer de l'enthousiasme d'une armée novice et indisciplinée. Dumouriez avait ce feu d'esprit, cette vivacité française qui manquait à Pichegru; mais il était moins propre que celui-ci au talent profond de la tactique. Sans faveur auprès des princes exilés, dont ses premiers succès avaient brisé l'espoir, peu recherché des ministres anglais, il paraissait résigné au tourment d'une vie inactive, et attendait sa place dans l'histoire.

Il n'en était pas ainsi du général Pichegru, dont la gloire était plus vaste et plus récente. Sa figure martiale, sa taille haute et imposante, son maintien réservé, son langage simple et précis, l'intérêt qu'on avait porté à son affreux exil et à son évasion à travers les profondes et périlleuses forêts de la Guyane, tout le recommandait aux ennemis passionnés de la révolution. Je doute que Dumouriez eût accepté pour chef ou pour second dans une telle entreprise un chef de chouans, suivi de son escorte, habituée à se livrer, au nom du roi, à toute espèce de brigandages et à des meurtres qui n'avaient pas même l'apparence d'un combat; et Pichegru ne rejetait pas des auxiliaires si dangereux et si décriés. Georges, qui fournissait quelques hommes d'armes, ne prenait-il point le pas sur Pichegru, ce vainqueur

des rois, qui n'amenait qu'un de ses compagnons, le général Lajollais ! En vérité, plus on médite sur cette conspiration, plus on est porté à croire qu'elle fut une inspiration du spleen. Etait-il un régiment français qui n'eût vu avec horreur une telle alliance ? Paris était-il revenu de l'impression d'horreur que lui avait causée la machine infernale, dirigée par des chouans ? Georges, a-t-on dit depuis, avait désavoué toute part à cette scélératesse ; mais la renommée l'en accusait. Les autres conspirateurs devaient-ils obtenir plus de faveur dans la nation ? Parmi eux se trouvaient les jeunes fils de cette belle duchesse de Polignac, touchant objet d'une haine imméritée, et qui, morte dans son exil, à Vienne. peu de temps après le supplice de son auguste amie, voulut qu'on mît sur son tombeau pour toute épitaphe : *Morte de douleur !* Si Pichegru avait tout à craindre de leur nom, que pouvait-il espérer de leur inexpérience dans les armes ? D'où vient que le comte d'Artois avait accepté le dévouement téméraire de ces deux jeunes gens, qui lui inspiraient une sorte d'affection paternelle ? On pouvait les regarder, ainsi que le marquis de Rivière, associé à leur entreprise, comme des précurseurs de ce prince ; mais sa présence même n'eût apporté que trouble et

incertitude dans les plans des conjurés. Et d'ailleurs pensait-on que celui qui n'avait ni visité le camp des Vendéens triomphants, ni monté sur l'escadre de Quiberon, irait se jeter dans Paris ou plutôt se livrer sur la place teinte du sang de son auguste frère? A son défaut, on espérait le duc de Berry, d'un courage plus bouillant.

Pichegru espérait se former des alliés dans l'armée et parmi d'illustres généraux eux-mêmes. Incompréhensible erreur! Si l'autorité absolue du premier consul causait chez plusieurs un sourd mécontentement, de tels griefs n'avaient fait que réveiller en eux l'enthousiasme républicain. Pouvaient-ils être infidèles à leurs serments et à leur gloire acquise? Etait-ce aux Bourbons à récompenser des services militaires funestes à leur cause, et qui avaient si cruellement prolongé leur exil? Tiendraient-ils des promesses arrachées par la nécessité et par le long ennui d'une cuisante infortune? Oublieraient-ils pour eux des serviteurs qui avaient partagé leur sort au prix d'une indigence volontaire, et qui avaient vengé leur cause, les uns sous les drapeaux du prince de Condé, et les autres bien plus glorieusement sous ceux des Lescure, des Bonchamps et des Larochejaquelein? Mais quoi! le

principal espoir de Pichegru reposait sur le général Moreau, qui avait été le tardif et involontaire dénonciateur de sa coupable défection? Mais ne savait-il pas que Moreau, quoique sincère ami de l'ordre, était un franc républicain? Pouvait-il supposer que celui qui avait refusé la mission victorieusement remplie par Bonaparte au 18 brumaire prendrait feu pour une cause odieuse à l'armée et braverait le renom de traître? Pour tout dire, le génie politique manquait à ces deux hommes si bien doués du génie militaire. Mais Pichegru se flattait sans doute de le posséder, et Moreau faisait l'aveu de son incapacité politique aussi franchement que Turenne aurait pu le faire.

Quant à Georges, il était prêt à courir partout où l'appellerait le péril et la cause qu'il avait embrassée. Ce Breton, doué d'un courage indomptable et d'un caractère inflexible, paraissait fatigué de ses exploits de chouannerie. Il cherchait un autre théâtre que les haies et les landes de sa patrie, d'autres victimes que les obscurs bourgeois de quelques petites villes. Il avait rêvé un plan plus digne des temps féodaux que du nôtre. C'était par une attaque ouverte et avec une centaine de ses Bretons qu'il voulait livrer le combat au vainqueur de Marengo et à

sa garde. Le théâtre du combat devait être la large route de Paris à Saint-Cloud. On devait choisir le jour et l'heure où le premier consul se rendait à ce somptueux château. On assignait d'avance différentes stations où les conjurés se tiendraient embusqués, en attendant le signal.

Il arrivait quelquefois que Bonaparte, dans sa course rapide de Paris à Saint-Cloud, n'était escorté que de quatre guides. Les conjurés eussent-ils rencontre une chance si favorable à leurs desseins, leur succès était presque impossible sur une route couverte jour et nuit de tant d'hommes et de chevaux. Quatre guides, quatre héros, et Bonaparte à leur tête, eussent arrêté cette bande d'assassins assez longtemps pour appeler du secours. La conscience d'un grand devoir rend plus fort que la conscience d'un crime. Il me semble que le regard de Bonaparte aurait fait sur ces hommes l'effet du regard de Marius sur le Cimbre, et son épée eût secondé ce regard foudroyant. En admettant toutefois que les chouans fussent restés vainqueurs dans un combat inégal, la mort ou l'enlèvement du premier consul devait être le résultat de cet attentat. Je crois que les chouans et Georges lui-même hésitaient peu sur le choix de ces deux

moyens, l'assassinat ou le combat. L'un avait de grandes chances, et l'autre était si hasardeux, qu'on pouvait le regarder comme impossible, et les chouans n'étaient guère arrêtés par des scrupules d'humanité. Mais l'assassinat consommé, qu'en résultait-il pour la cause des Bourbons? Les conjurés oseraient-ils traîner le corps du héros pacificateur dans une ville qui lui avait voué une espèce de culte, sentiment partagé par toutes les villes de France et plus encore par les campagnes? De quel front le général Pichegru eût-il osé se montrer parmi ces assassins? Que de glaives levés sur sa personne! ou plutôt que de soins pour le ramener garrotté dans une prison et lui faire subir le plus ignominieux supplice! Quels foudres d'imprécations, quels cris de : *Meurent les royalistes!* eussent alors répondu au cri *Vive le roi!* proféré et sali par ces hommes de crime! Bonaparte eût trouvé ses plus effrénés vengeurs parmi ces jacobins qui avaient médité contre lui de pareils attentats.

Les meurtriers eussent-ils trouvé leur salut dans la fuite? Mais quels chevaux assez rapides eussent pu les soustraire à la poursuite d'une cavalerie si nombreuse, si bien montée et si transportée de fureur, aux armes de tant de

garnisons que le tocsin, sonnant de toutes parts, eût appelées à la vengeance, et enfin aux fourches des paysans qui les eussent trouvés harassés, dispersés, expirant de faim, de fatigue et d'effroi? Enfin les deux rives de la Loire n'eussent-elles pas revu avec épouvante des hommes qui leur ramenaient dix ans de combats, de massacres et d'incendies?

Il est donc vrai que la passion ne peut voir ce qui, pour le simple bon sens, est d'une certitude absolue. A ce plan chimérique, les conjurés ajoutaient des accessoires qui ne l'étaient pas moins, et dont peut être leur imagination faisait seule les frais. J'ai dit qu'ils espéraient l'arrivée du comte d'Artois à Paris; et quelques-uns écrivaient que la vue de ce prince suffirait pour paralyser les armées du premier consul et de la république. Puis ils parlaient d'un mouvement que le général Dumouriez opérerait en Belgique, à la tête d'un corps d'émigrés, d'Anglais et de patriotes belges. Une autre supposition à laquelle ils se livraient et qui eut les plus fatales conséquences, était que le duc d'Enghien passerait le Rhin à la tête d'un autre corps et viendrait proclamer le règne des Bourbons dans l'Alsace, disposée, disait-on, à le recevoir avec enthousiasme. Que ces projets eussent traversé

quelques imaginations et fait la matière de quelques entretiens, rien de plus possible; mais il est demeuré constant qu'ils n'avaient pas reçu le moindre commencement d'exécution! Ainsi se trouva compromis, quoique légèrement et gratuitement, sans doute, un prince en qui se perpétuait une race de héros!

Le gouvernement anglais paya largement un complot à la fois odieux et chimérique, et y engagea beaucoup plus que ses capitaux, son honneur. M. Pitt était alors rentré dans le ministère. Il est vraisemblable que cet homme d'état comptait peu sur le succès d'une conspiration formée d'éléments si disparates; mais il y voyait un moyen de ranimer des troubles, des discordes, peut-être une guerre civile dont sa politique saurait tirer parti. Puis il recommençait une guerre que lui-même et ses partisans ont nommée une guerre viagère. Les chouans, même vaincus, même exterminés, pouvaient cependant avoir réussi dans le projet d'assassiner le premier consul. Provoqué par des moyens si coupables, Bonaparte, ou consul ou empereur, n'usa jamais de représailles, ne mit point des assassins à la poursuite du puissant ministre de la Grande-Bretagne, et ne rendit point guerre viagère pour guerre viagère. J'ai besoin de placer ici, par

anticipation, un fait qui honore la mémoire de Fox, venge la morale politique et relève le caractère anglais. Devenu ministre, malheureusement pour un temps trop court, après la mort de son rival, pendant que la guerre allumée contre son vœu continuait toujours, il eut une connaissance positive d'un complot formé contre la vie de l'empereur. Loin d'en profiter et d'y voir une chance de plus pour le triomphe de sa patrie, il se hâta d'en donner à Napoléon la connaissance la plus détaillée, et le complot avorta.

S'il est beau de donner l'hospitalité à des proscrits politiques, il est honteux de la leur faire acheter par des crimes. Le gouvernement anglais ne mit aucun soin à cacher sa participation à l'attentat qui allait émouvoir le monde. Ce fut la marine anglaise qui fournit aux conjurés une corvette, fine voilière, sous le commandement d'un marin aussi intrépide qu'expérimenté, le capitaine Wright, depuis longtemps en rapport avec des contrebandiers français. Entre Tréport et Dieppe s'élèvent des montagnes de sable. La falaise de Biville-sur-Mer faisait le désespoir des douaniers ; elle s'élève à deux cent cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer ; elle est bordée de récifs qui

rendent très-périlleuse l'entrée d'une anse creusée dans le granit. Les contrebandiers pouvaient seuls y pénétrer sur leurs barques légères. Voici de quels moyens ils se servaient pour exercer leur fraude. Ils attachaient un câble de la hauteur du rocher et y suspendaient leurs marchandises élevées dans l'air. Ce fut avec ces hommes que le capitaine anglais concerta les moyens de débarquer les conjurés, de les accueillir, de les cacher et de les conduire par des sentiers de traverse et dans des gîtes connus jusqu'à Paris. Ils devaient se hisser sur le câble dont je viens de parler. De tels périls seraient beaux si leur but était légitime et glorieux; mais combien le cœur est froissé de voir un guerrier vainqueur de tant de généraux estimés et l'un de nos premiers instituteurs dans l'art de la guerre, et de nobles jeunes gens, suspendus à cette corde sur l'abîme de la mer, pendant la nuit et sous le ciel le plus sombre et le plus menaçant, roulés comme des ballots de contrebande, pour marcher vers un genre d'attentat dont l'honneur frémit autant que l'humanité! Il y eut trois débarquements effectués avec succès par un moyen si hasardeux, mais à d'assez longues distances. Ce fut dans la nuit du 21 août 1803 que Georges et sept ou huit de ses

compagnons descendirent sur la falaise de Biville. Les deux autres débarquements se firent à un assez grand intervalle. Celui de Pichegru et de son ami Lajollais n'eut lieu que dans le mois de décembre. Un quatrième débarquement était encore attendu. Nous verrons quelles circonstances l'arrêtèrent. Ils échappent à tout péril sur la route. Les voilà rendus à Paris, qui va leur présenter tout ce que la vie de proscrit a de plus cruel dans une ville où tout est surveillé. Changer d'asile presque à chaque nuit et toujours douter de celui qu'on trouvera le lendemain; ne se présenter que sous des déguisements sordides, hanter quelquefois les lieux fréquentés par la misère, la débauche et le crime, y chercher des défenseurs du trône, compromettre l'amitié courageuse, être éconduit par l'amitié ou timide ou prudente, et, pour comble de disgrâce, ne voir rien, n'entendre rien qui ne détruise l'espoir dont on s'est bercé; voilà la vie que mènent pendant près de six mois ces proscrits aventuriers, en attendant celle des cachots et des sombres tours du Temple, du Temple, qui rappelle aux jeunes Polignac des souvenirs si déchirants. Il fallait tout l'endurcissement des têtes bretonnes pour supporter ce continuel supplice. Nul genre de péril n'était

nouveau pour ces aventuriers; rien surtout n'étonnait l'audace de leur chef, Georges Cadoudal.

Il faut montrer à quel degré d'illusion peut se porter l'esprit de parti quand il est réduit presque au désespoir et croit voir dans le lointain une dernière lueur de salut; il la saisit, l'embrasse, la fortifie, et lui donne une réalité gigantesque. C'était sur le général Moreau que portait le principal espoir des conjurés; sur Moreau, que ses victoires, ses opinions connues, et enfin que l'intérêt de son ambition déclaraient un républicain constitutionnel; sur Moreau, qu'un seul d'entre eux connaissait, et c'était celui dont il avait découvert et dénoncé la défection et les intrigues royalistes. Il fallait en faire un lieutenant de Pichegru, qui, lui-même, se trouvait, par le fait, un lieutenant de Georges Cadoudal. Depuis qu'on avait soupçonné de la mésintelligence entre lui et le dernier arbitre d'une république éteinte, avilie par celui même qui lui devait son pouvoir, on voulait voir dans le vainqueur de l'Allemagne un rival prêt à tout entreprendre contre l'autorité et même contre les jours du conquérant de l'Italie. Cependant avait-il donné d'autres signes de ressentiment qu'une froideur qui pou-

vait décéler une jalousie réciproque? Mais de quel front Georges Cadoudal ou l'un des siens pouvait-il l'aborder et lui dire : « Quitte tous » tes titres de gloire pour prendre en troisième » ou en dernière ligne le titre de chef des » chouans! »

On prétend que le général Lajollais, leur ami commun, mais plus particulièrement lié avec Pichegru, dont il avait partagé les projets et la disgrâce, s'était présenté au comité royaliste de Londres, comme fondé de pouvoirs du général Moreau, pour traiter avec les Bourbons. La vérité est qu'il n'avait pas reçu la moindre communication de ce genre; et le général Lajollais était trop loyal pour conduire Pichegru et ses nouveaux amis à un abîme sur la foi d'une odieuse et lâche imposture. Pichegru connaissait le caractère peu décidé en politique de son ancien compagnon d'armes, et comptait très-aveuglément reprendre sur lui l'ascendant d'un chef, premier auteur de sa gloire et de sa fortune; il voulait l'entraîner et le lier par la générosité de sa démarche.

Quel qu'ait été le théâtre de la première entrevue de Pichegru avec Moreau, soit qu'elle ait eu lieu, comme on l'a dit dans la procédure, sur le boulevard de la Madeleine, soit

que ce fut dans l'hôtel même du général, le fond du langage qu'il lui tint peut facilement se présumer ; et tout ce qué l'on en a rapporté ou supposé peut se résumer en ces termes :

« Je me livre à toi pour te prouver que mon » cœur ne t'a jamais accusé d'une indigne bas- » sesse. Cependant la fatalité de ta position t'en » a donné l'apparence, et ta gloire, ton hon- » neur en ont souffert un échec que je viens » réparer. Mon amitié, qui t'est rendue, et qui » n'a jamais été que faiblement ébranlée, va » t'absoudre aux yeux de l'opinion et même du » parti royaliste, dont tu ne connais pas encore » la force ni la nécessité.

» Peux-tu me dire sous quel régime est la » France? Est-ce une forme de gouvernement » connue des nations? L'histoire romaine en » offre seule l'exemple, et quel exemple? Celui » de Sylla. Crois-tu que les mœurs françaises » puissent le supporter longtemps? Mais il va » cesser, et par la volonté du dictateur lui- » même. Il a l'âme trop petite pour abdiquer à » l'exemple de son modèle. Il aimera mieux » être franchement usurpateur. Il profitera des » crimes de la révolution au dedans et de ses » victoires au dehors pour enlever à la répu- » blique jusqu'à son nom. Tu le verras s'asseoir

» sur le trône de Louis XIV pour en imiter
» gauchement les formes et la grandeur. N'a-
» vons-nous combattu que pour l'élévation de
» celui à qui nous avons enseigné la victoire,
» pour qui nous l'avons organisée? Prendrons-
» nous place parmi les chambellans, les valets
» du nouveau Cromwell? Non; nous n'avons
» versé notre sang que pour notre pays. Nous
» avons voulu son indépendance, nous voulons
» maintenant conserver son honneur. Une
» usurpation le flétrirait. Il faudrait des flots
» de sang et un nouveau règne de la terreur
» pour la maintenir. La terreur! est-ce nous
» qui la supporterions?

» Souviens-toi des jours où, en combattant
» avec ardeur pour cette république, nous gé-
» missions ensemble et dans le secret de nos
» cœurs sur les atrocités que nous brûlions de
» faire cesser dès que l'ennemi ne serait plus
» dans nos places ou à nos portes. Souviens-toi
» de ton père, que les barbares conduisaient à
» l'échafaud le jour même où tu remportais
» une victoire. Je déteste, et je l'ai bien prouvé
» par mes combats, la domination de l'étranger;
» mais je ne puis détester un parti où se re-
» trouvent tant de noms chers à la France. Oui,
» je me suis rapproché du prince de Condé au

» moment où tous les Français doivent s'en-
» tendre et fixer le sort de leur patrie. Nous
» avons frémi sous le joug de la terreur; mais
» notre indignation doit-elle être moindre
» quand un étranger, un Corse, s'empare à lui
» seul du fruit de nos travaux et du prix de
» notre sang? N'est-il pas aussi redoutable pour
» toi que pouvaient l'être les commissaires de la
» Convention? N'es-tu pas dévoué à sa haine,
» à ses coups? Toi seul es aujourd'hui le rival
» de sa gloire; et peut-il souffrir un rival? Il
» veut te laisser en oubli, et il ne te perd pas
» de vue un seul instant. Du moment où il a
» remarqué ton absence dans la foule de ses
» valets, tu es proscrit dans sa pensée; ta froi-
» deur, ton silence et les murmures que tu ne
» peux contenir en voyant les progrès de sa ty-
» rannie, sont à ses yeux des actes de rébellion
» qui ne resteront point impunis. L'opinion se
» détache de lui pour se rallier à toi; ton nom
» est une puissance qui menace toujours la
» sienne. Un acte d'agression déclaré ne te rend
» pas plus coupable que tes services, que ta
» gloire, que ta fierté! Tu ne veux pas ram-
» per, élève-toi. Sois le bienfaiteur de ton pays,
» en lui rendant les Bourbons devenus néces-
» saires à son repos et même à sa liberté. De

» quelle liberté jouit-on sous un régime où l'on
» sent la nécessité de parler sans pouvoir la sa-
» tisfaire, et où un homme tel que toi ne peut
» se taire impunément?

» J'ai eu le bonheur d'être ton chef, sois le
» mien aujourd'hui; si tu entres dans mes
» vues, si en attendant que tu fasses un appel
» à ton armée, qui reconnaîtra la voix du vain-
» queur de la Hollande et de celui de l'Alle-
» magne, si même avant que tu te déclares,
» cent braves que j'amène avec moi peuvent
» affranchir leur patrie d'un joug détesté, as-
» sure-nous ton appui, et marche à notre tête,
» soit avant, soit après la victoire. »

Un tel langage résulte des actes et de la situation respective des deux illustres généraux; d'ailleurs plusieurs dépositions en contiennent la substance; mais il n'est pas facile d'imaginer les réponses plus ou moins embarrassées de Moreau. C'était un ancien ami, un ancien bienfaiteur; c'était de plus un proscrit qui venait s'offrir à lui par une fatale et noble imprudence. Il est certain qu'il parut touché des souvenirs que lui rappelait Pichegru. Il est certain aussi qu'il ne vit rien que de chimérique et même de coupable dans le complot qui lui était révélé, et que tout était contraire à ses opinions, à ses

sentiments dans le parti qu'on lui proposait d'adopter.

M. Thiers, préoccupé sans doute de l'acte coupable qui obscurcit la gloire et termina la vie du général Moreau, ou adoptant un peu trop les passions du grand homme, dont il s'étudie à élever encore plus haut la gloire, me paraît fort aggraver les torts de l'ami de Pichegru dans une circonstance si difficile. Il le suppose animé d'une haine implacable contre le premier consul, lorsqu'il n'a encore témoigné qu'une froideur assez convenable à sa dignité; et tout en lui attribuant la nullité politique la plus complète, ce dont nous ne sommes sûrs ni lui ni moi, il lui prête une ambition immodérée, celle de remplacer Bonaparte dans l'étendue illibérale de son autorité. Certes, Moreau ne marcha jamais et n'eût jamais marché dans cette voie qui le précipitait hors des limites de sa circonspection, et je puis ajouter de son patriotisme. Les vœux s'étaient portés sur lui dans le moment où l'on apprit la défaite présumée de Marengo. Les républicains modérés voulaient en faire un consul; mais quels collègues lui donnaient-ils? c'étaient Carnot, le plus rigide des républicains, et le général Bernadotte, qui prouva, devenu roi d'un peuple libre, qu'il

n'avait nul penchant pour le despotisme. Ces deux hommes l'eussent-ils supporté dans le général Moreau? se seraient-ils contentés du partage, non-seulement inégal, mais dérisoire, que Bonaparte avait fait aux deux consuls Cambacérès et Lebrun?

Sans doute, Moreau était incapable de ces traits de génie par lesquels Bonaparte signala les grands actes de son consulat; mais, grâce aux belles opérations du premier consul, l'ordre était rétabli; il ne restait plus qu'à restituer au peuple français ce qui lui manquait d'une liberté si laborieusement acquise. Je ne suis nullement partisan du gouvernement républicain; mais beaucoup de lecteurs penseront avec moi que le triumvirat consulaire de Moreau, Carnot et Bernadotte, en portant moins loin nos conquêtes, les eût mieux assurées, et nous eût sauvés du fatal dénoûment de l'empire.

Je ne puis croire, comme on l'a dit, que Moreau joua dans cette circonstance le même rôle que César avec Catilina, dont il condamnait l'entreprise, mais qu'il favorisait en secret, afin de substituer ses grandes pensées et sa grande ambition à l'effroyable anarchie qui serait résultée d'un complot atroce et de l'incendie d'une grande partie de Rome. Moreau n'offre pas un

seul trait de son caractère qui réponde à celui de César.

Ce fut à ce rendez-vous mystérieux et nocturne, sur le boulevard, que Georges Cadoudal se trouva en tiers. Comme l'entretien était fort gêné entre des hommes qui pouvaient si difficilement s'entendre, Georges prit le parti de s'éloigner, mais d'un air mécontent et fier, qui semblait dire : Le roi n'a pas beaucoup à compter sur ce soldat de la république, et ses meilleurs appuis sont mes braves. Moreau, de son côté, après avoir demandé quel était cet homme, et avoir appris que c'était le terrible Georges, éprouva un frémissement qu'il ne put ou ne voulut pas dissimuler.

La première entrevue avait commencé à diminuer l'espoir téméraire que Pichegru s'était formé, la seconde le détruisit tout à fait. Sur le refus de Moreau, il l'accusa d'une ambition personnelle, et parut prendre en pitié la prétention de Moreau de vouloir se substituer au pouvoir du premier consul; il le regarda comme une pauvre tête en politique, tandis que Moreau le regardait comme un homme qui achève de se perdre.

Dès ce moment Moreau ne fut plus compté pour rien dans la conspiration à laquelle il pou-

vait seul prêter un appui imposant, quoique fort incertain. Les conjurés s'indignèrent contre lui ; et deux d'entre eux eurent, dans l'instruction qui s'ouvrit, la bassesse infâme de dénoncer cet homme illustre et loyal, qui s'exposait à la disgrâce la plus accablante pour ne pas trahir un ami égaré par le désespoir, et pour ne pas révéler un complot qui lui inspirait peut-être autant de mépris que d'horreur.

Il fallut revenir à l'expédient moins compliqué de l'assassinat ; mais pour l'honneur d'un homme tel que Pichegru et d'un chef aussi important que Georges Cadoudal, on chercha peut-être avec sincérité les moyens d'ennoblir un meurtre qui allait bouleverser l'Europe entière.

Le concours de Moreau étant écarté, tout le terrible grandiose de la conspiration disparaissait, il n'en restait plus que la partie tout à la fois atroce et romanesque. Je me sers de cette expression pour désigner l'assassinat ou l'enlèvement du premier consul dans le combat en champ clos qu'avait rêvé Georges, et que réclamait impérieusement Pichegru pour vaincre ou mourir, non comme un meurtrier, mais comme un combattant. Ces sortes de surprises, prétendues héroïques, pouvaient avoir quel-

ques succès dans les temps féodaux; mais il y avait contre elles, dans un ordre aussi fermement établi que celui dont Bonaparte était l'auteur, des obstacles à peu près invincibles : j'en ai rappelé quelques-uns, et le bon sens les indique. Ce renouvellement de chevalerie barbare pouvait s'opérer pourtant si soixante conjurés eussent été soixante Georges Cadoudal. C'était un homme trempé pour la guerre civile, d'une santé indomptable, de la taille qui indique la plus grande force musculaire, d'une figure où la finesse s'alliait avec la fierté, fertile en expédient, aussi opiniâtre qu'il est donné au plus franc Breton de l'être, prodigue de sa vie et ménageant peu celle des autres, avide de gloire, et désespéré de n'avoir point encore acquis un nom égal à celui des la Rochejaquelein. Depuis son refus de consentir à la pacification, il était devenu plus qu'un héros de la chouannerie. On lui prêtait une grande importance politique. Le roi Louis XVIII l'avait nommé lieutenant général de ses armées et décoré du cordon rouge, qui ajoutait encore à son empire sur les Bretons mécontents. Quant aux autres conjurés, peu d'entre eux répondaient aux grandes difficultés de l'entreprise. Il n'était pas sûr que les deux frères de Polignac et M. de Rivière eussent ap-

prouvé le complot et voulussent y prendre part. Georges, bien muni de l'or de l'Angleterre, en avait presque inutilement répandu une grande partie, soit pour opérer un soulèvement dans la Vendée, soit pour grossir sa troupe de conspirateurs. Ceux qui étaient auprès de lui n'étaient guère connus que par une bravoure sauvage; et la procédure a révélé chez quelques-uns la turpitude des plus lâches dénonciateurs.

Une dangereuse sécurité régnait pourtant dans cette ville, traversée par tant d'hommes animés de desseins si furieux. Le premier consul était tout entier à ses projets de vengeance contre l'Angleterre et à sa flottille de Boulogne qui devait si peu l'accomplir. Le sommeil avait gagné jusqu'à la police. Elle n'était plus, ainsi que je l'ai dit, dirigée par le vigilant et habile Fouché, ou plutôt elle l'était encore, mais en secret, par un homme qui n'avait plus le droit de donner des avis au premier consul; car il était en disgrâce : c'était Fouché. Il s'était persuadé que le gouvernement anglais, privé de tout alliance sur le continent, n'aurait avec tant de violence et par une mesure aussi odieuse que celle de la capture de nos bâtiments de commerce, repris les hostilités et provoqué un armement qui déjà n'avait pas laissé que de lui cau-

ser d'assez vives alarmes s'il n'eût compté sur un complot dans l'intérieur de la France. Il songeait à ce qu'un tel gouvernement, affranchi de tout scrupule politique, pouvait solder de mécontents, de conspirateurs et de meurtriers avec quarante millions de dépenses secrètes. Il lisait ou se faisait traduire les journaux étrangers et surtout ceux de l'Angleterre; tout y était plein de menaces et de fanfaronnades homicides. On y parlait tantôt d'un soulèvement général qui allait éclater, tantôt d'un complot ténébreux plus sûr que celui de la machine infernale. On représentait tous les partis comme ralliés par une haine commune contre l'oppresseur. Les émigrés à Londres témoignaient une telle confiance sur leur prochain retour à Paris qu'un pauvre maître de langue, qui soutenait difficilement concurrence avec ces illustres émigrés, crut saisir une occasion favorable de se mettre en crédit en annonçant dans un journal de Londres que les émigrés étant sûrs de rentrer à Paris par un mouvement qui allait éclater dans cette capitale, il s'offrait de les suppléer pour leurs leçons de français.

Les gazettes allemandes, qui ne paraissaient pas sans autorisation de leurs gouvernements, étaient remplies de prophéties les plus noires. Et

savez-vous quel était le commun inspirateur des journaux de Londres et des gazettes allemandes, celui qui leur donnait les mêmes renseignements ? C'était un ancien jacobin nommé Méhée de la Touche, souillé par tous les genres de méfaits qui appartenaient aux *terroristes*, et condamné à la déportation par le fameux sénatus-consulte sous le titre de septembriseur. Echappé de l'île d'Oléron, il s'était présenté aux agents des princes français et de la police de Londres comme un homme important qui pouvait opérer la jonction des royalistes et des jacobins pour tuer Bonaparte, sauf à se disputer ensuite l'empire. Cette proposition charma les têtes politiques de l'émigration et même du cabinet de Saint-James. On le couvrit d'or ; mais comme il n'en avait point encore assez et qu'il voulait garantir sa sécurité à tout événement, suivant l'usage commun aux espions, il ne manqua point de prendre ses assurances auprès du gouvernement français, et s'offrit à Fouché, son ancien patron, pour lui donner tous les renseignements sur les machinations des cabinets et des émigrés ; l'on juge qu'une telle offre fut acceptée avec joie et bien soldée. Le gouvernement anglais lui donna la mission de se rendre en Allemagne pour y conduire la même intrigue auprès de M. Drake,

envoyé d'Angleterre à la cour de Munich. Ce qu'il y fit eut fort peu d'importance; mais ce qui en eut beaucoup, c'est qu'il parvint à faire connaître à Fouché, qui n'était plus ministre, les machinations qui se tramaient à Londres, le débarquement de Georges, de plusieurs émigrés ou chouans, et Pichegru lui-même était désigné comme leur chef. Muni de ces instructions, Fouché, qui se raillait amèrement de la somnolence du grand juge Régnier, mais qui n'avait plus des entretiens familiers avec le premier consul, prit le parti de lui écrire une lettre pleine de sombres alarmes et dans laquelle étaient ces mots sinistres : « L'air me paraît chargé de poi» gnards. » Le premier mouvement de Bonaparte fut sans doute de se dire : « Voilà Fou» ché qui veut se rendre encore nécessaire, » et qui ne craint pas pour reprendre son poste » de troubler mon repos et celui de la France. » Qu'a-t-il encore à me dire contre ces pauvres » émigrés que je vois maintenant à mes pieds? » La prudence veut pourtant que j'écoute un » homme si avisé, si versé dans l'art de la police, » sauf à dédaigner ses avis et à repousser ses » conseils. » Fouché obtint son audience particulière, et le premier consul après l'avoir écouté d'abord avec une attention ironique, fut bientôt

frappé des faits qu'il lui communiquait et encore plus de la liaison qu'il établissait entre eux. « Oui, j'en conviens, dit-il, il se trame quelques » projets. J'étais dans une profonde sécurité » après Marengo et pendant les négociations de » Lunéville, et cependant la machine infernale » était prête à lancer ses feux. Je veillerai. » L'ancien ministre, charmé du premier effet qu'il avait produit, dit au premier consul : « S'il m'est » permis de vous donner encore des conseils qui » ne sont plus de mon domaine, voici un moyen » dont je me suis servi avec succès dans des » circonstances moins graves que celles-ci. La » police a coutume, pour découvrir les complots » des malfaiteurs, de laisser circuler et de tenir » en réserve quelques-uns d'entre eux qu'on fait » saisir d'un seul coup de filet lorsqu'un de leurs » complots se prépare ou se découvre, et presque » toujours on obtient de leur frayeur ou de leur » bassesse des révélations importantes. Ce moyen, » je l'ai appliqué à la police politique, et je vous » conseille d'en user dans une circonstance aussi » grave. Il est plusieurs chouans ou aventuriers » dont je vais vous indiquer les noms. Faites-les » arrêter, et vous verrez si mes alarmes ont rien » d'exagéré. » L'avis fut suivi ; plusieurs furent arrêtés, et le premier consul fit en quelques

jours des découvertes qui allaient bien au delà des conjectures que lui avait présentées le soupçonneux et habile ministre.

CHAPITRE XXIV.

SUITE DU COMPLOT. DUC D'ENGHIEN.

SOMMAIRE.

Parmi les chouans jugés et condamnés, l'un d'eux révèle les trois débarquements. — Les indications qu'il donne sont suivies de détails circonstanciés obtenus sur les lieux. — Un gentilhomme arrêté va plus loin dans sa déposition et par esprit de vengeance compromet Moreau. — Fureur du premier consul; il livre Moreau à la justice comme complice de Georges et de Pichegru. — Interrogation de Moreau par le grand-juge. — Ce général ne demande point un entretien avec le premier consul, que celui-ci paraissait attendre. — Moreau dans sa prison expose avec dignité, mais non avec une sincérité parfaite, ses anciennes et ses dernières relations avec Pichegru. — Le premier consul reçoit froidement cette déclaration, et n'y donne de suite que pour en faire une pièce d'accusation contre Moreau. — Motifs qui le portent à poursuivre un débat si fâcheux. — Barrières fermées. — Stupeur générale dans Paris. — Intérêt qui se porte vers Moreau. — Popularité fortement ébranlée de Bonaparte. — Arrestations de Pichegru et de Georges Cadoudal et des autres conjurés.

(1804.)

Le jour va luire sur cette conspiration, mais un jour sinistre, un jour faux, qui ne répand la lumière d'un côté que pour montrer de l'autre des lumières insidieuses. Le premier consul va marcher à leur clarté suspecte; jamais il n'au-

rait eu plus besoin du calme de son esprit, de la justesse de son discernement et surtout de grandeur d'âme, et les révélations successives sont rassemblées par le hasard, ou préparées avec une perfide adresse, pour le conduire à cette aveugle colère dont il a déjà donné un si triste témoignage après l'explosion de la machine infernale. Il faut que le grand homme des batailles, que le grand homme du gouvernement se montre aussi un grand homme dans l'administration de la justice et dans sa cause personnelle. S'il succombe à cette épreuve, le dictateur va se transformer en despote et le despote en tyran, jusqu'à ce que le sentiment de sa gloire l'arrête, le réveille, enfin jusqu'à ce que sa pensée dominante soit de remplir sa mission de conquérant.

Parmi les chouans détenus dans la prison du Temple depuis plusieurs mois, et ceux qu'une vague inquiétude, à défaut de renseignements précis, avait fait arrêter récemment, cinq furent choisis pour être traduits devant une commission militaire. Leur procès fut instruit d'une manière expéditive; deux d'entre eux furent acquittés, et l'un était un gentilhomme nommé M. de Sol de Grisolles, lieutenant du général Georges. Trois furent condamnés comme es-

pions; le supplice était une chance de mort familière à l'esprit de ces hommes aventureux. Sauvages par leurs habitudes et leur genre de vie, ils mouraient avec fermeté et quelquefois avec insouciance, comme les sauvages du Nord de l'Amérique, sans être soumis aux mêmes tortures. Les deux condamnés Picot et Lebourgeois se refusèrent à tout aveu. Jusque-là c'était du sang inutilement répandu pour l'objet qu'on s'était proposé, lorsque le dernier, nommé Querelle, parut saisi d'effroi à la vue des soldats qui venaient le conduire au lieu de l'exécution; il annonça qu'il était prêt à faire des révélations, pourvu qu'on lui sauvât la vie. Sur cette nouvelle, le conseiller d'état Réal, chargé de la police, accourut à la Conciergerie et reçut des révélations qui ouvraient un drame affreux. Les intrigues et les mouvements révolutionnaires étaient aussi étrangers au grand juge que familiers à Réal, auquel il avait confié cette attribution épineuse. Ce conseiller d'État avait porté ou paru porter assez loin l'exaltation républicaine et même avec la couleur du jacobinisme. Il était pourtant loin de l'inflexibilité dans ses principes. Homme d'esprit, d'une humeur douce et accommodante, il considérait la révolution comme un jeu où il faut montrer de la finesse; il en

avait beaucoup, mais moins que Fouché, et même il semblait encore se considérer comme son élève et son lieutenant : il avait besoin d'un guide, car sa vivacité allait jusqu'à l'étourderie. Querrelle, auquel il avait promit de lui sauver la vie, « lui » déclara qu'il avait débarqué à la falaise de Bi- » ville, cinq mois auparavant, avec le général » Georges et six autres ; qu'ils s'étaient rendus » à Paris, par des chemins écartés ; qu'un nom- » bre plus considérable devait les suivre, et y » former, avec des renforts de l'intérieur, un » corps de deux à trois cents hommes, pour » renverser le premier consul. Il ne savait rien » de plus, ni même ce qu'étaient dévenus depuis » les conjurés, ayant été arrêté peu de jours » après son arrivée, et gardé au Temple sans » aucune communication. » Il ajouta : « Que » M. de Sol de Grisolles, jugé la veille sur le » même banc avec lui et acquitté, était venu au- » devant d'eux à Saint-Leu Taverny, et avait » lui-même introduit Georges dans Paris. »

La falaise de Biville étant indiquée comme le point du débarquement, il était facile à la police de s'assurer des noms de ceux qui l'avaient successivement opéré. Le colonel Savary, dont l'admiration et le culte pour Bonaparte allaient jusqu'au fanatisme, fut chargé de visiter ses

côtes dangereuses. Bientôt on apprit par le fils d'un horloger, habitant de la ville, toutes les circonstances et l'époque de ces débarquements. Les renseignements que l'on obtint de ce jeune homme étaient d'une précision parfaite, et personne n'en pouvait être mieux instruit, car il avouait que c'était son père et lui qui avaient reçu les chouans et les avaient fait conduire jusqu'à Paris, à travers des bois et d'étape en étape. Mais la plus importante de ces révélation c'était l'annonce d'un quatrième débarquement qui devait avoir lieu plus tard et qui ramènerait en France, pour se mettre à la tête des conjurés, le comte d'Artois ou son fils, le duc de Berry, ou tous les deux réunis. De quel sentiment fut animé Bonaparte en apprenant cette nouvelle? l'histoire ne peut le dire; mais on juge qu'une vengeance désormais facile s'offrit à sa pensée. Le colonel Savary reçut l'ordre de dissimuler et son arrivée et les mesures qu'il avait à prendre, afin de ne point décourager les gentilshommes ou princes émigrés qui viendraient chercher leur supplice dans un lieu fatalement teint du sang de leur frère et de leur oncle. Il me semble que le premier sentiment de Bonaparte aurait été de rendre grâce au ciel de ce que la Providence avait écarté ces

princes d'une entreprise téméraire et désespérée, et que le trône où il brûlait de monter n'eût pas été souillé par ce sang auguste, qu'on ne répand pas sans effroi pour les princes et pour les nations mêmes. Du reste, ce danger n'était plus guère à craindre; le bruit de la découverte de la conspiration avait retenti de Paris jusqu'à la falaise de Biville, et l'on croit que le quatrième débarquement, qui s'était en effet présenté sur la côte, avait été détourné par des signaux négatifs dont les conjurés étaient convenus. Les choses en étaient là, lorsqu'une autre révélation plus importante vint assombrir la scène et frapper les esprits d'une stupeur générale. Deux nouveaux conjurés avaient été arrêtés; l'un était un gentilhomme nommé Bouvet de l'Hozier, personnage assez distingué par ses manières, et important par le haut emploi qu'il occupait dans la petite armée de Georges. Soit qu'il se connût assez faible pour résister difficilement aux épreuves qu'il allait subir dans la procédure, soit qu'il cherchât un prétexte pour excuser un acte qui allait le diffamer non-seulement aux yeux de son parti, mais à ceux de tous les honnêtes gens, il se prépara ou parut se préparer au suicide; il se pendit, et eut la force ou la faiblesse d'appeler du secours. Il fut dé-

livré avant que la strangulation eût terminé sa vie. Il paraît même qu'elle avait très-faiblement altéré sa santé, car il fit appeler M. Réal, pour déposer entre ses mains les deux déclarations suivantes :

« C'est un homme qui sort des portes du tombeau, encore couvert des ombres de la mort, qui demande vengeance de ceux qui, par leur perfidie, l'ont jeté, lui et son parti, dans l'abîme où il se trouve.

» Envoyé pour soutenir la cause des Bourbons, il se trouve obligé ou de combattre pour Moreau, ou de renoncer à une entreprise qui était l'unique objet de sa mission.

» Monsieur devait passer en France pour se mettre à la tête d'un parti royaliste ; Moreau se rétracte.

» Il leur propose de travailler pour lui et de le faire nommer dictateur.

» L'accusation que je porte contre lui n'est appuyée peut-être que de demi-preuves. Voici les faits ; c'est à vous de les apprécier :

» Un général qui a servi sous les ordres de Moreau, Lajollais, est envoyé par lui auprès du prince à Londres ; Pichegru était l'intermédiaire : Lajollais adhère, au nom et de la part de Moreau, aux points principaux du plan proposé.

» Le prince prépare son départ ; le nombre des royalistes en France est augmenté, et dans les conférences qui ont lieu à Paris entre Moreau, Pichegru et Georges, le premier manifeste ses intentions, et déclare ne pouvoir agir que pour un dictateur et non pour un roi.

» De là l'hésitation, la dissension et la perte presque totale du parti royaliste.

» Lajollais était auprès du prince au commencement de janvier de cette année, comme je l'ai appris par Georges.

» Mais ce que j'ai vu, c'est, le 17 janvier, son arrivée à la Poterie, le lendemain de son débarquement avec Pichegru, ou le 26 janvier, lorsqu'il vint prendre Georges et Pichegru à la voiture, où j'étais avec eux, boulevard de la Madeleine, pour les conduire à Moreau, qui les attendait à quelques pas de là. Il y eut entre eux, aux Champs-Élysées, une conférence qui déjà nous fit présager ce que proposa Moreau ouvertement dans la suivante qu'il eut avec Pichegru seul ; savoir : qu'il n'était pas possible de rétablir le roi ; et il proposa d'être mis à la tête du gouvernement sous le titre de dictateur, ne laissant aux royalistes que la chance d'être ses collaborateurs et ses soldats.

» Je ne sais quel poids aura près de vous l'as-

sertion d'un homme arraché depuis une heure à la mort qu'il s'était donnée lui-même, et qui voit devant lui celle qu'un gouvernement offensé lui réserve.

» Mais je ne puis retenir le cri du désespoir et ne pas attaquer un homme qui m'y réduit.

» Au surplus, vous pourrez trouver des faits conformes à ce que j'avance dans la suite de ce grand procès où je suis impliqué.

» *Signé* BOUVET,

» *Adjudant-général de l'armée royale.* »

DEUXIÈME DÉCLARATION.

A déclaré :

« Que les chefs ont tiré au sort à qui attaquerait le premier consul;

» Qu'ils veulent l'enlever, s'ils le rencontrent sur la route de Boulogne, ou l'assassiner en lui présentant une pétition à la parade, ou lorsqu'il va au spectacle ; qu'il croit fermement que Pichegru est non-seulement en France, mais encore à Paris. »

On juge avec quel empressement cette déclaration fut communiquée au premier consul. Il en connaissait déjà le point le plus important, c'est-à-dire l'accusation portée contre Moreau, et le prétendu triumvirat homicide formé entre

ce général, Georges, et Pichegru, lorsque le conseiller d'état Réal se présenta à la salle du conseil. Il s'avança vivement vers lui, et, lui mettant la main sur la bouche, s'enferma avec lui dans son cabinet. Une tempête s'était élevée dans son cœur ; deux sentiments s'y combattaient : le soin de sa sûreté, à laquelle tenait le repos de la France, et le soin de sa renommée. Il a besoin plus que jamais d'en conserver l'éclat et l'intégrité; car il est près d'en recevoir un prix immense, le trône. Il est vrai qu'il peut se l'adjuger par la force; mais il vaut mieux le recevoir de la confiance. Il peut accroître sa gloire par de nouvelles preuves de prudence et par une magnanimité dont il frappera vivement les esprits. Voici le moment où il va disposer du sort de son rival. Coupable ou non, Moreau doit succomber s'il est accusé par Bonaparte. Tous les pouvoirs sont entre ses mains. Le futur empereur ne peut-il se saisir de l'arme favorite de Richelieu, les commissions militaires ? Mais il est un tribunal qui s'élève encore au-dessus, c'est celui de l'opinion, il en sera justiciable à travers les siècles. Moreau est dénoncé, mais par qui ? quelle est la position, quel est le caractère du dénonciateur ? quelle est la vraisemblance, quels sont les appuis de son témoi-

gnage? Le dénonciateur, c'est un homme qui, un quart d'heure après s'être pendu, a fait appeler le directeur de la police. Il a vu la mort de près, il l'a vue avec tant de terreur, qu'il a appelé les geôliers pour le délivrer de la corde fatale. Un grand trouble d'esprit accompagne nécessairement cet acte. La déposition doit en porter le témoignage, à supposer qu'il n'y ait point eu ici un suicide simulé pour sauver une infamie. Quoi! la mort lui apparut plus hideuse que la tache qu'il va imprimer à un nom honorable, que le mépris et l'horreur qu'il va inspirer à tous les compagnons de son attentat! sentiments qui seront partagés non-seulement par tous les royalistes, mais par tous les honnêtes gens. Il va donc sauver sa vie, c'est-à-dire le plus exécrable fardeau qui puisse peser sur un homme flétri du nom de traître. Il annonce lui-même le motif de sa dénonciation, c'est la vengeance. Et voilà déjà son témoignage infirmé aux yeux du juge, aux yeux de tout homme sensé. Mais quoi! se venger de Moreau qu'il ne connaît point, de Moreau qui compromet sa gloire, sa liberté et sa vie, pour garder un secret qui lui est insupportable et odieux sans doute, mais qui lui a été révélé par un ami, dont il a sans le vouloir autrefois causé la disgrâce, et dont il ne veut pas livrer

la tête ! De Thou est monté sur l'échafaud, à côté du coupable Cinq-Mars, pour le crime de non-révélation, et de tous les actes de tyrannie sanguinaire dont l'histoire accuse à jamais un autre grand homme, Richelieu, c'est celui sur lequel elle est le plus inexorable. De Thou n'avait jamais rien fait pour Richelieu, et Moreau a sacrifié à Bonaparte son ambition et s'est rendu son complice dans la conspiration du 18 brumaire. De Thou était un digne magistrat, mais dont les services obscurs n'ont été que faiblement utiles à la France, et Moreau, après avoir sauvé deux armées, celle d'Allemagne et celle d'Italie, Moreau vient de donner à la gloire et à la prospérité de son pays la victoire de Hohenlenden.

Existe-t-il une ombre de vraisemblance dans cette odieuse allégation que Moreau aurait attiré en France Pichegru, plusieurs gentilshommes et enfin une bande de chouans, dans le but de tuer le premier consul, afin de monter seul à sa place ? Pourquoi le général Lajollais, homme d'honneur, se serait-il chargé de cette exécrable mission ? s'il a pu le faire, a-t-il montré son titre et quelques lignes de Moreau, qui donnassent du crédit à une assertion si monstrueusement invraisemblable ? De quel front Moreau

aurait-il déclaré à Pichegru qu'il ne l'avait appelé que pour un meurtre, et que ses griefs contre Bonaparte étaient ceux non d'un royaliste, mais d'un républicain?

N'était-il pas évident que des émigrés, fatigués d'un long exil, jaloux de revoir leur patrie et d'y reprendre un rang distingué, séduits par les journaux de Londres ou par des correspondances perfidement flatteuses, avaient fondé un chimérique espoir sur les ressentiments de Moreau et sur une ambition qu'il n'avait jamais fait éclater? Bonaparte ignorait-il toutes les illusions dont ce parti se berce, lui-même n'en avait-il pas été l'objet? Est-ce que pendant deux ans les royalistes, soit à l'intérieur, soit à l'étranger, n'avaient pas fondé sur lui leur espoir, et ne s'étaient pas persuadé que le dernier terme de son ambition était de recevoir l'épée de connétable des mains de Louis XVIII? Par quelles paroles, par quels actes avait-il entretenu cet espoir?

L'ambition politique était peu à supposer chez Moreau, ou du moins, c'était une de ces ambitions paisibles et restreintes, qui se contentent fort bien de partager le pouvoir et de le concilier avec la liberté. Il n'était dangereux pour Bonaparte que par sa modestie et son dés-

intéressement, qualités auxquelles le premier consul attachait peu de prix et qui lui paraissaient le cachet de la médiocrité. Eh bien! une ambition de ce genre procède-t-elle par l'assassinat, par des associations infâmes?

On peut admettre sans doute que Moreau, depuis Hohenlenden, n'aimait pas à se subordonner à un rival de gloire; à se perdre auprès de lui dans le peuple de ses courtisans. Un illustre historien a prétendu que Moreau se rendait accessible à des propositions coupables parce qu'il était dominé par l'envie, faiblesse des hommes du second rang. Mais la fierté n'a pas le caractère de l'envie. Je crois que le mot de jalousie serait plus convenable; et la jalousie, pour le pouvoir ainsi que pour l'amour est capable de transports furieux. Mais la nature calme de Moreau s'y serait-elle prêtée? S'il se refusait de se soumettre à Bonaparte, pourquoi se livrait-il à mille dangers, à la mort, à la honte, pour devenir le second de Pichegru, investi de tous les pouvoirs de Louis XVIII et son connétable depuis longtemps désigné?

Bonaparte va livrer Moreau à la justice! Quelle épreuve pour deux aussi grands noms! Entre deux rivaux, l'opinion, par un beau penchant du cœur humain qui se signale surtout en

France, se déclare contre celui qui possède tous les moyens d'accabler son adversaire. Voilà ce que Bonaparte devait se dire ; voilà ce que ses conseillers devaient lui exposer, avec toute la véhémence qu'inspire l'intérêt de la gloire d'un illustre protecteur ; voilà sans doute ce que lui aurait dit le généreux Desaix, si le sort des combats ne l'eût privé d'un tel ami. Le premier consul ne porta pas une si importante affaire devant le Conseil d'État, comme il l'avait fait pour la machine infernale. Il tint un conseil privé qu'il composa vraisemblablement des hommes plus disposés à servir ses passions. Cambacérès avait le secret de les modifier, d'en rendre l'exécution moins prompte et plus commode. Cependant il opina pour arrêter Moreau, le traduire en justice et le faire juger par un tribunal exceptionnel. A cette proposition la prudence du premier consul se réveilla. « Non, s'é» cria-t-il, point de tribunaux extraordinaires ; » on dirait que j'assassine un rival. Il faut le » faire juger, car on dirait que j'en ai peur. » Cambacérès, qui n'était point sans alarme sur le résultat du jugement, demanda et obtint la suspension du jury pour une affaire où le sort de l'État était intéressé. C'était tomber dans le danger qui venait de s'offrir à l'imagination du premier

consul; mais son collègue Cambacères, qui ne l'était que de nom, insista et prouva que la justice aurait toute satisfaction en faisant juger le procès par le tribunal de la Seine; ce qui fut décidé. Mais il fallait prévenir le public, et l'on n'imagina rien pour amortir ce grand coup de foudre. On le fit annoncer officiellement et dans les termes les plus propres à produire la stupéfaction. Ce qui eût demandé la plus grande précaution, c'était la manière d'annoncer à l'armée, et surtout à celle d'Allemagne, la conspiration de Moreau, son général chéri, avec Pichegru et avec une bande de chouans objets de son horreur; vous allez voir si l'on usa de beaucoup de prudence. Voici l'ordre du jour que publia le général Murat, gouverneur de Paris:

« Soldats, cinquante brigands, reste impur » de la guerre civile, que le gouvernement anglais » tenait en réserve pendant la paix, parce qu'il » méditait de nouveau le crime qui avait échoué » le 3 nivose, ont débarqué par petits pelotons » et de nuit sur la falaise de Biville; ils ont pé- » nétré jusque dans la capitale; Georges et le » général Pichegru étaient à leur tête. Leur » arrivée avait été provoquée par un homme » qui compte encore dans nos rangs, par le géné-

» ral Moreau, qui fut remis hier aux mains de
» la justice nationale.

» Leur projet, après avoir assassiné le premier
» consul, était de livrer la France aux horreurs
» de la guerre civile, aux terribles convulsions
» de la contre-révolution. Mais tous ces com-
» plots ont échoué. Dix de ces brigands sont
» arrêtés. L'ex-général Lajollais, l'entremetteur
» de cette infernale trame, est aux fers ; la police
» est sur les traces de Georges et Pichegru.

» Un nouveau débarquement de vingt de ces
» brigands doit avoir lieu ; des embuscades sont
» dressées ; ils seront arrêtés. Dans cette circon-
» stance affligeante pour le premier consul, nous,
» soldats de la patrie, nous serons les premiers
» à lui faire un bouclier de nos corps, et nous
» vaincrons autour de lui les ennemis de la
» France et les siens.

» Le gouverneur de Paris,

» JOACHIM MURAT. »

Un triple message annonça l'arrestation de Moreau aux trois corps délibérants. Il était conçu dans des termes beaucoup trop affirmatifs sur la culpabilité de ce général. Un seul témoin en déposait encore, et ce témoin était un insensé ou peut-être un fourbe, à en juger d'après l'épou-

vantable contradiction de sa conduite. Moreau était aimé autant qu'honoré dans le Sénat, et lui-même avait déclaré à Pichegru qu'il y avait un parti puissant. Voyez à quel point l'autorité absolue exercée depuis cinq ans peut froisser les âmes. Pas un murmure ne se fit entendre au milieu de la stupeur générale, et si l'expression du doute se lisait sur quelque visage, c'était avec une contrainte qui dénotait encore la terreur.

Une noble scène eut lieu au Tribunat. Le frère de Moreau faisait partie de ce corps. Il protesta avec l'accent de la conviction la plus profonde de l'innocence de son frère, et se félicita de ce qu'une procédure publique allait la mettre au grand jour; mais il demanda pour lui ses juges naturels et le cours ordinaire de la législation criminelle. Cet appel à la justice fut senti par chacun, mais ne fut pas appuyé par l'un de ces mouvements qui indiquent avec force le vœu d'une assemblée. Peu de jours après, ce même frère fut arrêté sans qu'il y eût d'autre indice à sa charge que les nobles paroles qu'il avait proférées. L'arrestation ne fut pas longue, il est vrai; mais c'est ce qui prouvait encore plus qu'elle était sans motif judiciaire et par conséquent inique; l'autorité se rend toujours odieuse

quand elle veut imposer silence au cri de la nature.

On peut voir, par cette arrestation d'un tribun qui était juge lui-même, comment le régime représentatif était alors entendu.

Cependant le premier consul attendait avec anxiété le résultat d'un interrogatoire que le grand juge allait faire subir au général Moreau dans sa prison. Soit que ce magistrat n'eût pas reçu d'instruction très-précise pour amener le général à demander un entretien avec le premier consul, soit qu'il manquât de vigueur ou d'habileté pour faire naître en lui une telle pensée, l'entretien se passa en interrogations sèches d'une part et en dénégations formelles de l'autre. C'était blesser la vérité sans doute; mais l'honneur n'eût-il pas souffert davantage si Moreau eût livré à la justice le secret et la tête de son ancien ami? Bonaparte (du moins il l'a déclaré longtemps après ce procès fatal) eût désiré un entretien confidentiel, duquel le général Moreau serait sorti avec un pardon plus ou moins altier, plus ou moins magnanime, mais qui eût dégradé le second personnage de l'État.

Ce fut un mois après que Moreau se décida à demander cette entrevue. Il y fut engagé fort habilement par le directeur de la police, Réal.

Celui-ci pouvait juger des tourments qu'éprouvait le premier consul en voyant s'éloigner de lui l'opinion publique qui l'avait élevé au pouvoir suprême. En effet, tout prenait l'aspect le plus sombre dans Paris. Tout y retraçait un souvenir menaçant des jours de la terreur; les barrières étaient fermées; on y pouvait entrer; mais on n'en pouvait sortir sans une autorisation spéciale qui demandait du temps et des démarches pénibles, souvent infructueuses. Le foyer domestique était perpétuellement violé. La peine de mort était portée contre ceux qui donneraient asile à Georges, à Pichegru et à tous les autres conspirateurs. Les étrangers fuyaient cette ville de désolation. Les hôtels garnis, asservis aux perquisitions les plus tracassières, restaient presque déserts. Jugez des souffrances de toutes sortes qu'éprouvait le commerce de Paris. Si d'abord la colère s'était portée contre des conspirateurs forcenés, dès que Moreau leur fut associé par ordre de la police, des murmures involontaires se dirigèrent contre le trop puissant accusateur. On fit plus que douter, on fut incrédule. On ne se croyait point encore sous la terreur, mais à la veille de son règne. Le peu de fêtes particulières qui se donnaient encore révélaient la contrainte commune et l'effroi général. Ce si-

lence était pourtant rompu par quelques âmes fières, et quelquefois par des hommes qui se prévalaient de leur dévouement signalé, de leur service et de leur haute position pour blâmer et pour plaindre le grand homme qui entrait dans des voies si opposées aux actes bienfaisants de son consulat. Je me rappelle avec quel air d'anxiété nous nous abordions, nous, chez qui l'admiration pour le premier consul restait encore presque intacte. Le changement qui se déclarait dans cette âme si prudente et si forte ne faisait-il pas craindre une révolution sinistre dans nos destinées? Sans doute, disions-nous, le premier consul n'a point contrevenu aux lois de la justice dans le procès juridique qu'il intente à Moreau; mais il a violé les règles de la prudence et manqué l'occasion d'être grand par le cœur. A mesure que le jour se faisait dans cette affaire ténébreuse, nous reconnaissions dans le général Moreau une conduite peu digne d'un caractère si calme et si mesuré; mais le croire complice d'un assassinat prémédité avec des chouans, cette pensée nous paraissait révoltante. Les militaires, et surtout ceux de l'armée d'Allemagne, contraignaient peu leurs murmures. La femme jeune, belle et vertueuse de Moreau était l'objet d'un empressement général. On allait fièrement s'in-

servir à sa porte, sans crainte de l'être bientôt sur une liste de ces accusés que la police désignait indistinctement sous le nom de brigands. Une affiche évidemment sortie de la police plaçait le nom de Moreau entre ceux des chouans les plus décriés; quelquefois un cri de dégoût et d'horreur s'élevait à la lecture de ces listes ignominieuses; quand les crieurs publics vociféraient la conspiration de Moreau, quelques-uns répétaient : « La conspiration contre Moreau. » On se donnait rendez-vous pour assister à l'instruction de ce procès et pour y faire éclater les signes les moins équivoques d'intérêt pour l'illustre accusé.

Le premier consul, dans ses cruelles sollicitudes, exerçait alors la police en chef et y déployait l'activité qu'il portait dans toutes ses opérations guerrières et législatives. Triste emploi, quoiqu'il fût autorisé par le danger le plus grave! Cette âme si fière était réduite à feuilleter nuit et jour ces archives de la délation, ces rapports infects, où la bassesse prend l'air du civisme, où le mensonge tue, tue au hasard, tend la main pour son salaire et le réclame plus fort à raison du rang, des honneurs et des vertus de sa victime. Encore si le premier consul s'était borné à lire ces rapports!

mais il allait jusqu'à en dicter quelques-uns, comme on le voit dans sa correspondance, dont quelques pièces viennent d'être publiées par M. Thiers. Le premier consul prenait un vif intérêt au double espionnage de Méhée de la Touche, auprès de M. Drake. Il s'agissait d'obtenir une preuve positive des machinations de cet envoyé de l'Angleterre et de ses attentats contre le droit des gens. Le moyen proposé par Méhée était l'alliance des royalistes et des républicains pour tuer Bonaparte et rouvrir ensuite une longue scène de guerres civiles. L'espion demandait que quelques secrets bien authentiques, et d'une importance plus apparente que réelle, lui fussent communiqués, afin d'inspirer plus de confiance au ministre intrigant. Qui le croirait? le premier consul se hâta d'obtempérer à ce vœu et donna lui-même les renseignements pour tromper le ministre dont il faisait son jouet; et Méhée, cet homme que le premier consul avait fait déporter sous la qualification de septembriseur, s'enorgueillissait tout à la fois d'une comédie où il jouait le rôle du plus infâme des fourbes, et de l'honneur inattendu d'avoir un si grand homme pour souffleur.

Le premier consul frémissait en lisant des

rapports presque unanimes, qui attestaient cette fâcheuse disposition des esprits. Il prodiguait alors les imprécations foudroyantes et les menaces de justice orientale auxquelles il s'était abandonné contre les jacobins, après l'explosion de la machine infernale. Son courroux s'étendait jusque sur les habitants de cette ville, qui l'avaient accueilli avec tant d'enthousiasme et n'avaient cessé, pendant près de cinq ans, de le saluer comme un libérateur. Il n'y voyait plus que des cœurs ingrats, des esprits mobiles, amoureux du changement, et qui ne craignaient pas de l'acheter par le retour de ces scènes d'horreurs, dont ils avaient été les lâches témoins ou les victimes. On prétend qu'il parlait quelquefois d'imiter la grande faute de Constantin et de transférer le siége de l'état dans une autre ville.

Tout conduisait donc le premier consul au regret de n'avoir pas étouffé cette affaire dès l'origine par une explication avec Moreau et surtout par l'orgueil d'un pardon. Je m'arrête ici pour chercher le motif qui avait pu faire prendre à Bonaparte un parti si violent et si téméraire contre Moreau. Ce n'était point la haine; elle était sans motif, et de plus elle ne germait pas profondément dans cet esprit préoccupé des

plus grandes combinaisons politiques, et chez qui tout était subordonné à la plus vaste ambition qui soit jamais entrée dans le cœur d'un homme. Mais il avait arrêté dans sa pensée le jour où il s'élèverait à l'empire. Un seul genre d'opposition lui paraissait redoutable, c'était celle de l'armée, mais bien plus spécialement celle de l'armée d'Allemagne, de l'armée de Moreau. Il regardait comme une grande faveur de la fortune le moyen qui s'était offert à lui de le perdre dans l'esprit des soldats et des généraux, ses amis les plus intimes, en le présentant comme l'allié clandestin de ces hommes débris et rebut de la guerre civile.

Quand un homme de ce caractère conçoit un repentir, son plus grand soin est d'en dérober le moindre signe au monde qui l'observe. Il est cependant des esprits habiles et intéressés qui les discernent ou les présument. Réal était du nombre de ces esprits subtils, et de plus il avait un caractère de conciliation assez prononcé. Il était porté, d'ailleurs, à une vive admiration pour les hommes qui avaient rendu de grands services à la république. Il jugea fort utile pour l'état, pour la France et peut-être pour lui-même, de tenter une entreprise qu'avait manquée le grand-juge par trop de circonspection

et par trop peu d'adresse, celle d'amener Moreau à demander un entretien avec le premier consul. Il insinua plutôt qu'il ne déclara son intention à Bonaparte, qui parut y donner quelque assentiment. En conséquence, le directeur de la police entra dans la prison du Temple et vint causer avec l'illustre prisonnier, comme dominé par un vif et profond intérêt.

On va lire cette déclaration que Plutarque n'aurait pas manqué d'inscrire, car on y sent deux grands hommes en présence : l'un, supérieur par l'autorité, par la fortune, la gloire, la diversité et la grandeur des services rendus à la patrie ; et l'autre, ayant une ferme et modeste conscience de ceux que lui-même a rendus ; il ne brave point son juge, car Bonaparte seul aurait dû l'être ; c'est un langage juste et précis, où rien n'est préparé pour l'effet, où tout est réuni pour le produire. Rien ne semble plus touchant que la manière dont il rapporte tous les motifs de la reconnaissance qu'il doit à Pichegru et celle dont il s'est trouvé deux fois placé entre les lois rigoureuses de la justice et celles de l'honneur. C'est, en effet, un des grands malheurs de l'ordre social, auquel la législation peut difficilement parer. On sent ici le besoin d'un autre juge que les juges ordinaires, et qui

doit prononcer d'après son cœur. Bonaparte avait une belle position à prendre, c'était celle de ce juge suprême (si cette expression est permise en parlant d'un mortel). On ne lira pas sans une défiance légitime le motif que donne Moreau de la reprise de ses liaisons avec Pichegru, c'est-à-dire l'espérance qu'il s'était formée d'obtenir le rappel de l'illustre proscrit. Ce motif suspect, mais peut-être sincère, a été allégué aux débats; je conviens que les relations de ces deux anciens amis ont été plus loin. Qu'importe, puisqu'elles ont cessé après la confidence d'un complot criminel?

« Général, disait Moreau dans sa lettre au premier consul, voilà bientôt un mois que je suis » détenu comme complice de Georges et de Pi» chegru, et je suis peut-être destiné à me » disculper, devant les tribunaux, du crime » d'attentat à la sûreté de l'État et du chef du » gouvernement. J'étais loin de croire, après » avoir traversé la révolution et la guerre, » exempt du moindre reproche d'incivisme et » d'ambition, et surtout quand, à la tête des » armées victorieuses, j'aurais eu les moyens de » la satisfaire, que ce soit au moment où, vivant » en simple particulier, occupé de ma famille » et voyant un très-petit nombre d'amis, qu'on

» puisse m'accuser d'une pareille folie. Nul
» doute que mes anciennes liaisons avec le
» général Pichegru ne soient le motif de cette
» accusation; permettez, général, que je re-
» monte à la source de ces liaisons, et je ne
» doute pas de vous convaincre que les rapports
» que l'on peut conserver avec un ancien chef
» et un ancien ami, quoique divisés d'opinion
» et ayant servi des partis différents, soient loin
» d'être criminels. Le général Pichegru vint
» prendre le commandement de l'armée du
» Nord au commencement de l'an II. Il y avait
» environ six mois que j'étais général de bri-
» gade; je remplissais, par intérim, les fonc-
» tions de divisionnaire. Content de quelques
» succès et de mes dispositions à la première
» campagne de l'armée, il m'obtint très-prompte-
» ment le grade que je remplissais momentané-
» ment. En entrant en campagne, il me donna
» le commandement de la moitié de l'armée et
» me chargea des opérations les plus impor-
» tantes. Deux mois avant la fin de la campagne,
» sa santé le força de s'absenter. Le gouverne-
» ment me chargea, sur sa demande, d'achever
» la conquête d'une partie du Brabant hollan-
» dais et de la Gueldre. Après la campagne
» d'hiver, qui nous rendit maîtres de la Hol-

» lande, il passa à l'armée du Haut-Rhin, me
» désigna pour son successeur, et la Convention
» nationale me chargea du commandement qu'il
» quittait. Un an après, je le remplaçai à l'ar-
» mée du Rhin. Il fut appelé au Corps législ-
» latif, et alors je cessai d'avoir des rapports
» fréquents avec lui. Dans la courte campagne
» de l'an v, nous prîmes les bureaux de l'état-
» major de l'armée ennemie. On me remit une
» grande quantité de papiers, que le général
» Desaix, alors blessé, s'amusa à parcourir. Il
» nous parut, par cette correspondance, que le
» général Pichegru avait eu des relations avec
» les princes français. Cette découverte nous fit
» beaucoup de peine, et à moi particulièrement;
» nous convînmes de la laisser en oubli. Je pris
» néanmoins des précautions pour la sûreté de
» l'armée. Le déchiffrage des pièces les avait
» mises aux mains de plusieurs personnes. Les
» événements du 18 fructidor s'annonçaient;
» l'inquiétude était assez grande. Deux officiers,
» qui avaient connaissance de cette correspon-
» dance, m'engagèrent à en faire part au gou-
» vernement et me firent entendre qu'elle de-
» venait assez publique, et qu'à Strasbourg on
» s'apprêtait à en instruire le Directoire. J'étais
» fonctionnaire public et ne pouvais garder un

» plus long silence ; mais, sans m'adresser directement au gouvernement, j'en prévins confidentiellement le directeur Barthélemy, en le priant de me faire part de ses conseils, et le prévenant que ces pièces, quoique assez probantes, ne pouvaient faire preuve judiciaire, puisque rien n'était signé et que tout était en chiffres. Ma lettre arriva à Paris peu d'instants après que le citoyen Barthélemy eut été arrêté, et le Directoire, à qui elle fut remise, me demanda les papiers dont elle faisait mention. Pichegru fut à Cayenne, et, de retour, successivement en Allemagne et en Angleterre; je n'eus aucune relation avec lui. Peu de temps après la paix d'Angleterre, M. David, oncle du général Souham, qui avait passé un an avec lui à l'armée du Nord, m'écrivit que le général Pichegru était le seul des fructidorisés qui ne fût point rentré, et il me mandait qu'il était étonné d'apprendre que c'était sur ma seule opposition que vous vous refusiez à permettre son retour en France. Je répondis à M. David que, loin d'être opposant à sa rentrée, je me ferais au contraire un devoir de la demander. Il communiqua ma lettre à quelques personnes, et j'ai su depuis qu'on vous fit positivement cette demande. Quelque

» temps après, M. David m'écrivit qu'il avait » engagé Pichegru à vous demander lui-même » sa radiation, mais qu'il avait répondu ne vou- » loir la demander qu'avec la certitude de l'ob- » tenir; qu'au surplus il le chargeait de me » remercier de la réponse que j'avais faite à » l'imputation de m'opposer à sa rentrée, qu'il » ne m'avait jamais cru coupable d'un pareil » procédé, et qu'il savait même que, dans l'af- » faire de la correspondance de Kinglin, je » m'étais trouvé dans une position très-délicate. » Je n'entendis plus parler de Pichegru que » très-indirectement et par des personnes que » la guerre forçait de revenir en France. Depuis » cette époque jusqu'au moment où nous nous » trouvons, pendant ces deux dernières cam- » pagnes d'Allemagne et pendant la paix, il m'a » été fait quelquefois des ouvertures assez éloi- » gnées pour savoir s'il serait possible de me » faire entrer en relation avec les princes fran- » çais. Je trouvai tout cela si ridicule que je n'y » fis pas même de réponse. Quant à la conspi- » ration actuelle, je puis vous assurer également » que je suis loin d'y avoir eu la moindre part. » Je vous avoue même que je suis à concevoir » comment une poignée d'hommes épars ose es- » pérer de changer la face de l'État et de re-

» mettre sur le trône une famille que les efforts
» de toute l'Europe et la guerre civile n'ont pu
» parvenir à y placer, et que surtout je fusse
» assez déraisonnable, en y concourant, pour y
» perdre tout le fruit de mes travaux, qui de-
» vraient m'attirer de sa part des reproches con-
» tinuels. Je vous le répète, général, quelque
» proposition qui m'ait été faite, je l'ai repoussée
» par opinion et regardée comme la plus insi-
» gne de toutes les folies; et quand on m'a pré-
» senté les chances de la descente en Angleterre
» comme favorables à un changement de gou-
» vernement, j'ai répondu que le sénat était
» l'autorité à laquelle tous les Français ne man-
» queraient pas de se réunir en cas de troubles,
» et que je serais le premier à me soumettre à
» ses ordres. De pareilles ouvertures faites à
» moi, particulier isolé, n'ayant voulu conserver
» aucune relation ni dans l'armée dont les neuf
» dixièmes ont servi sous mes ordres, ni avec
» aucune autorité constituée, ne pouvaient exiger
» de ma part qu'un refus. Une déclaration répu-
» gnait trop à mon caractère. Presque toujours
» jugée avec sévérité, elle devient odieuse et
» imprime un sceau de réprobation sur celui
» qui s'en est rendu coupable vis-à-vis des per-
» sonnes à qui on doit de la reconnaissance et

» avec qui l'on a eu d'anciennes liaisons d'a-
» mitié. Le devoir même peut quelquefois céder
» au cri de l'opinion.

» Voilà, général, ce que j'avais à vous dire
» sur mes relations avec Pichegru; elles vous
» convaincront sûrement qu'on a tiré des in-
» ductions bien fausses et bien basardées de dé-
» marches et d'actions criminelles, et je ne
» doute pas que si vous m'aviez fait demander,
» sur la plupart de ces faits, des explications que
» je me serais empressé de vous donner, elles
» vous auraient fait éviter les regrets d'ordon-
» ner une détention, et à moi l'humiliation
» d'être dans les fers, et peut-être obligé d'aller
» devant les tribunaux dire que je ne suis pas
» un conspirateur, et appeler à l'appui de ma
» justification une probité de vingt-cinq ans
» qui ne s'est jamais démentie, et les services
» rendus à notre pays. Je ne vous parlerai pas
» de ceux-ci, général; j'ose croire qu'ils ne sont
» point encore effacés de votre mémoire; mais
» je vous rappellerai que, si l'envie de prendre
» part au gouvernement avait été un seul in-
» stant le but de mes services et de mon ambi-
» tion, la carrière m'en a été ouverte d'une ma-
» nière bien avantageuse quelque temps avant
» votre retour d'Égypte, et sûrement vous n'a-

» vez pas oublié le désintéressement que je mis
» à vous seconder au 18 brumaire. Des ennemis
» nous ont éloignés depuis ce temps. C'est avec
» bien des regrets que je me vois forcé de par-
» ler de moi et de ce que j'ai fait ; mais dans un
» moment où je suis accusé d'être le complice
» de ceux qu'on regarde comme agissant d'a-
» près l'impulsion de l'Angleterre, j'aurai peut-
» être à me défendre moi-même des piéges
» qu'elle me tend. J'ai l'amour-propre de croire
» qu'elle peut juger du mal que je puis encore
» lui faire par celui que je lui ai fait. Si j'ob-
» tiens, général, toute votre attention, alors je
» ne doute plus de toute votre justice. J'attendrai
» votre décision sur mon sort avec le calme de
» l'innocence, mais non sans inquiétude de voir
» triompher les ennemis qu'attire toujours la
» célébrité. »

L'effet d'une telle lettre fut glacial sur le cœur du premier consul, qui l'avait provoquée. « Je ne puis, disait-il, interrompre le cours de » la justice, ni me mettre au-dessus des lois. » Comme s'il en était à son coup d'essai pour ce genre d'arbitraire ! comme si, en laissant poursuivre ce procès, il ne pouvait désormais donner au général des signes d'intérêt qui eussent sauvé l'un des deux rivaux, et encore agrandi

l'autre! On lit dans des mémoires pleins d'intérêt et dignes de toute confiance, que Bonaparte, vivement agité pendant cette fâcheuse période de sa vie, récitait avec une profonde émotion des vers de la tragédie de *Cinna*. Ah! pourquoi ne céda-t-il point à une généreuse inspiration suggérée par Corneille? Pourquoi ne put-il se déterminer à dire : « Soyons amis, Mo-
» reau; préférerez-vous à mon amitié celle de
» Pichegru, aujourd'hui souillé par son alliance
» avec les chouans et des assassins? »

Dans le temps des guerres religieuses, François duc de Guise, qui eut de si beaux élans de magnanimité, dit au prince de Condé, son ennemi : « Quand vous soutiendrez votre inno-
» cence, soit devant la justice, soit les armes à
» la main, daignez m'accepter pour second. »
C'était un bel exemple à suivre.

Pour voir dans toute son étendue la punition d'un odieux complot, il faut se peindre la situation des conspirateurs dans Paris, dans ce vaste gouffre dont l'issue leur est fermée. Où porter leurs pas? où chercher un asile? Les plus généreux n'osent tenter celui de l'amitié, ce serait entraîner des familles entières à leur perte. Il faut donc l'acheter à prix d'or, l'acheter pour une nuit ou pour une heure; quelques-uns l'ont

payé jusqu'à six ou huit mille francs ; quelquefois à la faveur d'un déguisement, qu'il faut renouveler sans cesse, et où plusieurs peuvent être trahis par leur inexpérience, tels que les deux Polignac et M. de Rivière, ils pénètrent dans des lieux fréquentés par le vice et le crime. Que retrouvent-ils de ce Paris dont leur imagination dans leur exil se reproduisait trop vivement les plaisirs et les délices ? Tout est frappé momentanément du signe de la terreur ; et c'est leur coupable projet qui en a ramené les funestes avant-coureurs.

Suivons dans sa marche isolée et ténébreuse le plus illustre de ces proscrits, Pichegru. Sous quel déguisement cacher sa taille haute, sa mine fière et son front de vainqueur ? il se sent observé, cerné de toutes parts. Il conçoit une pensée digne de celui qui a pu juger les hommes dans les longues épreuves du malheur. C'est à un ministre du premier consul, c'est au vertueux Barbé-Marbois, qui a supporté avec lui les horreurs de la déportation à Synnamari, qu'il va demander un asile pour une nuit. Marbois était connu pour son inflexibilité. Les lois n'avaient point un plus rigide observateur ; mais il sent qu'au-dessus de ces lois, il s'en élève une qui parle plus haut, c'est celle de

l'honneur, c'est celle de la pitié pour une illustre infortune, c'est celle d'une amitié sanctionnée par de communes souffrances. Il accueille Pichegru, il l'embrasse et prend les soins les plus minutieux pour dérober le proscrit aux yeux indiscrets et curieux de ses nombreux domestiques. Les deux amis se séparent au point du jour, le cœur oppressé des mêmes alarmes. Marbois, après que le sort de Pichegru fut terminé, vint faire l'aveu de sa noble faute au premier consul, qui la lui pardonna.

Peu de jours après, Pichegru est reconnu dans la nuit par un militaire, l'un de ses anciens compagnons d'armes. Celui-ci n'hésite point à l'aborder. « Eh! mon général! lui dit-il avec » l'accent de la plus profonde émotion; je vous » vois errant, et sans doute suivi de près par » ceux qui vous observent. Heureusement ma » demeure est près d'ici, dans une rue obscure. » Ignoré comme je le suis, je reste à l'abri des » soupçons. Acceptez l'humble asile que j'ose » vous offrir; et que je puisse dire un jour que » mon général, que le vainqueur de la Hollande, » a reposé, et, je l'espère, a été sauvé sous le toit » de son vieux soldat! »

Pichegru se sent délicieusement ému par une offre qui lui rappelle le noble cœur de ceux qu'il

menait à la victoire. Il le suit avec confiance. Mais voici un crime qui, peut-être, a manqué à ceux de la révolution dans ses jours les plus horribles. Le nombre de ceux qui refusèrent un asile à des proscrits, même à des bienfaiteurs, fut malheureusement immense; mais d'offrir un asile pour le trahir ensuite et aller toucher un exécrable salaire, je n'en connais point d'exemple constaté, et un tel crime fut inventé par un ancien militaire contre son général. Le traître se hâta d'aller avertir la police du piége où il avait fait tomber un grand capitaine, si utile autrefois à sa patrie. Le prix fut de cent mille francs, accompagné d'un opprobre éternel. Il y avait danger à arrêter un tel homme, qui ne marchait et ne se reposait jamais sans ses armes. Les gendarmes accourent, conduits par le Judas à épaulettes, de manière à livrer le général sans défense. Éveillé par le bruit, il veut en vain recourir à ses armes; ses bras sont fortement saisis, on l'enchaîne, et il est conduit à cette prison du Temple d'où il n'est sorti que pour être conduit à Sinnamary, et d'où il ne sortira cette fois que pour la mort.

L'arrestation de MM. Armand et Polignac et de M. de Rivière suivit de près celle-ci; mais il restait encore à faire une capture plus im-

portante, plus précieuse pour la sûreté des jours du premier consul; c'était celle de Georges Cadoudal, homme en qui se résumait toute la force et toute l'audace des conjurés. Elle fut enfin effectuée le 8 mars 1804, et termina cette sinistre mise aux arrêts que Paris subissait.

Georges semblait né pour la guerre civile, tant il y avait en lui de courage, de ressources et de résolution; sa figure inspirait la confiance, et quand il le voulait la terreur. Le premier des conjurés il avait pénétré dans les murs de Paris, et prenait même peu de soin pour s'y tenir caché. Presque inconnu dans cette ville, où il n'avait fait, je crois, qu'une seule apparition pour opposer un refus inflexible aux offres et aux menaces du premier consul, muni des sommes immenses dont l'avait pourvu l'Angleterre, sûr du secret des chouans, qui ne voulaient reconnaître qu'en lui leur véritable chef, il entrait librement dans tous les lieux où il espérait grossir son armée de conspirateurs et de brillants meurtriers, correspondant avec le prétendant Louis XVIII, plus intimement avec le comte d'Artois, avec les ministres de la Grande-Bretagne, et peut-être avec Pitt lui-même, car l'énergie de son caractère lui créait partout une dignité. Il s'impatientait

des délais que mettaient les deux princes français, le comte d'Artois et le duc de Berry. Il croyait ne pouvoir tenter sans eux le grand coup qui obsédait son imagination aventureuse et chevaleresque. C'était par un beau combat et par un meurtre illustre qu'il voulait se laver du sang de tant de paisibles bourgeois, de pauvres métayers ou de châtelains obstinés au repos. Son inaction devait durer longtemps, car le comte d'Artois était bien plus habile à présenter ces grands coups de main sous des couleurs favorables qu'à les diriger, qu'à en partager les périls.

Georges a raconté avec des détails qui n'étaient pas sans vraisemblance les occasions qu'il avait eues de tuer le premier consul, jusque sur le Carrousel, jusque sur l'escalier des Tuileries. Il prétendait s'y être refusé parce qu'il ne voulait pas laisser le renom d'un meurtrier qu'il pouvait partager avec le premier scélérat, avec le plus obscur fanatique. Après la découverte de la conspiration, force lui fut de recourir à des déguisements où il excellait; et l'on peut présumer que, resté seul de tous les débarqués de la falaise de Biville, il eût cherché ces mêmes occasions de meurtres isolés auxquels il s'était refusé jusque-là. Le dernier asile

qu'il s'était procuré avec une somme énorme aux dépens du trésor de l'Angleterre ne lui paraissait plus sûr. Le 9 mars il résolut d'en sortir dès l'aube du jour. La maison était cernée par les agents de police; il monta dans un cabriolet conduit par l'un de ses chouans les plus affidés, et bientôt il eut besoin de toute la vitesse du cheval, car des officiers de paix le poursuivaient à toute outrance. Comme il était arrivé près du carrefour de Bussy, il entend retentir le cri : « Georges! arrêtez Georges! » Un agent de police s'élance sur le cheval, Georges l'étend mort, saute du cabriolet, blesse grièvement un autre agent, prend sa course, et se voit arrêté par les flots du peuple qui lui barre le passage; il est conduit au Temple. C'est avec sérénité, avec toute sa force d'âme qu'il se présente en roi au milieu de tous ses compagnons captifs. Par ses paroles, par sa ferme contenance il les arme tous du mépris de la mort, qui ne le quitta jamais.

CHAPITRE XXV.

PROCÈS ET MORT DU DUC D'ENGHIEN.

SOMMAIRE.

Le duc d'Enghien excite les ombrages de Bonaparte par sa naissance, par son courage et surtout par la faveur dont il jouit dans le parti royaliste. — Il se persuade que ce prince pouvait être un personnage mystérieux qui a assisté aux conférences de Georges à Paris. — Ne pouvant se venger des deux princes français qui résident à Londres, il songe à s'emparer du duc d'Enghien. — L'amour a retenu ce prince dans le duché de Bade. — Ses amis s'alarment de son imprudente sécurité. — Bonaparte dans un conseil privé déclare son intention de s'emparer de la personne du prince à force ouverte sur un territoire neutre. — Terrible mission qu'il donne au général Ordener. — Caulincourt envoyé auprès du grand-duc de Bade. — Regrets qui troublent la vie de ce militaire distingué. — Circonstance cruelle de l'arrestation du duc d'Enghien. — Il est conduit à Paris, puis interrogé, condamné, exécuté dans une même nuit. — Stupeur, douleur, indignation causées par cet attentat. — Sentiments des divers partis dans cette circonstance.

(1804.)

Ce triste procès devait avoir un plus cruel épisode : la mort du duc d'Enghien.

L'historien n'aborde ce sujet qu'avec trouble. On pleure sur la victime; on est ému d'une pitié sévère pour l'auteur de l'attentat. C'est celui dont nous avons rapporté tant d'actions

éclatantes, tant de bienfaits judicieux. Nous nous attachons aux hommes qui relèvent et agrandissent l'humanité par le génie et surtout par les qualités éminentes de l'âme. Ce qui les fait déchoir de leur grandeur morale nous contriste, et nous frémissons quand nous sommes forcés d'appliquer à un ou à plusieurs de leurs actes le mot de crime.

Encore quelques jours et Bonaparte va monter sur le trône; il jette un regard attentif souvent rassuré, quelquefois inquiet, sur les princes qui peuvent opposer à l'éclat multiple de ses victoires une possession de huit siècles, qui fait l'orgueil de leur dynastie. J'ai déjà rappelé ceux de la branche aînée et fait connaître leur caractère et leur situation; il faut parler de deux branches collatérales, celle d'Orléans et celle de Condé. La première ne lui inspire aucune inquiétude, ni pour lui ni pour sa race, tant la Providence dérobe ses secrets à l'œil le plus exercé. Le crime d'un père, un vote odieux dans le procès de Louis XVI, pèse sur les descendants de Henri IV, de saint Louis et de Philippe-Auguste. Il en existe deux, le duc d'Orléans et le duc de Montpensier; le premier se présentait comme digne d'un examen sérieux, il possédait un avantage sur les autres princes : il avait connu, aimé et

défendu par ses armes la révolution. Son nom avait paru avec honneur dans les deux premières victoires auxquelles recommence l'honneur de nos fastes militaires : celles de Valmy et de Jemmapes. Proscrit presque au sortir de la dernière, il avait soutenu courageusement les épreuves du malheur, et, qui s'y serait attendu? celles même de l'indigence. Les avertissements sévères et prophétiques que Jean-Jacques Rousseau donne aux princes et aux grands, lorsque dans son *Émile* il prévoit un grand cataclysme social, étaient restés présents à son esprit. Le prince qui remontait à cette longue filiation de rois donna des leçons de mathématiques dans la pauvre capitale des Grisons. Quand les rigueurs de l'exil s'adoucirent un peu pour lui, il voyagea en profond et habile observateur; revenu à Londres, il se fit estimer des plus hauts personnages du gouvernement, par ses connaissances variées, son esprit juste et le don d'une heureuse élocution. Il se réconcilia avec les autres princes français, les jugea, et voulut marcher par d'autres voies.

C'étaient les princes de la maison de Condé, ou du moins le dernier, le duc d'Enghien, qui excitait le plus les ombrages du grand homme qui voulait être le fondateur d'une quatrième

dynastie. Sous les lois de son père, le duc de Bourbon, et de son aïeul, le prince de Condé, il avait combattu avec éclat à la tête de la cavalerie de ce corps d'armée, à la prise des lignes de Weissembourg, et n'avait jamais déposé les armes dans les campagnes où ce corps avait signalé sa vaillance et sa discipline. Il était d'une taille élevée, d'une noble figure, où l'expression du sentiment se joignait à celle d'une fierté héréditaire. La paix, qui avait amené le licenciement de l'armée de Condé, arrêtait son activité militaire. Chéri de tout ce qui l'entourait, fait pour inspirer des dévouements parce qu'il était toujours prêt à se dévouer lui-même, pour se consoler d'une gloire qu'il ne pouvait plus poursuivre, il se livrait tout entier à l'amour, mais à un amour profond, chevaleresque, dont la belle princesse de Rohan Rochefort était l'objet constant. Ce qui pouvait le rendre pour Bonaparte un compétiteur dangereux, c'est qu'une foule de valeureux gentilshommes, longtemps ses compagnons d'armes, même après leur rentrée en France, parlaient du duc d'Enghien comme du plus florissant espoir d'une dynastie déchue. Le nom de Condé était fécond en souvenirs militaires, et le duc d'Enghien semblait fait pour le renouveler dans tout son éclat. Bo-

naparte savait mieux qu'un autre de quel prix est pour la France la gloire militaire. A l'exception d'un seul prince de cette maison, et c'était précisément le fils du grand Condé, depuis trois siècles tous les autres avaient brillé dans les combats, les uns avec un héroïsme aventureux, les autres avec bravoure et savoir militaire. N'était-ce pas l'aïeul du duc d'Enghien qui, presque seul avec le maréchal de Broglie, avait un peu relevé l'honneur de nos armes dans l'ignominieuse guerre de sept ans? Une nouvelle occasion de gloire allait être offerte au jeune prince. Le premier soin de l'Angleterre après la rupture du traité d'Amiens avait été de solder très-libéralement l'armée de Condé, et de faire un appel à tous ceux qui voulaient en grossir les cadres extrêmement affaiblis. Comme il résidait dans une belle campagne sur les bords du Rhin, il était à portée de recevoir les gentilshommes ou les aventuriers qui voudraient renouveler les folies de l'émigration ; mais elles étaient surannées, et l'or de l'Angleterre remplaçait mal cette fièvre d'orgueil et d'indignation qui avait amené les premiers flots d'émigrés. Les nobles ne se souciaient plus de recommencer leurs longues infortunes, et n'avaient que trop appris qu'aux yeux du peuple et même des

grands, l'extrême misère diminue le respect pour le malheur; pas un ne franchissait le Rhin. L'amour préoccupait tellement le duc d'Enghien, qu'il paraissait peu sensible à cette froideur militaire. Rien dans son procès, fait, il est vrai, avec une atroce précipitation, et rien depuis n'a montré qu'il s'occupât alors d'intrigues politiques. L'exercice de la chasse était sa seule diversion dans son amour pour une femme qui lui répondait avec la même passion. Aussi vainement son père, son aïeul et quelques amis prudents cherchaient-ils à l'éloigner du voisinage dangereux de la France. On craignait pour lui quelque embuscade, mais non certes l'enlèvement inouï dont il allait être victime.

Le premier consul était trop vigilant pour ne pas surveiller ce faible mouvement tenté sur l'autre rive du Rhin; son attention sur ce point fut encore excitée par une fatale méprise et une singulière coïncidence. Les rapports de police soit de Méhée, soit de tout autre espion, avaient annoncé que le duc d'Enghien avait auprès de lui un personnage fort dangereux par ses talents et sa renommée, le général Dumouriez. On s'empressa d'aller aux recherches; un officier français envoyé sur les lieux apprit par un Allemand fort peu habile à prononcer le français

qu'en effet Dumouriez était non-seulement dans la compagnie, mais dans l'intimité du prince. Il n'en était rien, l'erreur venait de ce que l'Allemand, par le vice de sa prononciation, avait nommé Dumouriez un M. de Thumery, aide de camp et fidèle ami du prince. La police et tous ses espions partirent de là pour affirmer qu'une grande attaque sur le Rhin était combinée avec le complot de Paris. Le premier consul, trop occupé à lire ces rapports, diminua sans doute dans sa pensée l'importance de ce prétendu mouvement, mais enfin il crut qu'on l'essayait, et que le duc d'Enghien serait le bras de cette entreprise, dont Dumouriez serait le chef.

Il semblait que Bonaparte fût avide de tenir un prince français dans ses fers, et de signaler par son sang l'inauguration de son trône. De telles représailles lui semblaient justes contre des princes qui, de Londres, lançaient contre lui des assassins, en promettant d'en venir grossir le nombre. Mais le quatrième débarquement, qui devait, disait-on, porter le comte d'Artois et le duc de Berry, s'était bien présenté sur les côtes de France, mais en avait été détourné, comme je l'ai dit, par des signaux qui s'y opposaient. Le colonel Savary avait en

vain prolongé son séjour sur la dangereuse falaise de Biville ou dans les environs. Rien n'avait paru et l'entreprise était manquée. Cependant Bonaparte, condamné par son danger et par l'impérieuse activité de son esprit à se plonger dans l'atmosphère de la police, continue à exagérer les proportions du complot qui menace ses jours; les plus folles rêveries des chouans conspirateurs ont pris quelque consistance; l'étrange confusion du nom de Dumouriez avec celui de Thumery, prononcé avec l'accent germanique, persécute son esprit; c'est le duc d'Enghien qui est le principal sujet de ses ombrages; c'est lui qu'il voit partout; il le voit, non-seulement sur les bords du Rhin, à la tête d'un rassemblement, il le voit à Paris, dans la retraite de Saint-Georges, dans le comité des conspirateurs. L'instruction judiciaire se poursuivait. Quelques révélations nouvelles ajoutaient de fausses lueurs à celles qu'on avait obtenues. Ces terribles chouans, ces Bretons inébranlables comme les rochers de leur pays, ces compagnons de Georges, auxquels il demandait une intrépidité égale à la sienne, se troublaient devant la justice, faisaient des aveux, et surtout racontaient volontiers ce qui pouvait grossir les dangers du premier consul et

la forte conception du complot. Trois d'entre eux s'étaient accordés à dire que dans l'appartement de Georges, où les conspirateurs s'étaient réunis plus d'une fois, on avait toujours vu paraître un homme mystérieux, dont personne ne déclarait le nom, et devant lequel les chefs les plus illustres s'inclinaient avec un respect profond. On le représentait comme doué d'une figure noble et martiale, de manières distinguées; il paraissait entrer seulement dans l'âge mûr; sa parole faisait loi. A qui ce signalement pouvait-il convenir? L'âge de l'un des princes français de Londres et la taille svelte et élégante de l'autre n'y convenaient nullement. Bonaparte n'hésitait point à conclure que c'était le duc d'Enghien qui passait et repassait le Rhin pour conduire le complot sur deux points si différents. Il me paraît évident que sous la Restauration il se serait fait reconnaître avec orgueil, ou du moins qu'on l'aurait désigné avec certitude. Cependant ces erreurs ou ces fables étaient détruites par des rapports plus exacts. La police savait, d'un côté, que le vieux général Dumouriez résidait à Hambourg, et, de l'autre, que le duc d'Enghien, étroitement surveillé, n'avait quitté que pour des parties de chasse, ou pour des visites à la princesse de Rohan-Rochefort,

le château d'Ettenheim, que lui avait prêté le cardinal de Rohan, si tristement fameux par l'affaire du collier.

Ce fut un jour maudit dans l'histoire que celui où le premier consul tint un conseil privé pour délibérer sur le sort du duc d'Enghien. Ce conseil était composé des deux consuls Cambacérès et Lebrun, du ministre des affaires étrangères et de Fouché, qui, bientôt, allait rentrer triomphant dans son ministère de la police. Il serait bien à souhaiter que chacun de ces personnages nous eût laissé dans ses mémoires une relation d'un entretien si important. L'histoire aurait pu confronter ces divers témoignages. Ce qui paraît avoué par tous, c'est que le premier consul prit moins conseil de leur prudence et de leur honneur qu'il ne leur annonça une résolution fortement arrêtée, une résolution funeste. Sans doute il s'exprima avec cette verve intempérante de colère qu'il montra devant son Conseil d'État dans l'affaire de la machine infernale; mais les objets de son animadversion étaient aujourd'hui tout opposés. Il trouvait même degré de scélératesse dans les auteurs de la conspiration actuelle que dans ceux de la machine infernale. Son cœur était oppressé de l'ingratitude des royalistes, pour

lesquels il avait bravé les ressentiments, alarmé les intérêts des défenseurs naturels de la révolution. Pour leur rendre une patrie, il avait engagé et fortement compromis son autorité tutélaire; il leur ouvrait son palais avec confiance; chaque jour il leur rendait un vaste héritage dans leurs forêts héréditaires; et tandis qu'il rêvait à des bienfaits nouveaux, tandis qu'il appelait leurs fils à l'honneur de servir sous ses drapeaux, pour laver leur nom de la tache d'avoir tourné leurs armes contre leur patrie, ces hommes-là ne songeaient qu'à lui percer le sein, au risque de se vouer à un supplice certain et aux malédictions éternelles des peuples et de l'histoire. « Ils périront dans leurs folles » damnables entreprises; mais ils entretien- » dront le trouble et une sombre terreur dans » les esprits; ils empêcheront mes bienfaits de » germer dans toute leur étendue, et mes insti- » tutions de prendre une forte racine. On vou- » drait me forcer à entrer dans les voies de la » tyrannie : je ne le ferai point; mais je ferai » trembler tous mes ennemis par des exemples » terribles, qui prouveront que je ne recule » devant aucun obstacle, aucun préjugé de » naissance; c'est à la tête que je frappe les » partis. »

Ce n'est point sans vraisemblance que je prête de telles paroles au premier consul devant son conseil privé, car, dans cette même occasion, il s'est exprimé de la sorte devant son Conseil d'État et dans des entretiens particuliers. Dans quels termes et avec quel degré d'animosité exposa-t-il ses griefs contre le duc d'Enghien? C'est ce que je ne saurais dire; mais il soulevait une question bien importante. Pour faire arrêter le duc d'Enghien, il fallait violer à la face de l'Europe un territoire neutre en temps de paix. Demander au grand-duc de Baden de livrer le prince, c'était une chose dont la honte était certaine et le succès presque impossible. Il n'y avait point en Europe de si faibles Prusias qui pussent se souiller d'une telle infamie, et quelle que fût la terreur du grand-duc, il aurait prévenu et fait évader la victime. Il fallait donc procéder par la force ouverte, et transporter pour un moment la guerre chez l'un des princes que le premier consul comptait au nombre de ses amis. La violation du territoire germanique pour un objet si révoltant ne remuerait-elle pas toutes les fibres de la fierté allemande?

M. de Talleyrand, et l'on s'en étonnera, trancha cette question sans scrupule, du moins

les Mémoires de Sainte-Hélène le disent. Fouché, dit-on encore, n'improuva point ou appuya cette résolution; mais elle fut noblement combattue par les deux consuls Lebrun et Cambacérès.

Il paraît certain que ce fut ce dernier qui montra le plus, dans cette périlleuse circonstance, le courage de l'opposition. Chez lui, l'adresse était le don éminent, et jamais il ne put en faire un plus noble usage. Nous n'avons point son discours. Il serait difficile de lui prêter l'énergie et l'éloquence d'un Burrhus; mais il est assez naturel de lui attribuer un langage tel que celui-ci :

« Oui, sans doute, la naissance la plus auguste, loin de couvrir l'atrocité d'un attentat, » ne fait que l'aggraver dans la procédure qui » se poursuit. Tout est prouvé contre les deux » princes français résidant à Londres; tout les » montre comme les instigateurs d'un complot » digne, par sa scélératesse, de succéder à la » machine infernale. Que ces princes débarquent » sur nos côtes et pénètrent à Paris avec un renfort d'assassins, je ne sais quelle voix oserait » intercéder pour eux. Rien n'est prouvé encore pour la participation du duc d'Enghien » à ce crime; son nom n'est prononcé par

» aucun des témoins, par aucun des accu-
» sés. Son apparition à Paris, dans le concilia-
» bule des conspirateurs, pourrait être présu-
» mée, mais bien vaguement; et nous avons,
» jusqu'à présent, complète absence de preuves
» légales.

» Il paraît même, d'après les rapports des
» agents chargés de le surveiller, qu'il n'a fait
» que de courtes absences d'Ettenheim, et n'a
» point passé le Rhin. S'il l'eût fait, s'il se dis-
» posait à le faire encore, point d'hésitation,
» point de scrupule. Sans rechercher sa part
» dans le complot, il suffirait de lui appliquer
» les lois terribles contre les émigrés. La clé-
» mence magnanime dont vous avez usé envers
» le plus grand nombre ne met point à couvert
» ceux que les périls et les justes ressentiments
» de la patrie ont forcé d'excepter. Les lois
» existent contre eux dans toute leur rigueur.
» Elles portent la peine de mort contre ceux
» qui rentrent en France; contre ceux qui sont
» saisis les armes à la main, et peut-être aussi
» contre ceux qui sont restés dans des villes
» étrangères occupées par des Français; et certes,
» ici la rigueur est au comble; mais jamais,
» sous la Convention même, a-t-on parlé de les
» frapper après qu'on est allé les enlever sur un

» territoire neutre. Les plus forcenés des enne-
» mis de la révolution française, les plus re-
» doutables par leur naissance, ont pu résider
» presque à nos portes, y former d'odieux com-
» plots et même y lever des corps francs, et
» toujours ils ont été couverts par la neutralité
» du territoire, jusqu'à ce qu'une tolérance si
» suspecte ait motivé une déclaration de guerre.
» Tout est en paix sur le continent, tout y
» tremble encore du bruit de nos victoires, tout
» y reconnaît l'ascendant du génie à qui nous
» les devons. Et voilà ce qui fait aujourd'hui le
» tourment de l'Angleterre. Dans son isolement
» elle n'est plus occupée qu'à mesurer la force
» de l'armement qui se prépare contre elle et
» ne s'est jamais présenté d'une manière plus
» formidable. Tous ses vaisseaux viennent avec
» alarme observer nos batteries, nos bateaux
» plats, nos bâtiments légers de toutes formes,
» nos chaloupes canonnières, enfin tous nos bâ-
» timents de transport. Mais ce qui porte le
» plus de terreur à Londres, c'est ce camp de
» Boulogne, qu'on voit toujours se grossir de ces
» combattants qui ont désarmé l'Europe et
» l'ont forcée à de si nombreux, de si pénibles
» sacrifices. Cent cinquante mille de ces vain-
» queurs, rassemblés près de Calais et de Bou-

» logne; sont bien faits pour troubler le som-
» meil des habitants de la cité de Londres, et
» de ces aristocrates gorgés de richesses et eni-
» vrés d'orgueil. Ils veulent, à tout prix, dis-
» séminer des forces si menaçantes pour les
» maîtres du commerce du monde et pour cette
» ville où les trésors sont entassés; ils cherchent
» les moyens d'appeler ailleurs une si puissante
» armée; et pour cela il faut trouver des alliés
» assez insensés pour détourner l'orage sur leur
» tête. Eh bien! un seul fait peut réaliser ce
» dernier espoir, renouer les nœuds d'une coa-
» lition, et nous forcer encore à une longue
» suite de guerres continentales, où nous n'au-
» rons plus à craindre que l'entraînement de
» nos victoires. Toutes ces entreprises glo-
» rieuses troubleraient ces plans magnanimes,
» dont personne ne connaît mieux que moi la
» vigilance, la force et la bienfaisante éten-
» due.

» Quoi! me dira-t-on, l'Europe s'exposerait
» encore à de si grandes humiliations pour l'of-
» fense faite à l'un de ces petits souverains,
» jusqu'à présent si timides, si obséquieux, qui
» n'osera pas proférer le moindre murmure, et
» sera toujours prêt à baiser la main qui lui
» inflige cet affront! Attendez, répondrai-je,

» que l'Autriche soit un peu moins étourdie
» des coups terribles qui viennent de la frapper,
» que la confédération germanique, coupée en
» tronçons par nos victoires, ait rassemblé ses
» membres à la voix de l'honneur; attendez que
» la Prusse ait fait succéder de nouveaux signes
» de défiance, de nouveaux actes d'hostilités à
» l'amitié intéressée qu'elle nous témoigne au-
» jourd'hui en spéculant sur les dépouilles du
» Hanovre; attendez que le jeune empereur de
» Russie, qui, par lui-même, écrit des lettres
» si remplies de témoignages d'admiration, tan-
» dis que par son ambassadeur, M de Marcoff,
» il nous tient un langage si hautain et nous fa-
» tigue de ses tracasseries, attendez, dis-je,
» qu'Alexandre soit sorti de ce rôle équivoque,
» et veuille jouer soit un rôle chevaleresque,
» soit un rôle d'Agamemnon; et l'on verra si
» c'est une chose légère en politique que de
» violer en pleine paix un territoire neutre pour
» accomplir un acte de vengeance, et de plus
» un acte qui blesse profondément les anciennes
» dynasties. Mais, pendant ce temps, l'Angle-
» terre se verra délivrée des craintes qui l'ob-
» sèdent aujourd'hui. Tranquille par l'effet de
» ces nouvelles diversions, elle saura les fo-
» menter par les déclamations furibondes de ses

» journaux, par les discours emportés de ses
» orateurs, par ses intrigues diplomatiques, et
» enfin par ses subsides qu'elle répandra à
» pleins flots dans des cours et chez des nations
» appauvries par elles-mêmes. Toutes ces nou-
» velles prospérités pèseront sur la France, qui
» est pourtant bien impatiente de donner un
» plus grand essor à son industrie, à son com-
» merce, à sa marine. »

Il est à présumer que des considérations de cette sorte furent présentées très-vainement au premier consul. On dit qu'il ne répondit aux objections de Cambacérès que par ces mots terribles : « Vous n'avez pas toujours été aussi avare
» du sang des Bourbons ! »

De telles paroles n'encourageaient pas les objections. Il ne paraît pas que dans cette conférence on ait agité la manière dont se déciderait le sort du prince de Condé, s'il serait livré à une commission militaire ou confondu dans le procès des conspirateurs, gardé en otage ou sauvé de la mort par une grâce qui serait encore un châtiment pour un Bourbon. Bonaparte, resté seul, n'écouta plus que sa colère et une fausse politique. Voici ce que l'on conjecture : Prêt à monter sur le trône impérial, il aurait voulu amortir les ressentiments des républicains les plus em-

portés en se chargant d'un crime assez rapproché de celui qui pesait sur la conscience des députés régicides. Par les coups de fusil tirés sur le duc d'Enghien sans grief réel contre lui, il aurait voulu leur dire : Me voilà devenu comme l'un de vous. Le sang versé des Bourbons nous a rendus frères. Pensée dégradante qu'une telle âme n'a pu concevoir. Je préfère mille fois le plus violent accès de la colère à cette combinaison digne de la scélératesse raffinée des Borgia, et qui n'eût été, après tout, qu'un détestable calcul en politique. Quoi ! Bonaparte se serait fait un appui pour monter au trône de ceux qui n'aspiraient qu'à l'en renverser à coups de poignard ! Il aurait sacrifié l'admiration et l'amour de la France à une faction autrefois puissante, mais enchaînée par lui-même et devenue obscure et méprisée !

M. Thiers prétend que cette combinaison lui fut suggérée par Fouché ; il le prétend sans preuve et sans autre indice que les méfaits antérieurs de la vie politique du conventionnel. Eh bien, la renommée contemporaine le contredit encore sur ce point, car elle prête à ce même ministre un mot d'une morale exécrable, mais qui serait un complet désaveu de cette action : *C'est pis qu'un crime, c'est une faute.*

Je crois avec plus de vraisemblance que Bonaparte eut dans cette funeste occasion un fâcheux réveil de ce naturel corse, de ce caractère vindicatif qu'il n'avait point encore signalé, et même qu'il signala peu dans le reste de sa carrière. Il lui fallait le sang d'un prince français pour se venger d'un complot dont deux autres princes étaient complices par la pensée. Il ne pouvait atteindre ces derniers; il choisit celui qui, certainement étranger à la conception du complot, était resté sur la frontière.

Sombre, agité, les yeux fermés au sommeil, il fait appeler dès le matin deux de ses officiers les plus dévoués : l'un le général Ordener, et l'autre le général Caulincourt. Il a réservé pour le premier une mission terrible, celle de l'enlèvement du prince, et l'autre est chargé de notifier au grand-duc de Baden l'acte inouï de violence qui se commet dans ses États sans le consulter. Cruelle épreuve pour ce jeune gentilhomme dont le père et peut-être les aïeux étaient attachés à la maison de Condé. Caulincourt était un des plus aimables, un des plus nobles cœurs qui se fussent dévoués par la reconnaissance au sort de Bonaparte. Fils d'émigré et peut-être émigré lui-même, il avait trouvé protection, faveur et gloire auprès du jeune vainqueur de

l'Italie. Peut-être réussit-il à détourner de lui l'odieuse mission de l'enlèvement du prince; mais il ne put échapper à la seconde, et ce fut le long désespoir de sa vie. L'opinion, qui dans ses rigueurs se plaît à confondre les faits, lui attribua l'enlèvement du duc d'Enghien, et la presse asservie permettait peu de rectifier cette erreur; du reste, les deux généraux ignoraient et pouvaient difficilement deviner le sort réservé à l'illustre captif. C'étaient deux victimes de l'obéissance passive imposée aux militaires, mais qui pourtant doit avoir ses limites.

Les deux généraux, arrivés à Strasbourg, sont obligés de communiquer avec Méhée de la Touche, et ils auront à se conduire d'après les renseignements de cet homme qui joint à la qualité d'espion celle de traître. Le 18 mars ils arrivent au château d'Ettenheim, situé dans une contrée délicieuse. Le bourg est investi, le château est forcé; les habitants restent muets d'étonnement et d'effroi. On leur dit, pour les rassurer, que tout se fait par les ordres ou avec l'autorisation du grand-duc. La douleur les accable lorsqu'ils voient que cette expédition a pour objet l'enlèvement d'un prince qui leur est cher par son affabilité et par ses infortunes noblement supportées. Il n'a auprès de lui qu'un seul gen-

tilhomme, le baron Saint-Jacques, son compagnon d'armes, maintenant son secrétaire, et plusieurs domestiques. Le prince se jette sur ses armes, et le baron s'écrie : Toute résistance est inutile; la maison est cernée. On entre, et le commandant, qui n'a point le signalement du prince, dit d'une voix rude : « Qui de vous est » le ci-devant duc d'Enghien? » Point de réponse. « Alors je vous arrête tous. » Le duc d'Enghien se fait connaître et n'obtient point la liberté de ses compagnons. On lui met les menottes, et le soir même on lui fait traverser ce fleuve rendu si cher aux poëtes français par le passage du grand Condé. Son descendant, digne de lui par sa vaillance, est jeté dans une casemate de la citadelle de Strasbourg. Il est conduit à Paris avec une sévérité vraiment inhumaine; on ne lui a permis de prendre aucun aliment. Ses regards s'arrêtent avec attendrissement sur son chien fidèle, un joli levrier, qu'il chérit avec une sorte de tendresse et qui a toujours suivi le galop le plus rapide des chevaux qui l'emportent. Exténué, mourant de sommeil, de faim et de froid, il est conduit au donjon de Vincennes, qui lui rappelle la captivité du plus illustre de ses aïeux, du grand prince de Condé. Il obtient enfin des aliments, et il peut espérer le som-

meil après une si cruelle agitation. Non! cette faveur ne lui sera point accordée. Il se disposait à se coucher, lorsqu'il entend à onze heures du soir le bruit des tambours, des voitures et des armes. Ces voitures lui amènent ses juges; ces armes lui annoncent l'instrument de son supplice. Le général Savary dirige cette escorte. Le général Murat a refusé de présider à cette exécution. Ici les mots de jugement et d'exécution deviennent synonyme, et jamais exécution ne fut plus faite au pas de course. Le général Hullin préside le conseil de guerre. Je me dispense de citer les noms des autres membres. Tous se sont souvenus avec une longue amertume de cette tragédie nocturne. Ils restent quelque temps silencieux autour d'une cheminée pendant que se dresse la table au tapis vert qui va leur donner quelques formes de juges. On n'a pas besoin d'apporter des papiers; une instruction commence; des témoins seraient fort inutiles; un défenseur serait importun; le tribunal révolutionnaire du 22 mars (1794) s'en passait bien. L'interrogatoire du prince suffira pour dicter son arrêt.

Un tel mensonge de justice rend le meurtre plus odieux. Cet interrogatoire le voici:

« A lui demandé : Ses noms, prénoms, âge et
» lieu de naissance.

» A répondu se nommer : Louis-Antoine-
» Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né le
» 2 août 1772, à Chantilly.

» A lui demandé : A quelle époque il a quitté
» la France.

» A répondu : Je ne puis le dire précisé-
» ment; mais je pense que c'est le 16 juillet 1789
» que je suis parti avec le prince de Condé mon
» grand-père, mon père, le comte d'Artois et
» les enfants du comte d'Artois.

» A lui demandé : Où il a résidé depuis sa
» sortie en France.

» A répondu : En sortant de France, j'ai
» passé avec mes parents, que j'ai toujours sui-
» vis, par Mons et Bruxelles; de là, nous nous
» sommes rendus à Turin, chez le roi, où nous
» sommes restés à peu près seize mois. De là,
» toujours avec mes parents, je suis allé à
» Worms et aux environs, sur les bords du
» Rhin. Ensuite le corps de Condé s'est formé
» et j'ai fait toute la guerre. J'avais, avant
» cela, fait la campagne de 1792, en Brabant,
» avec le corps de Bourbon, à l'armée du duc
» Albert.

» A lui demandé : Où il s'est retiré depuis la

» paix faite entre la république française et
» l'empereur.

» A répondu : Nous avons terminé la der-
» nière campagne aux environs de Gratz; c'est
» là où le corps de Condé, qui était à la solde de
» l'Angleterre, a été licencié, c'est-à-dire à
» Wendisch-Facstrictz, en Styrie; je suis ensuite
» resté, pour mon plaisir, à Gratz ou aux envi-
» rons, à peu près six ou neuf mois, attendant
» des nouvelles de mon grand-père, le prince
» de Condé, qui était passé en Angleterre, et
» devait m'informer du traitement que cette
» puissance me ferait, lequel n'était pas encore
» déterminé. Dans cet intervalle, j'ai demandé
» au cardinal de Rohan la permission d'aller
» dans son pays, à Ettenheim, en Brisgaw, ci-
» devant évêché de Strasbourg; depuis deux ans
» et demi je suis resté dans ce pays. Depuis la
» mort du cardinal, j'ai demandé à l'électeur
» de Bade, officiellement, la permission de
» rester dans ce pays, qui m'a été accordée,
» n'ayant pas voulu y rester sans agrément.

» A lui demandé : S'il n'est point passé en
» Angleterre, et si cette puissance lui accorde
» toujours un traitement.

» A répondu : N'y être jamais allé; que l'An-

» gleterre lui accorde toujours un traitement,
» et qu'il n'a que cela pour vivre.

» A demandé à ajouter que les raisons qui
» l'avaient déterminé à rester à Ettenheim ne
» subsistant plus, il se proposait de se fixer à
» Fribourg en Brisgaw, ville beaucoup plus
» agréable qu'Ettenheim, où il n'était resté
» qu'attendu que l'électeur lui avait accordé la
» permission de chasse, dont il était fort ama-
» teur.

» A lui demandé : S'il entretenait des cor-
» respondances avec les princes français retirés
» à Londres; s'il les avait vus depuis quelque
» temps.

» A répondu : Que naturellement il entrete-
» nait des correspondances avec son grand-père,
» depuis qu'il l'avait quitté à Vienne, où il était
» allé le conduire, après le licenciement du
» corps; qu'il en entretenait également avec
» son père, qu'il n'avait pas vu, autant qu'il
» peut se le rappeler, depuis 1794 ou 1795.

» A lui demandé : Quel grade il occupait
» dans l'armée de Condé.

» A répondu : Commandant de l'avant-garde,
» en 1796; avant cette campagne, comme vo-
» lontaire au quartier-général de son grand-
» père, et toujours, depuis 1796, comme com-

» mandant l'avant-garde, et observant qu'après » le passage de l'armée de Condé en Russie, » cette armée fut réunie en deux corps, un d'in- » fanterie et un de dragons, dont il fut fait co- » lonel par l'empereur, et que c'est en cette » qualité qu'il revint aux armées du Rhin.

» A lui demandé : S'il connaît le général » Pichegru ; s'il a eu des relations avec lui.

» A répondu : Je ne l'ai, je crois, jamais vu ; » je n'ai point eu de relations avec lui. Je sais » qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne pas » l'avoir connu, d'après les vils moyens dont on » dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais.

» A lui demandé : S'il connaît l'ex-général » Dumouriez et s'il a eu des relations avec lui.

» A répondu : Pas davantage ; je ne l'ai ja- » mais vu.

» A lui demandé : Si, depuis la paix, il n'a » point entretenu des correspondances dans » l'intérieur de la république.

» A répondu : J'ai écrit à quelques amis qui » me sont encore attachés, qui ont fait la guerre » avec moi, pour leurs affaires et les miennes. » Ces correspondances n'étaient pas celles dont » il croit que l'on veuille parler.

» De quoi a été dressé le présent, qui a été » signé par le duc d'Enghien, le chef d'escadron

» Jacquin, le lieutenant Noirat, les deux gen-
» darmes et le capitaine rapporteur.

» Avant de signer le présent procès-verbal, je » fais avec instance la demande d'avoir une au» dience particulière du premier consul. Mon » nom, mon rang, ma façon de penser et l'hor» reur de ma situation me font espérer qu'il ne » se refusera pas à ma demande.

» *Signé*, L. A. H. DE BOURBON.

» *Et plus bas*,

» NOIROT, *lieutenant*, *et* JACQUIN.

» Pour copie conforme,

» *Le capitaine faisant les fonctions de rapporteur*,

» DAUTANCOURT.

» MOLIN, *Capitaine, greffier*. »

Cet interrogatoire fut coupé à diverses reprises par des avertissements prétendus charitables que lui donna le président du conseil de guerre. « Monsieur, disait-il à ce noble infortuné, vous nous parlez sans cesse du prince votre père, du prince votre aïeul, du prince votre trisaïeul. On voit combien vous êtes infecté du préjugé de la naissance. » Hullin, devenu bientôt après comte de l'empire, se prêta mieux au préjugé de la noblesse. D'autres fois, il lui di-

sait : « Vos réponses sont mauvaises, je vous en avertis, elles vous compromettent; changez de système de défense. » Comme s'il y avait là une défense possible, comme s'il convenait à un Condé, prêt à mourir, de désavouer en présence de ses juges des faits dont il se glorifiait ailleurs. Cette extrême sévérité de langage confondait tous ceux qui connaissaient ce militaire. De tous les grenadiers des gardes françaises, de tous ces véritables vainqueurs de la Bastille, c'était celui qui avait montré le plus de courage et d'humanité. Dévoué au général Lafayette, il s'exposa plus d'une fois à tout ce que fait craindre une populace furibonde, pour lui enlever de nobles victimes qu'elle menait au supplice de la lanterne. Je ne conçois pas comment il était arrivé à ce fanatisme d'obéissance. L'interrogatoire est terminé; le procès va l'être en même temps. La conscience des juges est éclairée; ils prononcent la mort. Et cependant la sûreté du premier consul, si elle eût été véritablement compromise, n'exigeait-elle pas que le prince comparût dans le procès de Georges, et que l'on sût si c'était le personnage mystérieux qui était l'objet d'un respect si profond et d'un secret si sévère lorsqu'il assistait aux délibérations des conjurés? Pour-

quoi le premier consul se serait-il privé des moyens d'éclaircir un fait si important? Le prince lui en offrait l'occasion la plus favorable; car, après avoir entendu sa sentence de mort avec un sang-froid admirable, il demanda s'il ne lui serait pas permis de paraître devant le premier consul. On lui répondit par la dénégation la plus sèche et la plus absolue. L'ordre était d'aller vite et l'on voulait faire preuve de zèle. Le châtiment du despotisme, quand il se livre à la vengeance, c'est d'être trop promptement servi.

Il est deux heures du matin, la nuit est froide et pluvieuse, les rafales du vent battent les tours et font mugir le bois. Le général Savary a tout ordonné, tout prévu, tout accéléré pour l'exécution. Le prince s'avance vers le champ de la mort avec la même assurance que le plus illustre de ses ancêtres marchait vers le champ de la victoire. Il élève sa prière à Dieu. Saint Louis va recevoir un autre de ses petits-fils. Sa seconde pensée est pour sa dame. « Camarades, dit-il » aux soldats qui chargent leurs armes pour » le fusiller, il y a sans doute parmi vous un » homme d'honneur qui se chargera de recevoir » et de transmettre ma dernière pensée. » On garde quelque temps le silence. Un jeune offi-

cier se présente et s'approche du prince, qui lui remet une bague. Bientôt l'officier demande une paire de ciseaux. On la lui passe de main en main. La noble victime coupe une mèche de ses cheveux, il la presse un moment sur son cœur, la remet au même officier (1) ; puis, dédaignant le bandeau qu'on lui offre, et fier de voir la mort en face, il offre sa poitrine, et tombe presque au même instant percé du coup fatal.

Quel affreux réveil pour Paris, pour les amis des Bourbons, pour les amis de Bonaparte! La terreur n'avait pas frappé un coup d'un plus grand retentissement depuis la mort de Louis XVI. Il avait fallu apprendre presque sans intervalle l'enlèvement du prince, son procès et sa mort. C'étaient trois actes iniques dont l'horreur allait toujours croissant. La douleur était une réprobation, et l'on ne pouvait en étouffer les témoignages, même à la cour du sacrificateur et même dans sa famille. Madame Bonaparte y succombait, et sa fille, l'aimable Hortense, venait mêler son effroi et ses pleurs à ceux de sa mère. La crainte du plus terrible

(1) On juge bien que ce dépôt était pour la princesse de Rohan. Ce secret fut connu, et la police divulgua dans les journaux le nom de cette dame, dont le cœur était percé d'une douleur si cruelle.

courroux n'avait pu empêcher Joséphine de solliciter son mari pour que le duc d'Enghien fût gardé en otage ou rendu à la liberté. Mais il la repoussait avec rudesse. « Serai-je, disait-il, toujours obsédé de tes préjugés de caste et de tes » faiblesses de femme ? Songe que c'est mon salut, celui de la France et le tien même ! Arrête des pleurs qui m'offensent et qui semblent » me déclarer coupable lorsque je fais justice ! »

Pas une femme qui ne gémît sur le sort du prince. Son nom, sa vaillance et sa noble figure aggravaient pour elles l'horreur d'une exécution si précipitée, si barbare. Ce malheur particulier semblait en révéler bien d'autres, dont nous aurions à recommencer l'épouvantable série.

La reconnaissance avait à lutter contre l'indignation. On ne pouvait concevoir qu'un même homme fût l'objet de deux sentiments si contraires; plusieurs de ceux mêmes qui l'avaient le plus admiré disaient : Le grand homme a fini et le tyran commence; d'autres l'excusaient avec un embarras sensible, en relevant l'atrocité du complot des chouans dirigé et soudoyé par l'Angleterre : voilà ce qui a pu le conduire à cet acte de tyrannie, à cette fièvre chaude de vengeance. Il se calmera, sa maison sera la plus

forte. S'il est moins chéri, moins digne de l'être, il reste pour nous l'homme nécessaire.

Les jacobins avaient un air joyeux, qui redoublait notre tristesse. Il leur semblait que le héros, objet de leur ressentiment et de leur haine, venait de prendre un brevet d'affiliation dans leur club. On aurait cru qu'ils se promettaient de disposer du règne qui allait s'ouvrir. Bonaparte ne tarda pas à tromper leur espoir. Il n'en était pas ainsi des républicains à principes, et surtout de ceux qui, tels que les Lanjuinais, les Daunou, avaient eu la gloire de protester contre les crimes de la terreur. Ce jugement, disaient-ils, est une mise hors la loi. De tels arrêts absolvent celui qu'ils frappent; car la loi est frappée en même temps qu'eux.

Madame de Staël était heureuse cette fois; de son exil, elle exprimait son horreur en termes fulminants.

Lafayette, qui n'avait point eu à bénir les Bourbons dans les cachots d'Olmutz, pleurait le sort de celui-ci et détestait son immolation précipitée.

Les émigrés rentrés dans leur patrie, et dont les préjugés fléchissaient chaque jour devant la reconnaissance, se sentaient dégagés de ce poids, et ce nouveau sacrifice ranimait leur ar-

deur pour la cause des Bourbons. Ceux qui n'avaient point séparé dans leur cœur l'ordre de la liberté et l'humanité surtout, mêlaient à leurs profonds chagrins une grande incertitude sur leur conduite politique. Je ne puis douter que l'intérêt personnel n'entrât chez plusieurs dans la délibération de leur conscience; mais de plus nobles motifs pouvaient suffire pour les décider à protester par le silence. Voyons surtout ceux que le 18 fructidor ou les autres persécutions révolutionnaires avaient relégués dans un désert de la zone torride, jetés dans les prisons, ou chassés sur tous les points de l'Europe. Ils devaient à Bonaparte plus que de respirer sur le sol natal. Honorés de sa confiance, ils avaient été non-seulement les objets, mais les instruments, les habiles régulateurs de son action réparatrice et bienfaisante. Fallait-il en désespérer, abandonner une œuvre qui affermissait et perfectionnait les ressorts de l'ordre social? Pourquoi abandonner un homme capable de si grandes choses à la violence de ses passions ou aux fausses lueurs de sa politique? Pourquoi ne pas défendre contre lui-même ce qui pouvait rester d'institutions libérales et ce qui présentait l'espoir d'en recouvrer de plus importantes et de plus fondamentales?

Un silence morne, mais universel et par cela même éloquent, répondit à cette exécution nocturne. Ce palais des Tuileries retentissant d'éloges perpétuels pour tous les actes militaires ou civils de Bonaparte; ces diverses tribunes qui n'avaient plus de voix que pour le célébrer; ces spectacles où sa présence excitait des transports qu'il n'avait pas besoin de commander; ces journaux qui se relevaient, par une admiration sincère et motivée, des gênes qu'on leur imposait; enfin ces lyres de poëtes qui résonnaient autant pour ses bienfaits que pour ses exploits, tout resta muet et glacé. La leçon fut sévère, mais plus comprise.

L'histoire aime à mentionner deux protestations formelles.

Bonaparte se sentait attiré vers le talent de M. de Chateaubriand et ambitionnait cette illustre conquête. L'auteur, de son côté, était ébloui du grand homme; son cœur tenait encore, mais sans espoir pour la cause des vaincus. Fontanes, protégé de l'un et ami passionné de l'autre, établit entre eux un commencement d'intelligence. Chateaubriand fut mis à l'essai. Nommé secrétaire de l'ambassade de Rome sous le cardinal Fesch, oncle du premier consul, l'auteur du *Génie du Christianisme* fut l'objet d'un em-

pressement universel, tandis que l'ambassadeur était réduit aux tributs de l'étiquette. Celui-ci laissa percer sa jalousie, et l'auteur était prompt à manifester sa fierté. Ils se séparèrent, et le dernier fut nommé ministre plénipotentaire près du canton du Valais en Suisse en attendant des emplois plus dignes de son nom. Le meurtre du duc d'Enghien le pénétra d'horreur, et il n'hésita point à envoyer sa démission. Bonaparte éprouva le regret d'une conquête perdue.

Fontanes eut à son tour l'occasion de manifester le même sentiment. Comme président du Corps législatif, seul dans ce corps muet, il répondait aux messages du gouvernement. Peu d'hommes depuis Pline le jeune eurent mieux le talent de donner à la louange l'expression de la force et de la délicatesse. Malheureusement ces louanges étaient trop répétées, chacun des messages du gouvernement obtenait de lui ce genre de tribut. Un conseiller d'état fut chargé de la mission difficile de notifier le procès et l'exécution du duc d'Enghien et de le glisser entre deux projets de loi. Le président, digne interprète de ce corps et de la nation, s'expliqua en termes assez chaleureux sur les deux projets et se tut sur le reste. Le premier consul, vivement irrité de ce silence, craignait pourtant de manifester

sa colère et de perdre un utile ami de sa gloire. Il imagina ou quelqu'un imagina pour lui de réparer l'effet de ce silence en ajoutant dans le Moniteur quelques mots d'une approbation assez vague pour l'acte terrible qui n'avait pas été mentionné. Ce fut au tour de Fontanes de s'irriter plus noblement; il désavoua formellement, dans une lettre au Moniteur, les mots d'une approbation qui lui avaient été prêtés.

CHAPITRE XXVI.

FIN DU PROCÈS DE MOREAU.

SOMMAIRE.

Effet fâcheux et faux bruits qui résultent de la terreur momentanée établie en France. — Pichegru au Temple. — Proposition qui lui est faite d'être gouverneur de la Guyane.— Elle est acceptée.— La mort du duc d'Enghien rompt cette négociation. — Pichegru s'étrangle.—L'opinion, ulcérée contre le premier consul, lui impute un crime dont l'histoire le justifie. — Ce grand procès est interrompu par la proclamation de l'empire.—Le Tribunat, qui va être supprimé, prend l'initiative de cette proposition, que le Sénat agrée avec empressement. — Un acte politique si important est reçu avec humeur. — Diverses métamorphoses qui suivent ce changement. — Joséphine couronnée impératrice. — Fonctions insignifiantes d'un grand électeur, d'un connétable.— Archichancelier Cambacérès. — Architrésorier Lebrun. — Quelques vues sur la cour nouvelle qui se forme. — L'instruction du complot de Georges se continue. — Intérêt général pour Moreau. — Effet produit par sa noble apologie. — L'empereur presse sa condamnation à mort en promettant de lui faire grâce. — Mot sublime de l'un des juges. — La condamnation à mort n'est point obtenue, mais le tribunal lui inflige deux années de prison. — Il est ruiné par les frais de la procédure. — L'empereur substitue un exil en Amérique aux deux années de prison. — Quelques beaux mouvements des autres accusés dans le débat public. — Georges Cadoudal et dix-neuf de ses complices sont condamnés à mort. — L'empereur fait grâce aux deux Polignac et au marquis de Rivière de la peine capitale et à cinq de leurs compagnons. — Ces actes de clémence calment un peu l'irritation générale.

(1804.)

Tout devient ténèbre dans un État libre lors-

que la presse y est violemment comprimée ou quand on lui laisse un faux jour. Le besoin de discuter, excité surabondamment quand elle multiplie ses organes et ses échos, ne s'arrête pas et redouble d'efforts sous les bâillons qu'on lui oppose. Quand la terreur est complète, ainsi que nous l'avons vu dans d'exécrables jours, tout se tait, mais tout frémit; la terre tremble et le volcan éclatera. Quand la terreur ne fait que de naître, on interroge avec avidité, on discute avec mystère, on invente sans scrupule. Les faits les plus hasardés prennent consistance dans les esprits, et trop souvent pénètrent dans l'histoire. Un peuple de fantômes obsède l'imagination des gouvernés et des gouvernants. Si l'autorité veut cacher un crime, on lui en prête cent.

Telle était notre situation dans le fatal dénoûment de ce grand consulat. La nuit du donjon de Vincennes faisait supposer de secrètes horreurs dans la prison du Temple. On parlait d'enlèvements mystérieux, de divers genres de tortures qu'on faisait subir aux accusés dans leurs dépositions, de bruits souterrains et sinistres qu'entendaient les voisins de cette prison (1).

(1) Tout était faux ou exagéré dans ces rumeurs; mais voilà pour les gouvernements les profits du mystère et de la

La vérité est qu'elle retentissait le plus souvent des chants rustiques, fiers, belliqueux, et même des chants d'église, par lesquels les Bretons bravaient l'ennui de la captivité et l'attente du supplice. Georges Cadoudal leur prêtait son âme à tous. Il ennoblissait à leurs yeux leur triste profession par sa figure ouverte et martiale, et par son courage indomptable qui redoublait à l'approche de l'échafaud. Il rappelait

terreur. Rien en effet ne fut plus répandu ni plus accrédité que ce bruit de torture et d'une espèce de question renouvelée pour les accusés. C'était une insigne calomnie contre des magistrats qui ne pouvaient se souiller de telles horreurs. Eh bien! cette accusation trouva crédit auprès de quelques bons esprits qui ne l'auraient jamais admise dans d'autres circonstances. Un ou deux ans après on donna la belle tragédie des *Templiers*, de Raynouard. On sait quel grand succès elle obtint; il fut encore favorisé par un certain esprit de parti; on applaudit à plusieurs reprises et avec une affectation évidente ce vers :

La torture interroge, et la douleur répond;

et sur les bancs du parterre on entendait rouler ce mot : Le Temple! le Temple!

Jamais on n'a spécifié les accusés qui avaient subi cette sorte de question ; la procédure publique en aurait fait justice. Il faut remarquer d'ailleurs que les seules accusations importantes furent faites très-spontanément par les accusés Querrelle et Bouvet de Lozier, qui tous deux firent appeler le directeur de la police Réal.

les héros de la première Vendée; et peut-être que s'il eût paru dans leurs rangs, que s'il eût obtenu le titre de généralissime, que les nobles du Poitou avaient donné par politique au brave et simple Cathelineau, il leur eût procuré une meilleure fortune. C'était un roi dans la prison. Il animait leurs jeux dans une cour spacieuse, signalait son adresse, et ne manquait pas la balle qui lui était renvoyée. C'étaient surtout ses juges qu'il étonnait par la fermeté et j'ajouterai même par la noblesse de ses réponses; il se livrait et ne compromettait personne. Loin d'imiter la bassesse de ceux de ses compagnons qui, par esprit de parti et par une rancune de vieux royaliste, avaient dénoncé Moreau, il ne lui échappait pas un mot qui fût à la charge du général républicain. Pichegru avait un autre genre de fermeté. Les traits du vainqueur reluisaient dans l'illustre prisonnier. Par des reproches amers, par des sarcasmes militaires, il bravait celui qui disposait de son sort. « C'est par mon sang, disait-il, qu'il s'acquittera des leçons que je lui ai données à Brienne. » Il oubliait qu'auparavant l'instituteur avait conspiré contre l'élève. Le nom de Bonaparte lui revenait sans cesse à la bouche. L'inimitié que celui-ci avait conçue remontait,

disait-il, à la journée du 13 vendémiaire, où Bonaparte, se déclarant pour la Convention, avait foudroyé les sections révoltées, tandis que lui, Pichegru, avait résolu de leur prêter son appui. Ce fait semblerait annoncer que ce général avait toujours été au fond du cœur un royaliste plus ou moins modéré.

Cependant Bonaparte, en apprenant l'arrestation de Pichegru, avait été ému d'abord d'un sentiment généreux. Il aurait voulu lui faire grâce et couvrir tous ses délits présents et antérieurs par un acte magnanime qui eût mis le sceau à sa gloire. Il avait chargé le directeur de la police, Réal, de lui faire une ouverture que Pichegru avait saisie avidement. « Je dois supposer, avait-il dit à Réal, que Pichegru, déporté à la Guyane, a considéré cette colonie sous un point de vue politique et militaire, elle est complétement inutile pour la France. Si j'en nommais Pichegru gouverneur, en lui fournissant les moyens d'en faire une colonie utile et prospère, ne serait-ce pas là une noble vengeance? » Oui, sublime en effet, et en même temps la plus belle manière de monter au trône, objet de ses impatients désirs. Ce souvenir reconnaissant de quelques leçons de mathématiques qui, peut-être, furent

le premier éclair de son génie stratégique, aurait paru un mouvement admirable de gratitude, d'exagération, que les grands cœurs seuls conçoivent. Ce pardon aurait été nécessairement suivi de plusieurs autres. Moreau eût été reconquis à la France et à ses armées; et avant d'être salué du titre d'empereur, Bonaparte l'eût été d'un titre plus beau, celui de magnanime. Mais tout fut rompu, le sang du duc d'Enghien était versé. Après ce meurtre, Pichegru, dont le mâle cœur s'était ouvert avec attendrissement à la proposition qui lui avait été transmise par Réal, cessa d'espérer, cessa de croire à des sentiments généreux, et bientôt après cessa de vivre.....

Pichegru, qui n'avait point démenti le calme habituel de son esprit, dîna copieusement suivant son usage, prononça d'un air serein quelques paroles insignifiantes, puis se retira dans sa chambre et selon toute apparence lut un discours de Sénèque, car on trouva sur sa table un volume d'un ouvrage de ce philosophe, et l'on sait combien cet interprète éloquent de la philosophie stoïcienne se complaît à exalter le suicide quand les grandes âmes y sont portées par un noble motif. Comment se passa la nuit? Je laisse parler le *Moniteur*. Voici la déposition qu'on y lit :

« Le citoyen Sivot, gendarme d'élite, a dit : » Que, cejourd'hui, vers trois heures du ma» tin, étant en faction, tour du Temple, près » de la chambre de l'ex-général Pichegru, il » avait entendu tousser plusieurs fois dans ladite » chambre et cracher ; qu'il avait cru s'aperce» voir, à la manière de tousser et de cracher, » que la personne était affectée d'oppression ; » mais que n'ayant plus rien entendu, il avait » pensé qu'il n'y avait pas de nécessité de ré» veiller pour prévenir ; et a signé. »

« Le citoyen Lapointe, gendarme d'élite, a » dit : Qu'il était de planton à la tour du Temple » depuis hier midi jusqu'à cejourd'hui pareille » heure ; qu'ayant dormi depuis minuit jusqu'à » quatre heures du matin, il n'avait rien en» tendu ; et a signé. »

« Le citoyen Fauconnier, concierge de la tour » du Temple, a dit : Que ce matin, à sept heures » et demie, le citoyen Soxpon, gardien de ser» vice auprès de Pichegru, était venu l'avertir » qu'il venait d'allumer du feu dans la chambre » dudit Pichegru, et qu'il était étonné de ne » l'avoir ni entendu ni vu remuer ; qu'aussitôt » il s'était rendu auprès du citoyen Ponsard, » colonel de gendarmerie, et lui avait rendu » compte de ce qu'on venait de lui dire ; qu'ils

» avaient été ensemble prévenir le citoyen Thu-
» riot, juge chargé de l'instruction, qui leur
» avait répondu qu'il n'y avait pas une minute à
» perdre, qu'il fallait envoyer chercher un offi-
» cier de santé et instruire les personnes qui
» devaient l'être, ce à quoi il s'était conformé;
» et a signé. »

« Le citoyen Papon, porte-clefs de la maison
» de justice du Temple, a dit : Que ce matin,
» à sept heures, il est entré dans la chambre
» occupée par l'ex-général Pichegru, pour y
» allumer du feu; que ne l'entendant et ne le
» voyant remuer, et craignant qu'il ne fût ar-
» rivé quelque accident, il a été sur-le-champ
» prévenir le citoyen Fauconnier. A ajouté,
» que la clef de la chambre de Pichegru avait
» été emportée par lui hier à dix heures du
» soir, après lui avoir servi à souper, et qu'elle
» était restée dans sa poche jusqu'au moment
» où, ce matin, vers les sept heures, il avait
» été allumer du feu dans sa chambre; et a
» signé. »

On juge avec quelle horreur les prisonniers du Temple apprirent la nouvelle de cet étranglement; des cœurs ulcérés par la haine et obsédés de crainte se refusèrent à y voir un suicide. Une partie du public partagea ces impressions;

et surtout parmi les hommes chez qui la vengeance n'avait pu être bannie par l'admiration la plus légitime ou même par des bienfaits récents. On cherchait ce qui avait pu déterminer Pichegru à un suicide. Suivant les royalistes, son apparition sur le banc des accusés aurait été son jour de triomphe. « Quelle plus belle occasion pour lui, disaient-ils, d'exprimer ses sentiments royalistes au moment où la république tombait sous les coups de l'usurpateur, où le prix des crimes de la révolution et celui de ses victoires allait être envahi par un général en face de ceux dont les succès militaires avaient précédé ou égalé les siens! Ne pouvait-il faire entendre une protestation énergique en faveur des héritiers légitimes de la couronne? A quel titre préférer aux fils de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Henri IV, un homme qui ne s'était consolé de n'avoir pu verser le sang de Louis XVI qu'en répandant celui du duc d'Enghien? » Ces discours emportés n'étaient pas ceux qui obtenaient le plus l'assentiment du public, car la cause des Bourbons ne comptait alors, à Paris, que des partisans isolés, et la conspiration actuelle n'était pas de nature à ranimer l'attachement pour ceux des princes qui l'avaient conçue en témoignant le désir d'y prendre part.

Sans l'accusation trop directe et en apparence vindicative ou jalouse portée contre Moreau, et surtout sans la mort du duc d'Enghien, le suicide de Pichegru eût été plus facilement admis. En effet, ce général ne se sentait pas appuyé par l'intérêt du public comme l'était Moreau ; sa correspondance avec le prince de Condé avait été jugée coupable, et le sanglant échec que nos troupes avaient reçu près de Manheim en paraissait un fâcheux résultat. Pichegru avait à comparaître, non au milieu des compagnons de ses victoires, mais au milieu de ces bandes détestées qui avaient couronné une longue carrière de brigandages et de meurtres par l'explosion de la machine infernale.

Un jour où il assistait, à Chaillot, à une assemblée des conjurés, il avait énergiquement repoussé des propositions qui lui avaient paru révoltantes. « Et pourtant, lui avait dit l'un » d'eux, vous êtes des nôtres. — Non, avait » répondu le vainqueur de la Hollande en re» levant fièrement la tête; je suis chez vous, » mais non pas avec vous! » Les hommes qui bravent le mieux la mort sur le champ de bataille ne sont pas toujours ceux qui l'affrontent le mieux en marchant à l'échafaud; c'est l'ignominie substituée à la gloire. Avec quel trans-

port de rage le fougueux duc de Biron n'avait-il pas repoussé les hideux accessoires du supplice! La multitude, soit de son propre mouvement, soit par les ordres de la police, n'aurait-elle pas pu poursuivre Pichegru sur la fatale charrette du cri de : « Meure le traître! » On concevait pourtant que Pichegru, devant le tribunal, aurait pu, par la noblesse de ses réponses et l'amertume de ses reproches, se relever à une certaine hauteur. Mais il n'était pas doué, comme Bonaparte, de cette espèce de génie dramatique qui amène les grands effets. Ces formes de jugements, ces dépositions de chouans, parlant de lui comme de l'un de leurs chefs ou de leurs compagnons, tout l'aurait déconcerté. Le suicide s'explique donc naturellement. Et comment accuser Bonaparte d'un crime inutile et qui eût laissé sa vengeance incomplète, puisqu'il eût sauvé à son ennemi la honte du supplice? Si Bonaparte, avec une précipitation cruelle, avait fait tuer le duc d'Enghien, un motif politique s'était uni à la passion dont il était transporté. Il pouvait craindre en lui, sinon un compétiteur actuel pour le trône, du moins un chef valeureux et chéri du parti royaliste, dont les prétentions devenaient plus plausibles à l'aspect du trône relevé. Mais dans Pichegru,

rien n'alarmait son ambition; et ce n'était pas sur ce général, éloigné depuis plusieurs années, séparé d'une armée dont il avait fait la gloire, que se portaient les sentiments hostiles, vindicatifs ou jaloux de Bonaparte. La condamnation de Pichegru était certaine, celle de Moreau ne l'était pas; et son absolution devenait un triomphe qui en aurait fait un rival plus redoutable que jamais. Si Bonaparte avait conçu la pensée d'un crime oriental ou russe, pourquoi ses coups auraient-ils porté sur le général qu'il avait cessé de craindre?

Ces considérations morales et politiques me dispensent d'entrer dans l'examen des objections physiologiques qui s'élevèrent contre ce genre de suicide. Elles ne parurent pas sérieuses aux hommes de l'art; plusieurs exemples survenus depuis ont paru suffisamment y répondre.

Un de ces événements historiques qui font époque dans les annales des peuples, vient se placer en épisode et presque en intermède dans ce drame lugubre. C'est la république, ou plutôt l'ombre menteuse qui la représentait, transformée en empire. Une métamorphose si facile, et qui ne demandait qu'un *je le veux* du nouvel empereur, frappa peu des esprits habitués à l'entendre. Bonaparte avait proféré ce *je le veux*,

mais la nécessité à défaut de l'opinion publique semblait le prononcer avec lui. Sa situation était violente, celle du pays l'était également. Toutes les ambitions, tous les intérêts s'étaient incorporés avec les siens. Pas une institution qui eût conservé un souffle d'indépendance, qui vécût de sa vie propre. Il arrivait à la fin d'une administration aussi forte que sage et merveilleuse, et son œuvre paraissait à peu près complète. Il entrait dans les voies de la tyrannie, mais il n'avait fait avant la fatale conspiration qu'un ou deux actes qui en eussent le caractère. Tout le reste semblait émané du génie de Trajan et même de Trajan agrandi. Si le présent inspirait de vives alarmes, un passé si glorieux s'élevait pour ranimer la confiance. L'amour n'existait plus, l'admiration durait encore. La guerre renaissait dans toute son horreur, l'Angleterre possédait et déjà mettait en usage tous les moyens de la rendre continentale, et surtout de la rendre odieuse. La haine nationale entre les deux peuples semblait avoir repris autant de force et de furie que sous les Lancastre. Mais les temps étaient changés, l'Angleterre ne pouvait plus menacer Paris, et l'armement de Boulogne menaçait Londres d'une catastrophe épouvantable. Chacun suivait des yeux cette expédi-

tion vengeresse. Les imaginations ardentes se complaisaient à voir les trésors de Londres et ceux des cités manufacturières transportés dans nos ports, étalés sur nos places publiques, et ces magnifiques trophées, ajoutés à des trophées non moins glorieux, mais d'une valeur imaginaire ou nulle. Le sort refuserait-il au plus grand homme de guerre et à la plus valeureuse armée qui eût paru sur le globe, ce qu'il put accorder à Guillaume le Conquérant et à sa troupe d'aventuriers?

L'ivresse de la liberté était dissipée, celle de la gloire était dans toute son effervescence. L'âme de Bonaparte s'était infiltrée dans celle de ses soldats. Il leur tardait que l'Europe entière renouvelât sa coalition contre nous. Tous nos guerriers ne rèvaient plus qu'à conquérir de vastes domaines, des duchés, des principautés et même des couronnes en Allemagnes, en Italie et peut-être en Angleterre, si les vents le permettaient.

Voilà ce qui contrebalançait les impressions fâcheuses produites par la violence des derniers actes du premier consul et la permanence de son autorité absolue, sanctionnée par le régime de l'empire. J'entendais dire quelquefois : « Oui, » nous avons cessé d'être un peuple libre ; mais

» nous sommes plus que jamais le premier peu» ple du monde. » C'était là un sophisme dicté par la fatigue et par l'esprit de servitude. Gardez ou conquérez votre liberté, si vous voulez être grands. Ce n'est pas l'étendue de l'empire qui élève un peuple; voyez les Russes.

Quant à ceux dont la fortune était attachée de près à celle du grand homme, ils voyaient leur salut compromis avec le sien; leurs travaux les plus actifs, les plus judicieux, auraient été bientôt jugés et condamnés comme des actes d'oppression; sa grandeur était leur abri et pour chacun d'eux un nouveau point d'ascension. Bonaparte faisait jouer à la fois tous les ressorts de séduction. Les deux consuls Cambacérès et Lebrun n'étaient plus les collègues parasites d'un homme au nom de qui et par qui tout se faisait; ils allaient être amplement dédommagés par le titre de prince, surchargés d'honneur et dotés d'émoluments magnifiques. La docilité des sénateurs allait être payée par des sénatoreries qui ressemblaient un peu à ces bénéfices de la première race qui devinrent des fiefs si puissants sous la seconde et la troisième. Quelle jubilation, quel orgueil, quelle ivresse répandus dans la famille impériale! Il faudrait d'abord se contenter du titre d'altesse en attendant celui de majesté. Madame Bona-

parte, si humble dans ses désirs et qui se serait contentée auparavant du titre de dame d'honneur de la reine de France, dont son époux aurait été le connétable, était honorée, encensée sous le titre d'impératrice, et les plus beaux diamants de Golconde et du Brésil orneraient sa couronne.

Tous les rêves qui avaient flotté d'une manière un peu vague et vaporeuse dans l'esprit de ces personnages devenus éminents par leur position nouvelle, allaient prendre la réalité la plus étourdissante dès que les trompettes sonneraient d'un bout de l'Europe à l'autre la troisième coalition des puissances continentales et bientôt après leurs éclatantes défaites. Nos généraux les plus illustres recevaient avec enthousiasme ce beau titre de maréchal porté par les Turenne, les Luxembourg, les Catinat et les Maurice de Saxe, qui reconnaîtraient en eux de dignes successeurs. On fouillerait dans les nobiliaires de France et d'Allemagne pour y trouver des titres qui satisferaient à la vanité, aux exigences de tant d'hommes si ardemment enivrés d'ambition. Déjà chacun rêvait à son blason, à ses armoiries, sans souvenir de la nuit du 4 août 1789, ni des bannissements et des proscriptions que la Convention avait prononcés contre les nobles. Plusieurs des républicains et même des Monta-

gnards qui avaient proclamé ces décrets fulminants se croyaient modérés en se contentant du titre de comte. La gloire du maître rayonnait sur tous ces courtisans. Le cœur de maint philosophe de 1789, et de maint Brutus de 1793, s'épanouissait à la vue d'un costume couvert d'or, d'une élégante broderie et de riches dentelles. Jugez à quel point les femmes étaient transportées de voir ainsi parés leurs époux et de porter des robes de cour semblables à celles qui avaient fait briller les charmes des belles Montbazon ou des fières Montespan !

Napoléon perdait de sa grandeur et nous rendait bien petits. Malgré les soins et les conseils de Talma, son costume d'empereur n'avait pour personne le prestige de sa redingote grise, et la postérité l'a dépouillé de l'un pour le revêtir fidèlement de l'autre, qui lui paraît mieux convenir au grand homme. On avait en général la bonne foi de se sentir travesti et même empesé sous un nouvel habit de cour. Mais il est difficile d'imaginer à quel point certains personnages en étaient bouffis. On en riait, et l'excès de leur ridicule allégeait un peu le nôtre. Voilà ce qui rendait si plaisant le grave Cambacérès. Il serait trop inofficieux de lui donner des acolytes dont l'histoire ne réclame pas les noms.

Rien n'est plus difficile que d'improviser des courtisans, sinon pour l'esprit de soumission et de flatterie, du moins pour l'élégance des mœurs, des manières et du langage. C'était un apprentissage pour de vieux généraux, vieux du moins par le nombre de leurs exploits et de leurs cicatrices; leur langage avait de l'âpreté et fourmillait d'expressions militaires, qui résonnaient mieux dans une nuit de bivouac que dans les salons de Louis XIV; pour eux du moins l'uniforme tenait lieu d'un costume guindé qui allait mal à leur taille, mais tous respiraient la contrainte et l'ennui sous l'étiquette qui courbait leur noble front. Plusieurs, tels que Lannes, demeurèrent républicains par leurs manières, ne pouvant plus l'être dans la franchise de leurs opinions (1).

(1) Nombre de généraux n'avaient pas attendu l'éclat de leurs services, de leur gloire et de leur fortune, pour se marier. Quelle que soit l'aptitude des femmes à s'élever dans leur maintien, et à prendre des grâces nouvelles avec un rôle nouveau, plusieurs de ces dames modifiaient peu leurs premières habitudes. On citait surtout l'épouse du maréchal Lefebvre, de cet indomptable guerrier à qui Bonaparte devait tant. C'était une personne dont la mâle beauté conservait encore de l'éclat et de la fraîcheur, bonne, bienfaisante, incapable de feindre, mais qui n'avait fait nuls progrès dans l'élégance et la correction du langage. On riait beaucoup à la cour de ses saillies grivoises; mais c'était une cruelle im-

Que de puérilités pour des hommes de 1789 ! Mais descendons au fond de nos cœurs, et nous

portunité pour l'impératrice et pour son auguste époux. Sa franchise et celle du maréchal Lefebvre présentaient pourtant un certain caractère philosophique. On en jugera par l'anecdote suivante. Un de mes amis était voisin de campagne du maréchal Lefebvre, qui habitait un magnifique château ; il fut invité à dîner ; le repas l'amusa et l'intéressa vivement par une foule d'anecdotes que les deux époux lui racontèrent sur les campagnes dont ils avaient fidèlement partagé les fatigues. C'étaient des traits d'une bonté exquise envers les familles des princes allemands forcés d'abandonner le palais ducal. Tout était raconté avec une naïveté et une originalité militaire que l'histoire ne peut ni copier ni indiquer. A la fin du dîner, madame la maréchale prit gaiement mon ami par le bras et lui dit : Je vais vous faire voir quelque chose de curieux. Après l'avoir conduit dans un appartement magnifique, elle ouvrit deux armoires. Dans l'une étaient tous les uniformes que son mari avait portés, depuis celui de grenadier des gardes françaises jusqu'à celui de maréchal de l'empire. Dans la seconde, qui suivait la même gradation, on voyait toutes les robes que madame la maréchale avait portées dans les diverses phases de sa fortune, à commencer par celle de vivandière ou de blanchisseuse. Eh bien ! cette simplicité, ce souvenir fidèle d'une si humble fortune ne vous paraît-il pas mériter la plus sincère approbation du sage ? et j'y vois de plus un hommage délicat rendu aux vertus militaires de son époux.

A mesure que des hommes et des femmes plus ou moins versés dans les usages et les élégances de l'ancienne cour devenaient chambellans ou dames d'honneur, la gêne fut beaucoup plus grande pour ceux qui sentaient le ridicule

serons effrayés de la mobilité de notre caractère et de nos opinions. Tout ce que nous avions rejeté avec un dédain philosophique reluisait plus

d'en être les maladroits copistes. On peut prescrire la concorde, mais non l'aménité, la grâce, la délicatesse. Plusieurs généraux trouvèrent d'agréables institutrices dans des demoiselles nées de familles distinguées et opulentes que l'empereur, par une extension assez despotique de son autorité, leur avait données en mariage. La cour surtout parut changer de face lorsque le brillant comte de Narbonne vint tout charmer par ses grâces pleines de noblesse et par ses reparties spirituelles où le bon sens étincelait. Je n'en citerai que trois sur un grand nombre qui s'offrent à ma mémoire. L'empereur lui dit un jour : « Eh bien ! monsieur de Narbonne, on dit que madame votre mère ne m'aime pas ? » — Sire, répondit-il, je conviens qu'elle en est restée pour » vous à l'admiration. »

Il revenait un jour d'une ambassade à Vienne : « Que » dit-on de moi, lui dit l'empereur, dans ce pays-là ? — » Sire, répondit-il, les uns disent que vous êtes un dieu, » les autres que vous êtes un diable ; mais personne ne parle » de vous comme d'un simple mortel. » Napoléon, brouillé avec le pape et le tenant captif à Fontainebleau, s'irritait de sa résistance sur certains points canoniques. « Il faut en finir, » disait-il à M. de Narbonne ; le pape me forcera d'établir la » religion protestante dans mes états. — Sire, reprit M. de » Narbonne, nous n'avons pas un assez bon fonds de religion » pour en faire deux. »

Je ne croirais pas indigne de l'histoire de signaler par d'autres faits privés et familiers le contraste que représentaient les mœurs anciennes et les mœurs nouvelles mises en présence dans une cour sévère ; mais les événements prennent

ou moins à nos yeux. C'est ainsi qu'on éblouit le vulgaire, disaient des disciples de Jean-Jacques Rousseau, peu fidèles aux leçons de cet âpre solitaire. D'un mépris exagéré pour tout ce que nous appelions hochets de la vanité, nous passions à leur secrète convoitise. Ce qu'il y avait de pis, c'est que nos sentiments perdaient beaucoup de leur noblesse dans un temps ou nous ne rêvions que de gloire. Oh ! que les souvenirs de 1789, quoique troublés par tant d'orages et tant de fatales imprudences, offrent maintenant de pureté à mes yeux! Parmi tous ceux qu'enflammait un nouvel et saint enthousiasme, celui de la liberté, il y avait alors émulation de dévouement au bien de la patrie, au bien de l'humanité; on courait au-devant des sacrifices. Le plus beau titre de noblesse était le désintéressement. On sortait d'une époque où la philosophie s'était prostituée à parler le langage de l'intérêt personnel : eh bien, c'est ce que dans la pratique on avait le plus en mépris, en horreur. Je suis persuadé que si Helvétius, apôtre de cette doctrine, eût vécu en 1789, il eût avec joie jeté de magnifiques dons sur l'hôtel de la patrie. L'égalité avait alors

non-seulement trop de gravité, mais une teinte trop sombre pour ne pas me forcer à la sobriété sur ce chapitre.

tout au moins le charme d'un moment. Soulager les maux du peuple, faire cesser des oppressions d'une ancienne ou d'une nouvelle date, était le doux besoin des cœurs. Commencer un nouvel âge pour le genre humain, se rendre ainsi les instituteurs de toutes les nations, c'était l'orgueil collectif dont chacun était animé. Que dirai-je? 1789, c'était la jeunesse des âmes, oui, la jeunesse dans sa fraîcheur, dans l'ardeur de ses espérances, dans sa douce crédulité, dans sa plus pure exaltation. Oh! que nous avions vieilli en quinze ans de discordes, de crimes, de guerres et de victoires! Maintenant l'intérêt personnel pouvait parler haut, parce qu'il était embelli par la gloire. On s'était guéri d'illusions dangereuses, mais on avait perdu avec elles l'énergie et l'ardeur des sentiments qui les avaient inspirées. Nous descendions quand nous croyions monter; nous conservions, il est vrai, plus que l'activité ordinaire à l'âge mûr; mais nos sentiments attristés, décolorés, nous faisaient anticiper la vieillesse.

On juge d'après ce tableau que je dois peu m'arrêter sur le drame insignifiant qui fut joué pour amener et solenniser cette transformation de la république en empire. On était pressé; on ne se piqua point de faire des frais d'invention

pour un dénouement si prévu. Tout fut fidèlement calqué sur ce qui s'était passé pour le consulat à vie. La paix en avait été l'heureuse occasion ; seulement le premier consul eut grand soin de s'abstenir de ces formules de désintéressement et de modestie civiques qui avaient trompé jusqu'au docile sénat et l'avaient laissé en arrière pour la grande récompense. Il acceptait tout sans tergiverser et même avec les formes sèches et brusques qui résultaient d'une conscience agitée. La guerre renaissante fut le prétexte de ce nouvel acte politique. La reconnaissance décorait l'offre du consulat à vie; les dangers du premier consul étaient le motif allégué pour l'empire, comme si un titre plus pompeux et qui signifiait plus directement l'autorité absolue était de nature à le mettre à couvert de tous les attentats conçus par des républicains et des royalistes. Sous le consulat à vie, l'opinion était flottante, indécise; et comme elle n'avait point provoqué cette mesure, elle l'acceptait d'un côté sans la bénir et de l'autre sans en murmurer hautement. Il n'en fut pas ainsi pour le passage à l'empire. Cet événement politique était trop lié avec le procès de Moreau et la mort du duc d'Enghien pour n'en pas subir toute la défaveur.

Je viens d'énumérer tous les intérêts qui se rattachaient à la cause, à la personne de Napoléon. Eh bien, on put voir dans cette grave circonstance que beaucoup d'intérêts ralliés ne forment pas cette grande puissance qu'on appelle l'opinion publique; le sentiment moral en est le mobile le plus direct et le plus animé.

On vit sans surprise, mais avec tristesse et mépris, le Tribunat prendre encore une fois l'initiative pour provoquer la permanence du pouvoir absolu. Il n'était pas un seul membre de ce corps qui ne sût combien cette institution, quoique extrêmement assouplie, inspirait d'ombrage à l'empereur. Chacun comprenait aussi qu'elle était inconciliable avec l'empire. « Il n'y » a ici d'autre tribun du peuple que moi, » disait Bonaparte, à l'exemple des Césars de Rome Ces considérations n'empêchèrent pas le tribun Curée de provoquer le Sénat, investi de tous les pouvoirs extraordinaires, à créer pour Napoléon le titre d'empereur. Quant à l'extension de son pouvoir, il n'y avait plus moyen de rien imaginer. Le Tribunat fut à peu près unanime pour prendre cette résolution, qui était pour ce corps un véritable suicide. On ne pouvait reproduire plus exactement le mot : *Ave, Cæsar; morituri te salutant.* On compta pourtant quelques

votes d'opposition. Un seul discours fut remarquable par son énergie et sa franchise austère; ce fut le tribun Carnot (1) qui le prononça. Les tribuns éprouvèrent une sorte de tressaillement civique quand il fit entendre ces mots : «Est-ce » qu'on ne nous a présenté la liberté que comme » une illusion faite pour tromper perpétuelle- » ment nos yeux? » L'intérêt de courtisans chez les uns, et chez le plus grand nombre, sans doute, la crainte de nouveaux orages l'emportèrent. La résolution fut adoptée à une grande majorité et portée au Sénat, qui ne crut pouvoir trop signaler son empressement à proclamer Napoléon empereur et à perpétuer ce pouvoir dans sa famille, suivant les lois de l'hérédité.

(1) L'ex-directeur, l'ex-membre du comité de salut public, Carnot inscrivit un vote négatif sur les registres publics pour l'empire, et il y ajouta ces mots un peu fastueux : *Je signe ma proscription*. L'empereur en fut très-vivement blessé. Le poëte Lebrun satisfit au ressentiment du nouveau monarque. Il avait à se faire pardonner la jolie épigramme sur le mot *sujet* que j'ai rapportée. Voici comment il traduisit en vers le vote de Carnot :

Vous dites oui, moi je dis non ;
Messieurs, je ne suis pas des vôtres;
Je signe ma proscription :
Parbleu, j'en ai signé bien d'autres.

L'empereur fut si charmé de ce quatrain, qu'il accorda à l'auteur une pension de quatre mille francs.

Cependant ce même corps ne tarda pas, dans son aveugle docilité, à prononcer deux exceptions à la ligne héréditaire contre deux frères de l'empereur, coupables l'un et l'autre d'avoir contracté un mariage bourgeois : c'étaient Lucien et Jérôme. J'ai déjà dit que le dernier expia ce tort par un divorce, et fut par là jugé digne des honneurs de la royauté. Quant à Lucien, qui lui-même était membre du Sénat, on ne jugea point à propos de procéder à une enquête pour connaître les griefs de l'empereur contre celui qui avait si puissamment contribué à sa prodigieuse élévation. Il y en avait un qui commençait à être connu du public; le voici. L'infant de Parme, que nous avons vu couronné roi d'Etrurie, des mains de son puissant suzerain, le premier consul de la république française, avait peu joui de sa grandeur vassale. Ce prince était d'une santé déplorable. Après dix-huit mois de langueur, il tomba malade, et l'héritage des Médicis fut laissé à sa veuve; mais le premier consul avait la secrète pensée de lui donner pour époux un prince de sa famille. Elle avait intéressé Bonaparte par les dons de l'esprit qui manquaient à l'infant de Parme ou qu'il ne savait point manifester; et puis elle avait su mêler quelque enthousiasme à son admiration

pour le grand homme; mais c'était la politique qui rendait cette alliance plus précieuse aux yeux de Bonaparte, prêt à devenir l'empereur Napoléon. Cette princesse était du sang des Bourbons, et il contractait ainsi une alliance avec l'auguste famille. Il est à regretter que sa politique ne pût être satisfaite sur ce point, car peut-être il aurait épargné le sang du duc d'Enghien. Quoi qu'il en soit, la proposition n'agréa point à son frère Lucien, préoccupé de la passion la plus vive pour une femme éminemment douée de tous les avantages extérieurs qui manquaient à l'auguste veuve, et qui la surpassait pour les dons de l'esprit. Bonaparte ne mit plus de borne à son ressentiment, et fit taire la reconnaissance aussi bien que l'amitié fraternelle. La disgrâce ne s'arrêta point là, et fut comblée par un exil qui dura dix ans, et ne cessa qu'au moment où le généreux exilé rentra en France pour venir au secours de son frère, qui venait de remonter pour cent jours sur un trône chancelant.

En revanche, les deux autres frères, Joseph et Louis, furent élevés à de nouveaux honneurs, pour leur faire prendre patience sur ceux de la royauté. Joseph reçut ce titre de grand électeur, que Sieyès avait forgé pour désigner une espèce

de royauté constitutionnelle qu'il avait convoitée et que son ambitieux collègue avait rejetée avec un superbe dédain. Ni l'empereur ni le Sénat ne cherchèrent à donner une ombre de réalité à ce titre imposant dès que Joseph en fut revêtu. Plus ridiculement encore, Louis Bonaparte, le plus modeste des princes, fut nommé connétable. Notez qu'il n'avait point encore paru dans les armées et qu'il ne s'y montra jamais. Des titres également sans valeur réelle, mais non sans de magnifiques émoluments, récompensèrent les deux discrets consuls. Cambacérès fut nommé archichancelier, pour demeurer étranger à tout exercice de l'autorité judiciaire, et Lebrun grand trésorier, pour ne se mêler en rien des affaires du trésor.

La proclamation de l'empire eut lieu dans le Sénat, le 28 floréal (16 mai). On s'étonnera de voir reparaître ici le calendrier républicain; Bonaparte n'avait point encore jugé à propos de l'abolir, et ce fut son dernier signe de respect pour la république, sa mère. Des cris de : Vive l'empereur ! s'élancèrent du Sénat et furent répétés par quelques groupes qui stationnaient auprès du palais du Luxembourg, mais ne trouvèrent plus d'échos au delà.

Tandis que se jouait une si froide comédie,

le drame de la conspiration de Georges, de Pichegru et de Moreau se continuait avec un intérêt qui passionnait bien plus vivement le public. On juge que cet intérêt se portait principalement sur Moreau, placé sur la sellette quand son rival l'était sur le trône. Son innocence, ou du moins son innocence complète, était presque le seul point litigieux dans ce débat tragique. Pour presque tous les autres accusés, le délit était constant, avoué. Georges s'en faisait gloire; il voulait se montrer non-seulement digne de sa renommée redoutable, mais la surpasser encore par la franchise de son langage. Ce n'était plus un accusé que l'on croyait voir, mais un martyr de son dévouement. Dans ses réponses il prenait toute la conspiration sur lui et s'efforçait de lui donner un air héroïque. Il n'était plus question d'assassinat, mais d'un combat à outrance livré sur une grande route. Il voulait faire de ses compagnons autant d'hommes doués d'une intrépidité, d'une fermeté d'âme égale à la sienne. Cependant quand on jetait les yeux sur plusieurs de ses coaccusés, et particulièrement sur Querrelle et sur Bouvet de Lozier, lâches dénonciateurs et calomniateurs de Moreau, la confiance de Georges, dans de tels compagnons, paraissait tenir de l'aveuglement

ou de la forfanterie. Il veillait à ne pas suivre leur exemple, et de quelque sentiment qu'il fût animé envers ou contre le général républicain, il ne compromettait ni lui ni personne dans ses réponses laconiques, exprimées en termes convenables.

Quoiqu'une vieille prévention s'attachât au nom de Polignac, les deux frères qui le portaient émurent assez vivement le public par un assaut de générosité fraternelle. Chacun d'eux ne prenait d'autre soin que de disculper son frère. Leur jeunesse, leurs nobles manières, la candeur qui régnait sur leurs visages ne permettaient pas de voir en eux des assassins ni même des chouans. Ils prétendaient, et c'était aussi la défense de leur ami le marquis de Rivière, ne s'être rendus en France que pour observer, par ordre du comte d'Artois, les chances qui se présentaient encore pour le rétablissement de l'ancienne dynastie, et s'il était temps que les deux princes vinssent se mettre à la tête de l'Ouest. Cette apologie, ou du moins cette excuse prêtée avec chaleur et une apparente conviction, touchait une grande partie du public, qui n'aimait pas à voir des princes français représentés comme les instigateurs d'un assassinat. Le marquis de Rivière paraissait surtout fier et

joyeux de son martyre prochain. On l'avait entendu dire dans la prison que le banc des accusés était aujourd'hui le banc de l'honneur.

Il eut un mouvement du plus heureux effet et qui transporta un moment les esprits loin d'une scène si sombre. Au nombre des effets saisis se trouvait un portrait du comte d'Artois. Il demanda qu'on le lui passât entre les mains. « Oh! oui, s'écria-t-il avec une vive et respectueuse exaltation, oui, je reconnais des traits si chers, et je vous remercie de m'avoir procuré ce plaisir avant de monter à l'échafaud! »

Mais c'était surtout sur Moreau que se fixaient les regards. Son attitude était pleine de noblesse, son langage de simplicité. Il était avocat lorsque la révolution et la guerre vinrent sonner pour lui l'heure du dévouement et de la gloire. Dans ses interrogatoires, il aimait à préciser les termes et ne recourait à aucune subtilité du barreau. Les plus illustres compagnons de ses victoires, les Dessoles, les Gouvion-Saint-Cyr, les Decaen, les Lecourbe, ne manquaient aucune audience, et se glorifiaient de sacrifier à leur amitié ce titre si envié de maréchaux. Dans ces rangs si honorables se distinguait Macdonald, toujours fidèle à la cause du malheur comme à

celle de la gloire, caractère accompli qui aurait cru perdre une de ses journées s'il ne l'avait marquée par un acte de générosité. L'intérêt que montrait le général Lecourbe allait jusqu'aux larmes et jusqu'à une noble imprudence. Un jour il se présenta à l'audience avec le fils du général Moreau et le montra aux gendarmes qui formaient le poste de garde autour du palais. L'effet de ce mouvement et des paroles qui l'accompagnèrent fut très-vif, et l'auditoire y joignit ses acclamations. Ces mêmes soldats ne manquèrent jamais, durant toute l'instruction, de présenter les armes au vainqueur de Hohenlenden. L'ex-ministre de la police, Fouché, quoique réconcilié avec l'empereur, dont il avait secondé l'intronisation par des moyens plus subtils qu'honorables, ne craignait pas de manifester son intérêt pour Moreau. Bourrienne, encore frappé de disgrâce, montrait à chacune des audiences l'intérêt le plus chaleureux pour l'illustre accusé. Que dirai-je! les amis judicieux et fermes de la liberté se faisaient une loi et un plaisir de manifester le même sentiment, et saisissaient avec ardeur cette occasion d'exhaler en commun un dernier et faible souffle de l'esprit public.

On attendait avec impatience les paroles so-

lennelles que devait prononcer le modeste et glorieux accusé. Elles furent suivies par un plaidoyer habile et ferme de l'avocat Bonnet, qui fit un grand honneur à l'indépendance courageuse du barreau. Voici en quels termes Moreau s'exprima. Je vais transcrire ce discours en entier ; c'est un monument plus digne de l'histoire que telle longue pièce diplomatique écrite avec un art souvent perfide.

DISCOURS DE MOREAU.

« Messieurs, en me présentant devant vous, » je demande à être entendu un instant moi- » même. Ma confiance dans les défenseurs que » j'ai choisis est entière ; je leur ai livré sans » réserve le soin de défendre mon innocence ; » ce n'est que par leur voix que je veux parler » à la justice, mais je sens le besoin de parler » moi-même et à vous et à moi.

» Des circonstances malheureuses, produites » par le hasard ou préparées par la haine, peuvent » obscurcir pendant quelques instants la vie du » plus honnête homme ; avec beaucoup d'adresse » un criminel peut éloigner de lui les soupçons et » les preuves de ses crimes. Une vie entière est » toujours le plus sûr témoignage contre et en » faveur d'un accusé. C'est donc ma vie entière

» que j'oppose aux accusateurs qui me poursui-
» vent ; elle a été assez publique pour être
» connue ; je n'en rappellerai que quelques
» époques, et les témoins que j'invoquerai se-
» ront le peuple français et les peuples que la
» France a vaincus.

» J'étais voué à l'étude des lois au commen-
» cement de cette révolution qui devait fonder
» la liberté du peuple français ; elle changea la
» destination de ma vie, je la vouai au armes.
» Je n'allai pas me placer parmi les soldats de
» la liberté par ambition ; j'embrassai l'état mi-
» litaire par respect pour les droits de la nation.
» Je devins guerrier parce que j'étais citoyen ;
» je portai ce caractère sous les drapeaux ; je l'y
» ai toujours conservé. Plus j'aimai la liberté,
» plus je fus soumis à la discipline.

» J'avançai assez rapidement, mais toujours
» de grade en grade et sans en franchir aucun ;
» toujours en servant la patrie, jamais en flat-
» tant les comités. Parvenu au commandement
» en chef, lorsque la victoire nous faisait avan-
» cer au milieu des nations ennemies, je ne
» m'appliquai pas moins à leur faire respecter
» le caractère du peuple français qu'à leur faire
» redouter ses armes. La guerre, sous mes ordres,
» ne fut un fléau que sur le champ de bataille.

» Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les nations et les puissances ennemies m'ont rendu ce témoignage. » Cette conduite, je la croyais aussi propre » que nos victoires à faire des conquêtes à la » France.

» Dans le temps même où les maximes contraires semblaient prévaloir dans les comités » du gouvernement, cette conduite ne suscita » contre moi ni calomnie ni persécutions; aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce » que j'avais acquis de gloire militaire, jusqu'à » cette journée trop fameuse du 18 fructidor. » Ceux qui firent éclater cette journée avec tant » de rapidité me reprochèrent d'avoir été trop » lent à dénoncer un homme dans lequel je ne » pouvais voir qu'un frère d'armes, jusqu'au » moment où l'évidence des faits et des preuves » me feraient voir qu'il était accusé par la vérité » et non par d'injustes soupçons. Le Directoire, » qui seul connaissait assez bien les circonstances de ma conduite pour bien la juger, et » qui, on ne l'ignore pas, ne pouvait pas être » disposé à me juger avec indulgence, déclara » hautement combien il me trouvait irréprochable; il me donna de l'emploi; si le poste » n'était pas brillant, il ne tarda pas à le devenir.

» J'ose croire que la nation n'a point oublié » combien je m'en montrai digne; elle n'a point » oublié avec quel dévouement facile on me vit » combattre en Italie, dans les postes subor- » donnés; elle n'a point oublié comment je fus » reporté au commandement en chef par le re- » vers de nos armes et renommé général en » quelque sorte par nos malheurs; elle se sou- » vient comment deux fois je recomposai l'ar- » mée des débris de celles qui avaient été dis- » persées, et comment, après l'avoir remise » deux fois en état de tenir tête aux Russes et » à l'Autriche, je déposai deux fois le comman- » dement pour aller en prendre un d'une plus » grande confiance.

» Je n'étais pas à cette époque de ma vie plus » républicain que dans toutes les autres, je le » parus davantage. Je vis se porter sur moi d'une » manière plus particulière les regards et la » confiance de ceux qui étaient en possession » d'imprimer de nouveaux mouvements et de » nouvelles directions à la république. On me » proposa, et c'est un fait connu, de me mettre » à la tête d'une journée à peu près semblable » à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en » avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se » couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer

» même de tous les sentiments de l'amour de la » patrie.

» La proposition m'était faite par des hommes » célèbres dans la révolution par leur patrio- » tisme, et dans nos assemblées nationales par » leurs talents. Je la refusai : je me croyais » fait pour commander aux armées, et ne vou- » lais pas commander à la république. C'était » assez bien prouver, ce me semble, que si j'a- » vais une ambition, ce n'était point celle de » l'autorité et de la puissance. Bientôt après, je » le prouvai mieux encore. Le 18 brumaire » arriva, et j'étais à Paris. Cette révolution, » provoquée par d'autres que par moi, ne pou- » vait alarmer ma conscience. Dirigée par un » homme environné d'une grande gloire, elle » pouvait me faire espérer d'heureux résultats. » J'y entrai pour la seconder, tandis que d'au- » tres partis me pressaient de me mettre à leur » tête pour la combattre. Je reçus dans Paris » les ordres du général Bonaparte : en les fai- » sant exécuter, je concourus à l'élever à ce haut » degré de puissance que les circonstances ren- » daient nécessaire.

» Lorsque, quelque temps après, il m'offrit le » commandement en chef de l'armée du Rhin, » je l'acceptai de lui avec autant de dévouement

» que des mains de la république elle-même.
» Jamais mes succès militaires ne furent plus
» rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à
» cette époque, et leur éclat se répandait sur le
» gouvernement qui m'accuse. Au retour de
» tant de succès, dont le plus grand de tous était
» d'avoir assuré la paix du continent, le soldat
» entendait les cris éclatants de la reconnais-
» sance nationale. Quel moment pour conspirer,
» si un tel dessein avait pu jamais entrer dans
» mon âme! On connaît le dévouement des
» armées pour les chefs qu'elles aiment, et qui
» viennent de les faire marcher de victoire en
» victoire. Un ambitieux, un conspirateur, au-
» rait-il laissé échapper l'occasion à la tête d'une
» armée de cent mille hommes tant de fois triom-
» phants? Je ne songeais qu'à licencier l'armée,
» et je rentrais dans le repos de la vie civile.

» Depuis ce repos, qui n'était pas sans gloire,
» je jouissais de mes honneurs (de ces honneurs
» qu'il n'est pas sans doute dans la puissance
» humaine de m'arracher), des souvenirs de mes
» actions, du témoignage de ma conscience, de
» l'estime de mes compatriotes et des étrangers.
» et, s'il faut le dire, du flatteur et doux pres-
» sentiment de celle de la postérité.

» Je jouissais d'une fortune qui n'était grande

» que parce que mes désirs n'étaient pas im-
» menses, et qui ne faisait aucun reproche à
» ma conscience. Je jouissais de mon traitement
» de retraite ; sûrement j'étais content de mon
» sort, moi qui n'enviai jamais le sort de per-
» sonne. Ma famille et mes amis, d'autant plus
» précieux que n'ayant plus rien à espérer de
» mon crédit et de ma fortune, ils ne pouvaient
» rester attachés qu'à moi seul, tous ces biens,
» les seuls auxquels j'aie pu jamais attacher un
» grand prix, remplissaient mon âme tout en-
» tière, et ne pouvaient plus y laisser entrer ni
» un vœu ni une ambition : se serait-elle ouverte
» à des projets criminels?

» Elle était si bien connue cette situation de
» mon âme, elle était si bien garantie par l'éloi-
» gnement où je me tenais de toutes les routes
» d'ambition, que depuis la victoire de Hohen-
» lenden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis
» n'ont jamais pu ni me trouver ni me chercher
» d'autre crime que la liberté de mes discours.
» Mes discours! ils ont été souvent favorables
» aux opérations du gouvernement ; et si quel-
» quefois ils ne l'ont pas été, pouvais-je donc
» croire que cette liberté fût un crime chez un
» peuple qui avait tant de fois décrété celle de la
» presse, et qui en avait joui sous les rois mêmes?

» Je le confesse, né avec une grande franchise » de caractère, je n'ai pas pu perdre cet attribut » de la contrée de la France où j'ai reçu le jour, » ni dans les camps, où tout lui donne un nouvel » essor, ni dans la révolution, qui l'a toujours » proclamée comme une vertu de l'homme et » comme un devoir du citoyen. Mais ceux qui » conspirent blâment-ils si hautement ce qu'ils » n'approuvent pas? Tant de franchise ne se » concilie guère avec les mystères et les atten- » tats de la politique.

» Si j'avais voulu concevoir et suivre des plans » de conspirations, j'aurais dissimulé mes sen- » timents, et sollicité tous les emplois qui m'au- » raient replacé au milieu des forces de la na- » tion. Pour me tracer cette marche, au défaut » du génie politique, que je n'eus jamais, » j'avais des exemples connus de tout le monde, » et rendus imposants par des succès. Je savais » peut-être bien que Monck ne s'était pas éloigné » des armées lorsqu'il avait voulu conspirer, et » que Cassius et Brutus s'étaient rapprochés du » cœur de César pour le percer.

» Magistrats, je n'ai plus rien à vous dire. » Tel a été mon caractère, telle a été ma vie » entière. Je proteste, à la face du ciel et des » hommes, de mon innocence. Vous savez vos

» devoirs; la France vous écoute, l'Europe vous
» contemple et la postérité vous attend.

» Je suis accusé d'être un brigand et un conspirateur. L'homme généreux que j'ai chargé de ma défense va, j'espère, vous convaincre que cette accusation n'est pas fondée. »

Quarante ans se sont passés depuis que j'ai reçu la première impression de ce discours. Eh bien, après tant d'événements divers et sinistres, dont l'un nous a présenté le général Moreau sous un aspect fatal, cette impression je la retrouve aujourd'hui; rien ne me paraît perdu dans ce langage pour le caractère de l'accusé et la solennité de la situation. Nous nous demandions en l'écoutant lequel était le plus fidèle à la république, de celui qui rappelait ses services avec cette loyale simplicité, ou de celui qui venait de ceindre la pourpre impériale. Dans ce discours, l'effet n'était point cherché; il existait partout. Point de grief, point de bravade contre l'illustre accusateur, et chaque mot le place dans une situation difficile. Je ne puis exprimer quel frémissement s'empara de l'auditoire quand Moreau prononça ces mots avec l'accent le plus profond d'une indignation concentrée : « Je suis accusé d'être *un brigand!* » Tous les généraux, ses compagnons, se levèrent comme si on leur avait

adressé le même outrage. Ce fut peut-être ce mot de *brigand* qui depuis conduisit Moreau jusqu'à l'acte du ressentiment le plus coupable. Il est certain qu'il le répétait avec rage dans sa prison et dans son exil.

Les débats étaient clos et le jugement allait être prononcé ; l'inquiétude était vive dans le public, plus vive peut-être dans le cœur du souverain. Il avait espéré que Moreau, déconcerté de son association avec de tels accusés et pressé par le témoignage de plusieurs d'entre eux, ne pourrait se défendre de trouble et se perdrait ou dans de sèches dénégations ou dans des explications confuses, et il venait de se montrer aussi beau qu'à Hohenlenden. L'intérêt de l'auditoire, et surtout celui des militaires, avait éclaté avec une sorte de passion. Le public relisait avec admiration ce discours, et l'on déclarait que par cette netteté, cette fermeté de langage, l'art des rhéteurs était vaincu. Les juges eux-mêmes avaient trahi une impression favorable à l'accusé. Cependant l'empereur calculait les chances de l'acquittement. Si Moreau était absous, il serait conduit en triomphe ; il redeviendrait l'homme de l'armée, ou du moins il en partagerait la faveur avec le souverain, et malgré la modestie et la franchise avec lesquelles il avait reconnu qu'il n'était point

doué du génie politique, il rallierait à lui les mécontents de tout ordre. L'anxiété de l'empereur fut telle qu'il se décida à solliciter les juges pour une condamnation ; c'était en quelque sorte la leur commander. Ajoutons (car ici l'imputation serait trop cruelle) qu'il s'était déterminé longtemps d'avance à faire grâce à son émule de gloire : quelles en eussent été les conditions, on l'ignore. Le général Murat, naturellement généreux, avait vivement imploré cette grâce et en avait obtenu la promesse formelle. Plein de confiance, il avait pénétré, lui, gouverneur de Paris, dans le cabinet du président et de Thuriot, ancien membre de la Convention et de la Montagne, et leur avait déclaré que l'empereur attendait de leur fidélité une condamnation à mort, et qu'il n'y avait nul danger à la prononcer puisque le souverain lui ferait grâce. A ces mots, un des juges, M. Clavier, recommandable par sa vaste érudition non moins que par ses vertus, fit entendre ces paroles qui seront inscrites à jamais dans les annales de la magistrature et de l'histoire : « Eh ! qui nous fera grâce » à nous-mêmes, si nous jugeons et condamnons » sans l'aveu de notre conscience? » Quand on en vint aux voix, sur douze juges quatre, parmi lesquels on comptait le président et le rapporteur,

se prononcèrent pour la condamnation à mort, sept pour l'acquittement, et un pour deux ans de prison. L'arrêt était donc rendu, et Moreau recouvrait avec éclat sa liberté. Le président, consterné de ce résultat, prit le parti d'effrayer la majorité, et fit connaître les communications particulières qu'il avait reçues du gouverneur de Paris et les dispositions sévères de l'empereur. « L'arrêt » sera cassé, ajouta-t-il; Moreau sera traduit de» vant un autre tribunal, où l'on suivra d'autres » formes. L'empereur ne souffrira pas d'être » ainsi bravé. » Ces phrases avaient jeté quelque trouble dans l'esprit des juges. L'un d'eux, Lecourbe, frère du général qui avait illustré ce nom par des exploits mémorables, et dont l'amitié pour Moreau s'était intrépidement déclarée, insista pour que l'arrêt rendu fût respecté. Mais un autre proposa l'un de ces termes moyens qui réussissent presque toujours dans les moments d'anxiété; ce fut de se rallier à l'avis qui n'avait obtenu qu'une voix, c'est-à-dire à la condamnation à deux ans de prison. Cette opinion prévalut, et l'empereur, qui aurait pu s'en féliciter, n'en témoigna que le plus amer dépit. « Ainsi » donc, s'écria-t-il, voilà Moreau puni comme » un voleur de mouchoirs. » Fouché n'eut pas de peine à lui faire comprendre qu'il y avait en-

core lieu d'appliquer ici le droit de faire grâce et de sauver au général deux ans de prison par un exil volontaire en Amérique. Cet avis fut suivi ; mais Moreau se trouvait ruiné par l'effet de cette procédure extrêmement dispendieuse. Les accusés étaient condamnés solidairement aux frais. Un seul était solvable, et c'était le vainqueur de Hohenlenden. Il partit pour l'Amérique, emportant la vengeance dans son cœur.

Le sort de la plupart des accusés était prononcé d'avance et résultait de leurs propres aveux; vingt d'entre eux furent condamnés à mort. On frémissait de voir reparaître une de ces nombreuses exécutions qui appartenaient à ces temps de sanguinaire démence que Bonaparte avait fait cesser. Lui-même était cruellement importuné d'un rapprochement si odieux. Son ambition était satisfaite: il lui paraissait à propos de faire succéder quelques traits de clémence à une sévérité qui, pour le duc d'Enghien, avait été inique et inhumaine.

Il devenait difficile de guérir l'impression produite par cette exécution militaire, on pouvait au moins l'adoucir. C'était le vœu le plus ardent de l'impératrice, qui n'avait jamais été plus profondément attristée que depuis sa nouvelle grandeur. Elle n'osait plus se faire en-

tendre de son époux que par une mélancolie continue et quelquefois par des larmes involontaires. Elle reprit courage à l'approche d'une exécution dont tous les esprits étaient effarouchés, et résolut de solliciter la grâce de ceux que la jeunesse et l'inexpérience rendaient plus excusables. L'épouse de l'un des deux Polignac, instruite des sentiments qui agitaient l'impératrice, parvint à se jeter à ses pieds, et celle-ci obtint que les deux frères fussent sauvés de la peine capitale; mais ils subirent une longue prison, qui ne cessa qu'avec la domination de l'empereur. Une sœur du marquis de Rivière obtint pour lui la même grâce aux mêmes conditions. Une jeune fille du général Lajollais ne fut pas moins heureuse. Bouvet de Lozier et quelques autres, qui avaient chargé Moreau dans toutes leurs dépositions, furent aussi graciés.

Suivant quelques mémoires particuliers, le général Murat fut ému du sentiment le plus noble: « Pourquoi, osa-t-il dire à l'empereur, » puisque vous faites grâce à des gentils- » hommes, amis intimes du comte d'Artois et » dirigés par ses instructions, ne pas sauver » aussi de l'échafaud Georges Cadoudal lui- » même, le seul de ces conspirateurs qui aït » montré un grand caractère? Pourquoi frapper

» à leur place quelques paysans que leur igno-
» rance et leur vie misérable ont rendus les
» instruments du crime? Ce sont des hommes
» dangereux, j'en conviens, et ils doivent finir
» leurs jours dans la prison. Mais votre clé-
» mence, en s'étendant ainsi jusqu'à eux, sera
» un commencement du règne bien digne des
» grandes actions qui vous y ont fait parvenir. »

On ajoute que le général Rapp appuya fortement cet avis magnanime. Il ne fut point suivi. Le sang du duc d'Enghien était versé, et Moreau, dépouillé de ses titres, partait pour les États-Unis, trop heureux si la Restauration l'eût trouvé dans cet asile. Georges Cadoudal et les onze autres chouans condamnés marchèrent au supplice avec la plus grande fermeté, et en mêlant des prières religieuses au cri de : « Vive le roi! » Les huit grâces obtenues furent racontées dans les journaux avec des circonstances propres à faire valoir l'empire que les femmes exercent au nom de la pitié dont elles sont les principaux ministres. On comprit que l'espèce de terreur qui avait inauguré l'empire n'en serait point le caractère dominant. Mais à une vive irritation succéda je ne sais quel sentiment aigre et inquiet. Les fêtes furent froides, et les spectateurs s'amusèrent beaucoup de l'embarras

qu'éprouvaient les personnages principaux ou subalternes dans leurs nouveaux rôles.

Cependant la guerre continentale se rallumait par une troisième coalition plus formidable que les précédentes, car l'empereur de Russie, indigné du supplice du duc d'Enghien, y ajoutait le poids de son immense et inébranlable armée. Il fallait à Napoléon, pour se maintenir sur le trône, autant de génie et même plus d'audace qu'il n'en avait montré pour s'y élever. Préoccupés de ces alarmes, les Parisiens, les Français virent avec froideur et même avec un peu de dérision le spectacle tout nouveau d'un pape qui avait descendu les Alpes pour sacrer le Charlemagne du dix-neuvième siècle. La mode des quolibets irreligieux n'était point encore tout à fait passée, ils se renouvelèrent avec une indécence qui égaya tristement une cérémonie glaciale; le véritable couronnement de l'empereur se fit au champ d'Ulm et surtout d'Austerlitz, où l'histoire voit l'apogée de sa gloire.

FIN DE L'HISTOIRE DU CONSULAT.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE XIII.

LITTÉRATURE ET ANECDOTES DIVERSES.

CHAPITRE XIV.

COUP D'OEIL SUR LA RELIGION ET LA PHILOSOPHIE.

CHAPITRE XV.

CONCORDAT.

CHAPITRE XVII.

AMNISTIE DES ÉMIGRÉS.

CHAPITRE XVIII.

DIVERS PERSONNAGES SOUS LE CONSULAT.

CHAPITRE XIX.

NOUVEAUX TABLEAUX DE L'INTÉRIEUR. MONUMENTS PUBLICS ET BEAUX-ARTS.

CHAPITRE XX.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

CHAPITRE XXI.

RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS.

CHAPITRE XXII.

FAITS DIVERS.

CHAPITRE XXIII.

CONSPIRATION DE PICHEGRU ET DE GEORGES.

CHAPITRE XXIV.

SUITE DU COMPLOT. DUC D'ENGHIEN.

CHAPITRE XXV.

PROCÈS ET MORT DU DUC D'ENGHIEN.

CHAPITRE XXVI.

FIN DU PROCÈS DE MOREAU.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

